

BIBLIOTHÈQUE
MAGHREBINE
E.R.A. 706

MAG. T 33
(3)

MSH - TOURS

05 JUL. 2006

Centre de Documentation

MSH-TOURS



D 355 005227 6

BIBLIOTHÈQUE
MAGHREBINE
E.R.A. 706

MAG.T 33

(3)

UNIVERSITÉ DE NICE

**LA POPULATION URBAINE DU MAROC,
ÉTUDE GÉOGRAPHIQUE.**

THÈSE DE DOCTORAT ÈS LETTRES

présentée devant l'Université de Nice en 1978

par Robert ESCALLIER

sous la direction de M. le Professeur H. ISNARD.

LIVRE III:

**Les activités, les groupes socio-économiques
et l'espace urbain.**

INTRODUCTION GENERALE

Une des caractéristiques fondamentales du sous-développement est l'ampleur et la diversité des formes du sous-emploi, la relation mal définie entre le travail et le non-travail, les implications que la confusion des rôles ne peut manquer d'exercer sur l'activité jusqu'à en altérer profondément la signification.

Le Maroc n'échappe pas à cette situation de l'emploi et du sous-emploi, en particulier les villes. Si l'espace urbain offre de très violents contrastes opposant la ville des riches à celle des pauvres, l'activité urbaine présente les mêmes disparités entre les activités "modernes évoluées" dont le développement est lié aux progrès technologiques, aux innovations et aux besoins exprimés par ceux qui en bénéficient, et les activités de niveau "inférieur", multiformes, fractionnées, faiblement rémunératrices, occasionnelles et représentant le plus fréquemment une adaptation fragile aux modernisations et aux besoins qu'elles suscitent.

Ville du riche et activité moderne, quartiers pauvres et activité de niveau inférieur, les termes du diptyque ne peuvent être globalement confondus, tant il existe entre les divers éléments des relations multiples et complémentaires, conflictuelles et implicites. L'existence même et le fonctionnement de la ville des classes privilégiées s'accompagnent de la prolifération des formes d'activité de petits services, de petits métiers, tandis que les quartiers pauvres sont, aussi, le lieu de résidence de populations dont l'insertion dans le circuit moderne de l'économie est totale, à la fois par les rôles ou les tâches qu'elles assurent et par les besoins qu'elles manifestent. Les zones sous-équipées représentent, alors, une réalité multiforme et variée, pouvant aussi bien retenir des salariés des services publics ou des industries, que les populations subsistant de maigres revenus, tirés d'activités de survie, de petits métiers, de tâches temporaires...

Dès lors, l'appréciation du degré d'insertion des populations dans la société urbaine ne peut être laissée au seul critère morphologique (type de construction, nature des matériaux, précarité de l'établissement...) et exige un approfondissement de la situation économique des ménages, de leur activité socio-professionnelle, d'autant que la profession exercée entraine et favorise une série de manifestations d'ordre sociologique, aux implications multiples au niveau des comportements, des attitudes et des types de consommation.

Mais l'approfondissement de la position économique et professionnelle des actifs citadins se trouve contrarié par "le manque ou la débilite des concepts concernant les phénomènes" qui apparaissent comme "une cause et une conséquence de l'insuffisance statistique" (1). La statistique marocaine intéressant les domaines de l'emploi et de l'activité professionnelle et économique a été élaborée, selon un modèle occidental (2), ne tenant pas compte des spécificités régionales, des caractéristiques propres au pays. Aussi ne permet-elle pas de fournir une analyse satisfaisante de la situation de l'emploi et de l'activité des populations citadines des différents quartiers de résidence et du degré d'intégration à l'économie urbaine.

L'étude des activités des populations urbaines marocaines et du dynamisme qu'elles manifestent quant aux chances d'intégration épouse les interrogations que les quelques remarques précédentes suggèrent.

Les chapitres suivants présentent les trois aspects majeurs de l'interrogation :

- Chapitre 1. - Les populations urbaines, leur activité et la non-activité, les professions et les branches d'activité économique, à partir des données globales du Recensement de 1971 et de l'enquête "Emploi en milieu urbain".
- Chapitre 2. - Approfondissement des concepts et nouvelle démarche méthodologique: activité socio-professionnelle et économique des populations citadines et classification sociale.
- Chapitre 3. - Les principaux types d'activité socio-professionnelle, en rapport avec les secteurs d'habitation, de nouveaux critères typologiques ou espace urbain et groupes sociaux.

(1) Santos (M) : " L'espace partagé" - op. cité -

(2) Les définitions retenues pour le Recensement Général de la population de 1971, sont celles tirées des principes et recommandations concernant les recensements de population, des Nations Unies.

CHAPITRE 1 - POPULATION URBAINE, ACTIVITE ET NON ACTIVITE, ACTIVITE PROFESSIONNELLE ET ACTIVITE ECONOMIQUE, UNE APPRO- CHE STATISTIQUE.

Le recensement effectué en Juillet 1971, a interrogé les populations sur les types d'activité : la profession principale, l'activité de l'entreprise ou de l'administration, la situation dans la profession principale... les causes de chômage. Si nombre de questions peuvent apparaître critiquables, ainsi que les cadres retenus pour le traitement statistique des données, le recensement offre un premier outil permettant une approche statistique de l'activité des populations.

Le présent chapitre est consacré à l'étude des populations urbaines actives ; celle-ci étant basée sur les données des recensements de 1971 (Sondage au 1/10e) et de 1960. Les définitions retenues sont celles adaptées des principes et recommandations des Nations Unies, concernant les recensements de population.

L'approche statistique est globale, c'est à dire qu'elle intéresse l'ensemble des populations des villes du Maroc ^{définies} précédemment, et s'attache à l'analyse du niveau d'activité général, à la distribution des actifs entre les principales branches professionnelles et les secteurs d'activité économique.

1 - LE NIVEAU GLOBAL D'ACTIVITE EN MILIEU URBAIN, OU L'ETUDE DES STRUCTURES DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION ACTIVE ET LEUR EVOLUTION.

"La population active comprend toutes les personnes des deux sexes qui fournissent la main-d'oeuvre disponible pour la production des biens et des services pendant la période de référence choisie pour le recensement". (Principes et recommandations concernant les recensements de population de 1970 des Nations Unies).

La population active recensée est constituée de deux catégories distinctes : les actifs et les chômeurs.

- "les actifs occupés désignent l'ensemble des personnes qui travaillent au moment du recensement, quels que soient leurs revenus" (1).

- les personnes en chômage désignent toutes les personnes qui sont en âge d'activité, c'est à dire âgées de quinze ans et plus et qui, au moment du recensement, ne travaillent pas et cherchent un emploi. Seront distinguées les personnes ayant déjà exercé une activité et les personnes à la recherche d'un premier emploi.

La population recensée comme inactive est constituée des personnes qui, au moment du recensement, ni ne travaillent, ni ne cherchent un emploi. Il est distingué entre plusieurs groupes d'inactifs : les écoliers et étudiants, les femmes au foyer, les rentiers et retraités, les vieillards, les grands malades et infirmes.

La population active, non compris les actifs des groupes nomades et de la population comptée à part (militaires logés en caserne, prisonniers...) s'élevait, en juillet 1971, à environ 3.980.000 personnes dont 3.375.000 hommes et 605.000 femmes. La participation des femmes à l'activité économique apparaît ainsi, étonnamment réduite, soit 15,2 %, néanmoins elle est conforme à l'appartenance du Maroc à l'aire socio-culturelle musulmane et au groupe des pays sous-développés à économie de marché. La population active se répartit entre les milieux de résidence, dans des proportions analogues à celles de la population totale, soit 35 % pour le milieu urbain et 65 % pour les campagnes.

La répartition est différente selon qu'il s'agit du sexe masculin ou du sexe féminin ; c'est ainsi que 33 % de la population active masculine et 49 % de la population active féminine résident dans les villes. La participation des femmes à l'activité serait plus intense dans les villes, cependant ces données doivent être manipulées avec une très grande précaution, étant donné le sous-enregistrement des femmes actives à la campagne. En effet, leur participation aux travaux de l'agriculture est souvent confondue avec l'activité ménagère et déclarée comme telle.

(1) "Recensement Général de la population et de l'habitat - 1971".
Volume : Population active. S 1/10. page 6.

1 - 1 - LA POPULATION URBAINE ACTIVE

La situation de la population urbaine pour ce qui concerne le niveau et l'intensité de l'activité est mesurée grâce aux résultats des recensements. Celui de 1971 permet d'établir le tableau général de la participation des populations à l'activité économique, celui de 1960, d'estimer le sens de l'évolution enregistrée en matière d'emploi et ainsi d'en mesurer ses limites.

1 - 1 - 1 - La population active, au recensement de 1971

1) La population active citadine s'élevait en juillet 1971 à 1.403.370 personnes dont 297.237, du sexe féminin. Les taux d'activités (y compris les personnes en chômage) apparaissent dès ce premier contact avec les données brutes, très faibles, ne dépassant que 26,2 % pour les deux sexes (42,2 % pour les hommes et 10,9 % pour le sexe féminin). Pour les seules personnes actives occupées, le taux d'activité serait de 22,2 %. Les facteurs de la faiblesse générale des taux d'activité des populations citadines sont de nature très différente :

- Le premier concerne la faible participation féminine à l'activité économique. Malgré les progrès réalisés au cours des dernières années, elle demeure sinon exceptionnelle, encore très rare : une femme sur dix environ. Dans ces conditions, l'incidence démographique de la participation au travail urbain des femmes, en rapport avec la scolarisation, sur les comportements à l'égard de la fécondité apparaît, encore, bien modérée.

- L'extrême jeunesse des populations citadines est un autre facteur plus décisif du faible niveau d'activité. La charge que doit supporter la population active, déjà très lourde, a tendance à s'aggraver, d'autant plus que les besoins légitimes des populations : éducation, formation, soins, santé... augmentent à un rythme beaucoup plus rapide que celui de la croissance économique. La distorsion constatée est grande et amplifie le phénomène structurel.

- Il n'est pas possible de dégager néanmoins une relation simple de cause à effet entre d'une part, l'accroissement démographique des populations urbaines et d'autre part, les phénomènes économiques et sociaux qu'il influence, notamment en ce qui concerne le domaine de l'emploi. Car-

nécessairement les conséquences dépendent de faits plus généraux qui interviennent dans le processus de croissance économique. L'activité, le chômage et le sous-emploi sont les indicateurs des conditions de la croissance économique et des choix fondamentaux opérés en ce domaine. Une politique de l'emploi ne peut être réellement efficace sans une réflexion sur les structures de la production, sans une remise en question des structures existantes.

2) Distribution de la population active, selon le sexe et l'âge.

La structure par âge de la population influe sur le taux d'activité du fait de la variabilité de la participation à l'activité économique, selon les groupes d'âge. Le calcul des taux d'activité par âge pour chaque sexe permet d'éliminer l'influence des structures par âge et de révéler l'action des divers facteurs socio-économiques et culturels sur l'utilisation de la main-d'oeuvre.

-Le taux d'activité, selon l'âge : la population masculine (Fig. 78).

Les statistiques relatives aux enfants âgés de moins de quinze ans ne sont point satisfaisantes et prêtent à confusion. Ne sont considérés comme actifs (15.861 personnes) que les gens ayant effectivement, au moment du recensement, une activité, le plus souvent de type "apprenti" ou "aide familial" de l'artisanat ou du commerce. Les enfants non scolarisés de 10-14 ans sont considérés globalement comme "autres inactifs" sans précision. Le fait que quinze ans soit l'âge limite minimal pour la statistique de l'activité, élimine les 60.000 "inactifs non scolarisés" du groupe 10-14 ans, de la rubrique "actifs occupés" et surtout de celle de "chômeurs". Or il est manifeste qu'un nombre assez important de ces "jeunes" travaillent bien qu'ils n'aient pas atteint l'âge minimal (activités temporaires, de petits métiers, d'un tertiaire de survie, procurant des ressources complémentaires aux ménages...) ou sont à la recherche d'un premier emploi, d'un métier. Les taux d'activité pour le groupe d'âge 10-14 ans sont donc supérieurs dans la réalité aux taux retenus par les organismes centralisateurs. Si l'on suppose, hypothèse correcte pour l'ensemble des populations urbaines où l'âge de l'entrée en activité est plus tardif que celui des jeunes ruraux, que les personnes actives de moins de quinze ans appartiennent toutes au groupe 10-14 ans, le taux d'activité de ce dernier serait de 4,3%. Ne sont pas prises en compte,

les quelques 60.000 personnes de ce groupe, non scolarisées, à la recherche d'un premier emploi. Si celles-ci sont considérées comme chômeurs, ce qui semble un fait plus probable, plus proche d'une réalité "obsessionnelle" quant à la quête d'un emploi, le taux d'activité serait voisin de 20 %.

La quasi-totalité des adultes des âges intermédiaires appartiennent à la population active, les taux étant voisins de 95 %. Avant et après ces âges, les proportions diminuent, mais de façon différente. Pour les personnes âgées de moins de 25 ans, le taux d'activité augmente au fur et à mesure que les garçons quittent l'école pour entrer dans la vie active. Le taux d'activité du groupe 15-19 ans serait de 40,5 % ; il apparaît très faible comparé au bas niveau de scolarisation enregistré (environ 50 %). En fait, le nombre des chômeurs en quête d'un premier emploi est nettement sous-estimé : 6.776 contre 28.157 "autres inactifs" et justifie ainsi, ce faible niveau. Ces quelques remarques soulignent l'incohérence des faits statistiques concernant l'activité et leurs caractères équivoques, la difficulté de discerner le travail du non-travail, notamment aux plus jeunes âges. Après quarante ans, les proportions de travailleurs diminuent d'abord modérément (jusqu'à 50-54 ans), puis plus nettement en particulier après soixante ans. Cependant la proportion des actifs demeure après 65 ans remarquablement élevée, en rapport avec le niveau général d'activité, et plus élevée encore qu'en milieu rural, ce qui n'est pas non plus sans équivoque.

Une autre façon d'utiliser les données relatives aux effectifs de la population active consiste à calculer la durée moyenne de la vie active d'une génération masculine. Deux mesures peuvent être retenues : le nombre brut d'années de vie active et le nombre net (2).

Le nombre brut d'années de vie active représente le nombre moyen d'années de vie active des hommes d'une génération qui n'ont point subi les risques de mortalité avant d'avoir atteint l'âge de "la retraite". Pour calculer, ce nombre brut, les âges limites à 15 ans et à 70 ans du potentiel de vie active, ont été admis. S'il est fréquent que les enfants de moins de quinze ans participent aux activités économiques, l'absence de critères objectifs concernant la définition de taux d'activité des enfants âgés de 10-14 ans, conduit à fixer l'âge limite minimal des membres de la population active à quinze ans. De même s'il est

(2) "Aspects démographiques de la main-d'oeuvre. Premier rapport de la participation à l'activité économique, selon le sexe et l'âge". Etud. Démog n° 23. Départ. des Affair. Econom. et Sociales O.N.U. New-York. 1962.

difficile de choisir une limite maximale, les hommes prolongeant leur activité à un âge avancé, les taux accusent une baisse assez nette au-delà de 65 ans et surtout de 70 ans, pour pouvoir considérer comme correcte cette limite.

Il est admis que, dans le cours des 55 années de vie active théorique, les individus participent à l'activité, selon les taux d'activité par âge du moment. La somme des produits obtenus en multipliant le taux d'activité par le nombre d'années correspondant à chaque groupe d'âge, pendant la période comprise entre 15 et 70 ans, donne le nombre brut d'années de vie active. La méthode appliquée est illustrée au tableau 106.

Tab. 106 - Nombre brut d'années de vie active dans les populations masculines marocaines, en 1971. Population urbaine et population rurale.

Groupe d'âge	Nombre d'années	Taux d'activité par âge		Nombre brut d'années de vie active	
		M. urbain	M. rural	M. urbain	M. rural
15 - 19 ans	5	40,5	69,9	2,025	3,495
20 - 24 ans	5	77,4	89,8	3,870	4,490
25 - 29 "	5	93,5	96,1	4,675	4,805
30 - 34 "	5	95,8	97,5	4,790	4,875
35 - 39 "	5	96,7	97,4	4,835	4,870
40 - 44 "	5	95,5	96,7	4,775	4,835
45 - 49 "	5	93,4	95,3	4,670	4,765
50 - 54 "	5	89,6	92,9	4,480	4,645
55 - 59 "	5	85,6	90,7	4,280	4,535
60 - 64 "	5	60,9	63,9	3,045	3,195
65 - 69 "	5	35,6	32,6	1,780	1,630
Nombre brut total d'années de vie active : Milieu urbain : 43,225 Milieu rural : 46,140					

En supposant que les taux d'activité observés en 1971, restent stables, un individu atteignant 70 ans passerait en moyenne, 43,225 années de sa vie à travailler sur un potentiel de 55 ans en milieu urbain, et 46,14 années à la campagne. Les différences selon les

milieux de résidence sont normales, les populations agricoles travaillant un plus grand nombre d'années que celles des villes, en raison à la fois de la nature de l'activité économique et des conditions de son exercice.

Le nombre net d'années de vie active est équivalent du nombre moyen d'années de vie active d'une génération masculine, subissant les risques de mortalité inhérents (3). Le calcul du nombre net de vie active est effectué à l'aide de la table de mortalité marocaine (Zone CERED 1962 - 1972). Les chiffres de la colonne 2 du tableau 107 sont extraits de la table de mortalité et indiquent le nombre de personnes du sexe masculin d'une cohorte ayant un effectif initial de 100.000 qui atteindront probablement les âges exacts de 15, 20 ans... compte tenu des quotients de mortalité observés aux divers âges. La colonne 3 indique l'effectif de la population stationnaire correspondant à la table de mortalité (nL_x), c'est à dire compris entre x et $x + n$ (n représentant le nombre d'années correspondant à ce groupe d'âge). La colonne 5 révèle le nombre d'années de vie active que les survivants d'un groupe d'âge consacreront à l'activité, pendant les années correspondantes à ce groupe. La colonne 6 indique le nombre total d'années de vie active sur lesquelles peuvent compter les individus survivants aux divers âges. La moyenne nette des années de vie active pour les hommes survivants à certains âges, pour les deux milieux de résidence est notée dans la colonne 7. La moyenne nette des années de vie active pour les individus âgés de 15 ans survivants, est de 35 années en milieu urbain et de 37 années en milieu rural. Dans les villes, la fraction de vie consacrée à l'activité économique est plus réduite que dans les campagnes, aussi la moyenne des années nettes de vie inactive apparaît plus élevée : 12,27 années (celle-ci étant calculée comme la différence entre l'espérance de vie à 15 ans et le nombre moyen d'années actives) contre 11,1 années dans les zones rurales. La comparaison établie entre le nombre net d'années de vie active entre 15 et 70 ans et le nombre brut d'années de vie active apparaît plus intéressante et significative, car elle permet d'évaluer, pour les deux milieux de résidence, le nombre d'années actives perdues par l'effet de mortalité. La différence est très forte dans les

(3) La différence entre les deux notions (brute et nette) peut se comparer avec la différence entre les taux brut et net de reproduction des populations.

Tab. 107 - Nombre net d'années de vie active des populations masculines marocaines, selon le milieu de résidence en 1971.

Âges (x et x + n) (1)	Nbre de survivants à l'âge x (x) (2)		Nbre de survivants aux âges compris entre x et x + n (n L x) (3)		Taux d'activité entre l'âge x et âge x + n (en %)(4)		Nbre d'années de vie ac- tive pour les survivants à des âges compris entre x et x + n (5)		Nbre total d'années de vie active au- delà de l'âge exact x (6)		Moyenne nette des années de vie ac- tive au-delà de x (7)	
	M.U.	M.R.	M.U.	M.R.	M.U.	M.R.	M.U.	M.R.	M.U.	M.R.	M.U.	M.R.
15.9.	79.273	72.117	391.772	356.005	40,5	69,9	158.668	248.847	2.771.429	2.669.840	34,96	37,02
20.4.	77.436	70.285	381.070	345.490	77,4	89,8	294.948	267.409	2.612.761	2.420.993	33,74	34,45
25.9	74.992	67.911	368.822	333.752	93,5	96,1	344.848	320.735	2.317.813	2.153.584	30,91	31,71
30.4.	72.537	65.590	356.435	322.180	95,8	97,5	341.464	314.125	1.972.965	1.832.849	27,20	27,94
35.9.	70.037	63.282	343.362	310.252	96,7	97,4	332.031	302.185	1.631.501	1.518.724	23,30	24,0
40.4.	67.308	60.819	328.717	297.190	95,5	96,7	313.924	287.382	1.299.470	1.216.539	19,3	20,0
45.9.	64.179	58.057	311.450	282.135	93,4	95,3	290.894	268.874	984.546	929.157	15,34	16,0
50.4.	60.401	54.797	290.775	263.967	89,6	92,9	260.534	245.225	694.452	660.283	11,50	12,05
50.5.	55.654	50.790	264.450	241.765	85,6	90,7	226.369	219.280	433.918	415.058	7,8	8,17
60.4.	49.754	45.916	230.750	214.080	60,9	63,9	140.526	136.797	207.549	195.778	4,17	4,26
65.9.	42.130	39.716	188.830	180.925	35,6	32,6	67.023	58.981	67.023	58.981	1,59	1,48

deux zones de résidence, soit 8,2 années en milieu urbain et 9,1 années dans l'espace rural. Si l'effet de mortalité est plus sensible à la campagne que dans les villes, il apparaît, cependant, relativement atténué, par rapport aux variations constatées entre les taux bruts de mortalité. Ceci explique aisément, l'inégalité devant la mort frappant principalement les jeunes enfant et surtout les nouveaux-nés (mortalité infantile).

La traduction en termes économiques de l'action de la mortalité doit être envisagée avec circonspection. Certes, l'évolution enregistrée de la mortalité vers la baisse, doit entraîner un prolongement de la vie active (à l'image des pays industrialisés où le nombre d'années de vie active perdues tend vers zéro). Cependant, les "résultats-avantages" économiques attendus risquent d'être inférieurs aux prévisions, s'il n'est pas constaté une baisse sensible et parallèle de la fécondité. Celle-ci étant plus prononcée en milieu urbain, l'avenir devrait favoriser apparemment une égalisation des moyennes nettes des années de vie active dans les deux milieux de résidence. Il faut rappeler, en effet, que c'est le niveau de fécondité beaucoup plus que la mortalité qui détermine la structure par âge d'une population et par conséquent le rapport fondamental entre les personnes "productives" et les personnes "à charge". Mais les avantages que l'accroissement du nombre des années qu'un individu est appelé à consacrer à l'activité économique, risquent d'être annulés par l'importance des effectifs survivants à la charge de la population active.

Ces diverses données, ces calculs suggèrent plusieurs observations :

- la différence entre le nombre brut d'années de vie active et la durée théorique de la vie active potentielle admise (55 ans) révèle, comme les taux d'activité généraux, le faible niveau d'activité en milieu urbain comme en milieu rural. Dans les campagnes, les variations demeurent cependant moins accentuées et les taux d'activité plus élevés peuvent compenser, dans une certaine mesure, l'incidence de la mortalité.

- la différence constatée entre la moyenne brute d'années de vie active et la moyenne nette, souligne la perte très sensible due à l'effet de mortalité.

- le faible niveau d'activité masculine, dans les villes du Maroc, devrait se confirmer dans les années à venir en liaison avec la permanence d'un haut niveau de fécondité et avec la diminution de la proportion des personnes très jeunes (effet de scolarisation) et des "très vieux" qui travaillent.

- Le taux d'activité selon l'âge : la population féminine (Fig. 78).

Les statistiques d'activité féminine, en milieu urbain, ne sont pas moins critiquables que celles concernant l'activité masculine. Si le groupe "autres inactifs" prête moins à confusion aux âges 10-19 ans pour les jeunes filles que pour les jeunes garçons, en raison des attitudes sociologiques héritées de la tradition (claustration), les taux ne sont pas sans défaut. Aussi le taux d'activité du groupe d'âge 10-14 ans a-t-il été rectifié en hausse, tenant compte que les jeunes filles actives de moins de quinze ans, appartiennent de façon quasi-exclusive à ce groupe, soit un taux de 8 %.

A tous les âges, les taux d'activités de la population féminine citadine sont supérieurs à ceux des populations rurales. Si l'on peut mettre en doute la valeur de la définition de l'activité dans les zones rurales, le point le plus intéressant demeure l'évolution parallèle des deux courbes d'activité.

Les taux d'activité oscillent, dans les villes, entre les valeurs 29,3 % (groupe d'âge 55-59 ans) et 12 % (catégorie des 30-34 ans), mis à part le groupe 10-14, soit des taux modérés à tous les âges, point comparables à ceux des pays industrialisés. Dans ces derniers, la proportion des jeunes filles qui commencent à travailler vers la fin de la période d'adolescence et continuent d'exercer leur activité jusqu'au mariage, est beaucoup plus élevée ; supérieure à 50 - 60 % en moyenne. Les courbes d'activité marocaine sont bi-modales et présentent un intérêt évident, corrélativement à l'état matrimonial des populations féminines.

Le taux d'activité connaît un premier maximum entre 15 et 24 ans (mode relatif), soit un taux de 21 % correspondant sensiblement à l'entrée en activité des jeunes filles citadines et à un taux de célibat encore relativement élevé. La courbe des taux d'activité des populations rurales paraît plus effilée, le premier maximum ne correspond qu'au

seul groupe des 15 - 19 ans soulignant de ce fait la plus grande précocité des femmes au mariage et l'intensité du processus de nuptialité. En raison du taux élevé de nuptialité et de la fécondité des femmes mariées, les taux d'activité diminuent régulièrement jusqu'à 35 ans environ pour atteindre la valeur 12 %. Faut-il alors établir un rapport entre la valeur de ce taux et celui des femmes divorcées et des cas de stérilité enregistrés des femmes mariées ? La courbe d'activité féminine se redresse ensuite pour connaître un deuxième maximum (mode absolu) entre 55 et 60 ans, se rapportant à l'augmentation des cas de veuvage féminin.

L'influence de l'état matrimonial sur l'activité transparaît et doit être considérée. La participation des femmes à une activité en dehors du foyer dépend de l'état matrimonial. Les chances pour qu'une femme fasse partie de la population active, sont plus grandes pour une célibataire que pour une femme mariée, d'autant plus que celle-ci a des enfants en bas âge dont la garde, l'éducation sont une charge à temps complet, plus fortes encore pour les femmes dont le mari est décédé et surtout pour les femmes divorcées. Les données permettant d'établir les taux d'activité de la population féminine par âge, selon l'état matrimonial, ne sont pas disponibles. Néanmoins, les taux généraux d'activité, selon l'état matrimonial, offrent une première estimation :

Taux d'activité féminins, selon l'état matrimonial des populations urbaines, en 1971.

Mariées	Célibataires	Veuves	Divorcées	TOTAL
8 %	9 %	23,4 %	46,3 %	10,9 %

Les différences sont très sensibles et significatives, même s'il est prouvé que la comparaison des taux d'activité par âge atténue les différences existantes entre les niveaux d'activité des femmes célibataires, veuves ou divorcées notamment, les taux d'activité résultant dans une large mesure de la répartition par âge, très variable selon les groupes.

Les changements enregistrés concernant l'âge moyen de la femme au mariage, les circonstances et les conditions mêmes de la réalisation de l'union, peuvent avoir à l'avenir une forte influence sur la composition de la population féminine active dans les villes. Une meilleure information concernant les méthodes de contraception, la volonté de limiter le nombre des naissances peuvent aussi favoriser une évolution comparable (mais décalée) à celle des populations féminines des pays industrialisés ; notamment, que le mariage ne corresponde plus à l'arrêt de l'activité féminine en relation avec une fécondité précoce. Cependant, ces éléments d'innovation ne touchent encore qu'une frange des populations. Jusqu'au recensement de 1971, l'attitude adoptée par la société concernant le rôle qui convient à la femme (contribuant à déterminer étroitement l'ampleur de la participation à l'activité selon l'état matrimonial) a été fortement marquée par la tradition et les conditions économiques du quotidien.

Pour les femmes mariées dont le taux d'activité est le plus bas, l'absence de comportements malthusiens et prévoyants à l'égard de la fécondité, a entraîné l'abandon d'une activité, déjà exceptionnelle pour les célibataires, eu égard à la tradition. L'activité tend à croître, cependant, avec l'âge lorsque les enfants ont atteint un âge relativement avancé. Malgré les tendances actuelles d'évolution rapide de certains groupes citadins (en rapport avec le degré de scolarisation des jeunes filles), la majorité des parents ne veut enfreindre la coutume en permettant aux filles en âge de se marier de travailler en dehors du foyer. Cette orientation peut être considérée d'autant plus vivace que le marché de l'emploi demeure très étroit pour les jeunes filles des zones urbaines périphériques, sans qualification et sans instruction.

La participation des veuves et des divorcées à l'activité économique paraît, par contraste, exceptionnelle. Imposée par la nécessité de procurer un minimum de ressources aux membres du ménage à la suite du décès ou de l'abandon du foyer par le chef de ménage, elle connaît un maximum entre 50 et 60 ans. En effet, l'évolution, les changements de mentalité, de comportements à l'égard de la famille traditionnelle ont rendu plus précaire et aléatoire, la sécurité économique des femmes "seules", assurée jusqu'alors par les parents, les frères ou les enfants. L'individualisme familial, c'est à dire l'évolution fréquente

vers un repliement sur la cellule uniconjugale, les conditions générales de l'emploi, la volonté d'accéder à certains types de besoins, conduisent de plus en plus à la séparation des familles, à l'existence séparée des enfants et des parents. L'assurance-vieillesse que pouvait représenter une famille nombreuse, n'est plus garantie et pour survivre, femmes divorcées ou veuves doivent trouver un emploi, une source de revenus quelconque, souvent de survie : services domestiques, en particulier.

L'étude de l'activité des populations citadines a montré globalement les difficultés d'insertion dans l'économie urbaine pour le plus grand nombre. Hommes et femmes éprouvent de plus en plus des difficultés pour trouver une activité rémunératrice, alors même que la charge que doivent supporter les travailleurs ne cesse de s'accroître comme le souligne l'évolution de la population active, au cours de la période 1960 - 1971.

1 - 1 - 2 - Evolution de la population active, au cours des années intercensitaires 1960 - 1971.

La population active a augmenté de 1960 à 1971, exprimé en pourcentage, de 43,5 % en milieu urbain, alors que dans le même temps, la population totale gagnait 59,6 %. La différence est significative d'une réduction relative du nombre des actifs, et d'une augmentation du nombre des personnes à charge. Evolution différentielle selon le sexe : la population masculine active a vu ses effectifs croître de 34 % alors que la population féminine enregistrait une hausse sérieuse de 94,4 %. Aussi le taux d'activité masculin est-il tombé de 48,8 % à 42,2 % tandis que le taux féminin passait de 8,9 % à 10,9 % soit une hausse de deux points. La part de la population masculine active dans le total est donc plus faible, variant de 84,4 % à 78,8 % ; la population féminine représente désormais plus de 1/5 des actifs, soit 21,2 %. Les facteurs de la diminution de la population active doivent être recherchés pour le sexe masculin et l'interrogation, concernant le groupe féminin comme concurrent sur le marché de l'emploi du groupe masculin, posée.

1 - Evolution de la population masculine active.

La baisse du niveau général d'activité peut être imputée à la baisse du taux d'activité masculin. Quels sont les facteurs et les circonstances à l'origine de celle-ci ?

Les changements de la structure par âge, l'augmentation du nombre des scolarisés au sein de la population âgée de moins de 25 ans, ainsi que la manière dont fut considéré le type d'activité dans les recensements de 1960 et de 1971, ont été les principales causes envisagées de la diminution (4). Les erreurs de déclaration d'âge consécutives à l'absence d'Etat Civil généralisé, nécessitent le recours aux techniques de réajustement pour pouvoir évoquer un changement de structure par âge. Cependant, le rajeunissement de la population urbaine dû, notamment, à l'immigration rurale et aux départs vers l'étranger, peut être retenu comme phénomène ayant entraîné une modification de la structure par âge.

L'émigration marocaine vers l'étranger est, en effet, une émigration essentiellement masculine touchant les classes des jeunes adultes de 25 - 44 ans. D'autre part, le rajeunissement de la population urbaine est indubitable, la tranche des jeunes de 0 à 14 ans regroupait, en 1971, 44,4 % de la population urbaine contre 42,4 %, en 1960. Les taux d'activité de 1971, par groupe d'âge, ont été appliqués à la population de 1971 dont la structure d'âge serait celle de 1960. Pour la population âgée de 15 à 59 ans, le niveau réel était de 79,9 %, le taux "comparatif" de 84,5 %, soit un taux sensiblement identique à celui de 1960. Globalement, le rapport des hommes en activité de 15 à 59 ans à la population masculine du même groupe, serait resté inchangé en l'absence de modification dans la structure par âge.

Au recensement de 1960, la question permettant de distinguer les actifs des inactifs était celle relative à la profession principale. Cette façon de saisir le type d'activité a pu sensiblement "gonfler" le nombre des actifs et particulièrement celui de la population âgée de 60 ans et plus, celle-ci déclarant en cas d'arrêt de travail, la profession exercée antérieurement. En 1971, la question " type d'activité" qui a été posée en vue d'une distinction entre actif, chômeur et inactif donnait un relief tout à fait particulier aux causes d'inactivité, entre femme au foyer, écolier-étudiant, rentier, retraité, vieillard, grand malade... Aussi, les personnes actives ayant dépassé la soixantaine ont-elles préféré déclarer la nature ou la cause de leur inactivité. Ceci a pu en-

(4) "Recensement Général de la population et de l'habitat de 1971"
Vol : Population active . - Op. cité -

traîner une diminution du taux d'activité de la population âgée de 60 ans et plus, en 1971. La façon dont furent posées les questions pour saisir le type d'activité, lors des deux recensements, serait ainsi une des causes de la baisse du taux. On pourrait formuler que ce type de facteur est valable aussi pour les actifs du sexe féminin qui enregistre une augmentation de la participation à l'activité.

Il demeure que la charge que doivent supporter les personnes actives n'a cessé de croître, que le changement de structure par âge est particulièrement responsable du recul d'activité constaté ; cependant, l'incapacité à mobiliser cette main-d'oeuvre potentielle pour engager le Maroc dans une lutte efficace contre le sous-développement, reste la cause la plus sérieuse et la plus profonde.

2 - Evolution de la population active féminine.

Le taux d'activité féminin est en augmentation constante ; la participation des femmes à l'activité est de plus en plus nette, notamment dans les grandes villes de la côte atlantique (Casablanca, Rabat-Salé et Kenitra), mais aussi dans les centres importants de l'intérieur. Ceci en liaison évidente, avec la scolarisation des filles et les changements des mentalités qu'elle accompagne énergiquement, avec les transformations socio-culturelles manifestées. Les taux élevés d'activité des femmes divorcées et veuves en portent témoignage. Au cours des années 1960-1971, la population active féminine a doublé ses effectifs, passant de 153.000 personnes (110.000 marocaines musulmanes) à 298.000. Les taux d'activité demeurent, néanmoins très faibles, même si le groupe féminin devient un concurrent sérieux pour les hommes sur le marché du travail puisque, pour cent postes créés, trente seraient occupés par les femmes, ceci pour l'ensemble de la population marocaine (5).

1 - 2 - CHOMAGE ET SOUS-EMPLOI DES POPULATIONS CITADINES.

Les concepts de chômage et de sous-emploi, élaborés de sociétés (occidentales et industrielles) différentes de celles où ces concepts sont désormais appliqués, apparaissent inopérants et mal adaptés à la situation des pays du Tiers-Monde. Le Maroc n'échappe pas à ce dilemme.

(5) "Recensement Général de l'Habitat et de la Population"
Vol : Population active. 1971. -op. cité -

Le concept de chômage demeure délicat et difficile à définir, en milieu urbain, comme dans les campagnes, tant la réalité apparaît fluctuante et trouble. Nombre de travaux sont saisonniers ou n'occupent les personnes qu'une partie de l'année ; or les activités dites "complémentaires ou secondaires" peuvent modifier sensiblement la situation économique et sociale, prenant une importance accrue, mais difficilement quantifiable tant "l'opacité" de l'activité est grande, activité temporaire ou "pseudo-légale". Les revenus illégaux peuvent représenter une fraction substantielle et appréciable des ressources du ménage, pour une partie non négligeable des populations. D'autre part, les liens de solidarité familiale, certes de plus en plus distendus, les phénomènes d'entraide demeurent encore des substituts au manque de revenus de la personne sans travail. Inversement, le défaut d'allocations de chômage pour la plus grande masse, s'exerce de façon négative sur la situation économique des chômeurs.

L'absence d'un emploi (stable) est-elle considérée comme une circonstance aggravante et défavorable par le groupe ? Doit-on encore croire qu'au Maghreb "les notions de chômage et de sous-emploi sont totalement absentes de la conscience des individus et ignorées de la conscience collective" comme l'affirme F. Stambouli (6), citant J. Berque qui écrivait : "c'est l'irruption de valeurs occidentales qui a conduit à une situation où la belle disponibilité du paysan antique devient chômage d'un pays sous-développé" (7). N'est-ce pas alors idéaliser les conditions de vie des sociétés traditionnelles, non exemptes des famines ou des épidémies, comme s'interroge P. Bairoch (8).

Avec la monétarisation du temps et celle des services et des échanges, les périodes d'inactivité, les temps de chômage ont pris une toute autre signification. Leur réalité oppressive est vécue de façon tout à fait différente. Car ce n'est plus le temps de la solidarité collective et du repos, mais celui de la désespérance, de la recherche obsessionnelle du "gagne pain", des petites besognes occasionnelles mal rémunérées, des mois où la dette s'alourdit. Dans les villes, la "hantise du chômage"(P. Bourdieu) est partout présente, la situation de

(6) Stambouli F. : "Chômage et espace urbain : les bidonvilles du Maghreb". Communication faite à la Conférence sur le chômage urbain en Afrique. Septembre 1971.

(7) Berque J : " Le Village". Paris 1969. page 16 - Cité par F. Stambouli op. cité -

(8) Bairoch P. : "Le chômage urbain dans les pays en voie de développement". B.I.T. Genève 1972. 106 pages.

chômeur est ressentie profondément par l'individu comme une atteinte à sa dignité d'homme, par la famille comme le temps des privations, du déménagement vers les zones d'habitat précaire. Parce que la société "occidentale" a introduit un autre système de valeurs, le temps n'est plus au refus du travail salarié, mais il est à la quête quotidienne de quelque revenu de survie.

Dans ces conditions, les définitions retenues par la statistique officielle apparaissent critiquables et incitent à contester la signification des taux de chômage révélés.

1 - 2 - 1 - La population urbaine en chômage.

La population en chômage, relevée comme telle, s'élevait, en 1971, à quelques 216.000 personnes, soit 4 % de la population totale et 15,4 % de la population active. Ces taux paraissent à la fois très élevés comparés au taux enregistrés dans les pays industrialisés et anormalement bas en rapport avec la situation réelle de l'emploi. Le groupe des chômeurs comprend toutes les personnes âgées de 15 ans et plus, au moment du recensement, qui ne travaillent et cherchent un emploi. Ces deux points méritent d'être discutés. Placer à quinze ans l'âge d'activité est d'autant plus arbitraire et éloigné de la réalité qu'une fraction de la population du groupe 10-14 ans n'est point scolarisée et participe par de petits travaux, à la quête des ressources du ménage. D'autre part, la partie de la définition du chômage "cherchent un emploi" a été justement critiquée, car il existe une certaine proportion de personnes sans emploi qui demeurent disponibles pour un travail, mais qui ne sont "en quête" de celui-ci. L'absence de recherche d'un emploi n'implique pas nécessairement une volonté plus réduite de travailler, mais reflète parfois tout simplement la prise de conscience de l'inutilité de cette quête (9). Il est très probable que, si les personnes "disponibles" étaient incluses parmi les chômeurs, les taux de chômage seraient très sensiblement accrus (chômeurs de moins de quinze ans et personnes "disponibles" à tous les âges). Comme le révèlent les travaux de D. Turnham, dans une telle hypothèse, l'augmentation pourrait atteindre ou dépasser cent pour cent (10).

(9) Bairoch P. : "Le chômage urbain, dans les pays en voie de développement". -op. cité -

(10) Turnham D. : "Le problème de l'emploi dans les pays en voie de développement : un examen des faits". Paris. OCDE 1971.

De 1960 à 1971, la population recensée comme active en chômage est passée de 179.000 personnes à 216.000, soit une augmentation relativement modérée (20,7 %) en rapport avec l'arrivée massive, en ville, de nouveaux immigrants des campagnes et l'évolution économique générale.

Des changements importants se sont opérés quant à la répartition de cette population, selon le sexe. Tandis que la population masculine en chômage voyait ses effectifs diminuer de 8,2 %, passant de 173.000 à 159.000 personnes, la population féminine en chômage a augmenté considérablement, son effectif étant décuplé (de 5.455 à 56.656 personnes). L'augmentation du nombre des chômeurs serait le fait exclusif de la population féminine. Quelle signification peut être apportée à ces faits ? L'évolution du groupe des chômeurs masculins n'infirmes point une amélioration sensible de la situation du marché de l'emploi pourtant contredite par l'évolution du groupe féminin. Au-delà d'un certain seuil, l'aggravation ou la stagnation de la situation de l'emploi ne se traduiraient-ils point plutôt par une aggravation du sous-emploi que par une augmentation du taux de chômage ? Quels ont été aussi les effets perceptibles au niveau de l'emploi, d'un recensement effectué en juillet, c'est à dire au cours d'une période où les travaux saisonniers ont fourni du travail temporaire à des personnes qui chôment tout le reste de l'année ? L'augmentation du nombre des chômeurs du groupe féminin ne signifie point une détérioration de la situation de la femme sur le marché de l'emploi, mais la plus ferme participation de celle-ci à l'activité et la prise de conscience de la nécessité du travail pour améliorer soit les conditions de vie du ménage, soit assurer, par l'indépendance financière, une promotion sociale. C'est ce que semble démontrer la statistique du chômage distinguant les chômeurs ayant déjà travaillé et les chômeurs en quête d'un premier emploi. Pour le groupe féminin, les deux-tiers appartiennent à la catégorie "en quête d'un premier emploi". Ces données confirment une fois encore la place de plus en plus grande que la femme veut ou est en train d'acquérir sur le marché du travail. Quelles sont les caractéristiques du chômage urbain ?

1 - Le chômage, structure par sexe et par âge (Fig. 79).

En raison du faible niveau d'activité féminine, le nombre des chômeurs du sexe féminin est plus faible que celui des hommes, mais dans la quasi-totalité des tranches d'âge, le taux de chômage est plus élevé pour les femmes (Fig. 80). Ce n'est qu'au sein du groupe 15-19 ans que le taux de chômage masculin (43,4 % de la population active) est plus élevé que celui du groupe féminin (40,8 %). Comme le taux de scolarisation des garçons est supérieur à celui des filles, l'explication réside dans le fait que les jeunes filles demeurent attachées, avant le mariage, au foyer familial, occupées aux tâches ménagères, que les jeunes épouses ne travaillent pas dans la plupart des cas, en raison d'une fécondité précoce. Le taux de chômage plus élevé des femmes ne représente pas une caractéristique propre aux villes du Maroc, mais concerne aussi bien les régions rurales que l'ensemble des pays développés.

Le principal caractère du chômage urbain est la forte proportion des jeunes qu'il touche. Comme le montre la figure 79, l'effectif des chômeurs décroît de façon continue avec l'âge, d'abord rapidement jusqu'à trente pour les hommes et vingt-cinq pour les femmes, puis plus modérément. Le groupe féminin des 50-54 ans demeure plus étoffé que celui des groupes encadrants en raison, à la fois des mauvaises déclarations des âges et surtout du fait qu'à cet âge, le taux d'activité est particulièrement élevé. C'est dans la tranche d'âge 15-19 ans que le nombre des chômeurs des deux sexes, atteint un niveau maximum : 30,4 % des chômeurs du sexe masculin et 44,8 % du sexe féminin. Parmi ceux-ci, 86 à 88 % sont en quête de leur premier emploi. Comme près du quart des chômeurs appartient au groupe 20-24 ans, plus de la moitié (53,7 %) des chômeurs-hommes et plus des deux-tiers (67,1 %) des chômeurs féminins sont âgés de moins de 25 ans. Le chômage apparaît avant tout comme l'affaire des jeunes qui sont les premiers touchés et qui en sont les premières victimes. Dans les villes du Maroc, quatre personnes actives sur dix sont en chômage dans la tranche d'âge 15-19 ans et une personne sur quatre, dans le groupe 20-24 ans. Ces taux, s'ils sont communs aux autres pays sous-développés (le taux de chômage urbain pour le groupe d'âge de quinze à vingt-quatre ans s'élevait, en Algérie en 1966, à 39,3 %) n'en demeurent pas

moins évocateurs des problèmes qui se posent à la jeunesse et de la nécessité de transformations profondes. Or si ces taux révèlent les difficultés présentes, ceux-ci peuvent être considérés comme sous-estimés en raison de la proportion élevée de ce que la statistique appelle les "autres inactifs". C'est à dire les "disponibles à l'emploi", les non-scolarisés, ceux qui ne travaillent pas, mais qui n'ont pas déclaré être "en quête d'un emploi", lors du recensement. Pour le seul groupe d'âge 15-19 ans, leur effectif s'élève à 28.157 personnes (du sexe masculin). Hors la maladie, aucune contrainte physique ne peut les exclure du groupe des chômeurs. Tenant compte de cette réalité, la proportion des chômeurs au sein de cette tranche d'âge, s'élèverait à 54,7 % et serait, pour le groupe des 20-24 ans, de 31,1 %.

Une masse énorme de jeunes ne trouve pas de travail : environ la moitié des personnes appartenant à la tranche 15-24 ans.

Depuis 1960, la population active en chômage a connu un rajeunissement considérable et significatif. En termes absolus, l'effectif des chômeurs âgés de 15 à 24 ans du sexe masculin, a plus que doublé passant de 39.207 personnes à 86.554 ; en termes relatifs, le pourcentage des chômeurs du même groupe de 24,5 %, en 1960, s'est élevé à 54 % du total, en 1971. La cause immédiate est l'ampleur de l'accroissement de la population urbaine, dû en particulier à l'arrivée massive de jeunes ruraux. La croissance économique n'ayant pas suivi le rythme d'accroissement démographique, il en résulte le gonflement excessif du groupe des jeunes chômeurs, la multiplication et l'aggravation du sous-emploi, la prolifération des emplois d'un tertiaire de survie. Parmi les facteurs de l'accroissement rapide des populations urbaines rappelons que l'immigration rurale représente un facteur prépondérant ; elle est composée de jeunes pour la plupart analphabètes, pauvres et sans qualification qui viennent grossir de façon excessive le groupe des chômeurs. En règle générale au Maroc, le chômage est plus élevé parmi les nouveaux immigrants que dans le reste de la population. A Casablanca, à Rabat-Salé pour ne retenir que les deux pôles principaux d'immigration rurale, la population née en milieu rural, détient un taux de chômage deux fois plus élevé que celui des populations immigrées d'extraction citadine.

Si le chômage des jeunes est un trait général et actuel du chômage urbain, c'est l'ampleur du phénomène qui est spécifique aux villes du Maroc, comme à l'ensemble des pays sous-développés d'économie de marché. Ces données interrogent sur le niveau des personnes en chômage.

De la distribution des chômeurs, selon le sexe et le nombre d'années passées à l'école moderne (équivalent des écoles primaires, des collèges d'enseignement secondaire, technique...), il ressort que près de la moitié des hommes (48,5 %) et 55 % des femmes n'ont jamais fréquenté l'école moderne. Parmi ces personnes, il se trouve une majorité de ruraux pour qui l'école coranique fut le seul lieu de contact avec l'école et l'enseignement. Il faut noter qu'une fraction des personnes ayant fréquenté l'école primaire pendant une ou plusieurs années, est retombée dans l'analphabétisme comme le révèle l'étude détaillée des feuilles de ménage du recensement et la confrontation des réponses aux questions concernant le degré d'instruction. Le chômeur, en milieu urbain, est d'abord un individu de faible niveau d'instruction. Que les taux de chômage et d'analphabétisme des populations nées en milieu rural, soient plus élevés que ceux des populations de souche citadine, ces faits et les rapports étroits qui les lient, expliquent en partie les observations précédentes.

Pourtant, plus du tiers des chômeurs masculins (34,7 %) et 28 % du sexe féminin, ont passé six années et plus à l'école moderne, c'est à dire ont fréquenté une ou plusieurs années, un collège d'enseignement secondaire. Après la catégorie de ceux qui n'ont pas fréquenté l'école primaire, c'est au sein de ce groupe d'éducation "moyen" que les taux de chômage apparaissent les plus élevés. Viennent, ensuite ceux qui n'ont pas dépassé le niveau du primaire et qui éprouveraient de ce fait moins de difficultés ou de répugnance (certes légitime) à assumer des tâches de très faible qualification et rémunération.

2 - La durée et les causes du chômage.

Les données disponibles sur la durée du chômage concernent uniquement les chefs de ménage, classés selon le lieu de naissance "simplifié" et la branche d'activité économique. Globalement, la durée du chômage demeure, dans les villes marocaines, relativement élevée,

puisque 55 % des personnes interrogées déclarent être en chômage depuis plus de six mois, et près de 40 %, depuis plus de dix mois. Ces quelques données soulignent les difficultés de la quête d'un emploi, l'étroitesse du marché du travail où se pressent citadins de souche ou immigrants ruraux. Ces difficultés apparaissent d'autant plus grandes que la période de référence : Juillet (1971), est favorable, la phase estivale étant celle du "plein emploi", c'est à dire, celle où les activités balnéaires et touristiques, les travaux agricoles, de la pêche, les chantiers de la promotion nationale, le développement d'autres travaux de type saisonnier fournissent un emploi temporaire à des personnes en chômage le reste de l'année.

Quarante-cinq pour cent des chômeurs n'exercent plus d'activité déclarée depuis moins de six mois, dont 22,5 % depuis moins de deux mois. Ces proportions sont-elles correctes pour les populations quels que soient les lieux de naissance ? Paradoxalement, il semble que ce soient les populations de souche qui éprouvent le plus de difficultés à retrouver un emploi, cependant les différences avec les groupes d'extraction rurale sont trop minimes pour être réellement significatives. Par contre, les populations d'origine citadine externe dont nous avons souligné précédemment les caractères favorables à l'insertion dans l'économie urbaine, notamment grâce à un niveau de scolarisation plus élevé que celui de la moyenne, connaissent un chômage de plus courte durée puisque plus de 30 % sont en chômage depuis moins de 2 mois, contre 21 % pour les citadins de souche ou les immigrants "ruraux". Les citadins qui s'engagent dans les flux migratoires, sont les plus instruits et les plus dynamiques et bénéficient ainsi, de ces avantages.

Des variations peuvent-elles être constatées quant à la durée de chômage, entre les groupes appartenant aux diverses branches d'activité économique ? Cinq secteurs d'activité ont été envisagés : Culture, Travaux publics et bâtiment, Transports, Commerce et Administration. Les variations constatées sont trop peu importantes pour être significatives. Dans la branche des transports, la durée moyenne du chômage semble relativement la plus courte : 50 % des personnes

sont en chômage depuis plus de six mois ; les proportions s'élèvent à 52 % pour le commerce et l'administration, 53 - 54 % dans le bâtiment et 56 % dans les travaux agricoles. Que ces deux branches soient placées, en dernier, n'est guère probant, la période estivale étant en ces domaines une période d'embauche.

Le recensement de 1971 a interrogé les individus sur les causes de chômage. Les résultats obtenus sont décevants et ne permettent pas de dégager très nettement les caractères essentiels, en raison du fort pourcentage de réponses non formulées : 42,8 % des chômeurs masculins et 62 % des femmes. Néanmoins, ces proportions élevées peuvent être une indication des formes de travail en milieu urbain, de l'aspect non bureaucratique, mais de "labour intensif" de l'activité, de la faible différenciation faite par les personnes interrogées entre le travail du non-travail. Les femmes en particulier éprouvent des difficultés à définir les circonstances de leur "mise en disponibilité", comme si elles demeuraient moins conscientes que les hommes, de la réalité des rapports de production et des relations sociales qu'ils engendrent, (ce fait n'étant point spécifique aux populations marocaines). Cependant, il ne doit être exagéré, car pour la tranche d'âge 15-24 ans la proportion des chômeurs-hommes n'ayant donné de réponse s'élève à 42 %.

La rubrique "autres causes" (que le licenciement, la fermeture d'entreprise et la maladie, "a cessé une activité indépendante") regroupe la plus grande proportion des réponses (26 % des personnes interrogées), tandis que les causes pour licenciement, sont apparemment peu nombreuses (9 % pour les hommes et 3,4 % pour les femmes). Qu'elles soient responsables de 12 % des cas de chômage des jeunes (sexe masculin) de 15-24 ans, peut être un signe de l'amorce d'une meilleure perception des rapports sociaux, en milieu urbain.

Conclusion : Malgré les critiques formulées à l'égard de la définition du concept de chômage, retenue par la statistique officielle, le chômage apparaît à travers les chiffres comme un phénomène généralisé, omniprésent, touchant une fraction importante de la population active, en particulier les jeunes et les femmes. Chômage des jeunes, d'illettrés et chômage d'assez longue durée semblent être les principaux

carctères qui supposent en outre, une faible différenciation entre le travail du non-travail et demandent une attention particulière à la notion de sous-emploi.

1.2.2. - Le sous-emploi ou le problème temps-travail.

Le sous-emploi apparaît dans les villes du Maroc ainsi que dans celles des pays sous-développés, comme une réalité multiforme, trouble et très difficile à cerner. S'il est facile d'en reconnaître l'existence, avec la prolifération des petits métiers, le fractionnement indéfini des tâches, notamment commerciales, la multiplication des petits services domestiques, il est beaucoup plus complexe d'en estimer l'importance.

Le sous-emploi est une notion au caractère relatif d'autant plus que les critères utilisés pour juger du sous-emploi, notamment les normes moyennes de la quantité de travail, peuvent appartenir à un type défini de société parvenue à un certain stade d'évolution. S'il caractérise la situation de toute personne occupée à des tâches de faible productivité, de durée provisoire, toujours inférieure au temps de travail moyen effectué au cours d'une année, il peut être approché par l'étude du temps de travail, partiellement seulement. En effet, on ne peut admettre que les personnes occupées tout au long de l'année à des tâches de très basse productivité, ne puissent appartenir au groupe "du chômage déguisé", l'hypertrophie des activités tertiaires, en particulier, étant l'indice le plus significatif du sous-emploi.

1 - La population active, selon la durée du travail .

Si la notion de temps de travail demeure très incomplète pour définir la situation du sous-employé (d'autant plus qu'elle se rapporte au temps de travail annuel, ne prenant en compte le nombre d'heures travaillées par semaine), elle reste néanmoins un point important de l'analyse, au moins au regard de la statistique.

Le recensement ayant été réalisé en Juillet, à une période favorable à une résorption partielle du chômage, en milieu urbain, comme dans les régions rurales, une attention particulière a été accordée aux questions relatives au temps de travail, notamment au nombre

de mois de travail effectué, au cours de la dernière année écoulée. Il ressort de l'exploitation du questionnaire qu'environ sept actifs sur dix (actifs occupés et chômeurs ayant déjà travaillé) ont exercé une activité pendant dix mois et plus au cours de l'année de référence. De légères différences ont été constatées entre les hommes et les femmes puisque les proportions étaient respectivement de 72 % et de 65 %, les femmes étant moins occupées de façon permanente que les hommes. Cette variation pouvant être rapportée à la plus grande participation des femmes aux travaux saisonniers, notamment comme manoeuvres dans les entreprises de conditionnement des produits de l'agriculture-arboriculture et de la pêche.

Parmi les personnes ayant travaillé moins de dix mois dans l'année (dix mois étant le temps moyen annuel travaillé par chaque individu actif, moyenne pondérée) près des deux-tiers ont exercé une activité moins de six mois, révélant ainsi la situation déplorable d'une partie des populations actives marocaines urbaines.

Considérant que les personnes ayant travaillé dix mois et plus au cours d'une année sont des personnes employées à plein temps (hypothèse optimiste), nous avons pu distribuer la population active en trois groupes distincts et mettre en valeur, le sous-emploi, selon les sexes. Les données sont portées au tableau suivant (Tab. 108).

Tab. 108. Distribution des populations urbaines actives, selon la durée annuelle de travail et le sous-emploi visible.

	S. Masculin	S, Féminin	Effectifs totaux
Personnes employées à plein temps (plus de dix mois)	732.385	170.241	902.626
Personnes employées à temps partiel	288.037	89.843	377.880
Personnes en quête d'un 1er emploi	85.711	37.153	122.864
Population active totale	1.106.133	297.237	1.403.370
<u>Sous-emploi visible</u> (exprimé en %)	33,8 %	42,7 %	35,7 %

Au vu de la répartition, le sous-emploi visible est très important puisqu'il concernerait plus du tiers de la population active. Ce taux étant sensiblement plus élevé pour les femmes, touchant plus de quatre femmes sur dix.

La durée du travail ne représente que le révélateur du "sous-emploi visible" et n'est qu'un critère permettant d'estimer sa réalité. Or nous avons souligné combien la "tertiarisation" de l'économie urbaine pouvait être plus révélatrice encore de la condition économique des travailleurs, de l'importance globale du sous-emploi. Tenant compte du processus de "tertiarisation" et du rôle des secteurs d'activité, de faible qualification et rapport, il est possible d'affirmer que le sous-emploi touche la majorité des populations citadines, qu'il tend à s'accroître à mesure que progressent l'économie moderne et la monétarisation du temps, et qu'il n'est pas sans effet, à la fois sur les conditions de la croissance économique et sur les comportements de la population à l'égard du travail (les aspects psychologiques n'étant point négligeables).

2 - Sous-emploi et société urbaine.

Le sous-emploi qu'il participe à l'étroitesse du marché urbain et à une société de pauvreté, comme faible dispensateur de revenus, est présent partout et marque tous les aspects économiques, sociaux et culturels de la vie citadine. La multiplication des services domestiques, des petits vendeurs évoque la réalité obsessionnelle du phénomène. La prolifération des activités d'un tertiaire de survie à très faible productivité en réduisant les fluctuations cycliques de l'économie, laisse apparaître, ainsi, l'importance d'un "surchômage urbain" (P. Bairoch) de nature structurelle.

La bourgeoisie urbaine qui demeure plus consommatrice que productive, en n'investissant peu (d'où le rôle compensateur de l'Etat), multiplie les activités de service. La concentration accrue des revenus et l'orientation de l'épargne sont contraires à l'élévation de l'emploi et des revenus des masses populaires et favorisent la création des emplois de service. Dans le même temps, la faiblesse des investissements dans les secteurs dont dépend directement le marché populaire,

permet l'éparpillement des unités de production où le nombre des intermédiaires accroît celui des revendeurs, des marchands au micro-détail.

La main-d'oeuvre sous-employée, confinée au partage des "miettes", exclue des avantages économiques et sociaux dispensés aux actifs du secteur moderne intégré, apparaît ainsi comme à l'écart du système dominant de production. L'effet d'exclusion rejoignant en ce domaine, le problème de la marginalité, pouvant être envisagé comme phénomène central.

Le sous-emploi, témoin de l'insuffisance manifeste des outils de production en rapport avec les ressources de l'emploi, de l'énorme gaspillage des forces productives du pays, se trouve au centre de la désarticulation constatée entre l'urbanisation et le processus d'industrialisation.

Conjointement, la fréquence du sous-emploi, la multiplication des formes "dégénérées" du travail dans cette phase de décomposition sociale et culturelle, les conditions souvent déplorables du déroulement de l'activité auxquelles doivent se plier les travailleurs favorisent un mouvement d'altération de la notion même de travail. Celui-ci n'est plus perçu qu'en terme d'occupation nécessaire à l'acquisition du numéraire indispensable à la survie du ménage, la monétarisation de tous les actes étant la première caractéristique de la "modernisation". L'action de travailler s'éloigne donc des motivations anciennes, soumises au long processus d'apprentissage et de formation, et du cheminement au sein de structures corporatives relativement évoluées. Les notions de travail et de non-travail peuvent désormais être partiellement confondues. L'expansion du sous-emploi entraîne le développement des "hiérarchies" multiples tant au niveau des petits services qu'à celui des petits métiers. La signification concrète en est l'épanouissement de la concurrence, des locations ou sous-locations, du paiement des charges les plus élémentaires, de la concussion, de l'exploitation d'une situation professionnelle même la plus primaire ; tout se monnaye, s'achète, l'argent gagné par n'importe quel moyen devient pour beaucoup une nécessité (prostitution, chapardage, activités clandestines, illégales...). Le sous-emploi au coeur de la société devient l'expression de sa désarticulation.

2 - LA POPULATION ACTIVE CITADINE, SELON LA PROFESSION ET LA BRANCHE D'ACTIVITE ECONOMIQUE.

La répartition de la population active, selon la profession et la branche d'activité économique représente une des données fondamentales pour l'étude de l'emploi.

La profession est une caractéristique concernant la personne en activité, l'activité économique, une caractéristique concernant l'entreprise où l'activité est exercée.

Les codifications des professions et des branches d'activité économique ont été réalisées à partir de nomenclatures détaillées, établies sur les bases des nomenclatures du Bureau International du Travail. Si ce type de classement permet de rechercher et d'envisager une certaine homogénéisation des résultats au niveau international, il tend à gommer les caractères spécifiques de la population marocaine, en ce domaine.

2 - 1 - LA POPULATION URBAINE ACTIVE ET LES PROFESSIONS.

2 - 1 - 1 - Analyse de la nomenclature des professions, retenue pour l'exploitation du recensement de 1971.

Interrogeant les personnes actives sur leur profession principale, il a été noté, pour les actifs occupés, la profession exercée au moment du recensement, pour les chômeurs ayant déjà travaillé, la dernière profession exercée. Pour les chômeurs à la recherche d'un premier emploi, dans le cas d'un métier acquis au cours d'un apprentissage technique, ce métier a été retenu, dans le cas contraire, les actifs en chômage ont été classés dans la rubrique intitulée "personnes ne pouvant être classées, selon la profession".

En milieu urbain, l'activité économique peut se caractériser par une très grande diversité des professions, exigeant, par conséquent, un large éventail des qualifications. Les professions ont été répertoriées et codifiées (numérotation de 011 à 999, voir Annexe III, Volume Population Active, pages 139-148), puis regroupées en sept grandes catégories. Chaque grande catégorie sera

divisée en différents groupes : nomenclature à deux chiffres et chaque groupe, en sous-groupes ayant des numéros de code à trois chiffres. Ces catégories sont les suivantes :

1. Personnel des professions scientifiques, techniques, libérales et assimilés.
2. Personnel commercial et vendeurs.
3. Directeurs et cadres administratifs supérieurs, personnel administratif et travailleurs assimilés.
4. Travailleurs spécialisés dans les services.
5. Agriculteurs, éleveurs, forestiers, pêcheurs, chasseurs et travailleurs assimilés.
6. Ouvriers et manoeuvres non agricoles et conducteurs d'engin de transport.
7. Personnes ne pouvant être classées selon la profession.

+ La première catégorie regroupant les professions scientifiques, techniques et libérales, est la plus homogène ; elle comprend presque exclusivement des personnes dont la profession, attachée au circuit moderne de l'activité économique urbaine, a exigé une formation de type universitaire et technique. Les membres de ces professions appartiennent généralement aux classes bourgeoises, supérieures ou moyennes de promotion récente, partageant un mode de vie inspiré du modèle de consommation occidental. Peu de professions regroupées dans cette catégorie échappent à cette description ; signalons pourtant le personnel para-médical non diplômé (exemple de la sage-femme populaire traditionnelle : "q ablat"), les membres du personnel enseignant d'éducation coranique : le fqih et les membres du groupe des musiciens, danseurs, acteurs non classés. Au recense-

ment de 1971, 7 % des actifs du milieu urbain appartenaient à cette catégorie.

+ Le second groupe, celui du personnel commercial et des vendeurs est sensiblement plus étoffé, retenant 11,3 % des actifs, mais il est très hétérogène. En effet, il rassemble aussi bien les directeurs et cadres commerciaux, les propriétaires ou gérants des commerces de gros ou de détail d'un niveau d'équipement élevé, que les commis, vendeurs, les marchands au micro-détail, ambulants. Ainsi retrouve-t-on sous la même "étiquette" les personnes dont l'insertion dans l'activité commerciale a été précédée d'une formation professionnelle relativement approfondie et a pu s'accompagner de l'investissement de capitaux importants, et celles dont les activités de vente au petit détail, la pauvreté des investissements et des stocks, les cadres de l'exercice du travail témoignent essentiellement des difficultés d'intégration au sein de l'économie urbaine et du rôle du commerce comme palliatif au chômage.

+ Le troisième groupe : "Directeurs et cadres administratifs supérieurs, personnel administratif et travailleurs assimilés", rassemble des personnes dont les fonctions, les pouvoirs et les revenus demeurent très différents ; ainsi, regroupe-t-il à la fois, les cadres administratifs supérieurs de l'Etat et des grandes firmes, et les petits fonctionnaires et employés de bureau. Pourtant, ils partagent un niveau de formation et de qualification supérieur à celui de la moyenne urbaine; celui-ci favorise par les revenus qu'il procure et les comportements qu'il suggère, l'insertion du plus grand nombre dans les cadres du circuit moderne de l'économie urbaine. Cette catégorie retient 7,4 % des actifs.

+ La quatrième catégorie, celle des "travailleurs assimilés des services" comprend les personnes occupées dans divers services comme cuisiniers, serveurs, domestiques, garçons de café, coiffeurs, gardiens, nettoyeurs, et les agents de l'autorité : services de protection et de sécurité (policiers, gendarmes...). Par leurs statuts comme par leurs revenus et les divers avantages associés à la fonction, les composantes demeurent très diversifiées. Si la majorité

appartient à un secteur peu évolué, rattaché au circuit inférieur de l'économie (gens de maison et petits services) une fraction se place dans une position intermédiaire, relativement favorable au mouvement d'intégration au sein de la société urbaine. Ce secteur professionnel comprenait au recensement de 1971, 17,7 % des actifs.

+ La cinquième grande catégorie retient 4,7 % des actifs, appartenant aux branches d'activité mal dégagées des tâches rurales et traditionnelles, soit essentiellement les "agriculteurs et ouvriers agricoles". Elle englobe, à la fois les propriétaires fonciers absents "traditionnels ou modernes", les ouvriers agricoles d'une petite agriculture de banlieue et les immigrants récents qui ont pu déclarer la profession exercée au lieu d'origine.

+ Le sixième groupe comprend plus du tiers des actifs (34,7 %), sous la rubrique "ouvriers et manoeuvres non agricoles et conducteurs d'engin de transport". Il rassemble ainsi les ouvriers qualifiés et spécialisés des principaux complexes industriels (la classe ouvrière proprement dite), les artisans et les manoeuvres des branches "primitives" (textile, cuir, tapis...) et "modernes multiformes" (artisanat de réparation), les ouvriers du bâtiment, les conducteurs d'engin de manutention, les dockers, les porteurs et les manoeuvres non classés ou sans qualification. La réalité socio-économique du groupe n'est pas sans équivoque, englobant à la fois, tous ceux qui sont exclus de la société moderne, les marginaux qui subsistent difficilement de menus travaux à très faible productivité, et ceux dont la profession, l'activité, la stabilité et la régularité des revenus représentent des éléments favorables.

+ Le dernier groupe : "personnes ne pouvant être classées selon la profession" comprend les personnes en quête d'un premier emploi, les travailleurs ayant fait au sujet de leur profession une déclaration trop imprécise ou insuffisante, et les actifs n'ayant déclaré aucune profession. Cette catégorie dont les caractéristiques évoquent la difficulté de trouver un emploi, d'échapper au chômage, rassemble un nombre croissant de personnes, soit 17,2 % des actifs.

La description sommaire des principales catégories professionnelles donne une première estimation de la répartition professionnelle des actifs révélant la faiblesse du secteur productif, l'hypertrophie des activités tertiaires. Elle souligne aussi les limites, l'ambiguïté d'une telle classification inspirée de modèles externes, mal préparés à mettre en valeur les caractères spécifiques des sociétés urbaines du Tiers-Monde et la nécessité d'une nouvelle approche méthodologique.

2 - 1 - 2 - La distribution des populations citadines actives, entre les principaux secteurs professionnels.

Plusieurs points doivent être envisagés :

- l'évolution de la distribution des populations actives entre les principaux secteurs, depuis 1960.
- La distribution selon les sexes et son évolution.
- Les différentes structures professionnelles, selon les grandes villes.

1) Evolution de la distribution de la population active, selon les branches professionnelles.

Les données concernant l'évolution de la distribution de la population active entre les branches professionnelles d'activité sont inscrites au tableau suivant (Tab. 109), réalisé après homogénéisation des résultats des recensements de 1960 et de 1971.

Tab. 109. Répartition de la population active urbaine, selon la profession.

(Voir page 980).

	Effectifs, en % 1960	Effectifs, en % 1971
Personnel des professions scientifiques, techniques, libérales et assimilés.	<u>57.843</u> 5,9 %	<u>98.024</u> 7 %
Personnel commercial et vendeurs	<u>129.444</u> 13,2 %	<u>157.968</u> 11,3 %
Directeurs et cadres administratifs supérieurs. Personnel administratif et travailleurs assimilés.	<u>74.170</u> 7,6 %	<u>104.311</u> 7,4 %
Travailleurs spécialisés dans les services.	<u>198.080</u> 20,3 %	<u>248.352</u> 17,7 %
Agriculteurs, éleveurs, forestiers, pêcheurs et assimilés.	<u>52.322</u> 5,5 %	<u>65.372</u> 4,7 %
Ouvriers et manoeuvres non agricoles et conducteurs d'engin de transport.	<u>355.880</u> 36,2 %	<u>387.781</u> 34,7 %
Professions mal définies et non déclarées.	<u>112.509</u> 11,5 %	<u>241.562</u> 17,2 %

L'évolution des professions en milieu urbain, au cours des années 1960 - 1971, a été caractérisée par la diminution relative de certains groupes de professions (groupes 2 et 6 principalement) au profit de la première catégorie et surtout du groupe des personnes en quête de leur premier emploi, des personnes n'ayant pas ou mal défini leur profession.

Le groupe des professions mal définies, des personnes à la recherche d'un premier emploi, a connu un accroissement rapide et excessif (plus 114,7 %, entre 1960 et 1971), la proportion du total passant de 11,5 % à 17,2 % des actifs. Ce groupe est constitué pour 45 % de personnes

en chômage n'ayant jamais exercé une activité, et pour 50 % de personnes ayant fait une déclaration imprécise ou insuffisante concernant leur profession. Les chômeurs de ce groupe représentent 88 % de l'ensemble des personnes qui n'ont jamais travaillé, c'est dire qu'ils ne possèdent aucune qualification professionnelle, qu'ils n'ont reçu aucune formation technique, constituant une sorte "d'armée de réserve" prête à accepter n'importe quel emploi, pour échapper à l'état de "chômeur déclaré".

Quant à ceux qui ont fait une déclaration imprécise ou insuffisante, ce sont les personnes qui exercent des activités mal définies, de petites tâches occasionnelles et temporaires, qui connaissent une grande mobilité professionnelle, "homme de peine" en quête permanente d'un emploi, susceptible de leur procurer de modestes ressources de survie et qui, de ce fait, échappent à la condition "dégradante" de chômeur.

Ces chiffres évoquent la dégradation des conditions de l'emploi, au cours de la période, les difficultés accrues d'une insertion dans la société urbaine, par l'exercice d'une activité normalement rétribuée. Ce processus est confirmé par la baisse relative des effectifs employés dans le groupe des ouvriers et manoeuvres non agricoles, et conducteurs d'engin de transport (34,7 % contre 36,2 % en 1960). La faible croissance des emplois industriels durant cette phase de stagnation économique - la politique industrielle marocaine ayant opté pour le développement de l'industrie manufacturière fondée sur la valorisation des exportations des produits de l'agriculture et des textiles, n'a pas eu les succès escomptés en cette matière, malgré la rentabilité accrue (ou à cause) des entreprises, soulignée par Adam. M (11) - n'a pu compenser les effets négatifs de la crise de l'artisanat, dans le domaine de l'emploi. Ce secteur demeurant relativement fermé à l'intégration économique et sociale, des nouveaux arrivants sur le marché du travail. Or à ce problème s'ajoutent ceux induits des difficultés de croissance des deux secteurs des services et du commerce qui ont enregistré une baisse sensible et relative des effectifs. Les taux de croissance des personnels du commerce (plus 22 %), des travailleurs des services (plus 28,4 %) sont les plus faibles de ceux constatés, alors qu'ils représentent, ordinairement les structures d'accueil favorables à l'insertion des nouveaux citoyens, sur le marché du travail. S'il demeure très approximatif d'évoquer un processus de saturation de ces branches professionnelles, il faut simplement constater

(11) Adam M. : "La rentabilité des entreprises ne cesse de s'améliorer".
Le Monde Diplomatique. Mars 1970.

que les effectifs qu'ils représentent se sont accrus à un rythme inférieur à celui de la population citadine active.

La progression du groupe des professions scientifiques, techniques et libérales est, après celle des professions mal définies et des personnes en quête d'un premier emploi, la plus rapide. Les effectifs ont augmenté de 70 %, passant de 5,9 à 7 % du total des actifs.

2) Distribution, selon le sexe et évolution.

Quelle est la distribution des actifs entre les principales catégories professionnelles et leur évolution, selon le sexe ?

a) Le groupe des actifs masculins.

Le premier groupe des professions est celui des ouvriers et manoeuvres non agricoles et conducteurs d'engin de transport, avec un effectif de 410.300 personnes en 1971, représentant 37 % des actifs. Le tableau 110 donne pour les principales catégories de ce groupe, les effectifs et leur pourcentage du total.

Tab. 110. Principales catégories du groupe professionnel : "ouvriers et manoeuvres non agricoles. 1971".

Profession	Effectif	Pourcentage
Ouvriers et manoeuvres...	410.000	100 %
<u>dont:</u> maçons, charpentiers et autres trav. de la construction	75.700	18,5
• conducteurs d'engin de transport	46.000	11,2
• conducteurs d'engins de maintenance et dockers	39.500	9,6
• Ouvriers de l'alimentation et des boissons	37.300	9,1
• Ajusteurs, monteurs, mécanic.	36.000	8,8
• tailleurs, couturiers et travailleurs assimilés	32.000	7,8

Les métiers du bâtiment et de la construction occupent la première place ; ce n'est pas un hasard, l'activité de la construction étant l'une des plus soutenues, même si elle demeure sensible aux fluctuations de la conjoncture économique.

"Les travailleurs spécialisés dans les services" constituaient un groupe imposant de 150.000 personnes. L'augmentation des effectifs n'a été que de 4 % au cours de la période de référence, provoquant un recul sensible du poids du groupe dans le total : 17, 5 % en 1960 contre 13,5 % en 1971. La majorité des actifs est formée par le personnel des services de protection et de sécurité (environ 70.000 personnes, groupe cependant nettement sous-estimé puisque ne comprenant point les militaires résidant dans les casernes). Les autres composantes sont les gardiens d'immeubles, les employés des services de nettoyage (23.500 personnes), les employés de maison-domestiques (21.000 personnes), les coiffeurs et les services complémentaires de soins (19.000 personnes). Ces diverses catégories n'ont point connu la même évolution ; le groupe des services de sécurité et de protection a été sensiblement étoffé (en 1960, le groupe Police et Armée ne retenait que 52.500 personnes), les autres composantes ont enregistré une baisse de leurs effectifs, en particulier la catégorie des employés de maison et des services de gardiennage et de nettoyage. L'affaiblissement des catégories de services est dû à plusieurs causes. Sans doute faut-il évoquer la diminution de la population européenne dont "le style de vie" s'accompagnait de l'emploi d'une domesticité nombreuse, cependant plus déterminante paraît l'irruption sur le marché du travail d'une main-d'oeuvre féminine pléthorique, faiblement qualifiée et peu rémunérée (le salaire d'une employée de maison étant dans le meilleur des cas de 300 dirhams/mensuel).

Le groupe des commerçants et des vendeurs occupent une place comparable à celle des travailleurs des services, avec un effectif de 149.000 actifs masculins. Ces chiffres ne sont point surprenants, les activités commerciales, à l'origine du développement de nombreux centres urbains, constituent un des postes essentiels de l'activité urbaine. Au cours des années soixante, les effectifs du commerce se sont accrus à un rythme légèrement inférieur à celui de la population active masculine (soit 21,5 % contre 25,4 %) et la part dans le total est tombée de 15 % en 1960 à 13,5 % en 1971. Les données statistiques dont nous

des actifs contre 5,2 % en 1960, ne peut indiquer une modification positive structurelle de l'organisation économique, les branches professionnelles du circuit pauvre demeurant très largement prépondérantes.

b) Le groupe des actives

La participation des femmes à l'activité économique s'est notablement affirmée, au cours de la période 1960-1971. L'effectif de la population urbaine active féminine a augmenté de 94,5 % ; sa part dans le total des actifs est passée de 15,6 % en 1960 à 18,9 % en 1971.

Tous les secteurs professionnels d'activité ont enregistré une augmentation sensible de leurs effectifs, mais selon des rythmes différents. Un groupe a connu une croissance exceptionnelle et significative, ayant entraîné des modifications dans la distribution des actives entre les principales catégories : celui des personnes en quête d'un premier emploi et des professions mal définies (groupe sept). En 1960, il représentait 3,25 % des actives, mais en 1971, environ 19 % soit un effectif multiplié onze fois. Ce mouvement peut témoigner d'une aggravation de la situation de l'emploi, de la difficulté de trouver un emploi (les personnes en quête d'un premier emploi représentent près de 60 % des personnes du groupe) ; il évoque surtout un changement des mentalités des femmes en âge de travailler, notamment des plus jeunes, celles qui appartiennent au groupe 15 - 29 ans. Les femmes soumises à l'influence de l'école, de l'information transmise par les mass-média, à l'effet de démonstration des classes les plus riches et les plus émancipées, conquises par le nouveau modèle de référence concernant le mode de vie citadin, ont culturellement changé, évolué et désormais, refusent de se soumettre, au moins entièrement aux impératifs de la coutume. Leur désir d'émancipation et de libération qui se manifeste, notamment par le recul de l'âge au mariage, se traduit aussi par la recherche d'un emploi, permettant d'acquérir une indépendance matérielle. En 1960, les jeunes femmes, sans travail extérieur au ménage, sont des inactives, en 1971, les mêmes femmes se déclarent volontiers en chômage, "en quête d'un premier emploi". Le changement profond des mentalités, la transformation de la position sociale de la femme (jeune et scolarisée) traduisent le désir d'une participation accrue à l'activité économique ; le gaspillage des forces productives, celles d'une main-d'oeuvre inemployée ou mal utilisée, concerne ou peut concerner désormais, en premier lieu, le groupe féminin, tant la volonté de travailler s'exprime avec netteté.

Le principal secteur d'activité féminine est représenté par la branche des travailleurs spécialisés dans les services, soit une personne sur trois (33,1 %). Comme le taux d'accroissement du groupe féminin a été, au cours des années 1960-1971, sans comparaison avec celui des hommes (83 % d'augmentation contre 4 %), une modification sensible de la composition par sexe du groupe a été enregistrée : la proportion des femmes passant de 27,2 % en 1960, à 39,7 % en 1971. Les travaux exercés par elles sont de très faible qualification et d'un bas

niveau de rémunération, la quasi-totalité (85.300 sur 98.500 emplois, soit 87 %) étant des professions d'employés de maison (femmes de ménage, domestiques...).

La seconde branche d'activité professionnelle féminine est celle des ouvrières non agricoles et manoeuvres (26 %). Au cours de la période de référence, le taux d'accroissement de l'effectif féminin a été plus faible que celui des autres secteurs, ce qui a entraîné une réduction sensible de la part du groupe dans le total, qui est passée de 35 % à 26 % : la population féminine ne représentant que 15 % de l'ensemble des actifs du groupe. Près de huit femmes sur dix exercent leur profession d'ouvrière ou de manoeuvre dans les secteurs du textile et de la confection, et dans les industries agro-alimentaires (14 % des actives de ce groupe).

Le troisième groupe professionnel, ayant connu une croissance assez soutenue (plus 58 %) est formé par les professions des services administratifs (cadres et personnels administratifs, enseignement). Les femmes représentent 26,2 % du total des actifs de ce groupe ; ce sont essentiellement des actives jeunes, sorties depuis peu des lycées et collèges, des centres de formation, qui assurent les fonctions d'employées de bureau, de secrétaires, de sténo-dactylographes... Elles représentent avec les femmes actives du groupe des "professions scientifiques, libérales", le secteur dynamique du féminisme marocain", c'est à dire d'un groupe ayant adopté ou adoptant des comportements modernistes socio-culturels. L'accession à une profession de ce type représente pour la majorité des jeunes filles urbaines scolarisées une remarquable promotion sociale et culturelle.

L'évolution du groupe féminin des professions libérales, scientifiques et techniques a été moins rapide que celle du groupe masculin (taux de croissance estimé à 51 % contre 76 %) révélant les limites du mouvement de modernisation, sept femmes sur cent appartiennent au secteur professionnel supérieur. Enfin, ces données soulignent la très faible participation des femmes aux tâches commerciales, à l'inverse d'autres régions africaines. Trois personnes sur cent actives (contre quatre en 1960) exercent leur profession en ce domaine.

Conclusion :

Plus que la participation accrue des femmes à l'activité économique, c'est l'irruption d'une masse de plus en plus compacte de personnes en âge d'activité, sur le marché de l'emploi qui demeure le phénomène majeur, et accuse les problèmes du chômage et du sous-emploi. L'accroissement des actifs recensés dans le groupe des "professions mal définies ou non définies" témoigne des difficultés d'insertion des nouveaux arrivants, au sein de l'économie urbaine. Ce processus est très net auprès du groupe féminin dont les principaux postes d'activité demeurent les services ou les travaux de basse qualification. Le faible développement des professions commerciales et des services du groupe masculin est plus significatif des difficultés accrues quant à l'emploi que d'une modification de structure en rapport avec les phénomènes de modernisation. Difficultés accrues pour les hommes en raison de la concurrence de la main-d'oeuvre féminine en certains domaines (services).

Le tableau de la situation professionnelle des citadins, s'il demeure partiellement flou en raison de l'équivoque de certains groupes et d'une distribution grossière traduit cependant, une réalité économique difficile, la prédominance des secteurs professionnels de faible qualification et de basses rémunérations.

3) La structure professionnelle des populations actives des grands centres.

La distribution des populations actives, selon les grandes catégories professionnelles retenues, ne permet pas de définir très nettement la structure professionnelle des principaux centres urbains du Maroc, mais précise cependant plusieurs disparités significatives entre les villes, confirmant leur place au sein du réseau urbain et leur rôle national ou régional.

La population active de Rabat se détache nettement des autres, offrant une distribution remarquable. Celle-ci, en effet, privilégie les postes d'activité d'un tertiaire supérieur et évolué (professions libérales et scientifiques, personnel d'enseignement, cadres et personnel administratif), correspondant à la fonction de capitale, lieu des décisions de

du commerce (entre 13 et 16 % des actifs et 3 et 6 % des actives), les professions libérales, des cadres et personnels administratifs, de l'agriculture et pêche (à l'exception de Safi : 11,2 % des actifs) sont représentées dans des proportions égales ou proches. Par contre, les variations de la représentativité des groupes des activités des services et des "personnes ne pouvant être classées" accusent les disparités entre villes. Ainsi le secteur des services retient 8,5 % des actifs à Safi, 11 % à Casablanca, contre 17 % à Kenitra et à Tanger ; le dernier groupe des chômeurs et des "mal déclaré", 24 % des actifs à Tanger et 22 % à Kenitra et Oujda, contre 15 et 16 % respectivement à Fès et à Marrakech.

Ces quelques observations, sur la structure professionnelle des villes marocaines révèlent les défauts d'une telle classification ne permettant de différencier nettement la composition de la population active des centres ayant enregistré les phénomènes de transformation des formes du travail urbain, et celle de villes encore mal dégagées du travail artisanal et à faible rayonnement régional.

2 - 2 - LA POPULATION URBAINE ACTIVE, SELON LA BRANCHE D'ACTIVITE.

La classification de la population urbaine active, selon la branche d'activité, rencontre des difficultés comparables, qui concernent autant la validité des définitions retenues pour les principaux postes d'activité, que celle de la comparabilité des résultats obtenus des deux recensements de 1960 et de 1971.

2 - 2 - 1 - Evolution de la distribution par grands secteurs d'activité, depuis 1960.

Les modifications apportées à la nomenclature des activités économiques ne permettent point une étude détaillée de l'évolution de la distribution des actifs entre les principales branches, aussi doit-on se contenter de la classification par grands secteurs, telle qu'elle apparaît au tableau suivant (Tab. 111. Sources : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 1971. Population active. Tableau III.I.).

Tab. 111. Evolution de la population urbaine active par secteur. (1960 - 1971).

	Population active (en milliers)		Population active (en pourcentage)		Variation 1960-1971 (en milliers)	Variation 1960-1971 (en pourcentage)
	1960	1971	1960	1971		
Agriculture	40,7	60,4	4,2	4,3	19,7	48,4
Industrie, mine et artisanat.	253,1	389,8	25,4	27,8	136,7	54,0
Commerce et services.	465,3	653,0	47,6	46,6	187,7	40,8
Secteur mal défini (y compris chômeurs)	219,1	300,2	22,4	21,3	81,1	37,0
TOTAL urbain	978,2	1403,4	100	100	425,2	43,5

L'analyse de la répartition de la population urbaine active par grands secteurs en 1960 et 1971, montre la nette prédominance des activités tertiaires : commerces et services, ce secteur occupant près de la moitié des personnes actives. La période considérée révèle une faible réduction de l'importance relative des activités tertiaires au bénéfice du secteur des industries et de l'artisanat dont la proportion dans le total passe de 25,4 à 27,8 %, en 1971. Le tertiaire représente le principal secteur créatif d'emplois ; de 1960 à 1971, chaque année en moyenne, 17.060 postes ont été créés dans le domaine commercial et des services, contre 12.430 dans la branche artisanale et industrielle.

D'autre part, il faut retenir que le secteur primaire (agriculture, forêt et pêche) occupe encore une fraction notable des populations urbaines (4,3 %), tandis que le "secteur mal défini" (personnes en quête d'un premier emploi ou personnes exerçant leur activité hors du territoire national) regroupe plus d'un actif sur cinq, soit une proportion voisine de celle de l'industrie et de l'artisanat.

Ces données demeurent, en fait, trop globales pour être significatives des mouvements affectant le domaine de l'emploi, révélatrices des changements concernant la structure des activités. Celle-ci ne peut être envisagée de façon satisfaisante que pour l'année du recensement, tenant compte de la classification en plusieurs postes.

2 - 2 - 2 - La population active, selon la branche d'activité.

1) La nomenclature des branches d'activité.

La population active a été classée, selon une nomenclature des activités économiques à trois chiffres, en milieu urbain (12). L'activité économique dans son sens général est entendue comme l'activité de l'entreprise (établissement industriel ou atelier artisanal) ou de l'administration où travaille la personne interrogée. La nomenclature des activités est divisée en sections. Le regroupement de certaines sections permet de distinguer quatorze postes d'activité qui figurent au tableau suivant (Tab. 112).

Il a été jugé nécessaire d'établir la distinction par sexe, afin de mieux faire ressortir les caractéristiques de la population active féminine.

Le regroupement de certains secteurs d'activité économique demeure encore très critiquable. Ainsi sont incluses dans la même rubrique des activités qui révèlent de l'artisanat traditionnel ou de réparation et d'autres attachées à des postes de travail industriel, à haute technicité. De même apparaissent, dans le même groupe, les ouvriers agricoles et les chefs d'exploitation agricole moderne, à côté des pêcheurs de niveau artisanal ou intégrés dans des organismes à structure technocratique. Pourtant, la classification retenue simplifiée, des branches d'activité paraît comme la moins mauvaise et la plus susceptible de mettre en valeur les principales caractéristiques de la structure économique de l'activité.

(12) "Recensement Général de la Population et de l'Habitat 1971"
Population Active. Série "S" Vol. II. Annexe IV Nomenclature des
Activités.

Tab. 112. La population urbaine active, selon le sexe et la branche d'activité, en 1971. (Quatorze postes).

Branche d'activité économique	S. Masculin		S. Féminin		Population totale	
	Effectif	en %	Effectif	en %	Effectif	en %
Agric. élevage. Pêche et act. annexes.	57.812	5,2	7.143	2,5	64.955	4,5
Industries extractives et énergétiques	29.578	2,65	2.084	0,8	31.662	2,2
Industries métallurgiques et mécaniques. réparations.	5.554	5,0	3.400	1,25	58.454	4,2
Industries bâtiment T.P. et construction	101.166	9,1	3.340	1,2	104.506	7,45
Industries textile et confection (artis.)	56.118	5,1	47.243	16,0	103.361	7,4
Industries alimentaires (boissons, corps gras)	40.190	3,6	13.470	4,6	53.660	3,8
Industries. Artisanat. div. (chimie, cuir, peaux)	58.577	5,3	5.515	1,9	64.092	4,55
Transports	85.135	7,7	4.490	1,6	89.625	6,4
Commerce (y compris hôtellerie et restauration)	197.297	17,9	16.880	5,75	214.177	15,3
Services domestiques	35.141	3,2	79.421	26,9	114.562	8,1
Administration (y compris police, armée)	172.631	15,6	27.269	9,3	199.900	14,2
Autres services	39.648	3,6	16.311	5,6	55.959	4,0
Per. en quête d'un premier emploi	85.711	7,7	37.153	12,6	122.864	8,8
Activ. exercées hors du territoire national	96.255	8,7	29.338	10,0	125.593	8,9
TOTAL	1.106.133	100	297.237	100	1.403.370	100

... les campagnes d'impulsion au processus industriel, véritables chargées de cadeaux, de paquets et qui vont exercer un effet de démonstration jusque dans les douars les plus reculés, dans les quartiers d'habitat précaire des cités.

- l'analyse du secteur de l'industrie et de l'artisanat malgré la différenciation entre plusieurs branches d'activité, paraît difficile encore à réaliser, en raison de la confusion établie entre les différentes formes de travail (donc de revenus et d'état) au sein des mêmes rubriques. Pourtant, deux traits caractéristiques peuvent être dégagés. D'une part, apparaît la faiblesse des emplois dans les secteurs les plus dynamiques et les plus créateurs de l'industrie ; si l'industrie chimique très peu peuplée ne retient que 0,5 % des actifs, les industries métallurgiques

et mécaniques (ainsi que les métiers de la réparation) n'emploient encore que 4,2 % des personnes actives, soit une proportion très faible témoignant des lacunes du processus d'industrialisation, des retards accumulés en ces domaines. Or ces chiffres sont eux-mêmes surestimés, englobant des tâches dont le caractère artisanal n'est guère discutable. Inversement, les principaux secteurs d'emplois industriels et artisanaux demeurent les branches du textile et de la confection regroupant aussi bien les ouvriers des filatures et des ateliers de tissage que les artisans de la laine et des tapis dont la plupart sont des femmes (7,4 % des actifs appartiennent à ce secteur). La branche des industries alimentaires (valorisation des productions agro-alimentaires) ainsi que celle des industries des travaux publics et du bâtiment, retiennent encore respectivement 3,8 et 7,4 % des actifs.

- le secteur tertiaire proprement dit (transport, commerce et services) occupe la moitié des actifs, mais deux branches apparaissent prépondérantes : le commerce (15,3 % des actifs) et l'administration (14,2%). Plus de quinze actifs sur cent seraient occupés à des tâches commerciales (dont l'hôtellerie et la restauration), soit une proportion particulièrement élevée qui n'est point spécifique aux villes marocaines, mais souligne la diversification accrue des actes de vente et de revente, en relation avec la nécessité de satisfaire les besoins de clientèles variées.

L'administration est la deuxième branche. En effet, à l'administration coloniale dont les cadres supérieurs et moyens étaient européens, a succédé une administration nationale qui s'est très largement diversifiée et étoffée tout naturellement, afin de répondre aux exigences de l'exercice de la souveraineté et de l'autorité, mais aussi, en rapport avec l'élargissement de certaines branches jusque là faiblement développées, telles que l'éducation nationale, la santé publique et d'autres administrations qui témoignent de la modernisation et du rôle accru de l'Etat.

Les activités de transport occupent un nombre élevé de citadins, la fonction de relations étant essentielle dans le développement de nombreuses villes ; cependant, ce sont les services domestiques et les activités annexes de nettoyage qui représentent avec 114.562 personnes employées, le troisième poste d'activité révélant certes un certain " style de vie", mais plus nettement encore, le nombre pléthorique des

demandeurs d'emploi (notamment féminins) prêts à accepter n'importe quelle tâche rémunérée, donc les bas salaires et les faibles charges sociales que celui-ci entraîne, sans les justifier.

3) Distribution des actifs entre les branches économiques, selon le sexe (Fig. 81) et l'âge.

Il n'a pas été tenu compte des personnes en quête d'un premier emploi, ni des personnes exerçant leur activité hors du territoire national. Remarquons, néanmoins, comme l'indique le tableau 112, que la proportion des femmes dans ces deux secteurs est particulièrement forte ; celle des femmes en quête d'un premier emploi révèle des comportements plus modernistes à l'égard de la situation face au travail, celle des femmes exerçant hors du territoire, souligne l'importance de l'émigration externe, plus forte relativement que pour les hommes, ce qui n'est pas sans signification et sans éclairer d'un jour nouveau les remarques concernant ce phénomène (une femme active sur dix exerçant une activité à l'étranger).

La figure 81 permet de distinguer quelles sont les principales branches d'activités des populations citadines masculines et féminines, et quelles sont les différences essentielles de la distribution, selon les sexes.

La population masculine active.

Six actifs sur dix sont occupés dans quatre secteurs sur douze. Par ordre d'importance numérique, ce sont les activités liées aux échanges, aux relations commerciales (21,4 % des actifs), les postes de l'administration publique (18,65 %), les travaux du bâtiment et des travaux publics (10,9 %) et les transports (6,2 %). Quatre branches où la proportion des jeunes de moins de 25 ans, est inférieure à la moyenne nationale urbaine (19,7 % des actifs sont âgés de moins de 25 ans) ce qui n'est pas sans évoquer et même renforcer l'image de la difficulté que les jeunes éprouvent à s'insérer dans le monde du travail.

. La branche du commerce et des activités annexes (hôtellerie, restauration ...) représente pour les hommes, le premier secteur d'activité. Plus d'une personne active sur cinq en particulier les immigrants des campagnes, participe à son niveau, souvent primaire, sinon

primitif, à la satisfaction des besoins exprimés par la masse des citadins et trouve par le biais de l'activité commerciale même balbutiante, les éléments d'intégration à l'économie marchande, au partage des flux monétaires internes. Les formes commerciales que les faibles revenus de la masse citadine, les modestes besoins d'une consommation parcelisée sous-entendent, se manifestent quotidiennement, sur les souks ou les marchés, dans les boutiques ("hanout" c'est à dire la petite pièce souvent ouverte sur la rue qui sert fréquemment aux petits commerçants) et d'une façon plus spécifique par la vente au petit ou au micro-détail, fixe ou ambulante. Le désir de participation à l'économie marchande est exprimé très fréquemment par les immigrants installés dans les quartiers d'habitat précaire lorsqu'interrogés sur la nature présente de leur activité, sur les raisons de leur effort d'épargne, ils affirment de façon imagée vouloir "remplir une boutique", c'est à dire s'installer comme petit épicier de quartier ou de derb. Cependant, la réalisation de cette ambition économique, induite de la constatation quotidienne des faits socio-économiques, n'est point facile et permise à tous comme le montre notamment, la faible proportion des personnes âgées de moins de 25 ans (17,8 % du total), attachée à cette branche d'activité. Ceci étant d'autant plus évident qu'une fraction non négligeable des jeunes de ce secteur est formée d'aides familiaux, d'employés : coursiers, aides-vendeurs, porteurs de marchandises... dans l'ensemble, très faiblement rémunérés et dont l'installation comme commerçant ou associé sera difficile s'ils ne bénéficient pas de prêts ou de facilités que peut leur procurer une appartenance ethno-géographique (les souassa-s, par exemple).

L'administration publique est le second secteur d'activité, comme l'indique le diagramme polaire (Fig.81). Cette catégorie comprend les membres du corps enseignant de l'école publique relevant du Ministère de l'Education Nationale, tous les fonctionnaires des administrations centrales et locales, ainsi que les fonctionnaires de police, gendarmerie et armée. Si ce corps, au service de l'Etat n'a cessé depuis l'Indépendance de se renforcer en relation avec l'élargissement du pouvoir administratif-politique central, il demeure relativement fermé aux jeunes de moins de 25 ans, ceux-ci ne représentant que 12 % des effectifs totaux. Même si les fonctions de cadres administratifs sont assurées par ceux dont la formation scolaire et universitaire les conduit à entrer plus tardivement au service de l'Etat, il faut envisager aussi le fait que

la fonction publique malgré le rôle sans cesse accru qu'elle assume, ne peut éponger constamment les surplus de main-d'oeuvre disponibles.

. L'industrie du Bâtiment et des Travaux Publics, est de loin le premier secteur "industriel", le plus "employeur". Par la nature même de son activité, très sensible aux fluctuations de la conjoncture économique, souvent temporaire (embauche plus intense, au cours de la période chaude), ouverte aux emplois de très faible qualification, le travail des jeunes devrait être important. Or, les informations statistiques montrent qu'il n'en est rien et que la proportion des jeunes y demeure inférieure à la moyenne nationale urbaine, soit 18,5 % des actifs de cette branche. Inversement, les activités industrielles et artisanales du textile et de la confection qui constituent le second secteur industriel d'embauche, le travail des peaux, du cuir et de la chaussure acceptent une très forte proportion de jeunes travailleurs : les moins de 25 ans représentent plus de 40 % des personnes actives. Ceci n'est point étonnant étant donné l'importance réelle des ateliers artisanaux où les années d'apprentissage sont encore la règle et où l'on trouve aussi une forte proportion d'aides familiaux.

. Les transports occupent la quatrième place avec 9,2 % des actifs. Ports, gares et aéroports procurent des emplois de toute nature, mais ce sont les transports routiers et urbains qui fournissent la plus grande part des activités et des emplois. Les villes sont les pôles de convergence des flux de relations qui jouent un rôle essentiel dans le développement des centres. Ils soulignent le rôle primordial de la route dans la vie quotidienne des cités, d'autant plus que la croissance de l'espace urbanisé, tentaculaire, désordonnée, souvent incohérente, a accru les distances qui séparent les centres des villes de leurs périphéries, les lieux de travail des quartiers de résidence. Or, comme les transports en commun sont notablement insuffisants, peu développés et souvent mal organisés, entre les villes et les campagnes, entre les villes, au sein même de l'organisme urbain, il s'est constituée rapidement une flotte hétéroclite de transporteurs : petits taxis dans les villes qui donnent à la circulation urbaine son aspect coloré, taxis collectifs entre les villes, entre les villes et les campagnes, camions, camionnettes surchargées le plus souvent, l'ensemble témoignant d'une certaine fébrilité auquel peut participer la masse des conducteurs des véhicules

à traction animale. Si le véhicule à moteur exerce une certaine fascination auprès des jeunes, et si les places de chauffeur de taxi, de camionneur sont souvent, par eux enviées, cette catégorie apparaît comme la plus fermée à l'embauche des jeunes : la classe d'âge des moins de 25 ans ne représente que 10 à 11 % du total des actifs.

Par comparaison, les secteurs des industries métallurgiques et mécaniques (6 % des actifs) et des services domestiques et de nettoyage (environ 4 %) sont beaucoup plus ouverts au travail des jeunes puisqu' environ le tiers des actifs sont âgés de moins de 25 ans (respectivement 34 et 32 %).

Il est remarquable aussi de constater qu'en ville, le nombre des personnes employées dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (6,2 % du total) était plus élevé que celui des ouvriers et des manoeuvres de l'industrie du textile et de la confection, que celui des industries alimentaires et des corps gras (4,3 % des actifs), que celui des travailleurs des industries métallurgiques et mécaniques, et égal à celui des personnes employées dans le secteur des "industries diverses".

La population active féminine, selon les branches d'activité.

Deux femmes actives sur trois travaillent au sein de trois branches d'activité (sur douze). Ce sont par ordre d'importance : les services domestiques (34,7 % des femmes actives), l'industrie et l'artisanat du textile et de la confection (20,7 %) et l'administration publique (11,9 %). Dans les autres branches d'activité, la participation des femmes demeure encore très modeste ; on relève cependant que 7,4 % des actives sont attachées à des postes commerciaux, 7,2 % sont occupées dans les "autres services" (dont les assurances, les banques...) et 5,9 % dans les industries de l'alimentation et des corps gras.

Cette distribution n'est pas originale, ni spécifique au Maroc, car elle reflète assez bien, celle des populations des pays sous-développés d'Afrique où les services domestiques représentent traditionnellement le principal poste d'emploi féminin et où l'emploi dans les administrations

les services publics témoigne de l'émergence de comportements modernistes, en relation avec le développement de la scolarisation des jeunes filles, en milieu urbain.

La population féminine active apparaît en outre beaucoup plus jeune que celle des hommes puisqu'environ 42 % des personnes occupées du sexe féminin appartiennent au groupe d'âge des moins de 25 ans, contre 20 % pour les hommes. Ceci peut témoigner des changements qui se manifestent à l'égard du travail, au sein du groupe féminin urbain. Le développement de la scolarisation, l'apparition de comportements socio-économiques plus modernistes, c'est à dire l'expression d'un certain refus du "déterminisme familial", notamment à l'égard du mariage (la précocité du mariage étant contestée par les jeunes filles scolarisées), favorisent un mouvement complaisant à une certaine émancipation sociale et économique, dans les groupes les plus jeunes, les plus dynamiques.

Plus du tiers des jeunes filles et des femmes actives, par le biais des services domestiques participent directement à l'économie urbaine, mais de façon équivoque ne pouvant, partout, se prévaloir du statut de salariée. Un personnel de maison relativement nombreux a fait toujours partie d'une tradition bourgeoise et citadine, autant que d'une évidente tradition de "style de vie colonial", qui ont pu se prolonger jusqu'alors, notamment en raison des faibles taux de rémunérations pratiqués. Cette main-d'oeuvre de gens de maison, de domestiques, de bonnes, employée aux tâches d'entretien et de nettoyage, est demeurée extrêmement jeune : 57 % appartiennent au groupe des moins de 25 ans. Ce dernier fait rappelle un trait caractéristique de la société marocaine, l'emploi de très jeunes filles, nées en milieu rural, pour les travaux domestiques. Celles-ci sont nourries et logées en échange des tâches qu'elles affectuent dans le ménage, sans pour autant acquérir le statut et les avantages du salariat.

L'industrie du textile, l'artisanat de la laine, des tapis, de la broderie... représentent le second poste d'activité du travail féminin ; le seul secteur industriel et artisanal, avec l'industrie agro-alimentaire (l'industrie de la conserve et du conditionnement des produits de la terre, notamment) où l'emploi féminin demeure important. Une fraction de cette main-d'oeuvre est employée dans le secteur des industries

"modernes", mais c'est surtout, dans les travaux de l'artisanat qu'elle est utilisée. Tâches traditionnelles du tissage, de la broderie et de la confection, intégrées souvent au sein de structures commerciales qui appartiennent au circuit moderne de l'économie. La forte proportion des jeunes filles (la moitié des travailleurs de cette branche était âgée de moins de 25 ans), peut évoquer l'importance du nombre des aides familiaux, de l'apprentissage, encore de règle, mais de plus en plus aussi, l'utilisation d'une main-d'oeuvre très bon marché, au sein d'ateliers artisanaux offrant des conditions de travail infra-humaines. Ces pratiques dispensent à ceux qui mobilisent et exploitent cette population laborieuse, des profits élevés et souvent clandestins, d'autant plus substantiels que les investissements réalisés sont étonnamment réduits (ateliers sous-équipés et matériel désuet, acheté au rebut). Que des enquêtes précises sur ces ateliers, sur les conditions de travail et de sécurité, les rémunérations fassent défaut, tout cela n'enlève rien à l'existence de ces entreprises de Casablanca, de Rabat, de Salé ou de Tanger... et ne peut faire oublier l'exploitation éhontée de la force de travail de jeunes enfants, de jeunes filles qui évoque celle d'une main-d'oeuvre servile ou corvéable.

Dans les industries alimentaires, l'emploi des jeunes filles ou jeunes femmes semble beaucoup moins fréquent puisque seulement 20 % des salariées sont âgées de moins de 25 ans. Rappelons que, dans cette branche, l'embauche est souvent saisonnière ou temporaire.

L'administration publique et les services privés sont le troisième secteur d'activité de la main-d'oeuvre féminine, soit environ 19 % des actives. Petits ou fonctionnaires moyens, employées de bureau, secrétaires... standardistes, sont avec les emplois de l'enseignement public (la moitié des emplois de cette branche), les principaux postes d'activité. La concentration du personnel administratif féminin est forte, dans les grands centres, en particulier dans la métropole économique et dans la capitale administrative du pays. L'émergence de cette catégorie d'actives semble participer au même mouvement d'épanouissement de comportements sociaux que nous avons qualifiés de modernistes, ainsi qu'à l'apparition d'une petite bourgeoisie de promotion dont les modes de consommation, dont les attitudes à l'égard de la famille, du mariage, de la fécondité se rapprochent sensiblement de celles des pays occidentaux et qui peuvent avoir, à terme, un effet de démonstration non négligeable.

Dans tous les autres domaines d'activité, la participation des femmes demeure très faible et peut évoquer les limites du processus et du mouvement de transformation des comportements des ménages.

Conclusion

La population urbaine dont nous avons souligné plus haut les taux très élevés de chômage et de sous-emploi, est occupée principalement dans la branche des services et du commerce. La tertiairisation accrue de l'économie urbaine est apparue, à travers l'étude de l'emploi masculin et féminin, par branche d'activité, très évidente, les emplois industriels proprement dits, ceux de l'industrie de transformation en particulier, demeurent malgré les promesses des plans successifs notablement insuffisants pour éponger une partie de la masse des chômeurs ou des sous-employés (13).

Les emplois industriels à forte valeur ajoutée, demeurent, encore trop peu nombreux, alors que se développent les emplois à très faible productivité, évoquant une économie urbaine plus profondément marquée par le spéculatif, la consommation que par un caractère productiviste. La multiplication des emplois d'un commerce hypertrophié et parcellisé, des transports urbains, des services domestiques, d'un artisanat de réparation aux formes multiples, révèle les caractères du processus actuel de croissance dont les implications économiques et sociologiques marquent profondément la vie quotidienne des cités.

Le problème de l'emploi des jeunes aggrave encore plus nettement les difficultés présentes. Même les branches d'activité, grosses consommatrices de main-d'oeuvre, à l'exception de l'artisanat primitif ou dégradé, apparaissent, paradoxalement, faiblement ouvertes aux classes d'âge actif les plus jeunes.

Enfin, malgré le développement de l'emploi féminin, dans le secteur administratif public et privé, la distribution du travail féminin souligne les limites actuelles du processus d'élargissement de l'assiette

(13) Zakya Daoud : "Sous-emploi et chômage, confusion des chiffres, mais réalité du phénomène".
Dans "Lamalif". Novembre 1977.

économique urbaine et du mouvement d'émancipation économique des femmes.

2 - 3 - LA SITUATION DANS LA PROFESSION, DE LA POPULATION URBAINE.

La répartition de la population active occupée, selon la situation dans la profession, en 1960 et 1971, fait apparaître plusieurs modifications significatives quant à la place des employeurs, des indépendants, des salariés et des aides familiaux, au sein de chaque branche économique.

La première est la réduction du nombre des employeurs dans la plupart des domaines. Diminution en nombre absolu dans les secteurs de l'industrie manufacturière, des transports, du commerce et des services n'appartenant point à l'administration publique (banques, organismes financiers, sociétés d'assurances, santé...), et en nombre relatif, dans les secteurs de la transformation des métaux (industries des biens d'équipement, des biens de consommation et la réparation), du bâtiment et travaux publics. Ainsi, la proportion des employeurs dans la branche des industries de transformation des métaux est passée de 7,3 % à 4 %, au cours de la période de référence, celle des matériaux de construction, bâtiment et travaux publics de 2,8 % à 1,8 %, celle du commerce de 5,1 % à 3,5 %, des "autres services" (banques...) de 4,5 à 1,5 %. Ce mouvement général, plus accentué encore en milieu rural où l'effectif des employeurs est tombé de 177.500 personnes en 1960, à 56.700 en 1971, témoigne d'un mouvement de modernisation de l'organisation économique, inspiré du modèle capitaliste. Les principaux facteurs à l'origine de ce changement sont la concentration de la propriété, la fusion des entreprises, l'accroissement du rôle des grandes firmes, en fait, l'affirmation de la puissance économique de la minorité possédante, l'émergence d'une classe bourgeoise capitaliste et "nationale".

Ce mouvement de modernisation se vérifie, partiellement, avec l'étude de l'évolution du nombre des travailleurs indépendants. La réduction du nombre relatif des travailleurs indépendants est effective dans chacune des branches économiques, à l'exclusion, remarquable, du secteur commercial où prédominent les formes de distribution élémentaires, atomisées. C'est dans les industries manufacturières

que la diminution du nombre des indépendants est la plus forte, leur part dans le total étant passée de 39,4 % en 1960 à 31,6 % en 1971. Ceci témoigne du déclin des activités artisanales, d'une modernisation au bénéfice des entreprises dynamiques à organisation bureaucratique.

L'augmentation du nombre des salariés, à la seule exception du commerce, va dans le sens d'une modernisation ; néanmoins, celle-ci doit être sensiblement nuancée. En effet, la proportion des salariés demeure très modeste, dans le secteur des industries manufacturières, même si l'écart constaté, entre 1960 et 1971, est le plus grand : 56,6 % en 1971 contre 51 % en 1960, dans les industries de transformation des métaux (62 % contre 59,5 %) et les transports (71,1 % contre 69,2 %). C'est dans la branche commerciale que la proportion des salariés est la plus faible (22,4 % en 1971, contre 23,4 % en 1960), soulignant la place originale que celle-ci représente dans l'économie urbaine. Il sera nécessaire d'analyser, en détail, ses diverses composantes, marquer l'opposition entre une branche moderne équipée et intégrée, et un secteur de faible rentabilité, de dimension modeste et de médiocre investissement.

De même, l'évolution du nombre des aides familiaux dont le chiffre s'est accru au sein de chaque branche, permet de mieux percevoir les limites des modifications esquissées. C'est vrai pour toutes les branches, mais plus spécialement pour celle des industries manufacturières dont la proportion des aides familiaux est passée de 2,8 % en 1960 à 7,4 % en 1971. Dans le secteur commercial, comme dans les industries de transformation des métaux, le nombre relatif des aides familiaux est supérieur à 5 %. L'augmentation des effectifs recensés comme "aides familiaux" peut apparaître beaucoup plus, comme un reflet des difficultés d'insertion au sein du marché du travail notamment celle de jeunes, que comme l'affirmation et le renforcement de la petite entreprise familiale. Certes les enquêtes précises manquent en ce domaine, mais il faut reconnaître le fait, que les proportions élevées d'aides familiaux traduisent plus un chômage déguisé qu'une nécessité économique liée à l'expansion.

Dans le secteur de la transformation des métaux, la part des salariés a très légèrement augmenté, alors que celle des employeurs

diminuait sensiblement au profit des aides familiaux (3,6 % en 1960 et 5,2 % en 1971). Ces derniers trouvent une occupation dans les ateliers de mécanique générale, en nette progression.

La branche des industries "manufacturières" (industries alimentaires, artisanat et industrie textile et du cuir, du bois et du meuble, industries diverses) a connu l'évolution la plus sensible, dans le sens d'une relative concentration que manifeste la réduction du nombre des employeurs (3 % en 1971, contre 4,6 % en 1960), des indépendants, et d'un accroissement du salariat. Une évolution parallèle peut être constatée dans les secteurs des industries du bâtiment et des travaux publics, la part représentée, par les salariés est la plus forte (de toutes les branches économiques, à l'exception des services domestiques et de l'administration), soit 80,5 %.

Dans la branche des transports, la distribution, selon la situation dans la profession, est pratiquement la même qu'en 1960. Les quelques tendances manifestées vont dans le sens général de l'évolution. L'augmentation du nombre relatif des travailleurs indépendants est remarquable, dans le secteur commercial : 68 % des actifs occupés sont des indépendants exerçant leur activité dans le commerce de détail, notamment le commerce d'alimentation. L'évolution du groupe des intermédiaires du commerce et de l'industrie (ainsi que des affaires immobilières) est de nature différente puisqu'elle enregistre un accroissement du nombre des salariés (51 % en 1971, contre 40 % en 1960) et une nette régression des effectifs des travailleurs indépendants.

Dans le secteur des services évolués (banques...) le nombre des employeurs est tombé, en proportion, de 4,5 à 1,5 % au cours des onze années ; l'évolution s'est faite au bénéfice des salariés (78 % des actifs de cette branche) et des travailleurs indépendants (18 %) dont les proportions ont augmenté d'un point chacune.

Les observations tirées de l'analyse de l'évolution de la situation, dans la profession, demeurent, faute de données statistiques plus précises, insuffisantes à caractériser les conditions de la modernisation de l'organisation économique urbaine. Pourtant, les tendances qui s'expriment, permettent déjà d'entrevoir une double évolution, celle

d'un mouvement de concentration et de modernisation dans les branches industrielles et des services modernes, celle d'un processus de diffusion dans les secteurs attachés au circuit inférieur de l'économie.

CONCLUSION GENERALE DU CHAPITRE.

Les problèmes de l'emploi et du chômage revêtent dans les villes du Maroc, une importance croissante qui se manifeste, aussi bien dans la vie des populations qui subissent les contraintes inhérentes au développement de cette situation souvent dramatique, qu'auprès des autorités responsables de l'économie et du politique, préoccupées des dangers qu'une telle charge sociale peut représenter.

Or, dans le moment où ces problèmes enregistrent une audience de plus en plus large, la connaissance des faits demeure très insuffisante et précaire. Insuffisance statistique certes, moins accentuée cependant que celle intéressant la définition des concepts. L'analyse des données tirées des recensements a permis une première approche générale approfondie, mais elle a surtout divulgué la précarité de telles statistiques, l'inadéquation des concepts, la nécessité d'une démarche méthodologique nouvelle.

Le faible niveau général d'activité des populations citadines est la première caractéristique dégagée de l'analyse, d'autant plus frappante que la période 1960-1971, marque une nette diminution du taux de participation des populations à l'activité économique. Seul le groupe féminin a amélioré sa position bien que le marché du travail lui soit encore relativement fermé. La situation reste d'autant plus critiquable que le niveau du chômage et du sous emploi est très élevé, que la population jeune est la plus touchée. La croissance du sous-emploi, la généralisation du phénomène, corrélativement à l'incapacité de l'organisation économique à incorporer dans des cadres socio-économiques satisfaisants, la masse des nouveaux arrivants sur le marché du travail (les classes jeunes des villes et les immigrants ruraux), favorisent un mouvement sérieux d'altération de la notion même de travail alors que seuls comptent, désormais, les moyens d'acquisition de l'argent, l'argent permettant l'accès à certaines formes du pouvoir et de la consommation. Dès lors, toutes les occasions sont bonnes pour participer à ces courants d'échanges, à une économie où tout se vend et s'achète, pour

prendre une place même minime dans les flux monétaires internes, ce que peuvent expliquer la prolifération d'activités mal définies, temporaires, l'apparition de postes de travail indirectement liée à l'introduction de diverses innovations technologiques. L'étude de la distribution des actifs, selon les professions et selon les branches économiques d'activité, même limitée par l'insuffisance de la valeur opératoire des classifications retenues, confirme cette orientation, soulignant une augmentation rapide du groupe des personnes, en quête de leur premier emploi ou dont la profession et l'activité sont très mal définies et déclarées. De même, l'importance du groupe des vendeurs, des travailleurs des services, des manoeuvres ainsi que celle des activités de faible qualification montrent très nettement un mouvement de croissance du secteur non-moderne de l'économie urbaine, le transfert de population vers les activités de services à très faible productivité, mouvement non compensé par le développement d'activités nouvelles motrices, c'est à dire celui de la production des biens d'équipement et de consommation industriels.

Si ces remarques, tirées de l'analyse des faits statistiques, sont pertinentes et permettent de décrire l'aggravation des déséquilibres sociaux, elles demeurent à un niveau trop général d'étude et témoignent d'une insuffisance statistique et méthodologique notable, ne favorisant pas l'analyse en profondeur des conditions d'expression de l'activité des hommes, surtout de l'émergence de différents groupes sociaux et des conditions de l'insertion des nouveaux citadins au sein de l'économie et de la société urbaines, soit l'approche des concepts de marginalité, de sous-intégration.

Dès lors s'affirme très nettement la nécessité d'aborder les problèmes réels, concrets, quotidiens de l'emploi et du chômage, de l'activité et de l'intégration des groupes sociaux, qui soit mieux en accord avec la spécificité du cas marocain, avec la réalité du vécu. Les définitions de l'emploi, du chômage et du sous-emploi, de la profession, des branches d'activités économiques, retenues des schémas normatifs élaborés par les organismes internationaux à la recherche de concepts de valeur universelle, et seulement pour les sociétés industrielles, très évoluées matériellement, les statistiques induites d'observations construites selon des modèles externes, ne peuvent être opératoires et permettre une approche satisfaisante des problèmes

Afin de pallier les déficiences du modèle statistique commun, il convient de plonger dans le concret, c'est à dire de multiplier les enquêtes sur le terrain, de tenter une réinterprétation des données sur l'emploi et l'activité contenues dans les feuilles de ménage des recensements, dans les questionnaires d'enquête "Emploi". Encore faut-il que ce travail de recherche s'appuie sur un corps théorique suffisamment solide qui fasse pièce à ce que fût "l'idéologie de la croissance", qui réintègre les aspects de l'économie et de la société "non moderne" trop souvent délaissés.

CHAPITRE 2 - ACTIVITE ECONOMIQUE ET PROFESSIONNELLE, DES POPULATIONS CITADINES, NOUVELLE APPROCHE METHODOLOGIQUE.

L'urbanisation a précédé l'industrialisation et le développement économique plutôt qu'elle n'en résulte. L'absorption de la main-d'oeuvre, expulsée vers la ville, par suite des transformations de l'économie agraire, a été rendue d'autant plus difficile que le mode d'industrialisation, incorporant une technologie avancée et induisant la création d'entreprises industrielles à haut coefficient de capital, n'a pu que limiter le nombre de créations d'emplois. Les possibilités d'emplois, dans les industries manufacturières étant réduites, une fraction importante de la main-d'oeuvre s'est orientée, par force, vers les activités à très faible productivité du tertiaire notamment, ou est entrée en chômage.

Les formes et la nature du chômage et du sous-emploi marquent profondément la société urbaine, son organisation et son fonctionnement. Aucun secteur de la vie urbaine qui n'en soit point influencé. La prolifération des petits métiers, des travailleurs indépendants du commerce, la multiplication des activités de services témoignent d'un sous-emploi "invisible" généralisé, des efforts désespérés pour subsister, prouvent, souvent encore, les qualités d'ingéniosité, d'invention, de créativité remarquables des populations, à ce niveau d'expression. La conséquence du chômage et du sous-emploi est l'hypertrophie d'un secteur tertiaire pauvre, manifeste dans les villes marocaines. Le mode d'industrialisation, créateur de chômage et de sous-emploi, ainsi que la faiblesse de l'investissement productif, ont favorisé nécessairement la "tertiairisation" de l'économie urbaine.

Comme les effets sociaux individuels de l'urbanisation "démographique et tertiaire" ne peuvent être confondus avec les phénomènes de développement économique, l'hypertrophie tertiaire peut apparaître préjudiciable à l'économie et à la société, si ne se manifestent pas dans les zones rurales les éléments favorables à une amélioration de la productivité agricole, si ne s'élargit point la production des équipements et des biens de consommation industriels. Sans la croissance simultanée de l'industrie et de la productivité agricole, favorisant l'élévation générale du niveau de la consommation, se manifestent des effets de freinage plutôt que de développement, évidents. Car, la multiplication des emplois administratifs, des revenus distribués dans les services, accroît nettement, la demande urbaine de produits de consommation industriels qui, en l'absence d'un processus industriel national, efficace et complet, pouvant répondre à cette demande, engendre la hausse des prix, favorise l'inflation et apparaît comme une source inévitable de déficit extérieur. Phénomène d'autant plus regrettable que les biens d'équipement sont sacrifiés aux biens de consommation ; la bourgeoisie qui demeure plus consommatrice que productrice, n'investit pas ou peu dans le secteur économique national et dirige l'épargne vers le secteur tertiaire, d'où elle est originaire. L'hypertrophie du tertiaire constitue un obstacle au développement économique.

La société urbaine déjà profondément marquée par les formes multiples de sous-emploi et de chômage, frappée par une détérioration rapide du marché du travail, voit une fraction importante des populations subsister difficilement d'activités mal définies, de travaux occasionnels aux revenus aléatoires et pauvres. Il se développe ainsi, une opposition de plus en plus nette, entre la masse des personnes exerçant des activités de faible qualification, temporaires, disposant de modestes ressources et vivant difficilement - situation d'autant plus ressentie qu'elle est soumise à la force de démonstration du mode de consommation ostentatoire de la minorité - et la minorité des possédants aux revenus élevés, des personnes qui bénéficient de gains réguliers, de tâches professionnelles bien définies et ainsi, pouvant accéder de façon continue aux biens et aux services offerts.

Ces disparités, à la fois quantitatives et qualitatives dans la consommation des biens et des services sont "la cause et l'effet de l'existence, c'est à dire, de la création ou du maintien dans ces villes de deux circuits de fabrication, de distribution et de consommation des biens et des services" (1).

C'est dans l'optique d'une problématique nouvelle, impliquant l'existence de deux sous-ensembles constituant le système urbain qu'il faut appréhender la réalité urbaine, réinterpréter les divers indicateurs de l'emploi. Pour cela de nouveaux éléments méthodologiques doivent s'imposer : données statistiques plus adéquates concernant les deux sous-systèmes, notamment le circuit inférieur de l'économie urbaine (2), attention particulière et plus systématique portée au circuit inférieur, surtout aux relations et aux liaisons qui se développent entre les deux sous-ensembles.

La problématique de l'emploi ne peut être envisagée qu'à la lumière du nouveau paradigme et doit être réinsérée globalement dans les mécanismes de fonctionnement du système urbain. S'il y a deux sous-systèmes économiques urbains et si la vitalité et le fonctionnement de l'un ne peuvent qu'entraîner auprès de l'autre, des effets multiples, le problème du travail demeure global. Mais encore faut-il considérer que si les échanges, les flux entre les deux circuits sont nombreux, ils sont fortement hiérarchisés. Ainsi les formes de croissance du circuit supérieur, le mode d'industrialisation influent sur la formation d'une main-d'oeuvre inemployée ou sous-employée dont l'existence même est responsable de la permanence ou de l'extension du circuit inférieur. Or dans les conditions présentes de la croissance économique, le processus d'urbanisation va renforcer les mécanismes (monétaires) de l'économie de marché qui engendrent inéluctablement, une exagération des disparités

(1) Santos M. : "L'espace partagé. Les deux circuits de l'économie urbaine des pays sous-développés" - op. cité - p. 33.

(2) La terminologie adoptée, ici, sera celle de M. Santos dans "L'espace partagé", distinguant entre "circuit supérieur" et "circuit inférieur" de l'économie urbaine. D'autres appellations ont été proposées par Santos lui-même, entre "circuit moderne" et "circuit traditionnel", dans "les villes du Tiers Monde" (Edit. M.Th. Génin - 1971), par Geertz, distinguant entre "firm centred economy" et "bazaar economy" (in "Peddlers and Princes" - University of Chicago 1963), enfin plus récemment par J. Bugnicourt "sous-système moderne" et "sous-système traditionnel", dans "Quelle alternative urbaine pour l'Afrique ?" dans "Environnement Africain". Vol II. N° 3. 1976.IDEP.

sociales, de la répartition inégalitaire des ressources. La modernisation technologique peut apparaître ainsi comme responsable de l'aggravation des disparités socio-économiques.

L'existence des deux circuits de l'économie urbaine conduit à s'interroger sur les notions de travail, de chômage, d'emploi et de sous-emploi, d'activité professionnelle, interprétées hors des cadres tracés de modèles de référence externes, étrangers à la réalité urbaine réenvisagée. La création d'emplois attachés aux entreprises du circuit supérieur dont les relations avec le marché international sont étroites, ne correspond-elle pas dans la réalité, au développement du sous-emploi dans le secteur inférieur ? Le mode d'industrialisation n'alimente-t-il point indirectement le groupe des travailleurs qui exercent leur activité dans le commerce ou les petits services et qui ne sont que des chômeurs déguisés ? Aussi, faut-il s'interroger sur le choix du modèle d'industrialisation, les implications de celui-ci, sur l'emploi dans les secteurs "traditionnels" de l'activité... Cette remise en question de la réalité statistique de l'activité économique et professionnelle, définie précédemment, devrait favoriser l'élaboration de nouveaux modes de classification des actifs, mieux adaptés à la réalité économique et sociale, permettant d'établir un meilleur diagnostic de la situation de l'emploi et de ses perspectives d'avenir, d'évaluer de façon pertinente et plus précise le degré d'insertion des citoyens.

1 - CRITIQUE DES CLASSIFICATIONS TRADUITES D'UN MODELE EXTERNE, MAL ADAPTE AUX REALITES MAROCAINES.

Le problème de l'emploi se pose, ici en des termes différents de ceux des pays industrialisés. Le rythme de croissance des populations urbaines, sous le double effet cumulatif du ^{naturel} ~~croît~~ et de l'immigration rurale, est très rapide et représente un premier élément contraignant, d'autant plus qu'il apparaît indépendant du développement des possibilités d'emplois productifs. Le processus de modernisation de l'économie s'accompagne d'impératifs technologiques, entraînant non pas l'expansion du marché de l'emploi industriel, mais celui du sous-emploi. A la destruction d'emplois artisanaux, correspondant à l'intégration au marché mondial et à l'ouverture du marché intérieur aux produits importés, n'a point correspondu un phénomène parallèle de création d'emplois, mais une orientation de la

force de travail urbaine vers les activités à très faible productivité. Ce mécanisme dynamique du sous-emploi plonge les nouveaux arrivants sur le marché du travail (citadins et campagnards), dans les secteurs de l'économie, incapables de leur offrir des emplois permanents, des salaires ou revenus satisfaisants et réguliers, dans le secteur inférieur et pauvre du système urbain. Il en résulte un paysage social très contrasté et très difficile à appréhender dans sa diversité, une involution des notions de travail et d'emploi, une confusion des termes qui rend les définitions classiques ainsi que les statistiques tirées des classifications induites, difficilement praticables.

1 - 1 - CONSIDERATIONS SUR LES NOTIONS DE TRAVAIL ET DE NON-TRAVAIL, DANS LES VILLES MAROCAINES.

Hors le circuit de l'économie urbaine où dominant les relations techniciennes de la civilisation industrielle, les rapports entre travail et non-travail ne sont ni simples, ni très tranchés. Le poids du chômage, l'attente d'un travail, la quête d'un premier emploi, l'importance du sous-emploi, la parcellisation des tâches, la recherche quotidienne pour une fraction de la population urbaine, d'une occupation temporaire permettant de procurer les éléments de survie, c'est à dire d'obtenir les gains monétaires indispensables pour payer ses dettes et ainsi, de conserver son crédit et continuer de vivre, les basses rémunérations salariales pour un travail exigeant, pénible et de longues journées de travail, les mauvaises conditions physiologiques du travail auxquelles doivent se plier les travailleurs, tous ces éléments parmi d'autres, créent, ce qu'il faut nommer, un complexe d'altération du sens de la notion de travail. Cela, d'autant plus, que l'image de l'autre, celle du privilégié ayant accès aux biens de consommation offerts et aux quartiers d'habitation moderne, est partout présente, accentuant sérieusement ce mouvement de dépréciation.

Le travail a perdu sa signification sociale et même religieuse et ne donne plus à l'artisan, l'ouvrier... le sens de sa position au sein de l'organisation sociale. Désormais, il n'est que le moyen de se procurer l'argent qui doit permettre d'accéder à un certain type de consommation (en biens et en services), signe de l'appartenance à la

"nouvelle société". Or, comme il ne remplit plus, pour la plupart des citoyens appartenant au circuit inférieur et pauvre de l'économie, la fonction traditionnelle de moyen d'épanouissement humain et de promotion, et comme il n'offre pas les rémunérations suffisantes permettant de vivre dans des conditions de dignité souhaitables, les "dérapages" vers les formes d'activités illicites et troubles sont fréquents. La signification classique du travail se transforme ; s'y substitue une conception purement matérialiste de la vie. Le travail peut être confondu, désormais, avec "la recherche de l'argent", souvent par tous les moyens, empruntant différentes voies et justifiant les formes de sous-emploi les plus ambiguës, la prolifération des "métiers" interdits. La formation de "chaînes économiques" placées en marge du système, utilisant différentes formes de racket et de vol, créant de nouvelles hiérarchies...

Dans ces conditions, la distinction entre travail et non-travail s'atténue ou se brise ; de nombreuses formes d'activité ne témoignent plus que d'un sous-emploi généralisé, le chômage "déguisé" se pare de tous les aspects d'un tertiaire de très faible productivité et rapport. Le chômage tel qu'il est défini dans les pays industrialisés n'a plus de sens ici. Est-il chômeur ou déjà travailleur celui qui cherche laborieusement un emploi de survie, celui qui attend un travail, celui qui retourne temporairement au bled pour participer aux travaux et aux partages agricoles ? L'équilibre humain et sociologique des villes marocaines dépend, en réalité, de leur équilibre économique ; or celui-ci est d'autant plus difficile à réaliser qu'il existe deux circuits économiques différents, mais complémentaires.

L'emploi dans le secteur supérieur de l'économie est bien défini, comparable à celui des sociétés industrielles, même s'il ne bénéficie pas toujours de conditions identiques, notamment de certains avantages sociaux qui lui sont ordinairement associés. L'emploi dans le secteur pauvre est une réalité très difficile à cerner et à définir, le travail étant très souvent temporaire, instable, mal rémunéré et irrégulier.

Quels critères retenir pour distinguer l'emploi du sous-emploi, le sous-emploi du chômage ? Les définitions et les critères

adoptés pour estimer les niveaux du sous-emploi sont aussi nombreux que les estimations elles-mêmes.

Dans le secteur inférieur, l'emploi est rarement permanent et n'offre aucune sécurité. Ceux qui disposent d'un emploi stable, procurant des ressources régulières, demeurent très accrochés à leur métier, ils "s'enferment dans leur métier comme dans une forteresse" (A. Adam) et font souvent figure de privilégiés. Pour beaucoup, l'emploi est souvent temporaire et occasionnel, il est une quête quotidienne et permanente, jamais définitif, un "pis-aller" avant de décrocher un meilleur travail (hypothétique). Car l'éventail des occupations interchangeables pour des gens dépourvus de toute qualification, pour la plupart illettrés, apparaît très étendu. Pour ceux dont la seule capacité est leur propre force de travail, il n'y a pas de limites à l'emploi. Prêts à tout ou à presque tout pour vendre leur force de travail à la journée ou à la semaine, prêts à accepter toute rémunération forfaitaire pour telle ou telle tâche occasionnelle, ces individus connaissent une très grande mobilité professionnelle qui peut paradoxalement se mesurer au nombre des manoeuvres, des "hommes à tout faire", des portefaix, des "sans profession", des petits métiers qu'enregistrent les enquêtes sur l'emploi dans les zones du sous-habitat.

Une enquête de 1968 sur les bidonvilles de Settat révèle que 28,6 % des chefs de ménage sont dépourvus d'emploi (2) ; l'enquête effectuée par le Ministère de la Santé en 1967-1968, dans les quartiers sous-équipés de Rabat-Salé, enregistre un taux de chômage de 28,5 %, tandis que la proportion des manoeuvres était de 23,3 %, celle des petits métiers de 16,9 % (3). A la même date, une enquête portant sur l'ensemble des bidonvilles de Casablanca enregistre la plus forte proportion des actifs chefs de ménage, dans les branches "divers" : 54,7 %, dont neuf personnes sur dix se déclarent "manoeuvres" (plus de sept) et portefaix (4).

(2) D.U.H. Délégation Régionale de Casablanca :
"Ville de Settat : Enquête sociologique sur les bidonvilles"
(Ronéotypé, Janvier 1968. p. 25).

(3) M.R. Chené : "Marges citadines de Rabat-Salé" - op. cité -

(4) "Les bidonvilles de Casablanca"
Enquête du Ministère de l'Intérieur. Rabat 1970.

Les statistiques des "sans profession", des "indéterminés", des "mal déclarés", des chômeurs, cachent ainsi, une réalité mouvante et trouble. Les limites entre le chômage et le sous-emploi demeurent extrêmement précaires et floues, le nombre des chômeurs, hier manoeuvres, demain "hommes de peine" ne peut être qu'approximatif et l'appréciation discutable. Tous participent aux mêmes aléas d'une économie incapable de fournir du travail pour tous, qui ne trouve que par un fractionnement infini des tâches, l'opportunité d'employer occasionnellement la masse des citadins, de lui faire prendre part aux flux de biens et de services, mais de façon très précaire.

La parcellisation des tâches et des marchandises apparaît, en effet, comme un facteur de multiplication d'emplois. Les petits métiers du commerce, des transports ou des services n'exigent ni qualification précise, ni capitaux (alors que dans le circuit supérieur et moderne de l'économie urbaine, l'investissement, le capital représentent le facteur essentiel) et par là, offrent une très grande facilité d'entrée, les nouveaux immigrants et les jeunes citadins sans travail pouvant s'improviser marchands-ambulants, vendeurs au micro-détail, "cyclistes"... L'activité commerciale, celle des petits commerçants, des revendeurs de toute sorte, apparaît comme le moyen le plus facile pour participer aux flux monétaires, gagner rapidement un peu d'argent. Il n'est point nécessaire d'avoir une grande expérience, de posséder de grosses sommes d'argent, d'autant qu'il est loisible de faire appel au crédit personnel accordé en liquide ou en marchandises, pour pénétrer en ce marché en cascade. Ce type d'activité particulièrement adapté aux besoins des populations urbaines achetant par très petites quantités, mais qui se traduit par une forte augmentation des prix, offre une gamme extrêmement variée et multiforme, d'installations, d'instruments de travail, le plus souvent précaires permettant des reconversions rapides en fonction de la conjoncture ou des saisons. Ainsi, les marchands de menthe ou de persil dont le capital ne dépasse point quelques dirhams et dont l'instrument de travail est une caisse en bois, les marchands-ambulants de légumes et de fruits disposant d'une charrette à deux roues, parfois d'un âne, les marchands de fèves, d'oeufs, de vieux habits... Si les bénéfices retirés de cette affaire sont élevés, par rapport au capital engagé, les ressources qu'elle dispense à ces "marchands-intermédiaires", sont dérisoires, surtout lorsque celles-ci

sont uniques. La dernière précision est utile quand on sait qu'une fraction de la population active peut abandonner ses activités "normales" de la semaine pour se consacrer à certains actes commerciaux, lors des jours de marché ou de souk.

C'est, dans les quartiers les plus pauvres que la densité des petits vendeurs, des marchands-ambulants est la plus élevée. La densité globale pour l'ensemble des quartiers sous-équipés de Rabat-Salé et Kenitra était, en 1969, d'un vendeur pour 37-38 habitants. On comptait un vendeur pour 25 habitants dans les trames sanitaires : à Graa et Tabriquet, un vendeur pour 42 habitants à Kharouba et pour 66 habitants à Hajja, lotissements clandestins (5). Cette prolifération, jugée excessive, des vendeurs apparaît comme une caractéristique du circuit inférieur et de la désarticulation de l'économie urbaine. Pour les hommes et les femmes, placés dans cette situation, le petit commerce et les petits métiers représentent, nettement, un pauvre substitut au chômage, un paravent à une situation d'inactivité durable.

Dans le domaine des petits métiers, des petits services, la variété des formes est aussi grande et l'âpreté de la concurrence, aussi forte. Au bas de l'échelle se trouvent tous ceux qui n'ont que leurs bras, leur force de travail à offrir que l'on retrouve sur les marchés : portefaix... "Chaque matin nous allons au "Mokf" (sorte de marché de travail qui a lieu entre cinq heures et sept heures du matin, où les employeurs viennent quérir les ouvriers), ceux qui ont besoin de nous y viennent nous chercher. En général, le premier venu nous emmène. Il nous arrive d'attendre la tâche qui nous convient et nous perdons la journée" déclare un des travailleurs immigrés installés à Beni Mellal (6).

La pulvérisation des entreprises provoque aussi la création d'autres métiers, car tout est prétexte à la démultiplication des tâches d'autant que se manifeste un étonnant processus de créativité et d'ingéniosité.

(5) "Quelques quartiers sous-équipés de Rabat-Salé-Temara et Kenitra. Caractéristiques démographiques et socio-économiques en 1969"
- op. cité -

(6) "L'exode rural : l'exemple de Chaâba El Hamra" par El Ghalabi Lahoussaine. Lamalif. Novembre 1977.

D'autre part, la faible rémunération des tâches permet l'utilisation de nombreux "services personnels" constituant un des éléments du niveau de vie des populations aisées. Il se produit ici, comme une réaction en chaîne, tous ceux qui disposent de revenus fixes (classes moyennes de promotion, par exemple) ou de ressources suffisantes, ont recours à un personnel de service, pléthorique composé de domestiques, de femmes de ménage, jardiniers, gardiens, cuisiniers...

Ces quelques remarques sur le travail des populations citadines du Maroc soulignent la difficulté d'établir de franches limites entre emploi et sous-emploi, sous-emploi et chômage, dans le secteur économique qui retient la plus grande partie des actifs, le circuit inférieur de l'économie urbaine. L'extrême mobilité professionnelle de ces populations illettrées et sans qualification, en quête permanente d'un travail plus rémunérateur et plus stable, la parcellisation infinie des tâches, mais aussi, la confusion des actes économiques entre l'artisan et le marchand, le manoeuvre et le vendeur, sont des éléments caractéristiques de la vie socio-professionnelle des populations, qui ne peuvent être pris en compte par les enquêtes statistiques inspirées des schémas classiques où il faut trancher, répertorier assez brutalement. Ainsi ne peuvent apparaître les "combinaisons professionnelles" adaptées aux conditions mêmes du milieu, celle du citadin qui va participer aux travaux agricoles à son lieu d'origine et quérir une partie de la nourriture consommée par le ménage, celle de l'artisan trouvant une activité salariée d'appoint, celle du "petit technicien" devenant marchand pour un jour...

Il faut donc envisager une autre méthode pour aborder les questions relatives au niveau d'activité, à la spécialisation socio-professionnelle, au degré d'insertion dans l'économie urbaine, des populations des différentes strates urbaines (soit les quartiers de résidence). Celle-ci devra tenir compte de l'opposition déjà formulée entre les deux circuits de l'économie urbaine ; il y a lieu, en effet, de distinguer entre les groupes appartenant au secteur moderne et bénéficiant des conditions (de vie) et des avantages qui lui sont liés, et les groupes beaucoup plus nombreux du circuit pauvre et inférieur, qui subissent les pressions et la domination des précédents.

1 - 2 - ACTIVITE PROFESSIONNELLE, CRITIQUE ET REALITE.

Dans les villes marocaines, une partie des actifs subsiste de petites activités occasionnelles et temporaires n'exigeant aucune qualification précise ; aussi, la notion de profession est difficilement applicable à tous. En effet, celle-ci suppose des compétences nettement définies et affirmées, ayant été acquises au cours d'une formation professionnelle ou d'un apprentissage systématique et relativement long. Or, la plupart des personnes appartenant au secteur "non-moderne" de l'économie n'ont bénéficié d'aucune formation véritable et nombre d'entre elles exercent conjointement plusieurs activités tandis que d'autres connaissent une "mobilité professionnelle" très accentuée, passant d'une activité à l'autre suivant les hasards du marché du travail.

L'analyse de cette réalité mouvante du travail que représente l'activité professionnelle apparaît très difficile à apprécier par les chemins classiques de l'observation ; la distinction entre plusieurs groupes de professions, bien délimités et définis pour aborder le problème de l'emploi au sein des économies modernes, n'est plus satisfaisante pour des sociétés désarticulées où s'est développé conjointement au secteur supérieur, un secteur économique pauvre. Peut-on, encore, accepter la confusion des situations, inclure au sein des mêmes groupes, les personnes ayant acquis une formation professionnelle de haut niveau et celles sans qualification, les individus exerçant leur activité au sein d'une organisation de type bureaucratique et ceux, au sein d'une organisation primitive. Faut-il rassembler, encore, tous les actifs du commerce au sein des mêmes rubriques englobant, tout à la fois, les commerçants "chleûhs" aux magasins d'épicerie copieusement garnis et les multiples vendeurs-ambulants, les petits marchands de beignets, d'oeufs, de poulets, de menthe...

L'approche de l'activité professionnelle sous l'angle des deux circuits économiques semble pertinente ; elle permet de discerner correctement les principaux caractères de la profession, et ainsi d'envisager diverses variantes, susceptibles de rendre compte de la réalité socio-économique, difficilement discernable à travers les typologies classiques.

Dans le circuit économique "supérieur", les offres d'emploi sont apparues conditionnées par les "dispositions officielles", par des conventions professionnelles à caractère restrictif, alors que les capacités d'absorption du secteur pauvre ou "inférieur" ne sont limitées ni par des facteurs que nous appellerons "institutionnels" (ceux du cadre administratif, de la fiscalité...), ni par les facteurs technologiques (méthodes de production, cadre technique...), ni par le facteur "investissement" (entreprise et recherche de productivité, celle-ci étant fonction du capital plus que du travail).

1 - 2 - 1 - Les caractéristiques des professions

Plusieurs variables semblent établir entre les professions exercées dans les deux circuits de l'économie urbaine, des différences fondamentales qui se traduisent, notamment en termes de revenus.

-L'emploi, dans le secteur moderne, suppose une qualification obtenue au cours d'une formation professionnelle relativement longue, dispensée par les centres d'enseignement secondaire ou technique, par les centres universitaires et les grandes écoles. L'entrée, dans les branches professionnelles d'un tertiaire dit "de commandement" (organes de la fonction publique et para-publique, organismes privés contrôlant l'économie nationale, contrôle partiel) ou même d'un tertiaire d'encadrement évolué, sera conditionnée par l'acquisition d'une telle formation. Mais celle-ci demeure étroitement dépendante de l'effort d'éducation et de formation entrepris par l'Etat ; or cet effort est encore insuffisant (7), malgré le manque de cadres, d'une main-d'oeuvre qualifiée, indispensable pour répondre aux besoins réels d'un développement technique et industriel soutenu. L'instruction, c'est à dire la fréquentation prolongée de l'école moderne, apparaît comme le facteur discriminant de la participation professionnelle au circuit supérieur, tous les exclus étant contraints d'accepter les travaux de faible qualification du secteur pauvre. Les citadins de souche dont les taux, le niveau de scolarisation sont supérieurs à ceux des populations campagnardes, seront relativement favorisés ; la plus grande facilité d'entrée et d'intégration des migrants d'extraction citadine, au sein de

(7) L'effectif des étudiants, dans l'enseignement supérieur, au cours de l'année universitaire 1974-1975, s'élevait à 32.848 personnes dont 6.081 du sexe féminin.

l'économie et de la société urbaines, témoigne de ce phénomène d'inégalité.

L'école est la voie royale d'accès aux fonctions publiques et aux emplois du privé, l'instrument de la promotion, mais un outil très inégalement réparti entre les groupes sociaux. A tous les niveaux, la possession d'un fragment d'instruction est un élément discriminatoire : l'individu qui veut fonder un commerce ne doit-il pas posséder quelques notions d'écriture et de comptabilité ? Par contre, dans le secteur inférieur, la qualification des individus est nulle ou faible, souvent inadaptée. Si cela permet une très grande facilité d'entrée pour la masse des immigrants d'origine rurale, pour la foule des illettrés, cela explique aussi que les chances de promotion y soient plus ou si faibles.

L'acquisition d'une qualification peut être, encore, le résultat d'un long apprentissage auprès d'un artisan-patron. Mais cette voie "traditionnelle" ne débouche plus sur des métiers "sûrs", c'est à dire dispensateurs de revenus réguliers et satisfaisants. La création artisanale traditionnelle étant fortement limitée par les transformations du mode d'existence ancien, n'attire plus les jeunes les plus dynamiques. L'insuffisance de la formation et de la promotion ne permet pas présentement d'envisager la réinsertion de cette main-d'oeuvre dans les canaux modernes de l'activité.

- L'amélioration du niveau professionnel et de celui des revenus s'accompagne fréquemment de la stabilisation de l'emploi. La sécurité de l'emploi peut être considérée comme un second caractère permettant de différencier assez nettement l'emploi dans le secteur moderne et l'emploi dans le secteur pauvre. Dans le premier, la sécurité de l'emploi est grande, notamment pour tous ceux qui bénéficient du statut de la fonction publique, mais aussi pour les cadres administratifs, les techniciens, les employés et les ouvriers des entreprises industrielles ou commerciales dont le recrutement ou le licenciement sont dépendants de normes établies ou interviennent à la fois, les organismes bureaucratiques de contrôle ou les centrales syndicales. Dans ce cas, la mobilité professionnelle est à prépondérance "interne", correspondant aux possibilités offertes par la promotion professionnelle (formation, stage de perfectionnement...).

Dans le circuit pauvre de l'économie, l'insécurité de l'emploi paraît d'autant plus prononcée que la profession est mal définie, que la qualification du travailleur est faible. L'emploi demeure fréquemment temporaire ou occasionnel, adapté très étroitement à la conjoncture, la faiblesse des investissements permettant des "reconversions" rapides et fréquentes. La mobilité professionnelle prononcée qui s'y manifeste, sera de type "externe", c'est à dire que les travailleurs enregistrent le passage fréquent d'une activité à l'autre, s'accompagnant d'un changement de poste de travail, suivant les nécessités du marché du travail. La concurrence des nouveaux produits de consommation, l'abandon par la clientèle des produits locaux a entraîné le déclin des activités artisanales anciennes, la reconversion de nombreux travailleurs a été impérative, mais difficile.

- Dans les administrations publiques, les entreprises de stature bureaucratique du circuit supérieur, le temps du travail hebdomadaire et annuel, est régi par des normes fixes établies. Certes des différences sensibles existent entre le secteur public mieux contrôlé, et le secteur privé, mais globalement, la situation est sans comparaison et meilleure que celle développée dans le secteur pauvre. Dans ce dernier, le temps de travail (journalier ou hebdomadaire) n'obéit à aucune norme précise et impérative, sinon celle de la tradition qui a tendance, dans la majorité des cas, à s'affaiblir rapidement. Pour les travailleurs indépendants du commerce, des petits services, le temps de travail se déroule du matin au soir sans limites définies et ne connaît de repos ou d'arrêt hebdomadaire. D'autant plus que pour tous ceux et celles, attachés aux travaux de type "forfaitaire", la modicité des gains impose un travail continu. Avec la monétarisation du temps, les périodes d'inactivité ont pris une toute autre réalité et paraissent comme des phases d'attente d'un travail ou de repos forcé. La pauvreté des ressources tirées de l'activité principale conduit l'individu à accepter un deuxième emploi (tâches secondaires, manuelles ou commerciales au souk) ou à offrir à la clientèle du quartier ou du derb une très grande disponibilité (échoppe, petit magasin ouvert tous les jours de l'année, très tôt le matin et très tard le soir).

- Dans le circuit moderne de l'économie, les lieux du travail et de l'habitation sont séparés et nettement distincts. Les lieux de travail inscrits dans le cadre spatial de la ville "nouvelle et moderne" (quartier central et des affaires : bureaux, magasins..., zones industrielles et portuaires) sont fixes et l'organisation du travail de type "bureaucratique évolué". Par contre, dans le circuit inférieur, les lieux d'habitation et de travail sont souvent confondus : ainsi le modeste "beqqal" des médinas, des quartiers du sous-habitat (petits commerces d'alimentation, épiciers...) aux conditions d'existence très précaires, les humbles artisans. Pour les nombreux manoeuvres, portefaix, pour les marchands-ambulants, les collecteurs des détritiques de la civilisation industrielle (ramasseurs de chiffons, de papiers, de boîtes métalliques... objet de toute nature...), les lieux de travail demeurent extrêmement mobiles, alors que pour beaucoup de femmes, le travail de type artisanal s'effectue à domicile (fabrication des fils et des tapis, travaux de couture...). Ainsi, la dispersion des métiers dans les maisons d'habitation de Salé pour la fabrication des tapis de Rabat, commercialisés dans cette ville qui lui donne son nom.

- Les modes de rémunération sont très dissemblables selon les professions et leur appartenance à tel ou tel circuit de l'économie. Les activités modernes conduisent ordinairement au salariat comme forme de relation de travail, les prestations salariales étant régulières et dépendantes de normes établies. Dans le secteur inférieur, l'importance du travail familial, en cette période de sous-emploi et de chômage, tend à s'accroître. L'embauche qui prend souvent la forme d'un accord personnel entre le patron et l'employé, favorise les rémunérations à la tâche, tandis que le processus de la sous-traitance, en rapport avec la crise de l'artisanat et de l'emploi, tend à se développer. En effet, l'évolution décadente des structures corporatives, la transformation des professions à structure égalitaire, en activités dominées par quelques patrons, ont avantage ce type de relations, privilégiant les plus riches au détriment du plus grand nombre. Il n'est pas rare, en effet, que ceux qui, par leurs relations et leur assise professionnelle, ont obtenu certains contrats ou commandes intéressantes de l'Etat ou de firmes spécialisées dans l'import-export, de gros commerçants, donnent le travail à façon à d'autres artisans, réalisant alors

de confortables bénéfiques sur l'ensemble de la commande. La multiplication des petits services s'accompagne de la rétribution forfaitaire des tâches (à la journée pour les petits jardiniers de villas, par exemple), favorise contre la réalisation de certains travaux, la rétribution en nature (nourriture, logement...) Mais si les rémunérations de petits travaux peuvent s'apparenter à une sorte d'entraide sociale, l'évolution actuelle apparaît beaucoup plus négative à tous les points de vue, n'étant plus tempérée par la tradition. L'absence de contrôle et de normes impératives, la forte pression qu'exercent sur le coût de la main-d'oeuvre, le chômage et le sous-emploi généralisés, permettent tous les abus en ce domaine, notamment l'emploi des jeunes enfants, de jeunes filles pour des tâches pénibles, réalisées dans des conditions de travail souvent lamentables et rémunérées de façon dérisoire, très au-dessous du minimum vital. Ainsi, dans les ateliers du textile et leurs cohortes "d'apprenties" se reproduisent les conditions d'exploitation d'une main-d'oeuvre en bas âge et sous-payée, des premières phases de la révolution industrielle, dans les manufactures européennes. Ces ouvrières ne jouissent plus des conditions, du statut attachés à un apprentissage de type traditionnel, offrant aux plus jeunes, une certaine sécurité concernant la durée, l'effort de travail demandé. Or, si l'on retrouve des images équivalentes, les circonstances de l'accumulation réalisées sont autres et ne sont profitables à ce secteur. Les profits réalisés vont s'investir dans le secteur supérieur de l'économie, le drainage des capitaux du secteur inférieur vers le circuit moderne étant en ce domaine, évident.

- En plus des avantages de rémunérations obéissant aux normes définies, les professions du circuit supérieur bénéficient de prestations et d'avantages sociaux importants, d'autant plus remarquables qu'ils sont inexistantes dans le secteur pauvre. Les fonctionnaires, les cadres administratifs, les techniciens, les ouvriers des entreprises nationales, les employés des firmes industrielles et commerciales peuvent, en effet, bénéficier de la sécurité sociale, d'assurances "maladie", de congés payés, d'avantages divers en nature ou en services, d'allocations, de la possibilité d'envoyer leurs enfants en colonie de vacances, de prêt de logement, de logement même... Or, ces avantages non

partagés, accusent les différences avec les professions du secteur inférieur ; les relations de solidarité, familiales ou de voisinage, toutes les formes d'entraide développées au sein d'un même groupe social ne peuvent compenser ces avantages inhérents à la fonction professionnelle.

- Les ressources monétaires obtenues de l'exercice des professions des deux circuits sont le résultat de la combinaison de ces variables. Dans le circuit supérieur, les rémunérations sont généralement élevées et régulières sans comparaison avec celles tirées des travaux temporaires et de faible qualification. Elles permettent l'accès aux divers produits de consommation moderne offerts par le marché, aux logements décents de la ville moderne (même qu'il n'y a pas concordance totale, la crise du logement projetant dans des espaces périphériques du sous-habitat, certains groupes participant au circuit supérieur), aux services de niveau supérieur. Elles offrent l'opportunité d'un mode de vie qui se rapproche du modèle de référence, même s'il s'accompagne de nombreux signes d'insatisfaction et d'aliénation.

Les revenus que procure l'exercice des professions dans le secteur pauvre de l'économie, demeurent très insuffisants, malgré les efforts entrepris et les témoignages de créativité réalisés, et ne permettent point d'accéder à un niveau de vie décent et suffisant pour satisfaire les besoins fondamentaux de l'homme. Si ce circuit est le véritable fournisseur d'occupations de la population pauvre de la cité, des migrants sans qualification et par de nombreux flux, le pourvoyeur de richesses du circuit moderne, il n'offre à ceux qui y participent, les éléments d'intégration, les opportunités de promotion économique et sociale ; il apparaît comme adapté aux besoins de consommation de la grande masse des citoyens, mais incapable de fournir les vecteurs de la transformation des conditions de vie et de travail de celle-ci.

1 - 2 - 2 - Deux grands groupes professionnels.

La définition des principaux caractères de la profession exercée dans le circuit moderne de l'économie et dans le secteur inférieur a permis la distinction de deux groupes professionnels majeurs.

Au premier appartiennent tous ceux qui possèdent une qualification professionnelle définie selon des normes "modernes", qui bénéficient de la sécurité de l'emploi, de rémunérations et de prestations sociales, d'un temps de travail, régis selon des critères bureaucratiques, qui perçoivent des salaires ou des revenus réguliers et relativement satisfaisants leur permettant d'accéder aux formes de consommation de type moderne ou d'envisager une intégration économique et sociale favorable.

Au second correspond le groupe de ceux qui ne peuvent avoir accès de façon permanente ou régulière aux biens et aux services de consommation courante considérés comme indispensables pour assurer la satisfaction des besoins fondamentaux. Il s'agit des sous-employés, des petits salariés, des "travailleurs indépendants" du petit commerce et des petits services, de la masse des non-employés, de tous ceux qui représentent la clientèle des petits établissements commerciaux et artisanaux.

La confrontation des professions (branche après branche professionnelle de la nomenclature à trois chiffres du recensement de 1971) avec les diverses variables de l'activité professionnelle considérées, donne une première estimation globale des effectifs des actifs (occupés et en chômage) appartenant au secteur professionnel supérieur moderne et au secteur professionnel inférieur. Environ 29 à 30 % (soit 405.000 personnes) des actifs exerceraient une profession répondant aux caractéristiques du secteur supérieur de l'économie urbaine, tandis que plus de 70 % des actifs (soit 1.000.000 personnes) seraient attachés aux activités professionnelles déployées dans le secteur pauvre.

Estimant que des différentes variables caractéristiques de l'exercice d'une profession dépendent les rémunérations du travail, il devenait possible de comparer ces données brutes de la distribution professionnelle, à celles de la répartition des ménages citadins, selon leur dépense totale annuelle (8).

L'étude de la répartition des ménages suivant leur dépense totale annuelle souligne la très grande inégalité des classes de revenus.

(8) "La consommation et les dépenses des ménages au Maroc. Avril 1970. Avril 1971."

Vol. 1. Premiers résultats à l'échelon national. op. cité.

Globalement, 70 % des ménages, soit la proportion équivalente à celle des actifs du secteur inférieur, réalisant les plus faibles dépenses ne participeraient que pour 35 % environ à la masse totale des dépenses en milieu urbain, tandis que les ménages dont le niveau des revenus paraît attaché au circuit supérieur (soit trois sur dix) assureraient 65 % des dépenses totales. Si ces données demeurent approximatives, elles soulignent cependant, l'écart des revenus entre ces groupes socio-professionnels.

La conception binaire de l'activité professionnelle déduite de l'affirmation du rôle des deux circuits économiques du système urbain, paraît fondamentale et représente la ligne directrice d'une approche de la réalité socio-économique des quartiers et des villes. Ce schéma à fondement dialectique ne nuit point à l'affirmation de l'existence d'un éventail social multi-polarisé que révèlent l'étude détaillée de la répartition des revenus urbains et l'analyse de la situation professionnelle des actifs. Ainsi la répartition des ménages et de la masse des dépenses totales par classes de dépenses montre que 10 % des ménages citadins réalisent 34,8 % des dépenses totales des ménages, soit autant que les 70 % des ménages qui réalisent les plus faibles dépenses.

Le groupe professionnel du niveau supérieur comprend ceux qui disposent du pouvoir de direction et de contrôle de l'économie urbaine, soit comme propriétaires des grandes firmes industrielles et commerciales, des services de niveau supérieur (tertiaire de commandement), soit comme leurs représentants et agents de confiance (directeurs commerciaux, cadres administratifs supérieurs), ceux qui exercent les fonctions supérieures de l'autorité étatique. Appartenant, encore au secteur professionnel moderne, mais placés à un échelon au-dessous des classes dominantes, se situent tous ceux qui bénéficient de revenus sensiblement plus élevés que le niveau de subsistance, et de situations professionnelles favorables (sécurité, salariat, avantages sociaux...). Ce groupe professionnel est composé des fonctionnaires, des professeurs, des intellectuels, des employés et des techniciens, cadres moyens, ouvriers qualifiés rattachés au secteur capitaliste, des petits entrepreneurs et propriétaires de commerces... Les populations qui composent ce groupe intermédiaire des "classes

moyennes", sont bénéficiaires du type d'organisation économique bien qu'elles ne disposent des moyens de contrôle de l'activité.

Le secteur professionnel inférieur paraît par contraste socialement plus homogène, comprenant la masse pauvre citadine n'ayant accès qu'exceptionnellement aux produits de consommation offerts par le circuit supérieur. Cependant une analyse approfondie de l'activité montre l'existence de différents groupes dont les possibilités pour s'affranchir des contraintes du circuit inférieurs sont diverses. Il existe plusieurs secteurs d'activité dont les techniques et les conditions d'organisation peuvent les rapprocher progressivement, puis les intégrer au système capitaliste moderne ; ainsi les petites entreprises de la construction, même si leur fonctionnement est basé sur la seule force de travail des hommes, les petites entreprises artisanales de la réparation et de la mécanique... Dans ce cas, la qualification acquise "sur le tas" leur offre la faculté de se placer dans une position intermédiaire ou mixte, au moins au niveau de la clientèle appartenant à la fois, aux classes moyennes et aux classes pauvres. Les groupes professionnels attachés à ces types d'activité peuvent bénéficier (salarariat généralisé, revenus réguliers et plus élevés en rapport avec la qualification acquise...) de situations plus propices permettant d'envisager une meilleure insertion sociale et culturelle. Il faudra retenir la distinction entre ceux qui possèdent des "facteurs intégrationnistes" et se placent ainsi dans une situation intermédiaire entre le secteur professionnel supérieur et le secteur inférieur, et ceux qui en sont totalement dépourvus par absence de qualification ou qualification traditionnelle inadaptée, par défaut d'activité ou par le travail au sein d'activités non entraînantes (artisanat traditionnel ou primitif).

Ces quelques remarques laissent augurer de l'intérêt d'une étude des principaux secteurs d'activité, leurs principales composantes, leurs caractéristiques et leur place au sein du système économique citadin, envisagé dans l'optique des deux sous-ensembles économiques.

1 - 3 - POPULATIONS CITADINES ET SECTEURS D'ACTIVITE ECONOMIQUE.

Activités secondaires et activités tertiaires, ces expressions héritages de la division tripartite de l'économie proposée par Colin Clark, puis institutionnalisée, apparaissent dès que l'on plonge dans la réalité du travail, commune aux villes du Maroc, comme incapables, de permettre une analyse du phénomène économique, de traduire le niveau et la nature de l'activité des populations citadines, de définir une situation de l'emploi, très mouvante et dynamique.

Ainsi, selon ce schéma tripartite, le secteur secondaire regrouperait à la fois, les branches industrielles récemment créées et renouvelées et exportatrices, les branches d'un artisanat "multiforme" aux frontières d'une activité de services, les industries de bâtiment et des travaux publics. Or, l'appareil statistique tend à perpétuer l'emploi de ce modèle constestable dont il devient difficile de se dégager et qui conduit à une impasse pour celui qui tente une analyse correcte de la réalité du travail des populations citadines.

L'analyse des principales branches d'activité, en milieu urbain, doit s'efforcer de distinguer, pour chacune d'entre elles, les secteurs qui appartiennent nettement au circuit économique moderne et supérieur, et ceux qui relèvent d'activités "pauvres", du circuit inférieur. Ceci doit permettre de mieux situer le niveau de l'emploi, de préciser la position socio-économique des actifs, les chances de promotion, donc les éléments favorables à une meilleure insertion au sein de l'organisme urbain. Comment, en effet, ne pas être frappé par les différences de situation qu'offrent le commerçant de la ville nouvelle, l'épicier ou le boucher de la médina ou du bidonville, le marchand-ambulant, ou le propriétaire d'une pauvre échoppe ? Comment ne pas établir de distinction entre l'ouvrier qualifié d'usine et le modeste artisan écoulant difficilement sa petite production, entre le travail en usine et le travail à domicile, souvent activité d'appoint féminine ?

1 - 3 - 1 - De l'industrie moderne à l'artisanat.

Les activités productives du secteur secondaire se distribuent en deux branches principales :

1. Les mines et l'industrie de transformation moderne.
2. La branche artisanale dont il faut distinguer, les activités spécifiques de l'ancienne tradition citadine, des activités artisanales plus récentes, développées corrélativement aux transformations des modes de vie et d'habitat citadins.

1. Les mines et l'industrie moderne de transformation.

Les mines et l'industrie de transformation appartiennent sans contexte au circuit supérieur de l'économie.

Les mines et les industries annexes de la mine (préparation, laverie, enrichissement du minerai) occupaient au recensement de 1971, environ 15.000 personnes. L'extraction phosphatière en retenait les deux-tiers, venaient ensuite, les ouvriers employés dans les mines de plomb et dans les mines de fer.

L'industrie marocaine a connu un essor tardif ; les premières créations industrielles importantes datent de la première guerre mondiale, mais il faudra attendre la seconde guerre et surtout les années de l'après guerre, pour enregistrer une phase remarquable d'expansion industrielle et de diversification de la production (9). Cette période de forte croissance, estimée à 9 % annuellement de 1949 à 1955, bénéficiant de l'arrivée massive de capitaux publics français, surtout de capitaux privés, fut stoppée par l'arrêt et le reflux des investissements à la veille de l'Indépendance. "En 1962, l'investissement global brut ne représente que 50 % de celui de 1952" (J. Bouquerel). Aussi, constatant la stagnation de l'investissement privé, l'Etat marocain s'est efforcé, en partie, de suppléer cette carence. Si le financement des plans de développement et des entreprises industrielles conservera diverses origines, publique et privée, étrangère et nationale, l'inter-

(9) J. Bouquerel : "Aspects géographiques de l'Industrialisation du Maroc (industries de transformation)".
Trois tomes. Service de reproduction des thèses. Uni.
1974

vention de l'Etat fut, en plusieurs domaines décisive, se manifestant par l'intermédiaire d'un organisme, le B.E.P.I. (Bureau d'Etudes et de Participations Industrielles) qui devait assurer les conditions "d'un développement harmonieux" (10). Sociétés industrielles à capital public ou semi-public furent ainsi créées, à l'image de la SOMACA (Société Marocaine de Constructions Automobiles) dont le capital fut souscrit par l'Etat marocain (à 50 %), la société FIAT-SIMCA et un groupe d'actionnaires privés marocains, en juillet 1959.

Diverses mesures prises par le gouvernement marocain (Code des Investissements, accordant exemptions fiscales, mesures d'encouragement, exonération de certains droits de douane...) ont permis une reprise de l'investissement privé (qui reste majoritaire, depuis l'Indépendance) et favorisé une relance de la croissance industrielle. Relance modérée au cours des années soixante, le taux de croissance industrielle est estimé à moins de 4 % l'an, durant la période 1958-1966 ; elle apparaît beaucoup plus sensible, au milieu de la décade soixante-dix, contrastant sérieusement avec le caractère atone du début de la période. Au cours des années 1960-1971, l'accroissement annuel des emplois industriels n'aurait été que de 1,9 %, contre 3 % pour la main-d'oeuvre active (11), mais 26.000 emplois industriels (y compris le Bâtiment et les Travaux publics) auraient été créés, en 1976, contre 6.000, en moyenne annuelle de 1960 à 1969.

L'industrie moderne de transformation groupant les entreprises de plus de dix personnes, utilisant des techniques modernes et évoluées de production, comprend les branches d'activités suivantes : Alimentation, Textiles et Cuirs, Métallurgie et Industries électriques, Chimie (et industries "para-chimiques"), Bois, meubles et papier, Industries annexes du Bâtiment et des Industries diverses. Sont ainsi exclus, le bâtiment et les Travaux publics, toute la branche artisanale, celle des petites unités de production, de réparation et d'entretien. Les aspects structurels de l'industrie de transformation marocaine révèlent la taille modeste des entreprises : l'établissement moyen pouvant employer environ 66 personnes salariées, en 1972 : "En main-d'oeuvre

(10) "Le développement industriel". Division de la Coordination Economique et du Plan. Rabat 1962.

(11) "Plan de développement économique et social 1973-1977" Vol. II

brute, il est de 72, contre 55 en 1967, et cette moyenne plus élevée atteste qu'une certaine "concentration" de la main-d'oeuvre tend à se développer dans l'industrie marocaine" (12), et le grand nombre des petites unités industrielles (63,2 % des entreprises avaient, en 1972, entre 49 et 10 salariés) tandis que le nombre des grandes unités industrielles (plus de 500 ouvriers) demeure peu élevé ; 36 établissements en 1972, contre, il est vrai 15, en 1967. Ces dernières jouent un rôle de premier plan, dans la vie économique du Maroc. Selon H. Béguin, les deux cent vingt entreprises employant chacun plus de 100 personnes, en 1966, produisaient plus des trois-quart de la valeur ajoutée industrielle totale, alors que les petits établissements ne contribuaient que pour 12 % au produit industriel (13).

L'industrie de transformation fournissait du travail à 108.300 personnes employées dans 1979 entreprises, en 1967. La main-d'oeuvre permanente était estimée à 80.000 personnes, la main-d'oeuvre saisonnière à 30.000 personnes, soit "une main-d'oeuvre équivalente" de 98.000 personnes (14). En 1972, 2167 établissements industriels étaient en activité, employant une main-d'oeuvre équivalente de 142.000 personnes, contre environ 136.000 personnes, en 1969-1970, répartis entre 2.020 entreprises (15). La progression demeure encore très modeste et au-dessous des prévisions des "planificateurs", soit environ, 8.800 créations d'emplois industriels, annuellement. L'industrie moderne n'emploie qu'une frange des actifs citadins : entre 8 et 9 %, soit une proportion très faible peu comparable à celle enregistrée dans les cités industrielles des pays européens. Moins du tiers des actifs (environ 31-32 %) du secteur des mines, de l'industrie et de l'artisanat est, ainsi, rattaché à une activité industrielle du niveau supérieur. Ce phénomène est d'autant plus préoccupant que les entreprises industrielles sont orientées principalement vers des activités faibles productrices de plus-value : industries alimentaires (30 % des salariés de l'industrie) et industries textiles (27 %).

(12) J. Bouquerel : "Aspects géographiques de l'industrie du Maroc" op. cité. p. 313.

(13) H. Béguin : "La ville et l'industrie au Maroc" Revue "Tiers-Monde" n° 45. Jv. Mars 1971. P. 145-166

(14) D. Noin : "Eléments pour une étude géographique de l'industrie marocaine". R.G.M. N° 13. 1968 p. 55-72.

(15) J. Bouquerel : "Aspects géographiques de l'industrie du Maroc" - op. cité.

Dans la réalité, le déroulement du processus d'industrialisation n'a pas répondu ou insuffisamment, aux ambitions déclarées. Les technologies qui ont été importées, requièrent de lourds investissements en équipements et en machines, et utilisent une main-d'oeuvre qualifiée, très peu "abondante" ; elles sont éminemment capitalistiques et exercent dans le domaine de l'emploi des effets négatifs. "Les huit sucreries, les diverses unités de textile, l'extension de la branche de production de biens de consommation en général, ainsi que les entreprises destinant l'essentiel de leur production à l'exportation... ont été le produit d'une conception, de techniques et de matériel du centre" (17). Outre le coût très élevé de l'ingénierie étrangère (18), l'application de technologies importées des pays industriels avancés, apparaît comme un facteur peu propice à assurer un développement équilibré et "auto-centré". Ainsi, les techniques introduites sont choisies sans références précises au contexte socio-économique local, et sont plaquées beaucoup plus qu'adaptées aux conditions du milieu économique et social. L'exemple de la COTEF (Compagnie Textile de Fès), représentant la plus grande unité intégrée du Maroc, mise en fonctionnement à la fin de 1972, est à cet égard significative. La création de cet établissement semi-public (l'état marocain possède la majorité du capital), devant produire 35 millions de mètres de tissu de coton et polyester, est le produit d'une conception "externe" : équipé par les soins d'une entreprise française de Mulhouse (50.000 broches de filatures et 960 métiers) qui a réclamé d'énormes investissements, estimés à 250 millions de dirhams, et s'apparente aux grands tissages des pays européens. Cette entreprise devait employer environ 1.800 personnes, mais n'était pas assurée de débouchés locaux suffisants, ni de marchés extérieurs très favorables. Une telle création était-elle profitable et répondra-t-elle à l'investissement ?

Les techniques employées sont rarement conçues en fonction des effets d'entraînement locaux potentiels et ne font que trop rarement appel aux sous-traitants nationaux pour la fourniture des produits intermédiaires. Les études d'ingénierie, réalisées par des firmes ou des bureaux d'études étrangers, se traduisent plus concrètement par

(17) M. Germouni : "Une approche économique de l'Engineering"
B.E.S.M. N° 127 p. 55-64

(18) A. M'Chiche Mustapha : "Problèmes de l'ingénierie au Maroc"
B.E.S.M. N° 127 p. 1-54

Les conditions du développement du processus d'industrialisation actuel expliquent partiellement, la faiblesse de l'emploi industriel moderne. Les informations concernant les revenus, les salaires et les conditions de vie de la classe ouvrière marocaine demeurent trop insuffisantes et très dispersées ; elles ne permettent d'appréhender la totalité des situations et de saisir l'ensemble de la problématique.

Globalement, les travailleurs dans l'industrie et les mines, bénéficient d'une situation plus satisfaisante que celle de la moyenne nationale. L'enquête sur la consommation et les dépenses des ménages au Maroc (Avril 1970 - Avril 1971) a distingué onze groupes socio-économiques et calculé la dépense moyenne annuelle par ménage, soit 5.380 Dh. Pour chacun des groupes, il a été déterminé sa dépense, par rapport à la moyenne rapportée à l'unité. Ainsi, les travailleurs dans l'industrie et les mines dépensent 1,26 fois la dépense moyenne se plaçant dans l'échelle des revenus à la quatrième place, loin après les cadres administratifs supérieurs (5,15 fois la dépense moyenne), les employés de bureau (2,41 fois) et les professions libérales et techniciens (1,95 fois la dépense). Ils précédaient très nettement les artisans (0,67 fois), la population active non classée (0,61) et les ouvriers agricoles (0,56 fois la dépense).

Ces données pour approximatives et "grossières" qu'elles soient, mettent en relief, la situation critique et difficile des artisans, notamment lorsqu'elle est comparée à celle du monde de l'industrie de transformation et des mines. Néanmoins, ces chiffres soulignent les limites de la position économique et sociale des travailleurs de l'industrie, celle-ci n'étant, apparemment guère plus satisfaisante que celle des vendeurs, des travailleurs des transports et des services. Du moins doit-elle être nuancée.

L'emploi, dans le circuit supérieur et notamment dans la branche industrielle, n'est pas toujours qualifié. Ceci justifie l'utilisation d'une main-d'oeuvre appartenant au circuit inférieur. Si les proportions varient, selon la nature des entreprises et le type d'industrie, il est estimé, ordinairement, qu'environ la moitié des salariés de l'industrie forme une masse de manoeuvres, qualifiés ou non. L'autre

moitié se décompose ainsi : 20 % d'ouvriers qualifiés, 20 % d'ouvriers spécialisés et 10 % seulement appartiennent à la catégorie des chefs d'équipe et des contremaîtres. Les plus faibles niveaux de qualification se rencontrent dans les industries alimentaires, celles du traitement du poisson notamment (Safi, Agadir...), dans les brasseries, les minoteries et les sucreries. Par contre, le degré de qualification est nettement affirmé dans les industries de montage d'automobile (à la SOMACA à Casablanca 50 % des ouvriers seraient en possession d'un C.A.P. professionnel), dans la construction mécanique, les industries chimiques et pharmaceutiques. Il résulte du faible niveau de qualification de la main-d'oeuvre industrielle, souvent formée sur le "tas", de la demande pressante du travail par la masse citadine, une tendance à la stagnation des salaires réels, sinon à la baisse. Peuvent témoigner de ce phénomène, les disparités d'évolution de l'indice du coût de la vie et de celui des salaires. En prenant pour référence l'année 1960, avec l'indice 100, la progression de l'indice du coût de la vie serait la suivante : 121 en 1965, 132 en 1970 et 146 en 1972 (à Casablanca). Par contre, dans les entreprises de haut niveau technologique, l'emploi des ouvriers qualifiés peut avoir pour contrepartie le paiement de salaires relativement élevés, d'autant plus que la main-d'oeuvre très qualifiée est rare. Ainsi, alors que le SMIG était fixé à 0,83 DH l'heure, en 1971 (et 0,977 DH en 1972), l'ouvrier qualifié de Casablanca voyait son salaire horaire évoluer, selon les entreprises, entre 3 et 6 DH ; à Fès, les salaires n'étaient que de 2,5 à 3 DH/l'heure pour les emplois qualifiés du textile, l'ouvrier qualifié à Maroc-Chimie (Safi) était payé 4 Dh/l'heure. Or, les ouvriers, spécialisés ou qualifiés, des entreprises industrielles modernes, bénéficient en outre, de nombreux avantages sociaux : avantages en besoins de santé, d'éducation et de formation, de logement, de loisirs... Cependant, si le choix du modèle de développement industriel tend à favoriser l'augmentation plus rapide du nombre des ouvriers qualifiés que celui des manoeuvres, il crée surtout, les conditions qui freinent l'intégration du plus grand nombre des travailleurs disponibles. Une minorité seulement est bénéficiaire du processus de croissance tel qu'il se développe présentement.

L'étude des salaires des travailleurs de l'industrie et des mines montre, ainsi, des différences notables de rémunération entre les ouvriers qualifiés et ceux non qualifiés d'une même entreprise, entre les employés des grandes firmes modernes et ceux des plus petites entreprises, entre les travailleurs des diverses branches d'activités industrielles, entre les sexes et aussi, entre les agglomérations urbaines.

En règle générale, les salaires des femmes sont nettement inférieurs à ceux des hommes. La différence est surtout sensible dans les secteurs qui retiennent la majorité des actives : les branches de l'industrie alimentaire, soit 60 % de la main-d'oeuvre féminine (centres de conditionnement des agrumes, conserveries de poissons, de légumes et de fruits). Les salaires féminins sont inférieurs de moitié, le travail est sous-payé, saisonnier et sans aucune garantie. Les femmes sont encore nombreuses dans l'industrie de la confection où les salaires industriels sont parmi les plus faibles : pour un temps légal de 48 heures/semaine, en 1970, le salaire mensuel n'était que de 235 dirhams à Casablanca, 180 à Meknès et à Fès, 150 dirhams à Rabat...

Selon J. Bouquerel, le salaire mensuel d'un ouvrier marocain spécialisé était de 293,4 Dh, en 1962 et 419 Dh en 1970, tandis que celui de l'ouvrière passait de 181 Dh en 1962, à 248,5 Dh, en 1970. Mais ces chiffres cachent de plus violentes disparités catégorielles et géographiques.

Pour le manoeuvre et l'ouvrier spécialisé, les salaires dispensés par l'industrie demeurent très bas et varient selon les branches économiques. Ainsi, le salaire moyen horaire du manoeuvre était, en 1970, de 0,65 Dh dans la conserverie, de un dirham dans les minoteries et les sucreries, de 1,5 Dh dans les industries métallurgiques. A la même date, le salaire horaire des ouvriers qualifiés de l'industrie des matériaux de construction était de 2 Dh, celui des ouvriers du textile de 2,25 à 2,5 Dh, du carton de 3 Dh, du secteur métallurgique de 3,5 Dh, des industries polygraphiques de 6 Dh (salaire exceptionnel, avec celui de quelques imprimeries). Avant et malgré l'unification des zones de salaire, au sein de la même branche d'activité, se manifestent

des différences très nettes de salaire (unification imposée par le gouvernement, le 15 Janvier 1972). Les ouvriers de Casablanca étaient, dans l'ensemble mieux payés que ceux des autres centres. En effet, malgré les décisions administratives, encore trop d'entreprises, vivent "en marge des réglementations et ignorent le SMIG" (19).

Les ouvriers de l'industrie, cependant, bénéficient par rapport aux travailleurs des autres secteurs de l'activité, notamment des artisans, de nombreux avantages sociaux ou d'avantages en nature. Même si ces avantages paraissent très insuffisants, en particulier aux organisations syndicales qui réclament une amélioration justifiée du sort des travailleurs de l'industrie, ils représentent des aspects positifs non négligeables : allocations familiales, assurance maladie, pension d'invalidité... Comme les avantages sociaux, ceux en nature sont très inégalement répartis et ne profitent qu'à une minorité ; citons le transport assuré par l'entreprise, le logement gratuit ou loué pour une somme modique. Certaines entreprises ou Offices ont édifié pour les employés, des cités en particulier celle de l'O.C.P. à Khouribga, de la COSUMAR à Casablanca, mais cet avantage demeure exceptionnel et très mal partagé.

L'étude de l'emploi dans les industries du textile permet de préciser plus nettement ces diverses données (20).

Dans les grandes entreprises du textile (à titre d'exemples sont étudiées les entreprises : ICOMA, à Mohammedia (830 salariés) et ORBONOR à Casablanca (642 salariés), le rapport entre le salaire mensuel du manoeuvre et celui de l'ouvrier qualifié : tisserand ou fileur, était de un à un et demi ou deux. En 1968, un manoeuvre touchait, en moyenne, 240 à 280 Dh, un ouvrier qualifié entre 450 et 600 Dh. Plus significatives encore sont les différences de salaire entre les ouvriers qualifiés et les manoeuvres qui appartiennent aux grandes entreprises et ceux qui exercent leur activité dans de petites ou moyennes unités industrielles dont les patrons sont des "industriels-spéculateurs récents", peu préoccupés d'allouer des salaires convenables à leurs employés. Dans ces petites entreprises, les salaires déclarés à la

(19) Bulletin du CEDIES. N° 788. 24 novembre 1971. cité par J. Bouquerel.

(20) M. Bégot : "les Industries textiles de Casablanca"
Revue de Géographie du Maroc. N° 16. 1969 p. 71-96.

sécurité sociale pour 51 heures hebdomadaires étaient de 125 Dh pour un ouvrier, de 105 Dh pour une ouvrière et de 185 Dh mensuel pour un tisserand (20). La même année, le manoeuvre employé chez ICOMA, touchait 400 Dh et l'ouvrier qualifié entre 600 et 650 Dh. Les écarts constatés entre les salaires, de un à trois, sont énormes et évoquent différents statuts de la condition ouvrière ; ces disparités se doublent en outre de nombreux avantages sociaux dont bénéficient les ouvriers des entreprises les plus importantes. Ainsi, les travailleurs d'ICOMA, d'ORBONOR, ont profité de la création de "Caisses Mutuelles", ayant pour but d'aider les employés en cas de maladie, d'arrêt de travail ou d'accident. Celles-ci remboursent une partie des frais médicaux pour l'ouvrier ou sa famille, en cas de maladie, payent les huit premiers jours d'arrêt de travail maladie, donnent une indemnité de maternité. Dans les plus petites entreprises, les ouvriers ne bénéficient point de ces avantages sociaux, hors ceux de la sécurité sociale ; il n'existe aucun dispensaire, aucun service de transport pour les ouvriers de l'entreprise... la main-d'oeuvre est, de ce fait, beaucoup plus instable que dans les grandes firmes.

Des exemples touchant les autres branches industrielles souligneraient les mêmes disparités de conditions et les données plus récentes confirment les différences de rémunérations.

L'inégale distribution spatiale des travailleurs des mines et de l'industrie, dans la ville, leur dispersion entre les divers quartiers d'habitation peuvent traduire les disparités de situation du monde ouvrier. Les ouvriers les mieux payés (ouvriers qualifiés et agents de maîtrise) ont parfois accès aux quartiers de la ville moderne ; anciens immeubles "européens", cités d'H.L.M., occupés auparavant par la classe ouvrière européenne (quartier de Beauséjour, cité Bournazel à Casablanca), mais le prix des loyers, le faible niveau général des salaires privent la plus grande partie de la classe ouvrière marocaine de cette opportunité. Avec la crise du logement qui sévit dans les villes du Maroc, la cherté des loyers, la majorité des ouvriers partage le lot du plus grand nombre, c'est à dire partage les conditions d'inconfort, de surpeuplement, d'entassement de la masse urbaine : médinas surpeuplées et bidonvilles.

Pour juger de la situation économique et sociale des membres de la classe ouvrière, des différents niveaux d'insertion au sein de la société urbaine, il faut, donc, tenir compte du degré de qualification du travailleur (manoeuvre ou ouvrier qualifié), de la nature de l'activité de l'entreprise, du statut de celle-ci (Office national, entreprise semi-publique ou privée), de son niveau d'organisation et de sa taille.

Globalement, la classe ouvrière marocaine est dans une situation difficile est assez peu favorable ; mal payée, exploitée (comme peut l'illustrer la condition de l'ouvrière sous-payée, mais souvent chargée des mêmes tâches que l'homme), elle ne peut dans l'immédiat, espérer une élévation de son niveau de vie étant donné la forte concurrence qui caractérise le marché du travail pour les non-qualifiés. Cependant, eu égard aux conditions d'existence des travailleurs de l'artisanat, des petits services, des petits vendeurs, de la masse des chômeurs et des sous-employés, sa position économique et sociale, dans la cité, paraît relativement enviable (notamment les ouvriers qualifiés) et peut lui permettre une meilleure insertion ou intégration sociale. Dans cette optique, il faudra admettre ou prendre en considération les disparités de statut et de conditions qui l'atomise en multiples groupes (revenus, avantages sociaux, sécurité de l'emploi...). Comme il y a des degrés dans l'aisance, il y a des niveaux dans la pauvreté. Le travail salarié en usine, peut représenter pour la masse des nouveaux arrivants, une promotion sociale enviée et souhaitée, même si elle n'est qu'un élément d'intégration, c'est à dire aussi, de prise de conscience d'une situation d'exploité. Prise de conscience qui se manifeste dans l'émigration vers l'étranger, non plus des seuls chômeurs, mais des ouvriers d'usine, d'un personnel qualifié. Malaise social profond qui se retrouve plus accentué encore, dans le groupe des artisans.

Si l'on envisage la situation du groupe des travailleurs de l'industrie, dans l'optique des deux sous-ensembles de l'économie urbaine, seule une minorité (environ le tiers) apparaît comme relativement intégrée au circuit supérieur, c'est à dire pouvant avoir accès à certains biens de consommation du circuit supérieur, pouvant être partiellement associée à lui culturellement ; cette participation étant acquise grâce aux relations nombreuses que ce groupe entretient avec le circuit

inférieur (crédit personnel, utilisation de petits services...) et les membres de celui-ci.

2. Le secteur artisanal.

L'étude de la population active du secteur artisanal rencontre plusieurs difficultés, notamment celle de la délimitation de celui-ci. La distinction entre l'industrie et l'artisanat paraît souvent conventionnelle, plus délicate est encore la délimitation entre l'artisanat proprement dit et une activité qui relèverait aussi des services. D'autre part, le caractère souvent fluctuant, aléatoire, de l'activité rend problématique l'estimation des effectifs, le comptage des actifs des divers secteurs d'activité. Si un tiers de la population active du secteur secondaire est employé dans l'industrie moderne des mines et de transformation, les deux autres tiers appartiennent-ils au seul domaine de l'artisanat. Rien n'est moins sûr, tant le caractère précaire, temporaire de nombreux métiers est affirmé, tant la distinction entre le producteur de biens et le fournisseur de services est trouble. D'autre part, un grand nombre d'artisans n'exercent pas de façon permanente et régulière leur activité, celle-ci étant pour beaucoup une sorte de position de repli dans l'attente hypothétique d'une embauche industrielle ou dans l'attente d'une reconversion dans l'activité commerciale.

La place de l'artisanat dans la vie urbaine, dans la vie quotidienne des quartiers populaires, apparaît toujours très importante même si la nature des travaux a été profondément modifiée, même si le déclin ou la disparition de certains métiers "traditionnels" ont été enregistrés. Le nombre de ceux qui subsistent, souvent difficilement, des travaux de l'artisanat demeure élevé. Mais la gamme extrêmement variée des métiers de l'artisanat, hérités (ou "primitifs") ou dérivés des conditions de l'urbanisation démographique, traduit l'absence d'un marché du travail plus sain et plus cohérent. L'effectif des artisans, en Juillet 1971, était approximativement de 165.000 personnes, non compris les travailleurs de la construction et du bâtiment. Ces derniers représentaient alors un effectif voisin de 105.000 personnes.

L'artisanat dont la multiplication et la dispersion des formes du travail correspondent sensiblement aux conditions de la croissance économique, satisfait à plusieurs types de demandes qui peuvent être, ainsi, schématisées. La première répond à des besoins qualifiés "d'externes" (marchés de vente extérieurs, écoulement des produits auprès d'une clientèle touristique), elle correspond à un "artisanat d'art", souvent dévalué (sauf d'heureuses exceptions : tapis) dont les conditions d'existence demeurent difficiles, d'expansion, trop aléatoires et discutables. La seconde satisfait aux besoins "locaux" des populations : "artisanat utilitaire" dont les circonstances du processus d'urbanisation favorisent la "dilution" dans le complexe urbain et le changement de la nature du travail. La troisième peut répondre aux besoins exprimés par le circuit supérieur : production de biens "secondaires" et complémentaires au fonctionnement du secteur moderne ou satisfaction aux services exigés (de réparation et d'entretien le plus souvent) par les classes moyennes qui n'ont accès aux produits de consommation moderne que parce qu'ils font appel pour de nombreux actes, au circuit inférieur. On assiste, ainsi, au déclin des métiers anciens (parfois à leur disparition) provoqué par la concurrence des produits manufacturés et les changements dans les modes de consommation des populations citadines (exemple des babouchiers et de l'introduction des chaussures en plastique). Parallèlement, apparaissent de nouveaux postes de travail dont le développement est lié aux conditions nouvelles de la vie quotidienne.

Dans les centres urbains demeurés longtemps et en partie à l'écart des courants économiques modernes (faiblesse du secteur industriel moderne, permanence de relations villes-campagnes fondées sur des bases traditionnelles...), dans les villes où l'activité artisanale représentait un des postes essentiels de l'activité urbaine (Fès, Marrakech, mais aussi des agglomérations de plus petite taille) subsiste un artisanat de type "primitif hérité" qui répondait aux besoins des populations citadines et des groupes régionaux, mais artisanat en crise d'autant que les incitations nouvelles externes et de substitution, notamment de type touristique, ont conservé un caractère aléatoire, sinon cyclique. Dans les centres "modernes", sans tradition artisanale très affirmée, le rôle de l'artisanat demeure, mais ce sont les métiers induits des nouvelles formes de vie et de consommation citadines qui retiennent la plupart des artisans.

Cependant quelle que soit la branche artisanale, "héritée" ou "dérivée", ce secteur d'activité offre plusieurs traits caractéristiques communs qui méritent d'être soulignés et précisés :

- Les aspects multiformes de l'artisanat urbain seraient assurément moins bien répandus si le marché de l'emploi et notamment du travail industriel, était plus ouvert. En particulier, si le domaine de la petite et de la moyenne entreprise était plus encouragé et plus soutenu, une meilleure mobilisation de la main-d'oeuvre disponible deviendrait possible ainsi qu'une meilleure répartition des revenus, une diffusion des investissements et des activités industriels, plus satisfaisante, dans l'espace. Une autre politique industrielle favorisant le développement d'entreprises de moyennes dimensions, serait plus apte à mobiliser les capitaux nationaux disponibles et à favoriser l'initiative, fondée sur l'utilisation d'une technologie plus simple permettant d'intégrer les techniques traditionnelles par là, revivifiées. De même, elle pourrait entamer un processus productif mieux adapté aux besoins du marché intérieur, trop étroit pour une industrie inspirée de modes d'organisation et de technologies externes. Dans les conditions actuelles, la plupart des "travaux" apparaissent plus comme des expédients, des solutions temporaires d'attente que comme des activités créatrices et accumulatives. Une corrélation étroite se manifeste entre la multiplication de ces emplois de faible productivité et la stagnation de l'emploi industriel proprement dit.

- Que l'artisanat soit au même titre que le petit commerce au micro-détail, que les petits services, un secteur d'accueil pour la population en chômage des villes, plus encore pour les immigrants campagnards, ceci explique aisément la pauvreté générale de l'installation et de l'outillage. La pauvreté des équipements que justifie un capital de départ extrêmement réduit, ne permet pas la production d'objets de bonne qualité répondant aux normes de la consommation urbaine. Or, la dégradation de la qualité des marchandises peut favoriser la concurrence accrue des produits manufacturés, en de nombreux domaines. La faiblesse et les oscillations de la demande urbaine entraînent à leur tour, de nombreux mouvements de reconversion de la main-d'oeuvre artisanale, désormais sans qualification, révélant ainsi un ensemble de métiers artisanaux, fluctuant et difficilement quantifiable.

Le secteur artisanal offre par sa mobilité, ses facultés d'adaptation aux conditions du marché, une quantité maximale d'emplois pour une très faible immobilisation de capital, mais ce type d'emploi demeure précaire, irrégulier et peu rémunérateur. Ce mécanisme non accumulatif entraîne le fractionnement des ateliers, la parcellisation des tâches, la direction familiale et la profusion des emplois comme "aides familiaux".

- Dans les circonstances ainsi décrites, les conditions de travail sont le plus souvent difficiles sinon lamentables ; lorsque le travail ne s'effectue pas à domicile (travail féminin) l'artisan loue une petite pièce, mi-atelier, mi-échope, mal aérée, mal éclairée où s'entassent les outils rudimentaires, les produits finis et semi-finis, et les hommes. Les ateliers artisanaux qui emploient une main-d'oeuvre abondante, mal rémunérée, exploitée (travail continu, division du travail très poussée) se trouvent souvent dans les médinas, au premier étage ou au sous-sol des bazars, et révèlent des conditions de travail lamentables. Témoin de ces difficultés de survie de la profession d'artisan, l'activité trouve refuge souvent dans les vieux fondouks de la médina ancienne (Marrakech, Rabat...).

- Revenus irréguliers et faibles, dépendance accrue à l'égard du crédit et des grossistes ou des "commanditaires", la "profession" d'artisan s'est dégradée. De ce fait, il résulte la dissolution des rapports anciens établis entre le maître-artisan et l'apprenti-ouvrier. La prolétarianisation du "patron-artisan" a favorisé des transformations dans la formation professionnelle. Si le manque de travail nuit déjà à l'embauche, il a surtout entraîné l'altération de la formation de l'apprenti, pouvant être considéré comme un futur concurrent et confiné à un emploi de manoeuvre, d'homme à tout faire, plus proche du "serviteur" que du compagnon. D'autre part et inversement, l'apparition de nouveaux postes de travail en liaison avec l'introduction de nouveaux matériaux (fournis par l'industrie), de nouveaux biens de consommation, ne s'est accompagnée d'une formation professionnelle, technique, correspondante ; celle-ci s'effectue alors sur le tas, comme peut en témoigner l'émergence du groupe des petits techniciens : artisans de la réparation, les mécaniciens, les électriciens...

- Les salaires dispensés (quelques dirhams pour une journée de travail très longue), les revenus du travail, sont médiocres et nuisent, dans la majorité des cas, à l'amorce d'une évolution favorable à l'éclosion d'un artisanat de type moderne évolué. Les artisans représentent, ainsi, une des catégories sociales les plus défavorisées, vivant ou subsistant difficilement, connaissant, par force, une grande mobilité de statut (travailleur indépendant ou salarié) et de fonction (artisanat de service, activité commerciale complémentaire...).

Le secteur artisanal urbain dont les principaux caractères sont ainsi évoqués, appartient au circuit inférieur de l'économie urbaine. Les formes de travail qu'il développe, sont une réponse objective aux conditions de la croissance. Le chômage et le sous-emploi qui marquent profondément la vie de la cité, ne résultent-ils point, partiellement au moins, du choix d'une politique industrielle qui incorpore ingénierie et technologies étrangères, inadaptées aux besoins des populations, du manque d'imagination des responsables économiques incapables de susciter les solutions propres à intégrer les formes artisanales traditionnelles, au sein d'un processus d'industrialisation plus spécifique et "projectif". L'inadéquation profonde entre la politique économique et sociale, poursuivie même après l'Indépendance, et les besoins fondamentaux des hommes et des femmes, et notamment le droit au travail, entraîne de la part de ces derniers, un effort d'adaptation nécessaire aux conditions du milieu économique qui se traduit par la prolifération des formes d'un travail artisanal, souvent judicieuses, mais aussi les plus précaires.

L'étude des formes du travail, de la nature de l'activité et des techniques, de l'insertion spatiale dans la ville, des revenus, conduit à distinguer trois groupes distincts :

1) Un artisanat hérité d'activités spécifiques de l'ancienne tradition citadine ; activités "traditionnelles", archaïsantes ou en voie d'évolution.

2) Des activités artisanales dérivées des conditions de l'urbanisation et des nouvelles formes de la vie quotidienne des populations. Un artisanat d'entretien et de réparation, par opposition à un artisanat de fabrication.

3) Les petits métiers d'un "artisanat de survie" qui échappent à toute classification ; à la limite du chômage, ils sont souvent irréguliers et temporaires, se pratiquant dans la rue (artisanat-ambulant) et ne procurent que de très faibles revenus à ceux qui les exercent.

1) Au premier groupe, celui d'un artisanat ancien de fabrication, appartiennent tous les métiers traditionnels dont les productions variées illuminent les souks, les bazars des anciennes médinas, les "magasins d'art" de la ville moderne. La richesse de la production nationale artisanale apparaît pour le visiteur comme pour l'observateur attentif, inépuisable, sinon exceptionnelle. Qui n'a pas été séduit par les produits de la confection et du textile (mis au goût de la clientèle), du tissage (la grande variété du tapis marocain), de la dinanderie, du travail du bois, des métaux précieux, de la vannerie, de la poterie... Mais cet artisanat de fabrication peut apparaître, pour le même observateur comme anachronique, inadapté aux besoins présents des populations citadines et trop dépendant quant à l'écoulement de sa production, des marchés externes hypothétiques, en particulier du tourisme. Anachronisme et inadaptation se vérifient aisément, il suffit de comparer les marchandises offertes dans les boutiques des quartiers populaires, dans les centres commerciaux fréquentés par les seuls marocains, et celles présentées par les bazars (éventail des produits d'un artisanat ancien, aujourd'hui "touristique") des quartiers des médinas fréquentés par les étrangers. Alors disparaissent des magasins de quartier, les objets de fabrication locale, plus de vaisselle de cuisine en cuivre jaune, mais les récipients en plastique, plus d'objets de cuir de chèvre ou de mouton, mais les ceintures, sacs en plastique, plus de "chemises ou robes" marocaines (pour les hommes), mais les chemises de coupe européenne, plus de babouches, mais chaussures en cuir ou en plastique, plus de poterie, de vaisselle en terre, mais celle importée de Chine ou de fabrication industrielle... Les images de richesse de cet artisanat ne représentent souvent qu'une façade trompeuse qui cache les difficultés actuelles de la plupart des branches artisanales, la pauvreté et les problèmes de survie de la majorité des artisans.

L'artisanat utilitaire est, ainsi, sujet à la concurrence sans cesse accrue des produits de l'industrie. Dépourvu de capitaux suffisants pour entamer les reconversions nécessaires, il s'appauvrit et se marginalise. Pour plusieurs secteurs d'activité, menacés par le courant général de modernisation et par la raréfaction de la demande, alimentée par le maintien précaire des coutumes traditionnelles, le problème même de la survie se pose en des termes pressants. Le temps de la nostalgie des métiers anciens disparus n'est-il point déjà venu ? Ainsi celui des cordeliers, bientôt des babouchiers, des tanneurs (concurrence des tanneries industrielles), des teinturiers, des activités liées à la demande des ruraux... Pour le plus grand nombre qui subsistaient d'une demande locale et des achats des gens de la campagne, l'assiette commerciale se rétrécit sans cesse. Or ce mouvement de retrait (l'artisanat ne représentait plus que 2,8 % de la production intérieure brute. Plan 1973-1977) s'accompagne de la transformation des rapports de production qui favorise, en ces temps de pénurie, les marchands au détriment des fabricants.

Quelques grossistes contrôlent les principaux circuits de commercialisation en amont et en aval de la fabrication : celui des matières premières et celui de l'écoulement des produits finis. Ils disposent ainsi de moyens de pression importants sur la masse des artisans dépourvus de numéraire, d'avances. Ceux-ci en sont réduits à travailler pour eux dans des conditions d'exploitation défavorables. Au stade de l'alimentation en matières premières, le commerçant-spéculateur contrôle le marché, stocke la marchandise et peut la proposer à l'artisan à ses propres conditions, au prix fixé par lui-même (ainsi le stockage de la laine, du cuir...). L'endettement de l'artisan est inéluctable à terme d'autant qu'un crédit intéressé lui est offert par le grossiste. Au stade de la vente du produit élaboré, l'artisan retrouve le grossiste à qui il vend sa marchandise, comme débiteur. Le grossiste est aussi le seul acquéreur au sein d'un marché apparemment étroit et aléatoire, où s'exerce une vive concurrence plus ou moins entretenue ; le problème de la commercialisation échappe totalement au fabricant, or c'est à ce stade que sont réalisés les plus gros bénéfices. Schéma classique, mécanisme parfaitement connu et maîtrisé : les prix des matières premières augmentent (laine filée, cuir, bois...),

l'absence de débouchés sur les marchés locaux conduit les artisans à vendre aux prix fixés par les grossistes (sans doute les seuls prix qui n'évoluent point en hausse) ; il en résulte l'appauvrissement des gains de l'artisan qui voit sa situation se dégrader sensiblement. Endettés, soumis à la volonté du grossiste, à l'incertitude du marché, les artisans se prolétarisent et perdent leur autonomie. Leur sort est désormais semblable à celui des ouvriers des grands ateliers artisanaux, main-d'oeuvre bon marché (quelques dirhams par journée de travail) et corvéable à merci.

Artisans payés par un commanditaire qui leur fournit la matière première, jeunes filles ou jeunes femmes subsistant des travaux de finition réalisés à domicile (broderies, décoration sur laine ou sur cuir...), ouvriers des ateliers artisanaux, exclus de tout contrôle, de toute juridiction du travail, tous ces travailleurs apparaissent comme les délaissés d'une évolution irréversible bouleversant l'ordre ancien, les cadres de travail et de vie, déracinés (mode de production ancien à la "dérive").

Les rapports sociaux anciens se sont dégradés avec la prolétarianisation des "maîtres-artisans" ; les solidarités corporatistes traditionnelles qui permettaient, dans le passé, le soutien des personnes en difficulté, disparaissent corrélativement aux lois marchandes et spéculatives présentes. L'impression d'un vaste gâchis, d'une perte de substance est dominante, d'autant qu'aucune amélioration technique ne s'est produite. La reproduction de certaines modes européennes (notamment dans le domaine de la confection), la mise au goût de certaines productions pour une clientèle étrangère et l'adoption de quelques outils (moules, poinçonneuses, tampons à dessin...) ne peut contrebalancer le mouvement général de marginalisation de la profession artisanale de fabrication "ancienne".

2) L'artisanat de la fabrication, précédemment étudié, peut être qualifié, parfois de "traditionnel", en raison de la pérennité des gestes et de l'archaïsme des techniques périmées, des matériaux (forces productives). L'artisanat "dérivé" des conditions du processus d'urbanisation et des changements successifs dans la consommation des populations, est un artisanat que nous qualifierons de "semi-moderne", c'est-à-dire de récent dans l'apparition de nombreuses formes de travail et l'utilisation de produits fournis par la société

industrielle. Il appartient toutefois au secteur de l'économie urbaine qualifié "d'inférieur", même s'il peut concerner différents types de clientèles.

L'artisanat "traditionnel" hérité conserve généralement une localisation géographique précise, confondue avec les médinas anciennes (surtout au niveau de la commercialisation de détail) ; par contre, l'artisanat "semi-moderne" dérivé apparaît plus dilué au sein de l'espace urbain, éclaté en de multiples entreprises souvent fragiles, petites unités de production ou de réparation-entretien, qui témoignent de la faiblesse de l'investissement dans le secteur populaire. Cette expansion spatiale élargie est aussi révélatrice du rôle qu'elle assume auprès des populations citadines.

L'artisanat dérivé peut être aussi qualifié de "multiforme" tant les travaux sont variés et disparates, ceux-ci semblent se démultiplier à chaque innovation technique importée que cette dernière soit objet ou produit. Ainsi comprend-on la prolifération relativement récente des ateliers de réparation mécanique, celle des artisans de la réparation et de l'entretien d'appareils électriques (radio, télévision...), des ateliers qui utilisent des produits nouveaux non finis (plastique) qu'ils adaptent aux besoins suscités aux populations (substitution des matières premières nouvelles aux anciennes, dans les branches des textiles, de la chaussure...). Deux grands groupes d'artisans peuvent être schématiquement distingués, permettant ainsi, une meilleure compréhension de l'organisation et du fonctionnement de la branche artisanale, les activités artisanales de réparation et d'entretien : "artisanat-service", et les activités de fabrication "semi-moderne".

+ "L'artisanat-service", de la réparation et de l'entretien, concerne les métiers qui interviennent dans la vie quotidienne des citadins : plombiers, soudeurs, serruriers, électriciens, réparateurs d'appareils électriques, de radio et télévision, horloger, dépanneurs des véhicules à moteur, réparateurs de cycles, mécaniciens, carrossiers... Certes, les degrés de qualification sont multiples, les niveaux d'équipement variés (de l'atelier à l'échoppe), mais ils ont en commun une activité proche de celle de service.

L'élément original est la position "mixte" de nombreuses unités de réparation et d'entretien, située à la convergence des demandes formulées par les personnes qui appartiennent, soit au circuit supérieur de l'économie urbaine (classes moyennes), soit au circuit inférieur. La technologie demeure de "labour intensive", localement recréée ou adaptée, et participe fondamentalement au circuit inférieur (organisation primitive, absence de crédit institutionnalisé, emploi de faible qualification, salaires très bas...). Mais elle satisfait, en partie, aux demandes d'une clientèle relativement aisée qui peut, par ailleurs, avoir accès au crédit des banques (grâce à des revenus réguliers et mensualisés, statut de la fonction publique, par exemple), et en subit les effets de démonstration, sinon de mimétisme. En effet, les membres des classes moyennes ne peuvent satisfaire leurs besoins de consommation moderne (logement, habillement, moyens de transport...) que s'ils font appel aux services que procure le secteur inférieur et notamment sa branche artisanale. Aussi la consommation croissante de produits modernes par une population pauvre ou relativement aisée (par rapport aux revenus moyens citadins) fait naître dans le circuit inférieur de nouvelles activités artisanales qu'elles soient d'ailleurs de "service" ou de fabrication, les deux termes pouvant être difficilement discernables.

La voiture, les moyens de transport modernes et individuels, sont au Maroc, comme en maints pays sous-développés, le type même de consommation convoitée par les classes moyennes, par les groupes sociaux dont les revenus leur permettent de se dégager de la sous-intégration sociale. Or ces voitures achetées souvent d'occasion (cf. le parc automobile hétéroclite ancien et importé par les travailleurs immigrés à leur retour) réclament des réparations fréquentes qui ne peuvent être confiées, car trop onéreuses, aux garages modernes du centre ville. Celles-ci sont donc réalisées dans les petits ateliers mécaniques qui se développent rapidement dans tous les centres urbains du Maroc, notamment le long des voies routières empruntées. Ces garagistes, ces mécaniciens ont été formés sur le tas et doivent faire preuve d'ingéniosité, d'invention, en particulier ceux qui résident dans les centres éloignés des fournisseurs de pièces détachées,

sur des véhicules de modèle ancien. Il peut d'ailleurs se produire en ce domaine, comme en d'autres, un processus d'évolution favorable les conduisant à une certaine spécialisation (moteur, électricité, carrosserie) qui peut les rattacher ainsi de façon complémentaire au circuit supérieur.

Cet artisanat qui joue, aussi, des objets de récupération de l'industrie, est mieux rémunéré que les autres secteurs de l'artisanat, notamment celui de fabrication "primitive" ou "semi-moderne", et peut permettre à ceux qui l'exercent une certaine promotion économique et sociale. Comme dans la branche commerciale qui oppose le boucher ou le tenancier de four, aux petits marchands ambulants, la spécialisation de l'activité, la nature du travail, le degré d'aisance de la clientèle expliquent l'opposition économique et sociale entre les membres de ce groupe, les différences de revenus constatées. Ainsi, les revenus mensuels des chefs de ménage des zones périphériques du sous-habitat de Rabat-Salé, en 1967-1968, variaient de 400 dirhams pour les réparateurs de radio, 370 Dh pour les électriciens, 350 Dh pour les horlogers, à 200 Dh pour les plombiers et les serruriers, à 180 Dh pour les peintres, 150 Dh pour les couturiers et les cordonniers (21). Les différences sont significatives.

+ L'artisanat de "fabrication semi-moderne" paraît sensiblement plus dilué dans la masse urbaine que l'artisanat "primitif" de fabrication et il intéresse un nombre d'actifs beaucoup plus élevé. Ceux-ci sont tailleurs couturiers, cordonniers, menuisiers, matelasiers... exerçant leurs activités dans les médinas nouvelles, les zones de lotissements, les quartiers du sous-habitat. Envisagé dans le cadre de fonctionnement du système économique présent, cette branche d'activité n'est plus anachronique, mais parfaitement adaptée aux conditions de l'environnement. Cette adaptation n'est d'ailleurs pas sans critiques, en particulier sur le plan social.

(21) M.R. Chené : " Les marges citadines de Rabat-Salé "
- op. cité -

L'artisanat de ce type répond aux besoins de consommation "moderne" des populations citadines, notamment pour l'habillement et la confection, la chaussure et le logement, donc utilise une matière première "industrielle" (cuir des tanneries industrielles, par exemple), fournie par les grossistes ou les commanditaires, adaptée au goût des consommateurs.

Diverses formes et cadres de travail caractérisent ce groupe. Une des formes les plus fréquentes est celle des petits ateliers artisanaux : en moyenne, moins de dix employés, dispersés dans la ville, mais connaissant selon les quartiers, quelque spécialisation. Ainsi, dans la Nouvelle Médina de Casablanca, les ateliers de la confection seraient nombreux au derb Koréa, ceux de l'artisanat de la chaussure au derb Bouchentouf. Ils emploient une main-d'oeuvre abondante, de faible qualification, sous-payée, exploitée dont le travail s'effectue en marge de toute législation sociale, main-d'oeuvre souvent clandestine formée de femmes ou de jeunes enfants.

L'investissement, à l'origine de ces créations, est très peu élevé et onéreux ; il est le fait d'une personne qui a acheté de vieux métiers, de vieilles machines, exclus du processus de fabrication moderne, qui les réinsère dans le circuit inférieur et qui, contrôlant les circuits de commercialisation, réalise grâce au bas prix de la main-d'oeuvre, de confortables bénéfices, comparativement au capital initial. Ces bénéfices ne sont pas ou peu réinvestis dans le secteur pauvre mais sont drainés vers différentes spéculations (immobilières ou commerciales) du circuit supérieur, ou permettent pour la minorité certaines dépenses ostentatoires. Par ce canal, il se développe, ainsi, un des processus d'exploitation du chômage, d'autant plus aisément que disparaissent les diverses "contraintes" sociales, héritées de la tradition (entraide, sécurité...)

Les employés de ce secteur, sous-payés, sont parmi les travailleurs les plus défavorisés de la cité, supportant les effets les plus néfastes de cette organisation du travail, et se trouvent dans une position peu différente de celle d'un artisanat de survie.

Plusieurs métiers ont pu échapper à cette médiocrité générale des conditions de travail, des revenus ; cependant, ils n'intéressent qu'une très faible proportion des actifs. Faut-il comprendre parmi ceux-ci, les menuisiers qui ont réussi leur reconversion vers une production adaptée aux goûts des consommateurs (meubles modernes, pour les classes moyennes ou achats exceptionnels des classes pauvres), certains potiers dont la production satisfait à une clientèle "externe" (Salé), certains forgerons-ferronniers travaillant pour une clientèle aisée (fourniture de portes, grilles en fer forgé, pour villas).

3) Les petits métiers d'un artisanat de survie.

S'il est difficile de répertorier ces métiers de survie tant la variété des formes est grande, de recenser les "actifs" appartenant à ce groupe, il ne fait aucun doute qu'ils occupent une frange importante des populations, en particulier des femmes (57,8 % des femmes actives interrogées à Beni Mellal, par F. Couvreur-Laraïchi). Ces activités, à la limite du chômage (chômage déguisé) procurent à ceux ou à celles qui les exercent de très faibles revenus de survie. Ces métiers paraissent souvent occasionnels, un pis-aller à une situation d'attente, un moyen pour les nouveaux arrivants dans la ville, de s'insinuer de façon précaire dans les flux monétaires. Ils se distinguent assez peu des petits métiers des rues : "artisanat-ambulant", pratiqués au jour le jour, au coin des rues (le "cycliste"), n'exigeant aucun capital initial, utilisant parfois des objets de récupération (fabricants de sandales en vieux pneus).

Il est fréquent que le local où travaille l'artisan tout au long de l'année, soit aussi le lieu d'habitation. Le travail à domicile, favorisant la pratique des longs horaires, est le plus fréquemment le fait des femmes qui procurent au ménage un revenu complémentaire. Il s'appuie sur l'usage du petit crédit personnalisé, auprès du commerçant ou d'un intermédiaire qui ne sera remboursé, en fin de semaine (au lendemain du jour de marché), qu'une fois le travail achevé et la vente réalisée.

Un des exemples les plus caractéristiques, décrit, est celui du tissage du haddoun, pratiqué notamment dans la ville de Beni Mellal (22). L'artisan du haddoun qui utilise une matière première, aujourd'hui d'origine industrielle (la fibranne) retirait pour un travail de six jours pleins, un bénéfice variant entre 7 et 12 dirhams, en 1970-1971. Or le travail n'assurait même pas un revenu régulier, son marché subissant d'importantes fluctuations, au cours de l'année. Parmi les autres petits métiers artisanaux, pratiqués par les immigrants récents, le filage de la laine ne rapportait, à la même date, que 5 à 6 dirhams pour une semaine de travail, l'artisanat du doum (palmier nain) qu'entre 5 et 7 dirhams par semaine, pour une femme fabricant des vans (paniers avec anses), 7 à 9 DH pour le fabricant de couffins.

Peuvent appartenir à ce groupe, tous les petits métiers artisanaux qui prolifèrent dans les grands centres, comme dans les plus petites villes, aux côtés des petits marchands, des maigres activités de services, et qui ne procurent que des gains médiocres. Activités peu lucratives, ainsi les réparateurs de cycles ("les cyclistes"), les matelassiers, les petits cordonniers, les coiffeurs du souk, la foule des couturiers, des femmes travaillant à domicile dans la broderie, le tissage ou d'autres branches traditionnelles.

Plus difficile à classer est la masse des "manoeuvres" sans spécialisation, sans occupation une partie de l'année, vivant du partage de quelque tâche occasionnelle, en quête quotidienne d'un travail toujours temporaire ; pour la plupart sans qualification, donc prêts à tout faire ou presque, la mobilité du travail est grande. Cette "armée de manoeuvres" est difficile à classer, cependant qu'elle appartienne au secteur secondaire (ou tertiaire), elle représente la force de travail du circuit inférieur qui sera, par beaucoup, exploitée. En 1968-69, la proportion des manoeuvres des bidonvilles de Casablanca s'élevait à 41 % du total des actifs.

(22) F. Couvreur - Laraïchi : " Beni Mellal, ville moyenne marocainé"
- op.cité -

Une fraction importante trouve une occupation dans la branche du Bâtiment, comme maçons, aides-maçons, peintres... qu'ils soient "travailleurs indépendants" (peintres à la chaux itinérants, pour le blanchiment des maisons ou des baraques) ou manoeuvres salariés, ne bénéficiant d'aucun avantage social (pas de sécurité sociale), et point couverts contre les risques des intempéries et du chômage (cette activité étant particulièrement sensible, comme ailleurs, aux fluctuations annuelles ou saisonnières du marché) ; la moyenne des revenus est basse pour la plupart lorsqu'ils travaillent : entre 200 et 260 Dh par mois, dans les quartiers du sous-habitat de Rabat-Salé, selon M.R. Chené. Ils participent aux dures conditions de vie des populations marginales urbaines.

Les conditions d'exercice de l'activité dans le secteur secondaire apparaissent dans l'ensemble comme très difficiles, ne procurent que des revenus assez faibles. Cependant, des disparités sensibles, s'affirment entre les membres de ce groupe, entre ceux qui sont intégrés économiquement et socialement, ceux qui peuvent espérer de leur activité et emploi, une intégration économique, sinon satisfaisante, et la majorité qui se trouve dans une situation pénible, soit comme les "laissés pour compte" des phénomènes des modernisations (artisanat primitif archaïsant), soit comme les victimes du type de croissance économique poursuivi (artisanat de fabrication semi-moderne et exploitation d'une main-d'oeuvre sous-payée, artisanat de survie...).

1 - 3 - 2 - Un secteur tertiaire pléthorique et très composite.

"Tertiairisation" est l'expression souvent retenue pour désigner et définir des activités et des situations de l'emploi qui résultent d'une urbanisation "démographique" sans industrialisation. Le secteur agricole libère de la main-d'oeuvre qui ne trouve pas un emploi dans la branche industrielle manufacturière urbaine. Aussi assiste-t-on au gonflement excessif du tertiaire. La réalité de celui-ci paraît donc trouble et très composite, regroupant à la fois, un personnel hautement qualifié au service de l'Etat et des firmes économiques, et une main-d'oeuvre très abondante, souvent d'extraction rurale,

pauvre, sans qualification qui survit de petites activités de services ou des formes les plus élémentaires du commerce.

Deux aspects principaux du tertiaire ont été, ainsi, distingués : un tertiaire supérieur ou évolué, et un tertiaire "primitif" (Beaujeu-Garnier) ou "refuge" (D. Lambert). Aussi, ce secteur très composite réclame que les statistiques et les définitions des diverses activités soient utilisées avec de louables précautions.

Le secteur tertiaire, toutes catégories confondues, demeure très étoffé dans les villes du Maroc puisqu'il retient, en 1971, 46,6 % des actifs, contre 27,8 % dans l'industrie, les mines et l'artisanat et 21,3 % pour les chômeurs et les activités mal définies. La réalité du tertiaire peut être approchée grâce à l'étude détaillée des grandes catégories de travailleurs. On peut distinguer quatre branches principales d'activités :

- 1) Le groupe des agents de l'autorité et du pouvoir qui n'a cessé de s'étoffer avec l'affirmation du rôle de l'Etat.
 - 2) Le groupe des services domestiques et des petits métiers, groupe socialement très homogène.
 - 3) La branche des travailleurs des transports et des communications.
 - 4) Le secteur commercial, très ouvert et fort contrasté, offrant une gamme étendue de conditions.
- 1) Le groupe des agents de l'autorité et du pouvoir politique et économique.

Avec le développement des formes d'activités du secteur moderne, l'élargissement à l'ensemble du territoire de l'économie de marché et la modernisation concomittente de l'Etat, le groupe des agents du pouvoir politique et économique n'a cessé au cours des dernières années, de s'accroître tant au point de vue quantitatif que qualitativement. La "marocanisation" de l'Etat et plus tardivement, celle

des organismes de diffusion et de fonctionnement des activités modernes ont conduit à l'élargissement du recrutement et de l'emploi.

L'action de l'Etat s'exerce désormais à tous les niveaux de l'espace, entraînant la diffusion, la dissémination des services publics qui peuvent précéder celle des firmes privées. La modernisation de l'économie, c'est à dire son intégration plus étroite au marché international s'accompagne de la participation des organismes étatiques étoffés, à la modernisation technologique. L'Etat a du répondre, ainsi, à toute une série d'impératifs, sinon de contraintes, autant dans le domaine des relations avec les marchés extérieurs que dans celui des relations et communications internes, autant pour répondre aux besoins des firmes nationales ou étrangères qu'à ceux, nouveaux, exprimés par les populations régionales. Si l'Etat renforce son rôle de centralisateur et de coordinateur de la vie nationale qu'il détient fondamentalement (banque, monnaie, commerce extérieur...), il développe aussi sa fonction de diffusion de l'innovation en multipliant les divers équipements sociaux (enseignement, santé...), les infrastructures de communication et de circulation (transport, routes...), soit les conditions propices à l'épanouissement d'un complexe de modernisation (plus ou moins maîtrisé) dont les effets sociaux ont été partiellement envisagés (hiérarchisation sociale accrue, émigration rurale...). Car, si l'Etat répond aux besoins réels des populations (réponse déphasée souvent par rapport à l'expression des besoins), il doit satisfaire aux besoins qu'il tend à nourrir et qui naissent de l'effet de démonstration et des changements de la structure de production.

L'Etat peut bien apparaître comme la condition fondamentale de l'élargissement du domaine d'action des activités du circuit supérieur, d'autant qu'avec la diffusion des services publics naît, en aval, un effet de démonstration non négligeable.

La traduction socio-professionnelle du processus décrit, est l'émergence d'un corps de fonctionnaires de plus en plus étoffé, ainsi que la formation de groupes au service privé du circuit économique supérieur. Fonctionnaires de l'Etat, gestionnaires et employés des entreprises modernes, représentent alors, les groupes socio-économiques, parmi les plus importants des classes urbaines aisées.

Les effectifs des fonctionnaires ont augmenté en relation avec l'exercice de la souveraineté nationale et l'élargissement des tâches, parfois jusque là prises en charge par les services privés. Ainsi, la multiplication des centres d'enseignement primaire, secondaire, technique et supérieur a entraîné celle des membres du corps enseignant, des administratifs et des agents d'exécution, indispensables au fonctionnement des établissements. La création de nombreux offices, de nouveaux départements ministériels, leur représentation régionale et provinciale ont renforcé le mécanisme, ainsi que l'élargissement des organes représentatifs de l'autorité et de l'ordre (Police, Gendarmerie et Armée). La plupart des villes de stature provinciale sont devenues des centres administratifs complexes (en particulier, celles qui ont reçu des responsabilités administratives nouvelles) où l'administration, comme service public, joue un rôle essentiel, constaté grâce à l'effervescence qui règne les jours de souk, dans le quartier administratif, des établissements publics. En 1971, l'administration donnait du travail à 14,2 % des actifs, les autres services (Banques, organismes financiers, Assurances, Santé...) à plus de 4 %.

Ces personnes au service de l'Etat ou des organismes privés qui exercent un contrôle sur l'économie nationale ne représentent pas un groupe homogène, même si elles peuvent apparaître aux yeux de la population pauvre des villes, comme constituant un corps social distinct, bénéficiant des avantages liés au statut de la fonction publique notamment et dispensés, par les composantes administratives du circuit supérieur, à un personnel qualifié.

Quelles que soient la fonction et la place de celle-ci dans l'échelle administrative, les personnes de ce secteur possèdent un degré de qualification très supérieur à la moyenne nationale. De cette qualification obtenue de la fréquentation des établissements secondaires et supérieurs, dépendra le statut social du fonctionnaire, depuis le cadre administratif supérieur jusqu'aux emplois administratifs subalternes. Cependant, presque tous partagent les bénéfices sociaux

de la stabilité de l'emploi, de la sécurité des revenus, éléments fondamentaux du prestige du fonctionnaire, qui résultent de la nature de leur fonction peu ou point influencée, dans le court terme, par la conjoncture économique. Caractères qui tranchent nettement sur les conditions générales du travail et des rémunérations de la majorité des actifs citadins.

Cadres administratifs supérieurs du public ou du secteur privé, cadres moyens, employés de bureau, petits fonctionnaires, tous, par leur formation et par leur fonction (appartenance au circuit supérieur, conditions et cadres de travail différents de ceux de la masse urbaine) baignent, certes à des degrés divers, dans un contexte culturel moderniste. Celui-ci se traduit dans les comportements, dans l'expression de nouveaux besoins de consommation et leur approfondissement, dans l'aspiration à des conditions de vie plus favorables, plus conformes au modèle de société qu'introduisent les médias et leurs inspireurs.

Cependant, il y a un hiatus entre le modèle de référence, par tous implicitement admis, et la réalité quotidienne du vécu, d'où le conflit latent entre la bourgeoisie affairiste d'Etat (forte mobilité et confusion entre les mains des mêmes hommes, des pouvoirs économiques et administratifs-politiques) et les classes moyennes des fonctionnaires, agents d'exécution (et de neutralisation des conflits ?). Le divorce est de plus en plus affirmé, entre ceux qui détiennent le pouvoir et ont quotidiennement accès aux biens de prestige du circuit supérieur et ceux qui aspirent à ces biens (cf. les signes sociaux affectant l'habillement, l'habitat, les loisirs...) sans pouvoir les atteindre.

Du degré de formation et de compétence dépend donc l'insertion dans le circuit supérieur, c'est à dire le niveau des revenus et la position dans la hiérarchie économique et sociale. Il faudra donc distinguer entre plusieurs groupes sociaux, même si ceux-ci peuvent apparaître objectivement comme des "alliés". La construction d'un appareil d'Etat puissant et complexe (administration, police et armée) par la minorité au pouvoir, afin de préserver ses privilèges et d'étendre son influence même, a donné naissance à une classe moyenne de fonctionnaires, placée comme une sorte de glacis de protection, entre la minorité et la masse pauvre.

+ Le groupe des hauts fonctionnaires, des cadres administratifs supérieurs dont la mobilité s'affirme entre le secteur public ou para-public et le "privé", constitue, bourgeoisie d'Etat, avec la bourgeoisie d'affaires, la classe privilégiée dominante et possédante. Niveau de vie sans commune mesure avec celui de la masse citadine : la dépense annuelle moyenne des ménages des cadres administratifs supérieurs, est 5,15 fois la dépense moyenne ; dépenses ostentatoires, avantages multiples liés à la fonction, domesticité nombreuse, cadre de vie exceptionnel... sont quelques unes des caractéristiques de cette minorité sociale qui détient des pouvoirs exorbitants.

+ La masse des fonctionnaires et des employés de bureau bénéficie de la fonction d'exécution et de contrôle qui lui est dévolue. Elle appartient par son rôle au circuit supérieur de l'économie urbaine, mais ne peut toujours avoir accès aux biens de prestige du secteur moderne ; elle y parvient en profitant du crédit des banques que lui permettent la régularité et le niveau de ses revenus, et en usant du crédit que lui proposent les entreprises du circuit inférieur (elle est ainsi créatrice d'emplois en ce secteur qu'elle entretient partiellement).

+ Un troisième groupe peut être retenu, comprenant tous les employés administratifs qui ne bénéficient pas d'un statut stable et des avantages sociaux qui lui sont attachés (pas de droit à la retraite, peuvent être facilement renvoyés). Ce sont les plantons des bureaux et des administrations, les coursiers... qui peuvent représenter, encore, en raison de la relative stabilité de l'emploi et par les relations qu'ils sont susceptibles de nouer, des emplois enviés. Néanmoins, les salaires (300 à 400 dirhams) demeurent très réduits et n'autorisent point une insertion sociale favorable (nombreux, dans les quartiers anciens et précaires).

Ces quelques remarques montrent une fois encore l'extrême attention qui doit être portée au statut professionnel et à la définition précise des activités en milieu urbain.

2) Le groupe des services domestiques et des petits métiers.

Ce groupe est très important, notamment dans les quartiers du sous-habitat : son effectif le place au premier rang de toutes les activités socio-économiques (par exemple, il occupe 19,4 % des chefs de ménage actifs des quartiers sous-intégrés de Rabat-Salé, Temara et Kenitra, en 1969). Il paraît à la fois très diversifié rassemblant une multitude de petits emplois (domestiques, gardiens, jardiniers, portefaix, fournisseurs, employés de hammam, conteurs...) et très homogène puisqu'il ne regroupe que des personnes sans qualification, souvent d'extraction rurale récente, subsistant de petites tâches souvent occasionnelles, très faiblement rémunérées (la moyenne des revenus mensuels des petits métiers pratiqués dans les marges citadines de Rabat-Salé, était de 170 Dh, contre 240 pour le petit commerce et l'artisanat, en 1968). La prolifération de ces petits métiers qui ne représentent souvent qu'une forme de chômage déguisé, sinon un simulacre d'activité, est caractéristique d'une société urbaine en crise, profondément désarticulée et inégalitaire. Ce phénomène évoque une situation de sous-développement, c'est à dire d'une inadéquation entre l'économie, la société et l'espace.

Le groupe des personnels des employés de maison et des femmes de ménage est très étoffé, comprenant, en 1971, 118.700 personnes, dont 84.000 femmes, soit le tiers de la population féminine active. Ces tâches sont assurées le plus fréquemment par de jeunes filles, nées en milieu rural, par de jeunes femmes souvent divorcées, tâches difficiles, car répétitives et sous-payées (le revenu des femmes de ménage était en 1968, de 100 dirhams mensuels, selon M. R. Chené, aujourd'hui dans le meilleur des cas de 250 à 300 Dh), main-d'oeuvre exploitée, d'autant plus facilement qu'elle est en majorité féminine.

Mais cette forme d'activité ("archaïque") demeure une des formes essentielles des services et une des sources importantes d'emploi féminin. Les processus de modernisation des travaux du ménage n'ont pas entamé encore le secteur, tant les rémunérations demeurent basses (les faibles rémunérations sont aussi un frein à la modernisation), tant l'activité reste à l'écart de toute législation sociale (main-

d'oeuvre quasiment clandestine). L'emploi d'une domesticité représente, ainsi, l'un des "modes les plus primitifs et socialement les plus conservateurs, de redistribution du produit national" (23). Il témoigne de la pérennité de certains rapports sociaux traditionnels anciens, au sein de cadres économiques de toute autre nature.

Le groupe des petits métiers de services comprend une multitude de formes d'activités, depuis celles attachées à l'existence de groupes sociaux privilégiés, jusqu'aux formes les plus traditionnelles inscrites dans les mentalités et les comportements populaires. Parmi celles qui sont dépendantes des besoins exprimés par les classes bourgeoises, soulignons les activités de gardiens de villas ou d'immeubles (11.000 p en 1971) de cuisiniers, de serveurs, de jardiniers payés à la tâche, de balayeurs. petits métiers, activités peu lucratives, ainsi les employés de hammam, les fournisseurs rémunérés au pourboire, comme la plupart des métiers exercés dans les rues : gardiens de voiture (jouant le rôle de parcmètres, en fait témoins d'une forme de mendicité déguisée), cireurs de chaussures, porteurs d'eau, blanchisseurs ou laveurs de gros linge ; métiers précaires qui laissent apparaître leurs actifs comme des assistés. On peut ajouter à cette liste non exhaustive les écrivains publics, les crieurs publics, les musiciens, chanteurs et danseurs ambulants...

L'importance du groupe des domestiques et des petits métiers montre que c'est par l'intermédiaire des "services" que la masse de la population des quartiers périphériques de formation récente, d'origine rurale, trouve une occupation de survie, précaire, un "masque" à une situation de chômage, qui peut répondre à l'absence de qualification, de préparation culturelle au travail urbain, de toutes ressources financières. La consommation des services personnels est une des caractéristiques majeures de style de vie, du standing des populations aisées. Les classes moyennes conservent alors en ce domaine des attitudes voisines de celles des classes bourgeoises dominantes.

(23) M. Santos : " Les villes du Tiers Monde". - op. cité - p. 89.

3) Les travailleurs des transports et des communications.

Les activités de transport ont connu un développement rapide qui résulte de l'épanouissement d'une économie de marché favorisant la multiplication des relations marchandes entre les villes et les campagnes (collecte et transport des produits agricoles, approvisionnement des souks et rôle des grossistes...), entre les villes et avec l'extérieur (transports modernes, maritimes ou aériens), et du rôle de plus en plus important de la route dans la vie quotidienne des populations des villes, traduisant la mobilité interne des travailleurs (cf. les flux pendulaires et l'animation de la ville "moderne" à la sortie des bureaux). Aussi occupent-elles directement 90.000 personnes (recensement de 1971), soit 6,4 % de la population urbaine active. Les transports routiers jouent un rôle prépondérant tant à l'intérieur même de l'agglomération que dans les relations de celle-ci avec les campagnes ou les autres villes (gares routières importantes...) et retiennent plus du tiers des actifs.

La majorité des actifs sont des salariés (71 %), les travailleurs indépendants ont vu leur poids, dans le total, se réduire (25,5 %) ainsi que celui des employeurs, traduisant un processus de concentration notable et la part croissante des quelques grosses entreprises publiques et privées. Il faut distinguer entre les personnes attachées aux diverses compagnies nationales (C.F.M. Compagnie des Chemins de Fer du Maroc, "Royal Air Maroc", Compagnie de Transports Maritimes...) et qui bénéficient des divers avantages sociaux inhérents à leur nature (rémunération - sécurité de l'emploi - sécurité sociale...), les chauffeurs-conducteurs des entreprises de transport du secteur supérieur mieux rémunérés que les chauffeurs des petits taxis urbains, les propriétaires de divers véhicules à moteur (-taxis collectifs, camionneurs...) ou ceux possesseurs de charrettes-taxi, de véhicules à traction animale dont les revenus sont globalement médiocres (200 DH/Mensuel selon M.R. Chené, à Rabat-Salé). Il existe une bonne relation entre la facilité d'entrée dans l'activité et les faibles revenus (2800 personnes en 1971, étaient déclarés conducteurs de véhicule à traction animale, chiffre largement sous-estimé à mettre en rapport avec les déclarations au fisc - nombreux clandestins).

L'entrée dans le secteur des transports est très étroite et fermée aux immigrants ruraux analphabètes ; elle exige, en effet, une qualification qui ne peut être acquise sans investissement (école, apprentissage) et pour les indépendants, l'achat d'un véhicule, d'où la présence de nombreux "émigrés" en ce domaine (taxis indépendants entre villes et campagnes). Un certain prestige s'attache à la profession de transporteur routier, de conducteur de camion ou de car, et pourtant, cette branche demeure très peu ouverte à l'emploi des jeunes citadins.

4) Le secteur commercial

Le commerce est un élément essentiel de l'activité urbaine qui retient une fraction importante des actifs : 15,3 % en 1971 (y compris les gens de la restauration et de l'hôtellerie). Après l'industrie et l'artisanat, il est le principal pourvoyeur de travail.

L'activité commerciale apparaît composite et remarquablement diversifiée, offrant une gamme variée des formes d'organisation de la distribution. Le centre moderne des cités, les quartiers résidentiels des populations aisées sont caractérisés par une structure commerciale évoluée, moderne, comparable à celle des pays développés : magasins bien équipés, présentant une gamme très variée, étendue de produits (souvent d'importation). Les quartiers populaires, les zones péri-urbaines d'urbanisation anarchique récente, révèlent au contraire le rôle majeur des marchés, des petits magasins, de minuscules échoppes, l'importance du nombre des petits revendeurs des rues, des marchands-ambulants, une activité commerciale atomisée qui satisfait, exclusivement, à une demande "pauvre", celle de la plus grande partie des populations.

La dualité des formes de distribution, correspondant aux deux circuits de l'économie urbaine, est par conséquent très marquée. Elle concerne d'abord l'appareillage commercial, plus encore l'existence de deux types majeurs de clientèles : l'une aisée, pouvant avoir accès de façon permanente (ou plus occasionnelle, pour les classes

moyennes) aux biens produits par le circuit supérieur, et l'autre, aux revenus modestes, pauvres, recouvrant la majorité des citoyens. Ainsi, les disparités de revenus entre d'une part, la minorité possédante et aisée (rappelons que 10 % des ménages, ayant les plus fortes dépenses, réalisent 35 % des dépenses totales, en milieu urbain. Enquête sur la consommation et les dépenses des ménages au Maroc. Avril 1970 - Avril 1971) acquise aux besoins matériels et culturels onéreux de la "civilisation de consommation", et la masse des citoyens aux revenus médiocres (50 % des ménages réalisent 17,6 % de la masse totale des dépenses en milieu urbain), justifient la formation de deux circuits commerciaux peu comparables, dont les caractères principaux seront évoqués. Les classes moyennes ne constituent pas un circuit commercial propre, mais relèvent fondamentalement des deux circuits, se ravitaillant à la fois, dans les commerces du circuit supérieur, notamment pour les biens du non-quotidien, et dans ceux du circuit inférieur où elles peuvent bénéficier d'un crédit personnalisé.

Les exigences du modèle commercial moderne, de type capitaliste, sont incompatibles avec celles que peut réclamer le ravitaillement d'une clientèle pauvre, aux disponibilités monétaires réduites, aux besoins très limités (produits de première nécessité, donc gamme de produits réduite, achats fractionnés, nécessité de crédit...). Cependant, l'existence de deux formes d'organisation commerciale ne signifie point l'absence d'interférence, d'échanges entre les deux circuits, bien au contraire. Les firmes commerciales modernes, souvent d'import-export, par l'intermédiaire des grossistes, des semi-grossistes, des transporteurs, contrôlent, pour la plus grande part, l'approvisionnement du commerce "traditionnel-élémentaire" (ou de "bazar") dont elles tirent bénéfices - phénomène de drainage de capitaux du circuit inférieur, vers le circuit supérieur. Les deux structures commerciales ne représentent, en fait, que les deux sous-ensembles d'un même système d'exploitation commerciale. Les relations qui existent entre les deux, sont hiérarchisées et se multiplient au profit du secteur dominant qui exerce des effets de démonstration non négligeables sur le secteur dominé.

Les caractéristiques générales des deux formes d'organisation commerciale seront rapidement évoquées :

- Le commerce moderne ne peut être créé sans capitaux relativement importants afin de s'assurer de locaux suffisamment vastes et aménagés, de disposer de stocks importants pouvant couvrir des besoins multiples et variés répondant à différents types de demande (clientèle locale ou régionale) et éviter les ruptures d'approvisionnement de répondre aux exigences de la consommation moderne, en matière d'hygiène, de contrôle des produits présentés et normalisés (salle frigorifiques, réfrigérateurs, équipement de comptabilité, de conditionnement, de transport...). Le commerce "élémentaire" du circuit inférieur, se satisfait généralement de locaux commerciaux de faible volume, sommairement installés (quelques étagères et planches, tréteaux...) lorsqu'il ne s'en dispense, comme peut en témoigner la forte proportion de commerçants ambulants (charrettes de légumes et de fruits, de simples caisses en bois...), de commerçants de souks. Généralement la gamme des produits offerts à la consommation (essentiellement alimentaire, environ deux vendeurs sur trois) est très réduite (petits stocks de produits fragmentés et fréquemment renouvelés...) et suppose de très faibles apports monétaires initiaux (souvent achetés à crédit auprès d'un autre commerçant ou d'un semi-grossiste... à des taux usuraires). Ce commerce de petits boutiquiers, n'emploie qu'une main d'oeuvre très faiblement qualifiée, souvent familiale. Ses dimensions, ses caractères technologiques représentent une adaptation manifeste à une consommation populaire faible et irrégulière.

- Les volumes, la valeur des marchandises traitées dans le commerce évolué et moderne, supposent que l'activité se développe en relation avec les banques auxquelles il devient inévitable de recourir. D'autre part, la complexité croissante des actes entraîne le recours à une main-d'oeuvre qualifiée (pour la comptabilité, les rapports avec les fournisseurs étrangers, avec le fisc...), l'augmentation des frais généraux et exige donc une organisation de plus en plus élaborée, de type bureaucratique.

Point de semblables calculs de rentabilité et de productivité, dans le commerce de bazar, où la souplesse des formes d'organisation, l'adaptation constante aux exigences de la clientèle, du marché, l'initiative individuelle suppléent au défaut de toute structure.

Si le premier souci de tout acte commercial est la recherche du profit, les conditions mêmes de l'exercice de la profession mettent au premier plan, l'effort de renforcement de la capacité de travail, c'est à dire la sécurité de l'emploi, du travail. Dans cette optique, c'est l'adaptation à la conjoncture subie qui est le fait majeur. Cet effort d'adaptation est "facilité" par la parcellisation des tâches et du capital, par la mobilité très grande de la main-d'oeuvre. La médiocrité de l'investissement initial explique l'installation à son propre compte, dans des activités commerciales de taille réduite, les changements fréquents d'activité, corrélativement aux variations de la conjoncture. La fluidité de l'emploi demeure ainsi intense, la mobilité, un espoir de conserver un travail, d'assurer les ressources indispensables à la survie du ménage (nombreuses activités saisonnières). Ainsi, plus que la distribution des marchandises semble compter la diffusion du travail, le circuit commercial élémentaire étant un pôle d'emplois très extensif qui peut apparaître à plus d'un observateur comme soumis à un processus de parcellisation, d'atomisation, quasi-infini.

- Les pratiques commerciales des maisons modernes rappellent celles des entreprises similaires du monde industriel. Les approvisionnements sont réguliers, les assortiments de produits, étoffés, les produits de bonne qualité, standardisés, présentés de façon ordonnée, la publicité pratiquée ainsi que les soldes (dans les magasins spécialisés). Les prix sont généralement fixes, les achats payés au comptant, les livraisons assurées par des services de transport moderne, l'installation ainsi que l'entretien des appareils de toute nature, envisagés. Enfin, par différentes méthodes de vente, le circuit commercial moderne tend à susciter la consommation.

Dans le commerce de détail, souvent de micro-détail du circuit inférieur, le choix des produits offerts à la clientèle est infiniment réduit, d'autant que la parcellisation des actes commerciaux a créé une forte spécialisation des vendeurs. Le pauvre inventaire des boutiques s'explique par les faibles disponibilités monétaires des familles dont les achats sont très souvent réduits à un minimum et fréquemment renouvelés : achat au jour le jour, au gré des entrées d'argent.

Il y a donc une étroite relation entre les dimensions du commerce de quartier et la place de la clientèle dans l'échelle des revenus. Plus la clientèle est pauvre, plus les commerces seront de petite taille et de revenus modestes. Dès lors l'approvisionnement des boutiques sera irrégulier, s'effectuera par petites quantités qui seront elles-mêmes débitées au micro-détail (marchandises offertes en vrac, non conditionnées, mal protégées), d'autant plus que les instruments pour la conservation des marchandises périssables, font défaut.

Achats par petites quantités journalières, rotation plus ou moins rapide des stocks, selon la nature des produits commercialisés et la taille de l'entreprise, approvisionnement assuré en fonction de l'écoulement des marchandises achetées à crédit, auprès des semi-grossistes ou des détaillants plus favorisés, il se développe ainsi de l'importateur-grossiste au plus petit marchand-ambulant, une chaîne complexe de distribution, soit une cascade d'actes de vente et de revente réalisés entre les divers maillons, qui demeure une judicieuse adaptation aux conditions générales du marché, aux besoins des diverses clientèles, et un artifice pour l'intégration du plus grand nombre de travailleurs. Le fonctionnement de cette chaîne commerciale serait inconcevable sans la pratique du crédit qui est au coeur de l'activité, l'élément essentiel.

Pour les populations pauvres, aux ressources occasionnelles, fruit d'un travail temporaire mal rémunéré, l'usage du crédit est une obligation, ou mieux une fatalité. Sans crédit, il devient impossible d'assurer les besoins fondamentaux de la famille, d'accéder immédiatement aux biens alimentaires de première nécessité. Seuls les petits commerçants de quartier peuvent répondre aux exigences de la clientèle à la fois, par la disponibilité quotidienne qu'ils offrent (magasins ouverts très tôt et très tard, le temps n'étant pas pris en compte) et par le crédit qu'ils assurent. Le besoin de consommation engendre le crédit qui crée entre l'acheteur et le marchand, le client et le créancier, des liens personnels étroits. L'usage du crédit ne représente-t-il pas pour le marchand, le moyen de s'attacher une clientèle fixe, donc la certitude de revenus plus ou moins réguliers (paiement en fin de semaine ou de quinzaine) tandis que cette pratique est pour le consommateur une nécessité économique.

Pour le vendeur qui doit renouveler son stock, pour celui qui veut remplir une boutique, l'usage du crédit est aussi fatal. Le crédit est accordé par le semi-grossiste ou un commerçant détaillant, sous la forme d'avances en marchandises dont la valeur et le volume varient en fonction des besoins du vendeur qui dépendent, encore, de son installation, de sa clientèle, donc de sa position dans la chaîne commerciale, de sa fiabilité. Globalement, la rotation des stocks sera d'autant plus rapide que ceux-ci sont peu importants (c'est le cas pour les marchands-ambulants, les vendeurs de carrefour, les petits propriétaires d'échoppe...), mais aussi, que plus on descend dans l'échelle des intermédiaires plus les risques sont élevés et donc plus la taille du crédit réduite et le taux de celui-ci élevé.

Différentes formes d'association sont établies entre commerçants : dans le domaine alimentaire, il semblerait qu'une des formes les plus courantes soit l'avance par le commerçant installé et aisé, du capital nécessaire pour l'achat de la marchandise, à l'associé qui s'engage à partager les profits réalisés, au cours d'une certaine période de temps (contrats passés entre gens de même origine tribale ou régionale, gens de la zone centrale de l'Anti-Atlas, par exemple). L'associé est le plus souvent un ancien salarié (parfois un ancien gérant) ayant acquis expérimentation et qualification, pendant plusieurs années dans le magasin du patron-prêteur. Les efforts d'économie et d'épargne lui permettent de s'installer, mais il ne peut encore supporter les frais d'achat d'un fonds de commerce.

Les caractéristiques du circuit élémentaire de distribution expliquent la relative facilité d'entrée, dans la chaîne commerciale. Le petit commerce, c'est à dire le déroulement d'une chaîne de commercialisation des produits à une échelle de plus en plus petite, se traduisant par une augmentation des prix des denrées, achetées par quantités de plus en plus réduites, offre l'image la plus classique et la forme la plus étendue. La multiplication du nombre des petits vendeurs tient au fait que l'activité peut s'y déployer sans contraintes initiales impératives : capital de départ médiocre (quelques dirhams pour les marchands de menthe, de fruits et de légumes), qualification non indispensable qui permet à tous (chômeurs temporaires, autres métiers) de

tenter les jours de marché, la vente au détail de quelques cageots de fruits ou de légumes, de petites marchandises achetées à crédit, activité exercée clandestinement (nombre de petits vendeurs ne sont inscrits au rôle des patentes : 92.000 commerçants en étaient exonérés, selon H. Béguin, en 1965, contre 77.000 patentés (24). D'autre part, l'activité commerciale, même exercée au plus bas niveau, peut procurer des revenus immédiats, souvent plus élevés, comparativement aux gains que fournissent les emplois dans l'artisanat, les travaux de manoeuvre...

L'étude de la situation dans la profession, a montré que le commerce était la seule branche où la proportion des travailleurs indépendants avait sensiblement augmenté, entre les deux recensements. L'activité commerciale offre ainsi une très grande efficacité sociale ; elle représente un formidable instrument d'intégration pour toute une masse de main-d'oeuvre non qualifiée et insolvable. La fréquence des échanges, la parcellisation entraînent une accélération de la vitesse des transactions, de la circulation monétaire, qui multiplient les opportunités de profits, de postes commerciaux et de petits services.

Comme les autres branches économiques du circuit de pauvreté, le petit commerce apparaît, ainsi, extrêmement dynamique, capable de s'adapter à la conjoncture, à l'innovation technique grâce, en partie, à la grande mobilité de la main-d'oeuvre, de répondre aux besoins de consommation de la masse urbaine, à une situation générale de sous-emploi et de pénurie. Mais ce dynamisme ne peut être envisagé en lui-même de façon correcte et significative, s'il n'est réinséré dans le cadre général de l'économie urbaine, dans le contexte de domination du circuit inférieur par le circuit supérieur. Il apparaît alors beaucoup plus comme détenant "la fonction fondamentale de perpétuer une situation de pauvreté" (M. Santos), comme peut en témoigner la faible proportion des individus poussés vers des positions sociales et économiques satisfaisantes. La traduction sociale de la diversité extrême des formes de distribution dans la ville marocaine, peut illustrer ce mécanisme.

(24) H. Béguin : "L'organisation de l'espace au Maroc"
Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer.
Bruxelles 1974. 785 p.

188.000 personnes déclaraient, en 1971, exercer leur activité dans la branche commerciale, notamment comme "personnel commercial et vendeurs". Le nombre d'actifs occupés dans la distribution, serait pour 1000 citadins, d'environ 35 personnes. Cette donnée est partiellement critiquable, car un certain nombre d'individus exerce de façon temporaire et occasionnelle. Le métier de vendeur intervient souvent comme une activité d'appoint, comme un moyen de survie immédiat pour les chômeurs. Cependant, même si la proportion devrait être sensiblement augmentée, elle demeurerait inférieure à celle admise dans les pays développés à économie de marché (dans les grandes capitales européennes, elle se situe dans une fourchette comprise entre 60 et 75 actifs, pour 1.000 habitants). Ce fait n'est pas totalement surprenant, même si l'impression première que donnent les villes du Maroc, est celle d'une activité commerciale élémentaire hypertrophiée. Il est vrai qu'une fraction notable des actifs des services commerciaux des pays développés d'économie de marché, représente la masse "non apparente" des employés de bureau.

En réalité, le paradoxe tient plutôt au nombre élevé des personnes employées dans le secteur commercial comparé à la masse globale des produits distribués, relativement modeste, en rapport avec les revenus des populations et leur faible pouvoir d'achat. Le second caractère original, commun à l'ensemble des villes du Tiers Monde, est que la majorité des actifs de la branche commerciale, appartient aux formes de distribution la plus élémentaire, soit comme commis et employés soit comme marchands-ambulants. Prenant en compte les résultats du recensement distinguant entre plusieurs groupes professionnels du commerce, on peut constater que 30,9 % des actifs ont été enregistrés comme commis, vendeurs et employés commerciaux, 29,7 % comme ambulants, à domicile et vendeurs de journaux, 20,9 % sont recensés comme personnel commercial et vendeurs non classés, soit une proportion très élevée qui souligne l'ambiguïté de nombreuses professions et activités commerciales. La proportion des propriétaires ou gérants de commerce de gros ou de détail ne dépasserait point 16 %. En définitive, il ne serait guère imprudent d'estimer le nombre des "professionnels du commerce" appartenant au circuit inférieur, exprimé en pourcentage, à 80 % et plus.

Ce caractère est aggravé si l'on retient la nature de l'activité commerciale. En effet, pour le seul commerce de détail, le commerce de l'alimentation et des produits agricoles (tabac et boissons) représentait 56 % des actifs commerciaux, les commerces non sédentaires : 19,2 % et le commerce de détail de l'habillement, des tissus et de la mercerie : 12,3 %. Si le commerce de détail sédentaire est seul pris en compte (sont inclus dans la rubrique tous les commerçants "ayant loué un emplacement et installés à demeure devant les magasins, dans des allées..."), la part du commerce d'alimentation, des fruits et des légumes s'élève à 69 % du total (confection, habillement, mercerie à 15,2 %). Soit une activité commerciale de faible envergure, particulièrement adaptée à répondre aux besoins de consommation quotidiens des populations citadines (la part des dépenses alimentaires dans le total des dépenses s'élevait en 1970.1971, en milieu urbain à 44,7 %, ce qui confirme un indicateur de faible niveau de vie). Comme la part relative de la dépense alimentaire, dans la dépense totale, a tendance à augmenter au fur et à mesure que les revenus diminuent, c'est dans les zones du sous-habitat, que le commerce d'alimentation sera le plus développé.

Ces diverses données statistiques permettent d'apprécier globalement le niveau d'organisation du système commercial urbain, mais ne rendent compte de la diversité des composantes sociales, de la variété des positions dans l'échelle des revenus. Si la nature de l'activité commerciale apparaît importante dans l'analyse des disparités, la profession individuelle joue un rôle essentiel sur le plan social.

Au plus bas niveau de la chaîne commerciale, comme dernier maillon entre les importateurs-grossistes et le consommateur, se placent les marchands-ambulants, les petits vendeurs des rues. Cette forme de commerce de pauvreté est commune à l'ensemble des villes du Maroc (27,2 % des professions commerciales) et, sous des aspects les plus variés, apparaît comme une réponse élémentaire, au chômage et aux conditions de vie des populations. Elle n'exige aucun capital (quelques dizaines de dirhams pour les marchands de menthe, de légumes ou de fruits, de fleurs, de chiffons, de ferrailles ou de fripes), aucune

qualification, aucun matériel (quelques planches ou caisses, un panier, parfois ses seules mains). On pourrait multiplier les exemples de ces "pseudo-commerçants" dont le capital varie entre 20 et 100 DH ; parfois même leur rôle s'apparente beaucoup plus à celui d'intermédiaires qu'à celui de commerçants auxquels est confié un certain nombre de vêtements, de divers produits dont ils retirent une modeste commission, de la vente. Tous ces petits marchands ne sont même pas des indépendants, mais peuvent participer à de micro-chafnes de commercialisation aménagées par quelque marchand, pour écouler diverses productions d'invendus ou autres. Professionnels de l'occasion, de la quête quotidienne de l'évènement (les marchands ambulants, mobiles par définition, vont à la rencontre de la clientèle éventuelle), les gains sont médiocres, dépendants de la générosité de la personne touchée ou ravi-taillée. Insuffisants à satisfaire d'autre projet que celui de la subsistance immédiate.

Mieux lotis que les marchands-ambulants sont les boutiquiers, marchands sédentaires regroupés principalement le long des voies de communications, notamment celles accessibles aux véhicules automobiles et aux transports modernes, sur les places marchandes. La plupart des commerçants satisfont aux besoins quotidiens des populations du quartier qui ne peuvent accéder, en raison de l'éloignement et des techniques employées, au commerce moderne. Ce sont, en majorité, des commerçants de l'alimentation : petits épiciers, bouchers, marchands de légumes et de fruits, d'oeufs, de poules... L'image la plus classique est fournie par le "beqqal" des médinas anciennes ou modernes, des lotissements, souvent originaire des vallées de l'Anti-Atlas, dans les villes du littoral atlantique, faiblement concurrencé par d'autres groupes, comme celui des Doukkalis ou des Aït Oussa à Rabat-Salé.

Ce petit commerce du quotidien répond parfaitement aux besoins exprimés par les populations et montre une très grande disponibilité, en temps et en service. Mais cette activité commerciale qui repose sur de modestes moyens, n'est pas toujours rentable. La clientèle est peu nombreuse : le commerçant du quotidien satisfait à la demande journalière de quelques dizaines de familles, souvent peu solvables et achète au jour le jour de petites quantités, débitées au micro-détail. La demande demeure extrêmement variable, plus fournie en période de fête ou des mariages (saison estivale, des vacances) plus

réduite en fin de quinzaine ou dans les périodes creuses (chômage saisonnier). Les gains que procurent ces types d'activité, sont dans l'ensemble très modestes, même s'ils ne sont point comparables à ceux des pauvres marchands-ambulants (opposition socio-économique très marquée entre ces groupes). Ainsi, le revenu mensuel estimé, des petits épiciers des quartiers du sous-habitat de Rabat-Salé, était, en moyenne, de 290 Dirhams, celui des bouchers de 400 DH, tandis que ceux des petits marchands ambulants de menthe, de lait, de fèves, de poissons... étaient compris dans la fourchette de 100 à 150 DH (selon M.R. Chené, en 1968.1969).

Les ressources que l'activité commerciale procure, sont en rapport avec la nature des produits commercialisés, offerts à la vente, avec la valeur des équipements et des stocks (plus ou moins large gamme de produits "modernes" proposés). Elles varient surtout, en fonction de la clientèle, c'est à dire à la fois du nombre, du pouvoir d'achat, des ressources de celle-ci et de leur régularité. Il y aura donc ordinairement une étroite correspondance entre le niveau de vie de la population du quartier, et la valeur marchande des fonds de commerce. Plus les gains des habitants du quartier sont médiocres, plus les commerces seront de faible dimension, de basse qualification et de maigre rapport.

La composition socio-professionnelle et économique de la clientèle est déterminante quant à la place occupée, par le marchand, dans la chaîne de commercialisation du quotidien. Cette constatation est valable pour le plus grand nombre de commerçants qui satisfait prioritairement à la demande d'une clientèle de quartier. A la graduation des revenus des populations correspond celle de l'activité commerciale. La position du marchand, dans l'échelle sociale, est d'abord fonction de la clientèle. A ce propos, une place particulière doit être réservée aux commerçants qui ont une clientèle mixte appartenant à la fois, aux classes moyennes et à celles du circuit économique pauvre. La modernisation de la consommation, chez les classes moyennes, composées en majorité de salariés, notamment du secteur public, a pu augmenter sensiblement leur besoin de crédit qu'elles satisfont soit dans le circuit commercial moderne, soit dans le circuit non-moderne. Le statut de salarié leur permet d'accéder au crédit institutionnalisé des banques et des organismes spécialisés, pour leurs achats de biens de consommation durables, qu'elles réalisent dans le secteur moderne. Cette

forme de dépenses réalisées dans le circuit supérieur, au comptant ou au moyen de traites, donc étroitement planifiées, témoigne entre autres, de la modification de la consommation des dépenses. Ce processus entraîne ceux qui en bénéficient à recourir, pour les achats courants, quotidiens (achats d'alimentation) au crédit personnel et direct qu'offrent les commerçants du circuit inférieur. Ces pratiques démontrent combien les circuits de l'économie sont très ouverts, traversés par de nombreux flux communs, mais retentissent, aussi sur les formes d'organisation de la distribution et notamment celles du circuit inférieur. Outre que ce type d'endettement demeure, par essence très différent de celui des classes pauvres, la fréquentation par les classes moyennes du circuit inférieur, entretient, sinon élargit, les éléments du secteur de distribution non-moderne, comme à terme elle doit favoriser le mouvement de modernisation de la consommation des classes pauvres, par effet de démonstration et d'imitation. Les commerçants qui héritent d'une double clientèle se trouvent ainsi, dans une position intermédiaire à l'égard des deux types de consommation, plus favorable que celle de la majorité et à ce titre, doivent en percevoir les avantages.

L'évocation de la nature et des rôles des activités commerciales du milieu urbain souligne la complexité des positions socio-économiques des différents groupes de marchands, depuis celle privilégiée des personnes attachées au circuit moderne de distribution (commerce de gros et commerce évolué et rare) jusqu'à celle, très difficile de la masse des petits vendeurs pour qui la participation à l'activité d'échanges n'est souvent qu'un pauvre substitut au chômage. S'il faut prêter une attention particulière aux divers circuits de commercialisation, à la composition des diverses clientèles qui peuvent représenter un facteur discriminant quant aux revenus, il faut aussi tenir compte des différents statuts des travailleurs de cette branche.

Conclusion. L'étude des principales branches d'activité révèle le caractère fluctuant, mouvant du travail et de l'emploi, les difficultés de cerner, selon des critères précis et bien définis, la réalité de l'activité. Il ressort de cette ébauche d'analyse, une impression générale de basse productivité et d'indigence des tâches, de faible qualification et de médiocres rapports. Le gaspillage et le sous-emploi de la force de travail sont spectaculaires, comme les temps

de travail énormes consacrés à des opérations improductives, jugées très souvent économiquement parasites, ainsi que le démontrent la prolifération excessive des petits métiers, du commerce au micro-détail parcellisé, la prédominance dans le secteur dit "secondaire", de l'artisanat traditionnel dérivé ou multiforme, des occupations diverses de récupération.

Le second trait caractéristique est la distinction fondamentale entre un secteur d'activité moderne de type "industriel", associant des méthodes de production qui peuvent être celles d'une technologie avancée, des conditions de travail voisines de celles des pays industrialisés et un secteur d'activité pauvre, non-moderne où n'intervient plus ni la notion de productivité-rentabilité, ni celle du temps de travail. Dans le premier, directement construit du modèle de croissance "externe", le travail est défini de conduites de type "bureaucratique" de l'utilisation de techniques et d'impératifs de rentabilité et de productivité. Les temps de travail hebdomadaire, mensuel, annuel sont précisés selon des normes administratives, induites de calculs comptables où la notion de profit est au premier rang des préoccupations majeures.

Dans le secteur d'activité inférieur et pauvre, socialement très absorbant, la recherche de la subsistance quotidienne est l'objectif fondamental ; elle n'implique ni la régularité, ni la sécurité. Elle associe des activités sans limites de temps, des opérations parcellisées et pauvres, des conditions d'exercice de l'activité éprouvantes et improductives, des rémunérations forfaitaires ou salariales médiocres. La mobilité professionnelle et économique des individus est très grande, tant l'activité est temporaire ou occasionnelle, précaire et de basse qualification. Aussi au niveau socio-économique le plus bas, la différence entre le marchand des rues, l'homme à tout faire, le manoeuvre sans qualification, le portefaix et le chômeur n'est plus évidente, tant l'activité se pare de tous les attributs d'un chômage déguisé : gaspillage de la force de travail d'ailleurs entamée par les mauvaises conditions de vie et d'alimentation, basse productivité et gains de survie. L'opposition est moins entre le travail et le non-travail, entre les divers types d'activité : artisanat, commerce au micro-détail, services domestiques, de nettoyage, gardiennage... qu'entre l'appartenance au secteur moderne de l'économie ou au circuit inférieur. Il y

a infiniment plus de points communs entre le petit boutiquier, le petit artisan et le manoeuvre, qu'entre le commerçant en alimentation de la ville moderne, des quartiers "intégrés" et le marchand de légumes des zones du sous-habitat, qu'entre le fquih du bidonville et l'enseignant rémunéré par le secteur public.

Dès lors, il faut envisager un autre type de classification des actifs qui soit plus susceptible de rendre compte des divers niveaux d'activité, c'est à dire de qualification, de productivité, de temps de travail, des conditions d'exercice de la profession, de traduire d'un point de vue socio-économique, l'intégration plus ou moins affirmée de chacun au sein des deux circuits, en établissant une plus nette distinction entre la profession individuelle et l'activité collective, la première exerçant un rôle essentiel sur le plan social.

2 - UN CHOIX RAISONNE ET SIMPLIFICATEUR : NOUVELLE CLASSIFICATION SOCIO-ECONOMIQUE DES ACTIFS, EN MILIEU URBAIN MAROCAIN.

Quelle est la traduction socio-économique de la position des différents groupes d'actifs, dans le mode de fonctionnement des deux circuits de l'économie urbaine ? Peut-on espérer un nouveau type de classification plus spécifique au cas marocain, qui prenne en compte l'ensemble des données exprimées à l'égard du travail, de la profession et de l'activité et qui permette une meilleure approche de la situation sociale globale, des actifs des différents quartiers de résidence urbaine ?

Dans ce but, un essai de regroupement et de synthèse des principaux caractères des professions, des activités de chaque élément constitutif des deux circuits économiques doit être tenté. De même il sera nécessaire de mieux établir la position économique et sociale de chaque groupe d'actifs par rapport à chaque circuit et au fonctionnement de l'ensemble du système ; c'est à dire, ces groupes socio-économiques sont-ils totalement immergés au sein de chacun des sous-ensembles ou au contraire réagissent-ils aux différents flux qui se développent entre les deux circuits ?

2. - 1 - MULTIPLICITE DES RELATIONS ENTRE LES DEUX CIRCUITS
ECONOMIQUES ET INCIDENCES SUR L'ACTIVITE PROFESSION-
NELLE DES GROUPES.

Les deux circuits de l'économie urbaine ne fonctionnent pas indépendamment l'un de l'autre : les deux sous-ensembles ne sont pas isolés, comme imperméables l'un à l'autre, mais sont ouverts et en interaction constante. L'étude des différents types d'activité l'a précédemment illustré. Peuvent témoigner de ce mécanisme, les nombreux flux qui existent entre les deux circuits : flux de produits, de capitaux, de biens et de services, flux culturels aussi. L'innovation manifestée dans le secteur moderne, souvent d'origine externe (innovation technologique ou culturelle-idéologique) se projette dans le circuit pauvre, comme le démontre, par exemple, la demande accrue de produits industriels, relativement neufs (télévision, en accord avec la révolution de l'information), de services plus rares qui, à terme, ont des répercussions négatives sur le secteur de production ancien (difficultés rencontrées par l'artisanat "primitif dégradé"), ou encouragent les processus d'acculturation, dans les villes les plus "transparentes".

Des rapports étroits de complémentarité existent entre les deux circuits, rapports simples ou fortement hiérarchisés, comme peuvent le souligner les activités du commerce. De même, les deux sous-ensembles se trouvent dans une situation de concurrence (industrie moderne et ateliers artisanaux) qui induit le plus fréquemment des rapports de dépendance ou de domination. Ainsi le circuit supérieur fournit au secteur pauvre de nombreux produits de consommation, finis ou non-finis, et par l'intermédiaire des transporteurs, des grossistes, des marchands, draine une partie de l'épargne du circuit inférieur, vers les banques... échange inégal, certes. Mais les transporteurs, les grossistes ne réalisent leur activité, n'existent que par la consommation des marginaux ou des classes inférieures.

Il ne s'agit pas, dans le cadre de cette étude, d'examiner l'ensemble des flux qui nourrissent le fonctionnement du système, mais simplement d'envisager ceux qui permettent de mieux comprendre, certaines positions socio-économiques de groupes à l'intérieur de celui-ci,

de décrire leurs situations particulières, jugées plus favorables par les contacts entretenus avec le circuit supérieur.

+ Le circuit pauvre est le principal pourvoyeur de travail, d'occupations pour les populations citadines que celles-ci soient nées sur place ou d'extraction campagnarde récente. En effet, les activités modernes demeurent très peu "peuplantes" par rapport au volume et à la valeur des productions marchandes fournies par elles, ceci, en raison, des conditions technologiques et financières du circuit supérieur. Néanmoins, les individus attachés au secteur pauvre, ne représentent pas une force de travail exclusive de celui-ci, car ils peuvent employer ou vendre occasionnellement leur force de travail, au circuit supérieur. Si le secteur non-moderne est constamment nourri par le flot ininterrompu d'immigrants campagnards sans ressources, analphabètes pour la plupart et qui plongent dès leur arrivée en ville, dans les activités de faible productivité, le secteur moderne ne peut fonctionner, la société "bourgeoise", s'épanouir, sans le recours à cette force de travail qui sera exploitée par elle et sous-payée, en raison même de son nombre et de sa disponibilité, du sous-emploi permanent qui la caractérise.

Le principal flux orienté du circuit inférieur vers le secteur supérieur s'apparente au transfert partiel de la force de travail du premier vers le second. Il est composé de personnes qui n'ont à offrir le plus souvent que leur propre force de travail ; celle-ci sera, alors orientée vers les tâches les plus pénibles et les emplois les moins rémunérés. La discordance entre le nombre de places proposées et le nombre de demandeurs d'emploi, explique aisément qu'elles doivent accepter n'importe quel travail à un taux de rémunération très bas, sans commune mesure avec celui dont bénéficient les individus appartenant grâce à leur qualification, leurs ressources, au circuit supérieur. L'acceptation de tels postes apparaîtra toujours plus favorable que la situation de chômage qui est leur lot. Ainsi, proposant une multitude de services à des prix très bas, inférieurs aux normes de la législation en vigueur (officielle), les gens du circuit pauvre parviennent à "séduire" les bénéficiaires de revenus supérieurs ou même moyens. Ce transfert ne se justifie donc que par son très faible coût et par ses effets sociaux.

Le transfert de cette force de travail se matérialise sous la forme de différents flux de services.

Le flux de main-d'oeuvre le plus évident, car le plus important et le plus régulier, est celui qui est constitué par la foule des travailleurs (souvent féminins) au "service personnel" des classes bourgeoises : domestiques, femmes de ménage, cuisiniers, agents de nettoyage, de gardiennage, de jardinage... Les administrations publiques, les entreprises privées s'attachent aussi un grand nombre d'actifs, employés pour de petits services (plantons de bureau, chaouchs, portiers, gardiens, agents de sécurité, d'entretien des locaux, coursiers...) dont la justification économique n'est pas évidente, alors que la fonction sociale demeure primordiale. Postes de travail sans qualification, tâches faiblement rémunérées, ils représentent cependant, en raison de la sécurité relative et des revenus réguliers qu'ils procurent, des relations sociales qu'ils autorisent, des opportunités de complément de ressources qu'ils offrent, des postes d'activités enviés, notamment par les nouveaux immigrants.

Le second flux de services du circuit inférieur vers le secteur moderne, est composé de l'ensemble des manoeuvres qui constitue une masse de main-d'oeuvre sous-payée, ne profitant d'aucun avantage social, non protégée de l'irrégularité de l'activité, donc de l'embauche, des entreprises. Main-d'oeuvre bon marché, occasionnelle, corvéable, permettant aux entreprises du circuit supérieur qui jouent avec ce volant de main-d'oeuvre, de faire pression pour freiner l'augmentation des salaires en général, d'assurer, ainsi une réduction ou une minimisation des charges sociales, des frais de fonctionnement, l'embauche en période d'activité plus soutenue (cf. embauche et activités portuaires, maritimes, transports routiers...) et le délestage d'une partie de la main-d'oeuvre non qualifiée, au cours des périodes de chute d'activité (ainsi, dans l'industrie du bâtiment et des travaux publics, les industries agro-alimentaires, toutes celles à activité saisonnière), des phases de récession. Participent au même mouvement, les flux de main-d'oeuvre composés des petits commis, des livreurs, des garçons de course, dans le secteur commercial moderne qui peut, ainsi, offrir une disponibilité et une multitude de services à leur clientèle aisée, souvent comparables à ceux du circuit inférieur.

Un autre flux, plus secondaire et plus irrégulier, est représenté par tous les marchands des rues, tous ceux qui exercent, dans la ville moderne, de petits métiers comme gardiens de voiture, cireurs de chaussures... qui, par le fractionnement des biens et des services, la minimisation des déplacements qu'ils procurent, par la disponibilité qu'ils montrent, peuvent s'attacher quelque argent, sous la forme de pourboires, de commissions...

Les facteurs favorables à l'épanouissement de tels flux, matérialisés par les déplacements journaliers des personnes des zones périphériques d'habitat populaire, vers les quartiers centraux de la ville moderne ou les zones résidentielles des classes aisées (zones de villas) demeurent, principalement, le très bas prix de la main-d'oeuvre, la faible rémunération des services, la disponibilité des actifs, la minimisation des déplacements qu'ils offrent, en définitive, la fourniture de services sans référence, ni aux normes de la législation du travail en vigueur, ni à celles de la religion et de son éthique.

Importants, aussi, sont les flux de services et de biens qui peuvent être confondus avec des flux de clientèle du secteur moderne vers le circuit inférieur, que fournissent les professionnels d'un artisanat "semi-moderne" de la réparation et de l'entretien (peintres, maçons, menuisiers, électriciens, plombiers, mécaniciens, tôliers, carrossiers...) et les commerçants de l'alimentation, procurant du crédit personnalisé, de multiples services... aux classes moyennes. Dans une position intermédiaire favorable, ils bénéficient des besoins exprimés par une clientèle mixte, composée pour partie des représentants du circuit supérieur, aux revenus plus confortables que ceux de la masse pauvre.

Tous ceux qui appartiennent par leurs revenus, la structure de leurs dépenses, le logement, les types de comportement... au circuit pauvre, mais qui accèdent physiquement et spatialement au secteur moderne, qu'ils soient intégrés ou non au sein de structures de production, s'efforcent d'en tirer avantage. Certes tous n'en retirent pas des profits substantiels, en particulier ceux qui exercent des travaux de survie : marchands-ambulants, petits métiers des rues...

ceux qui proposent de petits services, et qui se trouvent ainsi placés au plus bas (au rang de quémandeurs d'aumône...), d'autant plus que leur accessibilité, au circuit supérieur, peut leur être brutalement retirée (rejet des marginaux de la ville moderne). Pourtant ce transfert de main-d'oeuvre est à l'origine de flux de "retour", du circuit supérieur vers le secteur non-moderne, de différentes natures et qui peuvent être d'ailleurs, à la naissance de relations marchandes accrues

Parmi ceux-ci, il en est un, difficilement quantifiable, mais réel, qui peut être défini comme flux "culturel", c'est à dire un flux d'informations, d'idées, de modes de consommation, de comportements plus ou moins stéréotypés qui pénètre avec le flot des travailleurs, au sein du circuit pauvre. L'introduction de nouveaux besoins de consommation vient automatiquement renforcer les flux de produits transitant par le circuit moderne et écoulés dans le circuit inférieur : les gens du secteur pauvre achetant autant que leurs revenus le permettent des produits fabriqués sur place ou importés, que les produits semi-finis soient utilisés dans les petits ateliers artisanaux : cuir pour la production de chaussures, tissus pour celle de vêtements "à la mode" auprès des tailleurs, des couturiers... planches pour les ateliers de menuiserie, tôles... Ateliers artisanaux qui sont, encore, à l'origine d'un flux de produits d'équipement usagés : vieilles machines-outils, outils divers, équipements industriels anciens achetés à l'encan, et qui permettent l'exploitation par quelques uns (qui peuvent appartenir au circuit supérieur, intégrés au réseau des banques), de la force de travail du circuit inférieur : force de travail inemployée et donc facilement "exploitée" (conditions de travail médiocres, rémunérations salariales ou à la tâche, très basses...).

L'importance de la position économique des revendeurs, à la conjonction de différents flux est alors fondamentale. Ces revendeurs, par l'intermédiaire des grossistes ou des transporteurs, participent au processus de drainage des capitaux du circuit inférieur, vers les banques, vers les entreprises du circuit supérieur. Le circuit pauvre nourrit, ainsi, partiellement le développement des activités modernes, démontrant un aspect des formes d'exploitation du secteur capitaliste, évoquant un autre effet de dépendance du circuit inférieur à l'égard du circuit dominateur.

Ces divers flux de complémentarité et de concurrence témoignent de l'équilibre dynamique, mais instable, établi entre les deux sous-ensembles du même système économique.

Un autre aspect de l'exploitation des "avantages" que procure la fréquentation du circuit supérieur, aux gens du circuit inférieur, est la formation de flux composés de la masse des prélèvements dont ces derniers profitent. Prélèvements modestes et peu comparables à ceux du circuit moderne sur le circuit inférieur, mais qui peuvent offrir à ceux qui en bénéficient des compléments de ressources non négligeables, souvent indispensables. La première forme est l'activité de la récupération de tous les détritiques de la société de consommation : depuis les collecteurs des vieux objets, de vieilles planches, de papiers, chiffons... jusqu'aux ramasseurs des produits de toute nature, contenus dans les poubelles de la ville moderne, qui précèdent chaque matin la tournée des éboueurs. Prélèvements licites ou illicites (par le chapardage et le vol) qui seront "réinterprétés" dans le circuit pauvre où tout fait l'objet de commerce. Les prélèvements seront d'autant plus rentables que la situation détenue au sein du circuit supérieur est favorable. Ainsi, le chauffeur d'un véhicule d'une administration publique ou d'une entreprise privée, pourra assurer quelque transport clandestin plus ou moins rémunérateur, l'infirmier pourra écouler certains médicaments, l'ouvrier, utiliser certains outils pour accroître son "travail au noir"...

Mais un flux inverse du précédent se manifeste lorsque ceux qui appartiennent au circuit moderne profitent de leur position pour "rançonner" les individus du circuit inférieur qui ont besoin de certains services évolués ou qui désirent s'intégrer au secteur productif moderne. Ainsi la position de certains fonctionnaires est clairement exploitée lorsqu'il est demandé pour l'obtention de tel papier administratif ou pour telle ou telle autorisation administrative, certaines commissions ou "dessous de table". Elle est d'autant plus rentable qu'elle se rapproche d'autres flux de marchandises ou de capitaux (ainsi, la "situation privilégiée" des contrôleurs de douane, de certains transporteurs...). Aussi favorable peut être la situation du contremaître d'usine, lui permettant de percevoir une contribution de la part de manoeuvre engagé dans l'entreprise.

En définitive, tout est prétexte, en cette situation générale de pauvreté, et dans le cadre du fonctionnement des deux circuits favorisant la multiplicité des relations, hiérarchisées, à une recherche de profit par n'importe quel moyen, à monnayer les moindres relations sociales établies, à exploiter la moindre parcelle d'autorité ou de contrôle, les opportunités offertes par la situation dans la chaîne économique. Les formes d'organisation des divers éléments qui composent les deux circuits, conduisent à l'épanouissement d'une chaîne de dépendances du sommet de la hiérarchie sociale à la base, d'éléments de domination et d'exploitation. Le chef d'entreprise exploite le contremaître, qui, à son tour profite de sa position à l'égard du manoeuvre ; le grossiste prête à crédit à des taux usuraires au commerçant, qui, à son tour, peut exploiter le marchand-ambulant...

Les deux sous-ensembles urbains apparaissent étonnamment ouverts et perméables, entretiennent entre eux de multiples flux de relations, de biens, de services. Si la domination du circuit supérieur est forte, elle ne se manifeste point de façon univoque, mais s'accompagne de nombreuses formes d'exploitation et de dépendance, secondaires, dont s'efforcent de tirer partie ceux qui se placent en position favorable. L'exercice de l'activité, dans le secteur moderne, est d'autant plus recherchée qu'aux avantages de rémunérations plus élevées peuvent s'ajouter de meilleures opportunités de promotion, notamment grâce aux relations sociales permises, de meilleures chances de profits complémentaires.

2 - 2 PROPOSITIONS POUR UNE CLASSIFICATION NOUVELLE DES TRAVAILLEURS DANS LES VILLES MAROCAINES.

2 - 2 - 1 - Pourquoi une nouvelle démarche méthodologique ?

L'étude de la situation des populations des villes du Maroc, concernant le travail et l'emploi, l'activité professionnelle et l'appartenance aux diverses branches économiques, a montré la complexité des positions économiques et sociales, les disparités des revenus entre les groupes, l'inégalité des situations et des opportunités d'adaptation aux conditions nouvelles de la croissance.

La distribution classique des travailleurs entre les principaux groupes professionnels et les catégories socio-économiques, si elle offre une description du niveau de l'activité correcte, sinon complète, ne permet pas l'approfondissement des caractères spécifiques des principaux groupes qui composent la société urbaine. Aussi, la valeur de la réflexion apparaît plus satisfaisante lorsqu'est pris en compte, l'existence des deux sous-ensembles qui structurent les divers composants de l'activité, en un tout : le système économique urbain (25). Les deux sous-systèmes sont intimement liés, perméables et en interaction constante, fonctionnement en un tout dialectique. Il a été envisagé, à cet effet, combien l'émergence et l'épanouissement des groupes sociaux dans le circuit moderne qui bénéficient de sources de revenus régulières et satisfaisantes, et ont, ainsi, la faculté d'accroître sensiblement leurs besoins de consommation, suscitaient corrélativement une offre de biens et de services que le secteur moderne ne pouvait satisfaire. Ce mécanisme favorise d'autant, l'apparition de multiples postes d'activités de très basse productivité, occupés par les immigrants récents des campagnes et les populations citadines marginales : vendeurs, prestataires de services, manoeuvres..., dans le circuit inférieur. Le sous-système "moderne" de l'économie entretient et même secrète le sous-système économique "pauvre" ou "sous-capitalisé".

Aussi, il s'est avéré indispensable, à partir des données d'observation, précédemment émises sur les divers niveaux d'expression de l'activité professionnelle et économique, tenant compte du fonctionnement dialectique des deux sous-ensembles urbains, de proposer un nouveau mode de classification, pouvant fournir un outil d'analyse qui soit plus apte à déceler le niveau réel de l'emploi et de la situation économique et sociale, ainsi que de leurs perspectives d'avenir, des populations qui déterminent la physionomie de la société citadine.

Ce nouveau type de classification devrait être un instrument de recherche plus satisfaisant, permettant d'établir un diagnostic précieux de la réalité économique et sociale des quartiers de l'agglomération urbaine, de mieux situer la position des différents groupes citadins par rapport aux cadres de fonctionnement des deux sous-

(25) Voir page 1084 bis.

(25) Le système économique urbain ne constitue pas, en effet, une formation économique "pure" ; la diversité des forces productives, des rapports de production, précédemment évoquée, suggère au contraire, la combinaison de plusieurs modes de production. Il est organisé par un mode de production dominant et caractérisé par l'articulation autour de celui-ci d'un ensemble complexe de modes de production "anciens" (petit marchand, artisanal) qui lui sont soumis et se trouvent "marginalisés". Le système économique urbain doit plusieurs de ces caractères aux apports successifs de modes de production différents, la diversité des groupes qui composent la société urbaine, résulte de cet agrégat.

systèmes. Peut-il représenter, en outre, un indicateur, valable du degré d'intégration des populations citadines, c'est à dire notamment, la proportion des actifs dépendant du secteur moderne, la vigueur des flux de produits, de services, de capitaux qui orientent l'activité des populations, les rapports qu'entretiennent ces groupes avec l'ensemble de l'agglomération et du système économique. Les populations des divers quartiers des marges de la cité sont-elles totalement immergées dans le circuit pauvre de l'économie urbaine ou pénétrées de différents flux novateurs ?

Ces questions et la réflexion qu'elles suscitent, devraient permettre de déboucher enfin, sur ce qui doit rester l'interrogation principale du géographe, celle de la projection spatiale de la société urbaine, témoignant ainsi, de la structuration et de la hiérarchisation, de l'organisation et du fonctionnement, de celle-ci. Mais si la société se projette sur son espace tout en le transformant, ce dernier, peut à son tour, exercer une influence décisive sur l'évolution de celle-ci. Y a-t-il donc, une adéquation ou une correspondance étroite entre la nature et la structure de la société, et l'organisation de l'espace urbain. Ce nouveau mode de classification n'induit-il point une nouvelle méthode de regroupement des quartiers par "strates urbaines" qui ne serait plus fondée sur celle, "traditionnelle" à bases morphologiques, mais sur une réalité économique et sociale beaucoup plus significative?

2 - 2 - 2 - Classification socio-économique nouvelle, proposée.

La distribution de deux sous-ensembles économiques aux caractères nettement tranchés révèle la nature du fonctionnement économique et social des villes marocaines, met en valeur la position originale des différents groupes de travailleurs. Le sous-système économique inférieur rassemble la part des activités et des populations qui demeure marginale au secteur moderne dominateur, qui se développe indépendamment des réglementations et des lois sociales et se différencie par maints caractères, de l'économie et de la société "modernes". Ces deux circuits sont traversés par de nombreux flux de complémentarité, de concurrence ou de dépendance, intéressés par de multiples liaisons qui expliquent leur interpénétration sensible, l'interaction constante les caractérisant.

La traduction sociale du processus dialectique de développement est complexe et suggère des positions sociales très contrastées, beaucoup plus diversifiées qu'on ne le croirait à première vue. Si une opposition très marquée apparaît entre les groupes qui appartiennent par l'emploi, la qualification, les sources de revenus, les modes de consommation, au sous-système moderne, et ceux qui plongent dans les activités de basse productivité, relèvent de postes de travail souvent dérisoires, du circuit de pauvreté, il existe aussi, de nombreuses situations sociales intermédiaires qui laissent à ceux qui en bénéficient des opportunités de promotion et d'intégration à la société "moderne dominante", plus grandes. L'étude des caractéristiques des groupes professionnels, l'analyse "verticale" de la réalité économique et sociale des travailleurs de chacune des branches d'activité, montre un dégradé social original et ininterrompu.

Ainsi, dans le secteur commercial, les importateurs font appel aux grossistes et aux transporteurs qui alimentent les semi-grossistes, les gros commerçants, les marchands, qui à leur tour, font appel à d'autres vendeurs capables de répondre à une demande massive, certes, mais infiniment fractionnée, parcellisée. La chaîne de commercialisation ainsi élaborée se traduit dans le domaine social par une hiérarchisation forte des groupes des marchands-commerçants : importateurs, commerçants en gros, propriétaires de commerces rares et de luxe, épiciers ou commerce d'alimentation de la ville moderne qui font appel au crédit des banques, sont soumis à une organisation évoluée de type "bureaucratique" contraignante, à une gestion stricte, et commerçants de quartier du quotidien, propriétaires de petites échoppes pauvrement achalandées, locataires d'un étal, d'un banc sur le marché, vendeurs semi-ambulants, ambulants, à la sauvette... dont les sources de revenus paraissent de plus en plus irrégulières, aléatoires, et faibles, à mesure que la fragmentation des actes commerciaux s'aggrave.

L'analyse "verticale" de nature économique réalisée pour chacune des branches d'activité ainsi que l'étude des caractéristiques des professions ont permis de dessiner le profil des divers groupes socio-économiques qui composent chacune d'elle. L'analyse

"horizontale" offre l'opportunité de reconnaître différents points communs et certains traits caractéristiques identiques entre les divers groupes socio-économiques qui appartiennent aux principales branches économiques. Ainsi, apparaissent, sur une même ligne, au même niveau de qualification, de revenus, de mode de consommation et de comportements, les chefs d'entreprises industrielles, commerciales, de transport, les cadres dirigeants et supérieurs de l'administration publique, et des services privés, les professions libérales... A l'opposé, au plus bas niveau de l'échelle sociale, offrant les mêmes traits caractéristiques quant aux revenus, à l'irrégularité de l'emploi, à la médiocrité de la qualification, se rassemblent les artisans de survie, les marchands-ambulants, les portefaix, manoeuvres, les petits services des rues... Il était ainsi possible de discerner, correspondant aux cinq groupes économiques, six grands groupes sociaux (Tab. 113). Cette nouvelle classification n'est pas très orthodoxe et peut impliquer certains choix discutables, sinon contestables, néanmoins, elle peut constituer un outil d'analyse intéressant.

1 + Le tableau des classes et des groupes sociaux, révélé de critères d'ordre économique, à partir des niveaux de revenus, montre un paysage social classique tripolarisé, fortement contrasté. Il oppose au groupe social dominant des classes privilégiées, les catégories "moyennes" et les classes populaires démunies. L'intérêt qu'il suggère, est d'établir, parmi les catégories pauvres, la distinction de plusieurs strates aux caractères suffisamment différenciés qui seront précisés. Les deux premières catégories "modernes", "supérieure et évoluée", appartiennent globalement au sous-système économique supérieur urbain (englobant les titulaires de hauts revenus ou de revenus plus élevés que ceux de la moyenne) autant par les formes de travail et d'activité, les différents niveaux d'expression, que par le niveau de la consommation où chaque membre peut avoir accès aux biens et aux services, fournis par celui-ci. Cependant, plusieurs traits majeurs les distinguent.

- Les classes "supérieures" s'arrogent le contrôle de l'économie urbaine et régionale, sinon (partiellement au moins) nationale, soit comme propriétaires des grandes entreprises et firmes qui commandent

NEMENT DES DEUX CIRCUITS DE L'ECONOMIE URBAINE DU MAROC.

	Activités économiques et professionnelles (analyse verticale)					Classes et groupes sociaux
	Industrie Artisanat	Commerce	Transports	Administrat. Publique	Services privés	(Analyse horizontale)
Circuit économique moderne ou supérieur"	Chefs d'entreprise Dirigeants. Cadres supérieurs de l'Industrie	Propriétaires de commerces de gros Directeurs et cadres commerciaux. Commerces rares.	Chefs d'Entreprises modernes. Directeurs de firmes - Cadres supérieurs...	Cadres supérieurs Hauts fonctionnaires (3e de commandement).	Cadres dirigeants Directeurs... Professions libérales (Santé, Justice...)	Secteur Moderne Supérieur (Classes possédantes)
	Contremaîtres Ouvriers qualifiés de l'Industrie	Commerçants du quotidien de la ville moderne (des classes aisées)	Cadres moyens, employés qualifiés des transports modernes (rail, air.)	Cadres moyens Personnel administratif qualifié Enseignants	Employés de bureau des services privés	Secteur Moderne Evolué (Classes moyennes)
	Ouvriers et manoeuvres spécialisés de l'Industrie.	Commerçants "Clientèle mixte"	Conducteurs des engins transport. Petits transporteurs (semi-moderne)	Agents administratifs subalternes (auxiliaires)		Secteur Mixte ou transitionnel
Artisanat de service Entretien "semi moder.						
Circuit économique inférieur ou sous-capitalisé"	Artisanat traditionnel (ou primitif dégradé)				Petits services traditionnels (de type fqih, gablats)	Secteur Traditionnel
	Salariés des ateliers artisanaux. Petits "artisans-services".	Commerce élémentaire de quartier (micro-détail) Vendeurs (salariés)	Transports à traction animale (enregistrés) manoeuvres salariés.		Services domestiques. Petits employés. Services personnels (jardinage, nettoyage...)	Secteur Inférieur
	Artisanat de survie : rue ..	Commerce de survie . ambulat . à la sauvette ...	Portefaix Hommes à tout faire manoeuvre au jour et à la tâche.		Petits services de survie : services ambulants rue...	Secteur Marginal

et ordonnent les divers composants du secteur économique dominant, soit comme leurs représentants : groupes dirigeants et technocrates. Les revenus qui alimentent le circuit moderne de consommation sont donc, soit d'origine foncière : riches propriétaires fonciers absents d'origine bourgeoise citadine ou issus du milieu "traditionnel", prélevant une rente foncière (capitalisme de rente), réinvestie dans diverses branches spéculatives citadines, soit d'origine industrielle et commerciale, soit tirés de pratiques spéculatives diverses : spéculations immobilières en particulier. Appartiennent encore, à cette catégorie sociale privilégiée, les hauts fonctionnaires, les cadres supérieurs de l'administration publique qui possèdent des pouvoirs accrus, à la fois comme les détenteurs de la technicité moderne et comme les agents de contrôle de l'appareil étatique. Leur place, dans le contexte social, s'est élargie corrélativement, à l'affirmation du rôle de l'état, dans la gestion administrative et politique du territoire, dans le processus d'épanouissement des phénomènes des modernisations. Fait d'autant plus important que ces cadres d'un tertiaire de commandement assurent la relation entre les intérêts des firmes privées et le rôle de l'état.

Les caractéristiques socio-économiques et culturelles des représentants de ce groupe sont très typés et révèlent des positions sociales exceptionnelles, dues aux privilèges exorbitants, hérités ou affirmés avec le développement de l'économie moderne, à l'alliance étroite établie avec le capital étranger, à la pérennité de rapports sociaux fortement influencés par la tradition. Ils manifestent un niveau de vie, de style ostentatoire, des modes d'existence inspirés du modèle externe "euro-américain" auxquels s'ajoutent des caractères propres pouvant accuser les disparités sociales déjà très grandes. Ceux-ci se traduisent par un luxe insensé, une consommation de produits rares, onéreux, importés des pays industrialisés, des relations fréquentes avec l'étranger, la fréquentation par leurs enfants, des écoles "françaises" (Mission Culturelle) ou "étrangères"... Dans le domaine spatial, s'affirment la maîtrise d'un espace urbain "réservé" hypertrophié (quartier de villas), aménagé selon des normes modernes urbanistiques étrangères et coûteuses, suivant le principe de la ségrégation résidentielle, la construction de maisons familiales individuelles de très haut standing et de style "monumental", et l'emploi d'un personnel de service pléthorique.

Cette strate sociale qui comprend tous les titulaires de hauts revenus, groupes dirigeants du secteur privé, hauts fonctionnaires, grands commerçants, professions libérales et riches propriétaires fonciers résidant en ville, souligne le caractère profondément inégalitaire de la société marocaine. Le luxe affiché par la minorité, la pauvreté générale de la masse citadine, effacent partiellement l'originalité de la situation des catégories moyennes.

- Les groupes sociaux du secteur moderne évolué, composent un ensemble assez disparate, mais en expansion, rassemblant les fonctionnaires (agents intermédiaires de la fonction publique), les enseignants et les intellectuels, les employés rattachés au secteur capitaliste (techniciens et employés de bureau, du commerce, des transports et de l'industrie), les travailleurs manuels hautement qualifiés (de la branche industrielle), les propriétaires et les entrepreneurs de petits établissements dont les gains demeurent insuffisants pour les rattacher à la classe supérieure.

L'élite sociale, placée au sommet de la hiérarchie, doit son pouvoir, ses privilèges, ses principales sources de revenus, au contrôle qu'elle exerce sur l'administration étatique, aux relations d'intérêts qu'elle a su nouer et développer avec le capitalisme international. Les classes moyennes sont exclues de la direction des affaires et des choix économiques et politiques, ne disposent pas du contrôle de l'activité économique, sociale et culturelle. Ce point est fondamental quant à ce qui les distingue de la classe supérieure, déterminant quant aux situations conflictuelles qui peuvent se développer entre les classes "modernes". Cependant, à l'inverse de la masse urbaine, les catégories "moyennes", les groupes sociaux qui les constituent, peuvent bénéficier des conditions actuelles de la croissance.

Les membres qui composent les catégories modernes "évoluées", se définissent par un niveau général de formation et de qualification relativement élevé, sans comparaison avec celui de la masse citadine, qui les rattache globalement au circuit supérieur. La formation a été acquise dans les établissements scolaires et universitaires qui dispensent un enseignement inspiré de l'école étrangère,

française plus particulièrement, porteur d'un modèle de société et d'un discours idéologique, "exogènes". Or, l'école a été perçue comme le moyen de la promotion sociale, comme un privilège (cf. la proportion des enfants scolarisés, dans le secondaire et le supérieur), donc comme l'instrument privilégié pourvoyeur des attributs intégrationnistes qui se traduisent très concrètement, par l'acquisition d'une double culture (tronquée), par l'usage d'une langue étrangère acculturante (dans la réalité, d'une sorte de dialecte composé d'expressions puisées à la langue de culture et à celle de la formation économique dominante), par l'imitation de comportements socio-culturels et technocratiques "occidentaux". Phénomène d'autant plus marqué que c'est par l'école ou le centre technique que l'initiation aux formes techniques modernes, aux types d'organisation bureaucratique, aux modes de fonctionnement du système économique capitaliste, a été réalisée. Ainsi, les personnes prises dans ce moule formateur, peuvent-elles être plus solidaires "objectivement" de la culture, du complexe d'information des sociétés industrielles que de ceux de leurs racines. Le modèle de référence sociétal n'est-il pas désormais externe (confusion effective entre la modernité et le modèle "étranger"), comme peut l'indiquer la recherche d'un certain degré de prestige de l'activité et du poste de travail, d'un modèle de consommation imitatif de celui des groupes étrangers ou des classes supérieures.

Le niveau de formation évoluée ainsi obtenu, va offrir les opportunités d'une élévation sociale dont les "avantages" matériels et socio-culturels sont l'acquisition d'un niveau de revenus élevé, très supérieur à celui de la moyenne urbaine, la régularité et la sécurité des rémunérations et de l'emploi, ouvrant au crédit des banques et à l'achat de biens industriels, le prestige attaché à ces postes de travail. Les conditions mêmes de l'exercice de l'activité dans le secteur moderne, au sein de structures bureaucratiques évoluées, soumises aux normes législatives définies, en vigueur (temps de travail règlementé, congés payés, prestations sociales de diverses natures, statut de la fonction publique...) participent au processus présent de transformation des comportements sociaux et culturels. Celui-ci peut se manifester par un alignement sur les modes de consommation modernes... et de prestige des classes supérieures (habillement, achat

de véhicules individuels de transport, logement, appareils divers, voyages...) favorisant la confusion entre la valeur sociale et le revenu monétaire, l'individualisme et le repliement sur l'unité familiale uniconjugale, la dénaturation avec les moyens que donnent l'argent, la possession des produits et des gestes de la société industrielle de consommation, des rapports coutumiers traditionnels.

Une partie des revenus des groupes sociaux "évolués", en particulier des plus favorisés, est donc, orientée vers des consommations de prestige que représentent les produits industriels d'importation ou du secteur moderne urbain, les services rares. Ce groupe, ainsi, participe au processus de consommation (et non d'investissement productif) des classes supérieures, qui apparaît pour certains, comme un des facteurs responsables de l'inflation, du déficit commercial externe, du déséquilibre de la balance des paiements. Cependant, si les éléments de la consommation de prestige (qui demeure, pour la plupart, élémentaire comparée à celle de la classe supérieure) s'obtiennent grâce au crédit institutionnel acquis auprès des banques ou des organismes spécialisés, les classes moyennes doivent aussi recourir pour leurs dépenses courants, en produits et en services du quotidien (produits alimentaires, artisanat de service) au circuit sous-capitalisé qu'elles entretiennent à leur tour. Les relations qu'elles nouent avec celui-ci, ne sont pas sans équivoque, notamment au niveau de l'emploi d'une main-d'oeuvre disponible et bon marché, et dans les rapports sociaux qu'elles développent avec ses membres (services nombreux peu onéreux, exploitation de la force de travail, de sa position au sein du circuit moderne). Effort d'alignement sur les modes de consommation, sur les comportements culturels des classes riches, mais ces tentatives demeurent incomplètes, décevantes et pleines de contradictions qui peuvent s'accompagner de nombreuses frustrations et de signes d'insatisfaction, attendant une traduction politique (pression "petite bourgeoisie").

- Les catégories sociales du secteur économique inférieur regroupent les couches populaires, démunies et sous-qualifiées, souvent d'origine rurale récente, toutes les familles dont les revenus demeurent incapables d'assurer la satisfaction des besoins fondamentaux.

Cette énorme masse démo-sociale apparaît, dans la plupart des études, comme un ensemble assez composite, mais indifférencié, composé des petits salariés non qualifiés des secteurs publics et privés, des petits commerçants fixes ou ambulants, des services domestiques, des petits transporteurs non modernes, de l'ensemble des manoeuvres, des actifs indéterminés, des sous-employés, des chômeurs "déguisés"...

L'étude des différentes branches d'activité a montré le clivage qui sépare fondamentalement d'une part, les "privilègiés" (strates moyennes et supérieures) attachés au circuit économique moderne, et la masse des deshérités ; mais elle a permis de souligner la graduation des positions socio-économiques, notamment au sein du circuit de pauvreté. L'analyse "horizontale" permet la distinction de quatre sous-catégories qui offrent une première image beaucoup plus affinée et nuancée du paysage social des villes du Maroc. Les qualificatifs retenus pour définir les différentes sous-catégories, comme les seuils qui permettent de les distinguer, peuvent soulever certaines critiques justifiées ; néanmoins, la convergence "multipolarisée" de nombreux éléments d'appréciation du niveau des revenus, des formes d'expression de l'activité et de la vie sociale, précédemment évoqués, paraît significative de la diversité sociale et difficilement contestable. La multiplication d'enquêtes minutieuses au niveau des quartiers devrait permettre de préciser certains termes de la méthode, d'affiner certains choix, mais devrait surtout confirmer cette diversité. L'hétérogénéité des intérêts des classes populaires, des situations économiques et sociales, des composantes démographiques et socio-culturelles des groupes, ne peut être masquée, ni même esquivée dans l'analyse, même si elle peut contredire certains termes du discours idéologique.

- Le secteur socio-économique "mixte" ou catégorie "transitionnelle" peut apparaître comme le groupe le plus difficilement cernable, le plus indécis dans ses composantes socio-professionnelles, ses formes d'expression de l'activité, son organisation et ses sources principales de revenus. En effet, certaines caractéristiques "types"

du circuit sous-capitalisé se retrouvent nettement : faiblesse de l'investissement initial des entreprises commerciales ou artisanales de service, emploi relativement volumineux, technologie élémentaire, relations directes et personnalisées avec la clientèle, défaut d'accès au crédit institutionnel..., mais aussi se manifestent plusieurs éléments originaires du circuit moderne, sous la forme de flux de produits, et surtout de clientèles (celui des classes moyennes, en particulier). Les travailleurs qui composent ce groupe, présentent-ils des caractères originaux et uniques, les distinguant nettement des autres catégories du circuit inférieur ?

Ils appartiennent à toutes les branches de l'activité urbaine, occupent différents postes d'activité, de nature et de fonction peu comparables. Ils sont ouvriers ou manoeuvres spécialisés des entreprises industrielles modernes, travaillant pour le marché interne ou les marchés d'exportation, artisans d'entretien ou de réparation "semi-moderne", au moins quant aux produits ou aux machines utilisées ou entretenues, commerçants indépendants ou associés disposant d'un fonds de commerce suffisamment équipé, de stocks relativement fournis pour attirer des clientèles (solvable) d'horizons économiques différents, agents des transports routiers modernes, employés administratifs subalternes...

Le trait commun, pouvant les regrouper, est leur niveau de revenu, sensiblement plus élevé que celui de la masse citadine, des sous-catégories inférieures, offrant certaines opportunités de consommation de biens et de services, évolués, pouvant à terme donner naissance à un type de comportement "intermédiaire" entre celui des classes moyennes et des catégories les plus démunies. Le niveau de vie des populations de ce groupe peut être envisagé comme le résultat de la convergence d'avantages divers et variés, due à la "fréquentation" du circuit supérieur, à la position des travailleurs vis à vis de celui-ci, à leur faculté d'exploiter certaines situations. La fréquentation du circuit moderne est évidente de la part de ceux qui représentent sa force de travail manuel, principale : ouvriers, manoeuvres de l'industrie, petits salariés des services publics... et indirecte pour ceux qui bénéficient de flux de clientèles : commerçants, transporteurs.

Si le circuit moderne est le sous-système économique dominant, c'est de sa fréquentation qu'il est loisible d'espérer au plan social et économique, divers avantages. Avantages que perçoivent les petits personnels administratifs au service de l'Etat : planton, mokhadem, agent de sécurité et d'ordre..., grâce à la stabilité de l'emploi et des revenus qu'il procure, aux relations sociales qu'il offre, aux possibilités pour les membres de leur famille de bénéficier de certains services (Santé. Ecole...) pouvant à terme faciliter une promotion sociale et une meilleure intégration socio-spatiale (des enfants). Avantages relatifs aussi pour les ouvriers et les manoeuvres des firmes industrielles, ceux-ci reçoivent des rémunérations plus élevées que celles pratiquées dans le secteur de l'artisanat, bénéficient de diverses prestations sociales. Meilleures possibilités de profits pour les commerçants, les artisans qui touchent une clientèle plus aisée, aux besoins plus diversifiés...

Ce groupe n'est donc pas totalement immergé dans le circuit économique inférieur et a réussi à nouer avec le circuit moderne des relations plus ou moins étroites et suivies.

Les travailleurs qui composent ce groupe "transitionnel", doivent "leur promotion" à ces divers postes de travail, à la possession d'attributs sociaux et culturels favorables. Parmi ceux-ci, il faut rappeler, pour les citoyens de souche, un niveau de scolarisation sensiblement plus élevé que celui "migrants-campagnards", leur permettant d'accéder à certains types de travaux exigeant un minimum de qualification : savoir lire et écrire pour postuler un emploi administratif subalterne ; pour obtenir un permis de conduire et exercer le métier de conducteur de véhicules de transport, de manutention..., pour les immigrants, l'ancienneté dans la ville et la formation d'un réseau de relations sociales favorisant un cheminement professionnel plus satisfaisant : travail manufacturier...

- Les catégories sociales des secteurs "traditionnel et inférieur", regroupent la majorité des travailleurs des villes marocaines ; elles représentent les classes dites "populaires". Celles-ci se caractérisent par un faible niveau de vie général (cf. les résultats de l'Enquête Nationale sur la consommation et les dépenses des ménages, au Maroc, en 1970-1971), des conditions d'existence difficiles et précaires, une situation dégradée d'un habitat insalubre et surpeuplé, une activité de très basse productivité, totalement immergée dans le circuit pauvre de l'économie.

Elles comprennent la main-d'oeuvre artisanale attachée à la branche "traditionnelle dégradée" et à celle d'un petit "artisanat-service", les petits indépendants d'une activité commerciale hypertrophiée et "découpée", la foule des vendeurs, des petits transporteurs, des manoeuvres et tâcherons de "l'industrie" de la construction, les services domestiques, les salariés les plus défavorisés (des ateliers artisanaux, des services de nettoyage, gardiennage...).

Les conditions de l'exercice de l'activité sont influencées par la forte instabilité des emplois, la mobilité professionnelle "forcée", l'éclatement des tâches, la parcellisation des activités commerciales, la très basse qualification des emplois, la médiocre productivité du travail, les mauvaises conditions de travail (locaux exigus...), le défaut de toute législation, normes impératives, de toute sécurité sociale, de garantie contre les aléas du marché, des conditions climatiques...

Dans la situation de pauvreté généralisée, de sous-emploi, les gains du travail sont médiocres, sans rapport avec l'effort accompli. Ainsi, selon certaines études de l'ancien CERF de Rabat (26), en 1968, on pouvait estimer à 62 % la proportion des ménages gagnant moins de 200 dirhams mensuels, dans l'ensemble du Maroc urbain, induisant des situations sociales dramatiques. Les revenus des populations sont très faibles, mais aussi très irréguliers, sensibles aux fortes fluctuations saisonnières de l'activité et de l'emploi. Or, ils sont le fruit d'un travail acharné, de personnes exerçant souvent plusieurs activités, soit concurremment, soit les unes après les autres. Ils résultent encore de travaux clandestins, plus ou moins licites.

Avec le secteur marginal, ces deux groupes sont les principaux pôles d'accueil des populations rurales fraîchement arrivées en ville. Grâce à la relative facilité d'entrée dans le circuit économique inférieur, les nouveaux venus s'insinuent progressivement dans ces branches d'activité occasionnelles, dérisoires, participent aux multiples et maigres flux monétaires qui naissent de l'extrême division du travail (celle-ci n'étant pas la caractéristique des

(26) "Pour un urbanisme opérationnel"
D.U.H. CERF - Rabat - Décembre 1968

sociétés industrielles). La facilité d'entrée du circuit pauvre est permise grâce à la fluidité de l'emploi qui s'y manifeste et devient une porte de secours pour de nombreux travailleurs, grâce à la pulvérisation des "entreprises", souvent familiales, la "petitesse" des cadres de l'activité, notamment artisanale ou commerciale : surface de travail de production ou de vente, stocks, chiffre d'affaires journalier, clientèle, extrêmement réduits ou minimes.

La distinction établie entre un secteur qualifié de "traditionnel" et un secteur "inférieur", réside moins dans des différences de revenus du travail ou de conditions de vie, que dans la nature même de l'activité, les formes de relations établies avec les autres secteurs de la ville, les survivances coutumières du premier concernant, l'apprentissage, les solidarités corporatives et les mentalités... D'autre part, elle permet d'opposer les groupes sociaux des quartiers où subsistent les traditions artisanales ancestrales, certes dégradées ou dénaturées, aux zones d'urbanisation plus récentes qui en sont dépourvues, les villes où se maintient un secteur économique ancien, très peuplant encore, aux centres urbains "modernes" non intéressés par un processus de fabrication hérité. Enfin, les populations de ces quartiers, de ces villes où survivent ces traditions anciennes du travail urbain, n'offrent-elles pas des caractères psycho-sociologiques particuliers ?

Le secteur "traditionnel" rassemble les personnes exerçant les métiers hérités de l'ancienne tradition urbaine, de la place que détenaient les villes dans l'organisation de l'espace pré-capitaliste ? Ce sont principalement les métiers de l'artisanat primitif, les commerces traditionnels, les agriculteurs et ouvriers agricoles et les petits métiers urbains hérités (comme les qablats, les fquihs, les musiciens conteurs...). Le secteur inférieur comprendrait ainsi, tous les métiers n'appartenant ni au secteur traditionnel, ni au secteur marginal qui rassemble les individus, rencontrant les plus graves difficultés d'insertion dans l'économie urbaine.

- Le secteur "marginal" regroupe les individus isolés ou les familles qui se trouvent au plus bas de l'échelle sociale, impuissants

à se dégager du "cercle vicieux de la misère", les êtres "écrasés", perdus dans l'anonymat, l'isolement des grandes villes. Ces groupes supportent les plus mauvaises conditions de vie et d'habitat, souffrant de la surpopulation des quartiers, de la promiscuité du "logement", de l'insalubrité générale du milieu de vie. Ils se livrent aux travaux les plus ingrats, les plus pénibles et les plus dégradants, subissent les effets d'une situation de sous-emploi généralisée, de surchômage, connaissent de très longues périodes d'inactivité forcée, éprouvent dans leur chair les difficultés quotidiennes de la quête obsessionnelle de maigres ressources de survie, souffrent de la malnutrition, de la faim.

La précarité de leur situation résulte principalement des conditions de la croissance des villes et de celles de leur expulsion des campagnes. En effet, ces personnes sont dépourvues des attributs favorables à leur insertion dans les cadres du travail urbain. Au contraire, ils sont investis des facteurs "obstaculisants" : origine rurale récente, aucune qualification, analphabétisme, absence de relations sociales en ville, histoire ou cheminement occupationnel inadapté à promouvoir une meilleure adaptation aux conditions de l'emploi, habitat périphérique, absence de contacts avec les agents socialisateurs ou intégrateurs...

Les implications qu'une telle accumulation négative sous-entend, sont au plan de l'activité, l'emploi dans les franges les moins rémunératrices du travail urbain, les métiers de survie, les travaux irréguliers, non déclarés, illégaux, en marge des lois, de la morale, le chômage déguisé, le sous-emploi généralisé.

Les personnes qui plongent dans le secteur marginal, exercent les "métiers" d'un petit artisanat de survie, d'un commerce au micro-détail, ambulante, à la sauvette, tous les petits métiers des rues (cireurs de chaussures, vendeurs de journaux, ramasseurs des détritiques, des poubelles...), sont aptes à accepter les tâches les plus ingrates, les moins rémunératrices (portefaix, porteurs, manoeuvres, hommes à tout faire...). Elles peuvent échapper souvent, à

tout contrôle statistique ou policier, pratiquent le chapardage et le vol, se livrent à la prostitution.. Activités dérisoires, activités illégales, rien ne peut les distinguer des "chômeurs déclarés". La ligne entre travail et non-travail est floue, irréaliste ; la distance socio-économique entre celui qui exerce ce type d'activité et celui qui est en quête d'un emploi est nulle. Chômeurs ou travailleurs sont les mêmes êtres à différents moments d'une vie remplie d'une immense détresse. Aussi sommes-nous tentés d'inclure dans le secteur marginal, tous ceux qui appartiennent au sous-système non moderne et qui, au moment de l'enquête, se déclarent non qualifiés et à la recherche d'un emploi, ou qui exercent une activité "indéterminée".

2 - Peut-on donner pour l'ensemble des villes du Maroc, une estimation chiffrée générale et valable du poids numérique de chaque catégorie sociale, ainsi définie ?

L'étude détaillée et approfondie des données du recensement, concernant la profession, la situation dans la profession et la branche d'activité économique des travailleurs citadins, ainsi que les résultats des enquêtes conduites, en ce domaine, pour différents quartiers, nous permettent de proposer une estimation, certes encore approximative, de l'importance numérique de chacune des catégories, précédemment distinguées. Pour parvenir à cette quantification, nous avons dû, en plusieurs cas, imposer certains choix qui peuvent apparaître contestables dans le détail ; ceux-ci, parfois "brutaux", étaient pourtant indispensables, en raison de l'imprécision de certaines données statistiques.

Deux problèmes importants restaient à résoudre, après que ces questions (de détail) eussent été tranchées : où classer et comment considérer "les personnes en quête de leur premier emploi et qui n'ont appris aucun métier" et "les travailleurs ayant fait au sujet de leur profession une déclaration imprécise ou insuffisante" ?

Les caractères socio-économiques, point favorables à un mouvement d'intégration dans un processus occupationnel satisfaisant, des personnes à la recherche d'un premier emploi : absence de toute qualification ("n'ont appris aucun métier"), de toute relation

sociale dans la ville (dans la plupart des cas) en raison notamment d'une origine campagnarde récente, situation économique, socio-culturelle, originelle préjudiciable... nous ont conduit, tout naturellement, à classer les personnes de ce groupe, au sein de la catégorie qualifiée de "marginale". Plus difficile à déterminer, était la position réelle des travailleurs ayant fait au sujet de leur profession ou de leur branche d'activité, des déclarations imprécises. Il pouvait sembler logique et même satisfaisant de ne point retenir les personnes de ce groupe, au sein de la nouvelle classification, estimant qu'elles se distribuaient entre les diverses catégories. En fait, l'expérience nous a appris qu'elles appartenaient pour la plupart aux groupes sociaux les plus démunis ; celles-ci exerçaient, soit "un pauvre complexe d'activités" difficilement qualifiable (activités menées concurremment ou à tour de rôle, selon les hasards du marché), soit les "métiers" de très basse qualification, de très faible rapport, souvent clandestins ou illégaux.

Pour ne point négliger ce groupe très étoffé, nous avons calculé, dans un premier temps, la valeur des proportions de chacune des grandes catégories socio-économiques, au sein du total, en ne tenant point compte des actifs de ce groupe des "mal déclarés", dans un second, calculé les poids respectifs de chacune, en incluant les personnes de ce groupe, dans la catégorie "marginale". Les deux résultats chiffrés donnent des fourchettes assez étroites ; les ordres de grandeur qu'ils proposent, paraissent corrects et refléter assez bien la réalité du paysage marocain citadin.

Les données, valables pour l'année 1971, (mais depuis cette date, les ordres de grandeur indiqués n'ont pu être modifiés sensiblement, l'évolution économique et sociale se poursuivant sans rupture notable) apparaissent au tableau suivant (Tab. 114)

Tab. 114 Estimation du poids relatif des groupes sociaux urbains

Catégories sociales	Estimations en %
Classes "supérieures"	de 3,3 à 3 %
Classes "moyennes"	de 16,1 à 14,8 %
Classes "démunies"	de 80,5 à 82,2 %
dont "Groupes transitionnels"	de 15 à 13,9 %
"Groupes traditionnels et Groupes inférieurs"	de 47,2 à 43,2 %
"Groupes marginaux"	de 18,3 à 25,2 % (a)

(a) les personnes ayant fait déclarations imprécises ou indéfinies.

Du tableau précédent, ressort le contraste saisissant offert par les classes supérieures, entre le poids numérique très faible qu'elles représentent et l'énorme pouvoir politique, économique, social et culturel qu'elles détiennent, souvent comme intermédiaires des formations du "centre", en s'appuyant, notamment, sur les catégories "moyennes", bourgeoisie de promotion récente. Celles-ci demeurent, encore, peu importantes, tant au point de vue du nombre (environ 15 %) que celui du pouvoir, ne constituant un groupe de pression homogène efficace. Les classes populaires "démunies" qui plongent dans le sous-système urbain non-moderne et sous-capitalisé, représentent de 80 % de l'ensemble des travailleurs, soit une masse énorme, assez contrastée, qui ne satisfait que très partiellement aux besoins fondamentaux les plus pressants (nourriture, logement, santé, école...) qu'elle exprime. Ces données sont suffisamment significatives en elles-mêmes, pour n'être point commentées. Il suffit de rappeler que 82 % des ménages les plus pauvres (soit l'ensemble des classes démunies), consomment moins, que les 18 % des ménages les plus riches (soit les classes modernes "supérieures et évoluées"), selon l'Enquête sur la consommation et les dépenses des ménages au Maroc, en 1970-71.

Les classes "démunies" offrent, aussi, un paysage social varié, "en gros" tripolarisé. Les groupes sociaux "traditionnels et inférieurs" ont été confondus, la distinction étant à cette échelle d'analyse, illusoire et difficile. Ils représentent réunis, la plus grande part des classes populaires, dans une position intermédiaire, entre la sous-catégorie "mixte ou transitionnelle", et le sous-groupe "marginal". Ce dernier rassemble entre 1/5 et 1/4 des citadins, soit globalement la proportion des habitants des quartiers de sous-habitat précaire, composé des logements en "bidon-baraque", en pisé, en pierres sèches, nouallas, ne disposant des équipements de base les plus élémentaires (cf. Chapitre 4. Livre 1.). Le groupe "mixte ou transitionnel" dont le cheminement occupationnel de ses membres, paraît relativement plus favorable, ne représente encore qu'une très petite strate de la société urbaine, plus faible encore que celles des catégories modernes évoluées ou classes dites "moyennes".

Ainsi, s'affirme l'image d'une société citadine profondément inégalitaire, injuste, où une infime minorité privilégiée capte l'essentiel des richesses au détriment du plus grand nombre qui ne peut satisfaire ses besoins les plus élémentaires.

CONCLUSION DU CHAPITRE

La distinction de six groupes sociaux, établie sur la base de critères économiques, donne une image du paysage social contrasté des villes marocaines, révèle l'importance majeure des groupes qui ne bénéficient pas de conditions d'existence favorables et sont condamnés, en raison même des circonstances et des facteurs de la croissance des villes et du mode de fonctionnement de l'économie urbaine, à exercer des activités de très faible productivité, peu rémunératrices et précaires. La tripolarisation sociale est la traduction schématisée du développement dialectique des deux circuits de l'économie urbaine, issu du même processus de modernisation exogène.

La nouvelle classification socio-économique devrait permettre de mieux apprécier la situation de l'activité des populations citadines, de mieux situer le niveau de l'emploi, des revenus, des populations des différents quartiers des villes marocaines, et d'estimer leurs perspectives d'avenir opposer aux "espaces bloqués" des "espaces intégrationnistes". Elle paraît mieux adaptée, en effet, pour traduire la spécificité économique et sociale des quartiers, que les divisions classiques ; n'est-elle pas un bon indicateur du degré d'insertion des quartiers, des zones urbanisées aménagées ou dégradées, dans l'économie et la société urbaines ? Cette classification peut être plus pertinente et plus novatrice, pour établir la différenciation et la hiérarchisation des quartiers citadins : peut-elle se substituer à celle fondée sur des critères morphologiques classiques de différenciation, afin de mieux percevoir la diversité des situations, d'établir de meilleurs diagnostics ?

Elle peut ouvrir sur de plus significatives, de meilleures corrélations entre le niveau d'équipement des quartiers, le degré de qualification des travailleurs, l'origine ethno-spatiale, la situation de l'emploi... et ainsi, elle peut servir à élaborer une

autre typologie des quartiers, susceptible de mieux rendre compte du niveau d'intégration à la vie urbaine. En effet, ne peut-on visualiser sa projection sur l'espace urbain, n'y a-t-il point une adéquation, entre la hiérarchisation des groupes sociaux et l'organisation, le mode de fonctionnement de l'espace urbain ? Si à chaque formation sociale correspond une organisation spatiale propre, à chaque groupe social ne correspond-il pas un type d'espace avec ses caractères, ses structures originales ?

Le problème du géographe n'est-il pas, dans cette optique, d'établir les relations développées entre l'espace et la société, de montrer la complexité des mécanismes de différenciation, l'interaction des divers composants économiques, sociologiques et culturels avec l'espace qu'ils ordonnent, selon leur logique interne ? Les diverses formes d'urbanisation marocaine, ne reflètent-elles point de façon "naturelle", les motivations, les circonstances, les processus de l'urbanisation qui ne peuvent être retranchés d'un contexte plus général, celui de l'intégration d'un espace national périphérique au sein d'un marché mondial, dominé par les économies du "centre", selon la terminologie de Samir Amin. La confrontation des faits socio-économiques avec les formes d'organisation de l'espace, ne permet-elle pas de mieux comprendre les chemins empruntés par les hommes, de mieux dégager les termes d'un mouvement dialectique. L'urbanisation n'est-elle qu'une impasse pour la majorité des citadins ou néo-citadins, ou offre-t-elle aux hommes les chances d'intégration dans un processus de développement promotionnel ? N'est-ce point, aussi, envisager le cruel divorce entre les agents de cohésion de l'organisation sociale ancienne (qui demeure pour beaucoup le modèle de référence culturel) et les nouveaux rapports sociaux réduits à la dimension économique ; divorce qui se traduit par l'aggravation des disparités sociales envisagées, qui se projette brutalement sur l'espace : espace désarticulé, espace disloqué ? Espace disloqué qui peut témoigner des traumatismes de l'être social propulsé d'un espace de vie porteur de significations, enraciné, dans un espace "étranger", qui peut les aggraver.

C'est à cet ensemble d'interrogations que le troisième chapitre de ce livre, voudrait apporter une ébauche de réponse.

CHAPITRE 3 : ESPACE URBAIN ET CLASSES SOCIALES.

La plupart des villes marocaines offrent un paysage très contrasté et composite, traduction spatiale d'une organisation sociale fortement hiérarchisée. L'adéquation entre les groupes sociaux et les différents espaces de vie paraît étroite et peu contestable. Aux espaces aérés, bien aménagés et équipés, lieux de résidence des classes riches, s'opposent nettement les zones d'urbanisation anarchique et inachevée, sous-équipées, d'habitat précaire et insalubre, des classes pauvres soumises aux affres de la promiscuité, de l'entassement et de la surpopulation.

Cette vision dichotomique ne permet pas cependant, une approche satisfaisante de la réalité socio-économique des quartiers, de leur spécialisation, des caractères spécifiques des populations dont les attributs socialisateurs, les facteurs favorables à un mouvement d'intégration, sont apparus très diversifiés. Si elle satisfait globalement aux implications spatiales internes du mode de fonctionnement des deux circuits de l'économie urbaine, elle ne peut traduire la diversité entrevue des groupes qui composent la société urbaine.

Aussi faut-il s'interroger sur le contenu social et économique des différents types de quartiers, des zones d'urbanisation périphérique récente, comme des espaces urbains "traditionnels" anciens et souvent dégradés. Aux multiples strates urbaines, définies de normes morphologiques : types de construction, de matériaux utilisés, niveaux des équipements..., précédemment évoquées, correspond-il divers groupes sociaux, aux caractères originaux marqués? Une attention toute particulière devra être accordée aux quartiers du sous-habitat où résident la plupart des nouveaux citoyens, d'extraction rurale. Ces zones d'habitation représentent-elles un seul type de peuplement possédant un contenu sociologique sans équivoque et

unique... ou cette unité apparente ne cache-t-elle pas une diversité sociologique dont les divers plans d'aménagement ou de restructuration des espaces urbanisés doivent tenir compte?

Le mode de classification fondée sur des catégories socio-économiques dominantes dans les divers secteurs urbanisés, n'apparaît-il pas plus enrichissant et utile que la typologie morphologique, lorsqu'il faut dégager les éléments du dynamisme propre des populations des quartiers "populaires et pauvres", estimer les possibilités de promotion, de mobilité socio-économique des habitants, les chances d'intégration (potentielle) dans la vie citadine! Quelles sont les zones urbanisées les plus susceptibles d'être transformées, aménagées et intégrées dans la dynamique socio-spatiale citadine, couvrent-elles un ou plusieurs types morphologiques? Peut-on établir une hiérarchie des quartiers, selon la dynamique sociale, entrevoir les seuils ou les processus favorables à un tel mouvement?

La confrontation de la diversité des formes de croissance urbaine avec celle des groupes sociaux qui animent ces espaces, paraît au coeur de l'interrogation géographique. La géographie conduit fondamentalement à la recherche de la société, ses composantes, son mode de fonctionnement et de hiérarchisation, à travers l'espace qu'elle transforme, aménage selon ses modèles culturels propres ou imposés et réinterprétés. La réponse qui sera donnée à cette interrogation fondamentale, ne peut-être que partielle, reposant sur un matériel statistique encore très grossier, et une ébauche, bientôt remaniée et approfondie par d'autres, néanmoins, voudrait-elle apparaître prometteuse en plusieurs orientations.

Un échantillon représentatif des populations des divers quartiers des grandes villes du Maroc a été composé, sur la base du Recensement Général de la population de 1971. La distribution des actifs, en fonction de la branche d'activité économique et professionnelle, de la situation dans la profession, du temps de travail déclaré, entre les diverses catégories sociales précédemment définies, permet d'obtenir

différents profils significatifs de la réalité socio-économique des quartiers, de leur spécialisation, de leur place dans la dynamique sociale interne de la ville (Fig. 82).

I. UNE REMARQUABLE DIVERSITE DES FORMES DE CROISSANCE URBAINE : LA COMPOSITION DE L'ECHANTILLON.

I.I. UN ECHANTILLON REPRESENTATIF DES QUARTIERS.

Les formes de croissance urbaine revêtent, au Maroc, une très grande variété qui n'a cessé de s'étoffer tout au long du 20^e siècle, en rapport avec les conditions de la croissance économique et de l'urbanisation. Nous rappellerons brièvement les principaux types précédemment étudiés (Livre premier, notamment Ch. IV). Déjà sensiblement perturbé par la pénétration de l'économie marchande moderne à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e, l'équilibre urbain ancien craque avec l'irruption de la colonisation. Celle-ci développe son propre modèle d'urbanisme. A la ville ancienne ou "médi-na", se juxtaposent les quartiers européens ou "villes modernes", induisant une ségrégation ethno-sociale qui marquera, pendant plusieurs décades, la dichotomie spatiale des villes marocaines. Avec l'afflux des nouveaux citoyens arrachés à leurs campagnes, les médinas anciennes évoluent rapidement, se prolétarisent et se dégradent, voient leur unité sociale ancienne se modifier radicalement. Dans les villes du littoral, les médinas et leurs extensions spontanées, rapidement saturées, ne peuvent satisfaire en matière d'habitat les populations nouvelles.

La création des quartiers de type "nouvelle médina", due à l'initiative publique, souvent relayée par la spéculation "privée", s'est avérée incapable de faire face aux besoins de l'ensemble des populations. Aussi, de nouvelles formes de croissance se développent parallèlement, témoignant du transfert en milieu urbain d'habitat de caractère éminemment rural : habitat de type pisé, pierres sèches, nouallas..., et de l'adaptation précaire à la civilisation industrielle : réutilisation des déchets de la consommation urbaine, nouveaux

matériaux..., sous la forme des quartiers de baraques : bidonvilles. Dans les villes atlantiques, dans les agglomérations minières, ce type d'habitat connaît une expansion remarquable qui suscite la réaction des autorités responsables voulant limiter, sans succès, l'habitat précaire. En vue de "résorber le bidonville", la promotion de logements économiques fut encouragée. Les "cités" de recasement qui offrent plusieurs types normatifs, de plus en plus élémentaires, ne purent reloger les bidonvillois et recueillirent, dans la plupart des cas, des populations plus solvables. L'étape suivante fut la reconnaissance "officielle" du bidonville : "les trames sanitaires" ordonnaient l'inorganisation originelle du "bidon" et apportaient les équipements les plus élémentaires. L'habitat précaire, admis comme phénomène structurel, rien ne peut mieux illustrer ce fait que la durcification des bidonvilles, dans les périodes de relâchement de la surveillance des autorités, soit l'apparition de lotissements clandestins en dur, sans équipement et sans autorisation.

Malgré les multiples programmes de lotissements, de prêts à la construction, de politique de résorption des zones d'habitat précaire, les formes de croissance urbaine "sous-intégrées" n'ont cessé de se développer, des douars semi-ruraux périphériques aux lotissements clandestins, la crise du logement, touchant la quasi-totalité des classes pauvres, ainsi qu'une partie des classes moyennes. Les mécanismes, à l'origine d'une telle diversité, tiennent moins à l'absence de politique d'habitat, à l'incapacité de la construction de faire face aux besoins des populations, qu'aux facteurs économiques et sociaux, donc aussi politiques, généraux qui favorisent le développement du chômage et du sous-emploi, d'un circuit économique pauvre, impliquant, pour le plus grand nombre, l'absence de revenus réguliers et satisfaisants, des postes d'activité de très faible productivité, l'incapacité de trouver les moyens d'intégration à la vie urbaine.

L'enquête réalisée à partir du Recensement de 1971, fut conduite de manière à intéresser les principaux types (morphologiques) d'habitat des grandes villes du Maroc, qui se

retrouvent d'ailleurs, pour partie, dans les plus petites. Les quartiers étudiés, au nombre d'une cinquantaine, sont représentatifs du paysage urbain des grands centres; même si la diversité des formes de croissance urbaine des villes du littoral atlantique conduit à privilégier celles-ci, les principaux types d'habitat des villes de l'Intérieur sont aussi, analysés. Le choix des quartiers de l'échantillon correspond à la classification adoptée précédemment de critères physiques (se rapporter au Livre I. Chapitre IV, en particulier aux tableaux 32 et 33). Celle-ci établit la distinction entre les quartiers aménagés et équipés selon des normes obéissant à un modèle d'urbanisme importé et externe : quartiers de la ville nouvelle, zone de villas, d'appartements de "standing", les quartiers du "normatif partiel" des classes populaires : anciennes et nouvelles médinas, lotissements et cités, les quartiers d'habitat précaire de type "sous-normatif", non ou sous-équipés, bidonvilles, lotissements clandestins, douars semi ruraux.

1.2 - PRESENTATION DETAILLEE DE L'ECHANTILLON.

Si le système urbain constitue un tout économique, les échanges monétaires ayant pénétré tous les secteurs de l'activité, la distinction entre deux sous-ensembles économiques apporte à la compréhension des mécanismes de fonctionnement de l'économie et de la société urbaines. Corrélativement il était tentant de distinguer globalement, selon les processus d'urbanisation contradictoires et conflictuels, entre les quartiers de la "ville nouvelle", où se concentrent les instruments du pouvoir de domination de contrôle, de production du circuit supérieur, et la "ville pauvre", correspondant aux divers composants et éléments de fonctionnement du circuit "sous-capitalisé". Cependant, les contrastes qu'offrent les quartiers de celle-ci, entre un habitat en dur et un habitat "auto-construit" précaire, pouvaient témoigner de réalités socio-économiques diverses, devant être prises en compte. Aussi, la classification, établie de critères physiques, a été conservée.

1.2.1 - Les quartiers de la ville "nouvelle" (1).

Au cours des deux dernières décades, soit depuis l'Indépendance, l'opposition entre la "ville moderne", spacieuse, aérée, équipée, et la ville des classes populaires, ramassée en divers quartiers densément peuplés, ne s'est pas atténuée, mais à l'inverse, semble s'épanouir, tout au moins spatialement. Elle est, aujourd'hui d'essence sociale et devient plus diversifiée au fur et à mesure que progressent les espaces aménagés par les classes aisées.

Trois types principaux de quartiers peuvent être distingués. Le "centre ville" (nouvelle), confondu avec le quartier des affaires, emploie le plus grand nombre d'actifs dans le secteur tertiaire évolué, notamment la branche commerciale et l'administration, mais conserve une fonction de résidence. Les quartiers de résidence de la ville moderne, édifiés au cours des années vingt ou trente, de niveau social assez diversifié où les immeubles de trois à quatre étages, dominant. Les zones de villas : vastes espaces de verdure, avenues larges et fleuries, maisons spacieuses, sont les lieux de résidence de la bourgeoisie citadine.

- Deux zones de villas, deux quartiers de luxe ont été considérés : le quartier d'Anfa à Casablanca, devenu l'espace résidentiel le plus somptueux, ce dont témoignent le site, le plan, l'étendue des parcelles, les demeures luxueuses et "ostentatoires"...l'absence de toute activité économique et commerciale, et le quartier de l'Agdal de Rabat, longtemps l'équivalent de celui d'Anfa, avant que n'émerge l'aménagement du très "brillant" quartier du Souissi.

- Les centres modernes, quartiers des affaires et lieux de résidence, retenus pour l'étude, sont la "ville nouvelle" de Fès, la zone commerciale, centre des affaires de la partie centrale de la ville de Casablanca, à l'Est du Parc de la Ligue Arabe, et le centre moderne commercial et financier de Tanger, au Sud de l'Ancienne Médina.

- Quatre quartiers de résidence du Centre ville,

offrant une physionomie relativement contrastée, en rapport avec le niveau social des habitants, ont été considérés. Il s'agit des quartiers résidentiels de Racine-Bourgogne à Casablanca, aux types d'habitat diversifiés où voisinent immeubles collectifs et villas individuelles (situés à l'Ouest du Parc de la Ligue Arabe), du Belvédère-Gare, à l'Est du Centre ville, où dominent les immeubles de plusieurs étages. L'activité économique demeure relativement peu développée. Les quartiers des Roches Noires à Casablanca, de l'Océan à Rabat, ont connu au cours des années soixante et soixante-dix, une très vive croissance (2). Anciennes zones de résidence des classes laborieuses européennes, durant la phase coloniale (les "petits blancs", en majorité des personnes d'origine espagnole ou italienne), ils ont été progressivement "marocanisés et occupés par les fonctionnaires moyens, les ouvriers qualifiés et des commerçants.

1.2.2 - Les quartiers d'habitat populaire : "normatif partiel".

Quatre strates principales qui rassemblent la majeure partie des populations urbaines, à l'exclusion des plus défavorisées du "sous-normatif", ont été distinguées.

Les anciennes médinas présentent un certain nombre de points communs quels que soient leur taille ou leur poids démographique. Ces anciens centres, ces anciennes villes connaissent la médiocrité générale d'un habitat dégradé et sous-équipé (par exemple, la défaillance courante des systèmes d'alimentation en eau , d'évacuation des eaux usagées), et ont enregistré des évolutions identiques, même si celles-ci sont décalées dans le temps. A l'équilibre ancien, favorisé par les traditions d'entraide, d'échanges de services et de vie collective, a fait place une sélection sociale arrachant les familles aisées, bourgeoises, au cadre de vie ancestral et "agglomérant" les familles pauvres, souvent d'extraction

(1) Les références bibliographiques, concernant les villes et les quartiers, de cette partie renvoient aux notes infra-paginales et à la bibliographie générale de l'ouvrage.

(2) Le quartier de l'Océan a vu sa population passer de 20.441 habitants en 1960 à 40.971, en 1971. Les "Quartiers de Rabat-Salé" : Schéma Directeur de Rabat-Salé. Juin 1972.

rurale. Ce mouvement de prolétarianisation (les processus de régulation sociale ne sont plus assurés dans le cadre des corporations artisanales) et de "ruralisation" a entraîné la surpopulation des secteurs d'habitation, la dégradation des conditions de vie de l'ensemble des populations de la Médina. Le phénomène est constaté dans les anciennes médinas concernées par l'enquête, à Rabat, à Salé, à Tanger, à Fès ou à Meknès. A Fès, la population vivant en médina est six fois plus nombreuse que celle de l'ancienne médina de Rabat, soit 41.000 habitants, en 1971, aussi avons nous retenu la différenciation spatiale précédemment établie entre la médina proprement dite et Fès-Jdid, et pour Fès-Bali, celle des trois secteurs.

Pour tenter de corriger l'état de surpopulation des anciennes médinas, éviter une dégradation architecturale encore plus prononcée (tentative demeurée sans succès) et offrir un cadre de vie plus adéquat aux populations urbaines en rapide expansion, de nouvelles médinas furent édifiées, notamment, après 1925, pour celle de Casablanca. L'initiative publique à l'origine de la création de ces nouveaux quartiers fut rapidement supplantée par l'initiative privée, encouragée. Mais ce mouvement, avivé par la spéculation, à Casablanca, à Kenitra, comme en d'autres centres, déboucha, en raison de la pression du nombre et des faibles disponibilités monétaires des populations, sur la construction de quartiers d'habitation mal aérés, sous-équipés et rapidement surpeuplés, offrant une juxtaposition de maisons à deux ou trois étages, maisons en encorbellement aux étages, accolées les unes aux autres. Ces zones aux rues étroites et perpendiculaires : "villeneuves" au plan orthogonal, monotones par la répétition infinie du même modèle de construction, demeurent, souvent, mal desservies, et peu industrielles, et peuvent connaître une dégradation "rapide", un processus de taudification déjà souvent souligné.

Les "nouvelles médinas" ont représenté une première tentative pour reloger les populations pauvres entassées dans les vieux quartiers ou les zones du sous-habitat. Elle

s'est révélée sans effet, puisque les conditions mêmes de la construction, le prix des logements, des loyers détournèrent de ces nouveaux quartiers, les familles les plus pauvres auxquelles devaient être, théoriquement, destinés ces nouveaux logements. C'est, dans les villes intéressées par les courants économiques modernes, par un flux d'urbanisation impétueux que l'édification de ces nouveaux quartiers a été la plus encouragée (les villes du littoral, plus particulièrement). Ce phénomène est d'autant plus perceptible que le noyau ancien est de faible taille et se révèle incapable d'absorber une fraction importante des nouveaux citadins.

Les exemples des "nouvelles médinas" de Casablanca et de Kenitra sont inclus dans l'échantillon. La médina de Kenitra a été divisée en deux secteurs : un secteur nord, à proximité de l'ancien quartier industriel, et un secteur sud, au voisinage des lotissements économiques du Service de l'Habitat, à trame Ecochard, devant permettre, ainsi, l'estimation d'une homogénéité ou d'une hétérogénéité du peuplement et des caractéristiques socio-économiques des habitants.

Les "nouvelles médinas" dont l'édification répondait fréquemment à une initiative de l'administration, ont été complétées, prolongées, élargies par la construction de nombreux lotissements, le plus souvent agrégat de maisons étroites surélevées, séparées par des rues étroites, dépourvues de place et d'espace vert. Globalement, ces lotissements présentent les mêmes caractéristiques morphologiques que les "nouvelles médinas" et sont regroupés dans la strate dite "nouvelle médina" qui rassemble, désormais, la fraction la plus importante des citadins(3).

Les lotissements présentent une remarquable diversité qui est le fruit, autant de la situation géographique au sein de la masse urbanisée, des conditions de la construction, du financement public ou privé, que du niveau des équipements,

(3) Le terme de "nouvelle médina", forgé par opposition aux anciennes médinas, induit une certaine confusion dans la définition des strates urbaines. En fait, il révèle, dans la chronologie de la formation de l'espace urbain, les premiers ensembles "neufs", créés pour les classes populaires. Aussi ont-elles souvent une position centrale dans la ville pauvre (ex.

des infrastructures, notamment commerciales et administratives, des liaisons avec les autres quartiers de la ville. Aussi divers exemples de ces "nouveaux quartiers" en maçonnerie ont été retenus dans l'échantillon, représentant les principales formes de croissance récentes et actuelles du type de construction. Ils concernent autant les villes qui ont connu une expansion démographique soutenue que les centres dont la population s'est accrue modérément, au cours des décades antérieures. A Rabat, le type d'habitat "nouvelle médina" rassemblait, en 1971, près de la moitié de la population totale tandis qu'à Meknès, la proportion était inférieure à 20%, en raison de l'importance de l'Ancienne Médina (celle-ci regroupait, environ, le tiers de la population) et de l'habitat précaire.

Parmi les centres d'expansion, la ville de Safi, dont le tissu urbain paraît décousu, composite et anarchique, oppose les quartiers assez bien aménagés et équipés, situés au Nord-Est de l'ancienne médina, entre l'Oued El Bacha et la route de Marrakech, aux lotissements périphériques plus récents, mal ou non équipés et rudimentaires (à titre d'évocation de ces insuffisances : la plupart des logements ne disposaient, comme éléments de confort, ni de l'eau courante, ni de toilettes rattachées à l'égoût, rarement de l'électricité) du Sud et du Sud-Est de l'agglomération : quartier du " derb Courses" (derb Courses, El Biar, Sidi Ouassel) au sud de la ville, à proximité de la zone industrielle, et quartier de Jerifat, au Sud-Est, situé le long de la route d'Essaouira (Figure. 83).

Ces quartiers populaires, construits sans grand souci d'urbanisme, ces nouveaux "derbs", témoins de la crise du logement, de l'anarchie des constructions édifiées au fil de la spéculation, répètent les mêmes caractéristiques architecturales, les mêmes disparités d'équipement, dans la plupart des grands centres. Ainsi, à Tanger, ont été retenus les quar-

(3. suite) de Casablanca ou de Kenitra). Les lotissements de type "nouvelle médina", récents et non maîtrisés, héritent de positions plus périphériques. L'étude des structures socio-économiques peut être l'élément fondamental de différenciation des quartiers.

tiers de lotissements relativement évolués (électricité, eau courante, W.C à l'égoût, dans la plupart des logements) d'Em-sallah, situé à l'Ouest de la ville nouvelle et de Dradeb, plus récent au nord-ouest de la ville. A Kenitra, prolongeant au sud-est, la "nouvelle médina", les lotissements du Service de l'Habitat, à trame horizontale ordonnée, présentent un autre aspect de l'urbanisme populaire. Les lotissements de ce type caractérisent, aussi, bien que moins développés, l'espace urbain des villes de l'Intérieur, comme Fès et Meknès. Deux témoins de ces formes de croissance seront évoqués : le quartier "Touarga" à Meknès, présentant les caractères de lotissements relativement évolués et aménagés, et le quartier d'expansion récente, assez hétérogène quant aux types de logements en maçonnerie, de la zone industrielle de Dokkarat, à Fès.

C'est à Casablanca que ce type de construction a connu la plus vive croissance, notamment dans la partie sud-est de la ville. Depuis la construction des premiers derbs de la Nouvelle Médina, le développement des lotissements n'a point cessé, en cette direction. Ainsi, furent édifiés de très vastes ensembles, assez ternes, incomplètement équipés, mal pourvus en moyens de relations avec les autres secteurs de l'agglomération, trop densément peuplés et offrant aux habitants des conditions de vie assez peu favorables. Parmi ces vastes ensembles, ont été considérés les quartiers très peuplés situés à l'Est et au Sud des énormes bidonvilles de Ben M'Sik et de Sidi Othmân : le quartier de la cité Sidi Othmân et celui de la Cité Jemâa (Fig. 71-2). Ces nouvelles médinas à plan relativement aéré datent des années cinquante et soixante.

Les cités de recasement ont été conçues à l'origine pour accueillir les habitants des bidonvilles, dans un cadre plus confortable et théoriquement adapté aux ressources des familles les plus modestes. Malgré les efforts financiers réalisés par l'Etat, cette politique n'a pas eu le succès escompté. Les familles bidonvilloises, rarement, sont venues habiter les lotissements, les cités de recasement, édifiés par l'Etat ou les sociétés d'économie mixte. L'exemple de la

cit  d'Ain-Chok   Casablanca, pr vue   l'origine pour reloger les habitants du bidonville de Ben M'Sik, est   cet  gard significatif; cette "belle r ussite" architecturale fut "un  chec total" (A. Adam), sur le plan social.

Plusieurs formules de construction ont  t  employ es successivement ou concurremment, m me si elles conservent au plan national, une assez grande unit  de conception. Le plus fr quemment, ces cit s pr sentent l'aspect de petites maisons individuelles   rez-de-chauss e ou   deux niveaux, disposant de deux   trois pi ces et d'une petite cour. Cependant, les cit s   habitat collectif, "d'immeubles en bandes   plusieurs  tages permettant de vastes espaces libres et des jardins" (M. Ecochard), ont connu plus r cemment une certaine expansion, pouvant  tre plus  conomiques   la construction. Outre des logements d cents, desservis en eau et en  lectricit , des rues relativement larges, ouvertes   la circulation automobile, des places parfois plant es d'arbres, les cit s,   l'inverse des lotissements priv s, ont re u des  quipements collectifs suffisamment denses, parmi lesquels se distinguent les  coles, les dispensaires sanitaires, les centres administratifs, les bureaux de poste, la mosqu e...

Les cit s proposent sans aucun doute les conditions d'habitat les plus satisfaisantes des quartiers populaires, m me si l'activit   conomique y est peu d velopp e et l'animation "discutable". Construits dans la plupart des villes du Maroc, notamment dans les grands centres du littoral atlantique, plusieurs exemples ont  t  inclus au sein de l' chantillon des quartiers.

A Casablanca, la construction de vastes cit s de plusieurs milliers de logements bon march , pourvues d'equipements collectifs satisfaisants, est, depuis plusieurs d cades, une constante de la politique d'urbanisme. Parmi ces r alisations, la cit  Hassani, situ e   l'ouest de la ville, le long de la route c ti re d'El Jadida, a  t   difi e   l'emplacement de l'ancien bidonville : le "derb Jdid", d truit par un incendie en 1958, et dont la population d passait 16.000 habitants

à cette date (Fig. 84). Au sud-est de la ville, la construction de la cité de Sidi Othmân a été évoquée, ainsi que celle de la cité Jemâa. L'axe d'urbanisation du nord-est de la métropole économique est constitué de plusieurs noyaux assez nettement distincts, séparés par les installations industrielles. Il comprend deux vastes ensembles, représentant l'essentiel de l'habitat populaire. La cité Mohammedia, juxtaposée au bidonville des Carrières Centrales et dont la construction débuta durant les premières années cinquante, dans l'optique d'une absorption progressive de la population du bidonville, et la cité Sidi-el-Bernoussi, au nord, à la sortie de l'agglomération, devaient être les pôles de fixation de la main-d'oeuvre industrielle, situés à proximité de la zone des entrepôts et des industries, des Roches Noires et au-delà d'Aïn Sebaa. Ces créations importantes et périphériques (Sidi-el-Bernoussi se trouve à plus de dix kilomètres du centre ville) n'ont, cependant, pu empêcher la dispersion de nombreux petits bidonvilles et l'épanouissement des douars semi-ruraux, au-delà des limites du périmètre municipal.

A Rabat-Salé, la politique d'habitat de type "grand ensemble" a connu, aussi, une vive ampleur, matérialisée notamment par les lotissements économiques qui regroupaient, en 1971, près du quart de la population totale de l'agglomération (environ 127.000 personnes). Les trois plus importantes cités de lotissements économiques, constituées en majorité d'un habitat individuel à trame régulière, mais aussi, d'immeubles "orientés", collectifs, ont été incluses dans l'échantillon. La cité de Yacoub-el-Mansour, au sud de la ville de Rabat (route de Casablanca) est la plus importante et comprenait 72.000 habitants en 1971. La cité de Takkadoum, "coincée" entre le quartier de l'Aviation et le lotissement clandestin de Maadid, logeait plus de 15.000 habitants, lors du précédent recensement. La cité de Tabriquet à Salé, construite sous forme d'immeubles orientés, de deux jusqu'à quatre étages, n'a point résolu, comme les précédentes, le problème bidonvillois, mais comptait 18.000 habitants (Fig. 85).

La cité des Saknia à trame verticale, au sud du

bidonville du même nom, à Kenitra, complète l'échantillon de quartiers de ce type. Anciennes ou nouvelles médinas, lotissements privés ou cités financées par le secteur public, ces divers quartiers en maçonnerie, quelles que soient leur substance, leur réalité socio-économique, s'opposent très nettement dans le paysage, aux quartiers du sous-habitat dont nous avons noté le poids démographique dans un chapitre précédent.

1.2.3 - Les quartiers du sous-habitat : sous-normatif total.

Afin de prendre en compte un échantillon de l'ensemble des types morphologiques des quartiers sous-équipés des villes marocaines, plusieurs groupes de quartiers ont été distingués : les lotissements clandestins en dur dont la brique cuite est le principal matériau, les bidonvilles "stricto sensu" dont les habitations (les baraques) sont faites en planche, bidon et tôle, les quartiers urbains dont les constructions conservent les caractères de l'architecture traditionnelle sous une forme plus ou moins dégradée et rappellent quant au plan et aux matériaux utilisés, ceux des maisons rurales de certaines régions (maisons de pierres sèches, constructions en terre ou pisé), les douars semi-ruraux, situés dans la mouvance des villes et qui conservent certains caractères de ruralité.

Les quartiers clandestins en dur étaient à l'origine, des bidonvilles, spontanés ou regroupés. Les habitants ont profité d'une période de relâchement de la surveillance des autorités municipales ou de la sécurité d'implantation, assurée par la vente de parcelles à très bas prix, pour construire en dur. Le mécanisme qui conduit la transformation du bidonville en quartier d'habitat clandestin, s'effectue à très grande vitesse et nuit à l'aménagement : les équipements basiques fondamentaux n'étant point assurés. L'agglomération de Rabat-Salé offre plusieurs cas très caractéristiques d'un habitat clandestin en dur, connaissant une expansion remarquable, malgré l'absence d'équipement de base. Le choix s'est porté sur deux quartiers qui ont fait l'objet d'une précédente enquête (4) :

(4) "Quelques quartiers sous-équipés de Rabat-Salé, Temara et Kenitra". Caractéristiques démographiques et socio-économiques en 1969. - op. cité -

les lotissements Kharouba à Salé et du douar Hajja à Rabat.

Kharouba (environ 4.500 habitants) était primitivement un bidonville installé sur le plateau Bettana. Le propriétaire des terrains réalisa ces lotissements "sans apurer préalablement le contentieux foncier qui pesait sur eux, et sans procéder aux aménagements obligatoires en matière d'équipement" (4). Il s'ensuivit la multiplication des constructions clandestines, handicap pour tout plan d'aménagement de la zone urbaine slaouie.

Parmi les lotissements clandestins de la zone de Takkadoum qui regroupaient, en 1971, environ 25.000 personnes et connaissaient, malgré les lacunes des équipements de base (eau-électricité-égout...), un taux d'accroissement remarquable, supérieur à 10 % par an, le lotissement du douar Hajja s'individualise nettement, couvrant les pentes d'une petite colline et renouvelant les conditions d'édification des médinas traditionnelles : "néo-médina".

Les bidonvilles, nombreux dans les centres urbains intéressés par le développement précoce de l'économie "moderne" (notamment les villes de l'axe urbain atlantique : fig. 37), construits à partir de matériaux de récupération, connaissent une plus grande précarité des structures foncières. Les petits bidonvilles "spontanés", rassemblant plusieurs dizaines de baraques, installées sans plan défini, n'ont jamais cessé d'éclore à l'intérieur ou à l'extérieur du périmètre municipal, de parsemer ce territoire, malgré les tentatives de résorption. Pourtant, ce sont les grands bidonvilles "rassemblés ou améliorés" qui retiennent la plupart des familles attachées à ce type d'habitat, à Casablanca. Le rassemblement de milliers de baraques sur un terrain affecté à cet usage, par l'administration, a consisté à grouper les baraques en blocs rectangulaires, séparés par de larges espaces destinés à éviter l'extension des incendies, à tracer des voies de circulation, à installer quelques fontaines publiques et à assurer l'éclairage des voies principales.

Les trois plus importants bidonvilles aménagés de

Casablanca ont été inclus dans l'enquête. Les bidonvilles de Ben M'Sik et de Sidi Othmân rassemblaient au sud-est de la ville, une population deshéritée et soumise à des conditions de vie infra-humaines, pouvant être estimée à 70.000 personnes, en 1970 (les densités à l'hectare sont effroyables, par rapport au type de construction, pouvant dépasser en moyenne 750 h/ha et atteindre plus de 1000 dans certains secteurs de Ben M'Sik). Le troisième bidonville, véritable agglomération de la pauvreté, est celui des Carrières Centrales, comprenant plus de 40.000 personnes, soit une densité voisine de 930 h/ha (5).

L'agglomération de Rabat-Salé conduit, aussi, à opposer les espaces bidonvillois organisés en "trames sanitaires", ordonnant les baraques et apportant les équipements élémentaires de base, aux bidonvilles non organisés. Au premier type appartiennent les bidonvilles du quartier de Yacoub-el-Mansour, du douar Kora, établis en trame sanitaire suivant le plan 8x8 (64 m², coupés en deux pour recasement "provisoire" des baraques) d'Ecochard, et le bidonville du douar Jdid, à Salé, dont la population était estimée, en 1975, à environ 10.000 personnes; la densité étant de 632 habitants à l'hectare (6). Au second type appartiennent les bidonvilles du douar Doum, dont l'ensemble retenait, en 1971, 17.000 personnes et celui de Hay el Kheir (quartier de Yacoub-el-Mansour) dont la population dépasse 10.000 habitants.

Ont été inclus, dans l'échantillon, le bidonville non organisé des Saknia, situé au sud-est de la nouvelle médina et du lotissement à trame horizontale du même nom, de l'agglomération de Kenitra -ce bidonville regroupait plus de 20.000 personnes- ainsi que les plus petits bidonvilles dits du "douar municipal" et du douar "Bouchtyène".

Les villes de l'Intérieur n'échappent point au processus de formation des quartiers d'habitat précaire, notamment

-
- (5) Enquête réalisée au mois d'Octobre 1968, par les Services du Ministère de l'Intérieur. - op. cité -
- (6) Cornelia Bresslau : "Stadtentwicklung in Marokko-Sanierung und Neuordnung von Kanisterstädten in Salé". München, im Februar 1972.

Meknès, avec le vaste bidonville de Bordj Moulay Omar. Si le sous-habitat est beaucoup moins important sous ces formes à Fès, que dans les autres villes, la surpopulation excessive de la médina (environ 1.500 h/ha) a favorisé l'écoulement des habitants vers les zones périphériques et la formation de plusieurs noyaux d'habitat précaire où divers matériaux sont utilisés (pisé, pierres sèches, parpings, roseaux et cartons bitumés). Parmi ces différents noyaux, le quartier de Dokkarat fait de pisé et de roseaux, situé à proximité de la zone industrielle, à l'ouest de la ville, d'environ 2.000 habitants, rappelle les quartiers urbains dont l'édification obéit à des normes architecturales traditionnelles plus ou moins dégradées.

La plupart des villes du Maroc connaissent le développement de formes d'habitat sous-équipé et sommaire, projetées à la périphérie du centre, en raison à la fois d'une plus grande sécurité d'occupation du sol, du moindre coût des parcelles viabilisées ou non, de la nécessité de conserver certaines relations avec le monde rural, ou encore de bénéficier de potentiels d'emploi, représentés par les zones de maraîchage, les nouvelles zones industrielles, la proximité de zones résidentielles fortes consommatrices d'emplois domestiques. Mais ces villes enregistrent, aussi, la variété des types de construction, en rapport avec certaines dynamiques des populations régionales, fruits de composantes de diverses natures. Plusieurs provinces et villes n'ont point connu le développement de l'habitat en "baraques-bidons", en particulier les régions méridionales. Pour des raisons, déjà précédemment évoquées : faiblesse du processus de pénétration de l'économie moderne, pauvreté des industries, conservation de traditions de construction du monde rural (celles du Haouz et du Haut-Atlas), d'entraide communautaire, rapports conservatoires entretenus avec les campagnes d'origine..., l'habitat précaire périphérique est d'un tout autre type. Marrakech, avec sa couronne de douars "spontanés", édifiés en pisé, selon des techniques traditionnelles éprouvées, offre l'exemple d'une vaste agglomération sans

bidonville. Parmi les nombreux douars suburbains qui constituent le périmètre urbain de Marrakech (ils comprenaient en 1971, 22 % de la population totale), le douar de Sidi Youssef Ben Ali a été inclus dans l'échantillon des quartiers. Il s'étend au Sud-Est de la médina, en bordure de l'Oued Issil; vaste triangle d'environ deux kilomètres de long, sur une base d'un kilomètre, cette "néo-médina" d'environ 50.000 personnes, présente "par la population, par l'aspect des constructions réalisées généralement en pisé et uniquement en rez de chaussée, par la couleur, par la poussière ou la boue, par le délabrement relatif, par une certaine uniformité et par ses dispositions même...un caractère rural très prononcé" (7). Néanmoins, par la nature des activités des habitants, par son étendue même et par certains équipements, le quartier, très bien individualisé spatialement, de Sidi Youssef Ben Ali, révèle des caractères urbains que renforcent son réseau de voies principales, ses différents derbs. "Douar clandestin", reconnu par la municipalité, propriétaire du terrain depuis 1963, il a reçu un minimum d'aménagement : électrification, eau potable et assainissement, mais comme l'ancienne médina, trop densément occupé, il connaît des problèmes identiques qui sont ceux du surpeuplement, de la surélévation des habitations, et a perdu son rôle " de régulateur de l'expansion urbaine" (De Leenheer).

Si Meknès connaît l'expansion des formes de croissance du sous-habitat de type bidonville, elle enregistre la prolifération de quartiers de construction en pisé (avec maisons de pierres sèches et nouallas), notamment ceux qui se trouvent accolés à la médina ancienne (exemple des quartiers de Sidi Baba, d'El Fakharine, de Taoura) et qui regroupent plus de 15.000 personnes. Cette strate urbaine a été retenue dans l'échantillon, afin de juger du niveau d'intégration socio-économique des habitants, par rapport aux différents types de construction révélés.

(7) M. De Leenheer : " L'habitat précaire" à Marrakech et dans sa zone périphérique".
R.G.Maroc. N° 17. 1970.

Les douars semi-ruraux se localisent à la périphérie de la plupart des centres urbains du Maroc, soit comme anciens douars ruraux attachés aux agglomérations urbaines par suite de l'extension des périmètres municipaux, soit comme noyaux de fixation de populations rurales émigrées. Celles-ci, à l'écart du complexe intégrant, ont gardé des modes de vie, du monde rural dont elles subissent encore nettement l'emprise. Cependant, si la physionomie, les caractères physiques de ces zones peuvent évoquer ceux des douars ruraux, une analyse plus attentive révèle les caractères originaux de populations plus ou moins déracinées, déculturées au contact de l'économie urbaine et l'amorce de comportements plus modernistes. Les activités économiques des habitants restent souvent orientées vers l'agriculture, néanmoins, un mouvement de diversification des professions s'y manifeste auquel contribuent de petits commerçants, de petits employés et même cadres subalternes de l'administration. Aussi, l'habitat autoconstruit, relativement important en pierres sèches, terre et roseaux, peut se transformer en un mouvement progressif, en bidonville caractéristique pouvant témoigner de la volonté d'intégration citadine de leurs habitants.

Le douar Chebanat, implanté sur des terres guich (Oudaïas) à proximité de Rabat (d'environ 500 habitants), d'ancien douar d'habitat traditionnel, est devenu, en raison de la modification des types d'activité de ses habitants, du changement du type de construction, un petit bidonville péri-urbain. Le douar Ouled Ben Mekki (700 habitants, lors du recensement de 1971), à proximité de Temara, appartient au groupe des douars semi-ruraux autant par la permanence de certains types d'activités éminemment rurales que par l'installation d'actifs aux caractères nettement urbains (notamment, de nombreux militaires). Ces douars étudiés lors de l'enquête sur les quartiers sous-équipés de Rabat-Salé-Temara ont été inclus dans l'échantillon.

Conclusion

La composition de l'échantillon est représentative des principaux types de quartiers d'habitation des villes maccaines, comprenant les zones de résidence des classes supérieures, comme les espaces aménagés par les classes populaires.

Pourtant, ce choix n'est pas sans critiques, même si les conditions de sa réalisation limitaient forcément sa fiabilité. Il privilégie, en effet, les types de quartiers des villes du littoral atlantique, notamment ceux de l'axe littoral de Casablanca à Kenitra. Certes, c'est dans les grands centres de la côte que s'épanouit le mieux la diversité des formes de croissance urbaine, corrélativement au développement précoce et plus intense des composants de l'économie moderne et extravertie, cependant les villes de l'Intérieur du pays ont aussi enregistré les implications socio-spatiales d'un processus d'urbanisation mal contrôlé et désordonné, et connu l'aggravation des formes du sous-habitat. De fait, les quartiers de type de construction en matériaux de récupération : bidonvilles, ont été nettement favorisés au détriment des quartiers du sous-habitat des villes intérieures, en pisé ou en pierres sèches.

Le choix des quartiers de l'échantillon est discutable aussi dans la mesure où il favorise les grands centres urbains au détriment des plus petits, certaines grandes villes au détriment d'autres : Tetouane ou Oujda, en particulier. De même, peut être contesté le fait d'avoir mis sur le même plan, des quartiers d'échelles, de tailles aussi contrastées que les nouvelles ou anciennes médinas de villes telles que Casablanca ou Fès, riches de plusieurs dizaines de milliers d'habitants et des zones d'habitat plus périphérique fortes de quelques milliers, voire de quelques centaines de résidents.

De même, la juxtaposition de différents quartiers d'habitation au sein d'une même rubrique (nouvelle médina

ou lotissement), pris au hasard dans plusieurs villes, sans références très précises aux conditions de l'édification de tels ensembles, à la nature du financement..., donne à l'ensemble de l'échantillon comme une absence de rigueur. En fait, ceci a été fait de façon délibérée (seules les limites géographiques des quartiers ont été nettement précisées et retenues), afin de ne pas obérer sérieusement le sens de notre démarche méthodologique. L'idéal eut été de multiplier le nombre des quartiers soumis à l'enquête, de paraître plus exhaustif.

Les résultats auxquels nous parvenons, ne peuvent être, dans ces conditions, généralisés et étendus à l'ensemble du Maroc Urbain, mais par la variété des types de quartiers, de construction, l'importance même de l'échantillon, il peut exister de fortes présomptions pour que les conditions décrites dans la présente analyse, aient certaines analogies avec celles qui se reproduisent dans la plupart des villes du Maroc. Il nous a semblé, dans le cadre de ce travail, plus opportun de proposer et de tester un nouveau mode de classification des quartiers, à fondement socio-économique, suffisamment simple et correct, pour être applicable et opératoire. Il eut été certes plus satisfaisant d'élaborer un mode de classification plus élaboré, incluant diverses variables significatives, concernant à la fois les caractères démographiques et culturels, les niveaux d'activité économique des populations, ainsi que les différents indices du degré d'équipement ou de précarité des zones urbanisées. Cependant, une telle entreprise justifiait d'autres moyens : matériels, humains... comment multiplier les enquêtes sur le terrain?, et rencontrait les difficultés présentes d'évaluer, même de façon grossière, les indices démographiques essentiels : taux de fécondité, taux de mortalité infantile des populations des quartiers. Pour déboucher sur un mode opérationnel de classification, il fallait faire un choix simplificateur, même si celui-ci n'est pas sans critiques, ni sans risques.

populations des diverses strates, tant au plan économique qu'au niveau social.

2.1 - LA METHODE DE CLASSIFICATION ADOPTEE.

Sur la base du Recensement de 1971 (Sondage au 1/10 pour les secteurs urbanisés les plus importants du point de vue démographique, l'exhaustif, pour les plus petits quartiers), seul instrument statistique opératoire à l'échelle du pays, la population active : occupée ou en chômage, de chaque a pu être convenablement répartie entre les principales catégories sociales retenues. A cet effet, il a été considéré dans chaque cas, l'activité professionnelle, la situation dans la profession, le temps de travail (nombre de jours travaillés pendant la dernière semaine, pour les salariés nombre d'heures travaillées pendant la semaine...), l'activité économique de l'entreprise ou de l'administration...

Pour chaque secteur, les données absolues recueillies ont été converties en fréquence pour cent. La population de chaque quartier propose, ainsi, une distribution originale des groupes sociaux qui la composent. Celle-ci a connu une première application graphique simple (diagramme polaire à six branches) qui apparaît à la figure 82.

Cette technique graphique ne permettait pas une comparaison utile des différents profils et surtout, ne favorisait pas le regroupement des quartiers, en diverses classes socio-spatiales significatives. Aussi en nous inspirant des travaux de J.Bertin (8), avons nous employé une autre méthode de classification.

Pour chaque secteur, les groupes sociaux représentatifs ont été classés par ordre d'importance. Les valeurs relatives de chaque groupe étant comprises entre 0 et 60 % , il a été tenu compte de plusieurs intervalles de classes (cinq) offrant une distribution utile : soit 45 - 60%, 30 - 44% , 15 - 29% , 7,5 - 14% et 0 - 7,4% . Pour chaque quartier, une

(8) J.Bertin : " la graphique et le traitement graphique de l'information"

Flammarion.Nlle Biblio Scientifique.
Paris. 1977.

fiche portant le graphe correspondant, a été établie. La cinquantaine de fiches (fichier-image) permet la construction d'une image ordonnée, en fonction des groupes sociaux dominants et de la hiérarchisation sociale précédemment constatée. Elle offre une classification sociale des quartiers. Le résultat de cette opération est visualisé par la figure 86.

2.2 - INTERPRETATION DE LA GRAPHIQUE.

La tentative de regroupement des quartiers des villes marocaines procède d'une construction et d'un mode de classification retenant une hiérarchisation de la société urbaine, des catégories sociales privilégiées aux classes les plus défavorisées, des mieux intégrées dans la vie de la cité aux plus mal insérées dans la dynamique urbaine.

La place du groupe qualifié de "traditionnel" est partiellement critiquable, car parmi les différentes familles socio-professionnelles qui le composent, plusieurs, en particulier les artisans, demeurent intégrées dans l'économie urbaine, même si elles témoignent de modes de production anciens et dominés, et de ce fait, se trouvent être progressivement marginalisées. Elles appartiennent à la ville, sans doute parmi les groupes les plus anciens et les plus pauvres, de façon totale bien que le poids économique et social qu'elles représentent soit en très nette régression. Néanmoins, puisque le groupe social "traditionnel" n'est dominant, dans l'échantillon des quartiers que dans les seuls douars semi-ruraux, il a été tenu compte du processus ordinaire de socialisation des familles. La population des douars semi-ruraux périphériques est, en majorité, d'origine campagnarde récente et conserve, du milieu régional d'extraction, des habitudes, des comportements culturels, des modes de production éminemment ruraux. Ce n'est que lorsque un certain seuil d'emplois, d'activités spécifiquement urbaines est franchi (c'est à dire lorsque deviennent prédominants les flux de relations, d'échanges avec la ville) que la transformation des douars en quartiers bidonvillois sub-urbains, s'accomplit. Cette transformation, sensible dans le paysage même (abandon des types de construction et

de matériaux d'origine rurale, pour ceux de la ville : bidons, planches ...), est, en fait, le cheminement plus ou moins rapide d'intégration au système urbain, par le secteur économique inférieur. Le douar semi-urbain peut témoigner, comme les catégories sociales traditionnelles, de modes de production anciens, hérités et conservés, tandis que le bidonville souligne déjà, "la récupération" par la cité des nouveaux venus, même si elle les marginalise en son sein.

La hiérarchisation sociale se projette sur l'espace urbain, avive les contrastes spatiaux. Ceux-ci, à leur tour, évoquent de nouveaux rapports sociaux, lorsqu'ils ne les renforcent.

Quelles remarques suggère cette nouvelle classification socio-spatiale? Peut-elle rendre compte d'un aménagement, établissant une correspondance étroite entre la société et l'espace, ou au contraire, ne suggère-t-elle point plutôt comme un désaménagement, une désarticulation de l'espace urbain, témoins des traumatismes sociaux?

2.2.1-Remarques préliminaires.

L'étude de la figure 86 suggère plusieurs remarques immédiates.

- La première constatation est qu'aux six groupes sociaux, précédemment distingués, correspondent six ensembles de quartiers où chacune des catégories sociales est prédominante. Ensembles d'ailleurs très dissemblables, du point de vue quantitatif, les secteurs urbanisés où les classes inférieures sont les mieux représentées et dominantes, représentent la majorité des quartiers, soit 33 sur 53 analysés, ce qui demeure conforme au poids du groupe dans le total. Sans avoir à la justifier, notons que la structure sociale, ordonnée et décomposée, trouve à travers ce constat, une signification désormais sans équivoque et une application concrète.

Si la validité de la classification sociale n'est, dès lors, plus contestable, le problème d'une adéquation entre la société et l'espace se pose.

- Une lecture rapide du graphe révèle, apparemment, une

correspondance directe entre un paysage social tri-polarisé, composé des classes privilégiées, des classes moyennes et des groupes défavorisés et une organisation de l'espace urbanisé, très diversifiée. Aux classes supérieures, riches et privilégiées, se rapportent les aménagements luxueux des zones de villas, aux classes moyennes, les quartiers du centre de la ville "nouvelle"; les secteurs n'appartenant pas à la ville moderne, c'est à dire, généralement exclus des plans d'aménagement obéissant aux règles urbanistiques "reconnues et externes", sont les lieux de résidence et d'habitation des classes pauvres.

Cependant, ce mode de classement suggère, plus révélatrice, l'opposition entre le groupe des quartiers appartenant à la ville "moderne", résidence des catégories sociales supérieures et moyennes, et le groupe des zones urbanisées, refuge des classes sociales démunies. Ce schéma simplifié conduit à s'interroger sur la correspondance économique.

L'opposition des deux "villes", aussi contrastées, aussi dissemblables dans les aménagements, les fonctions économiques et sociales, leurs usages, leurs valeurs... apparaît, sur le plan spatial, comme la projection du mode de fonctionnement du système économique, favorisant une organisation bi-polaire, celle des deux sous-ensembles économiques : circuit supérieur et circuit inférieur de l'économie urbaine. Ceux-ci étant étroitement liés, en interaction constante, les relations qui se développent entre eux demeurent ordonnées suivant des rapports de dépendance et le principe de hiérarchie des fonctions. Donc, au système économique correspondrait une organisation de l'espace appropriée.

-Néanmoins, s'il y a correspondance entre économie et espace, cette adéquation demeure asymptotique au plan social, les systèmes social et spatial ne coïncidant pas parfaitement, comme la dispersion des classes moyennes entre les différents quartiers des deux villes, entre les deux types d'espace, le souligne.

Un premier élément montre la dépossession des hommes de leur espace. Ainsi, aux principaux types de quartiers définis de normes morphologiques et physiques (matériaux, types de construction...), aux divers quartiers "populaires" de valeur et de symbolique variées, ne correspond plus le rassemblement des groupes sociaux considérés, entre ces types, mais, au contraire, s'affirme une dispersion significative. A la même structure sociale peuvent, désormais, correspondre des quartiers aussi différents que les anciennes médinas, les nouvelles médinas et lotissements, les cités dont les aménagements, la construction, épousent différentes périodes historiques, donc différentes valeurs, usages et symboles culturels, dont les motivations de leur construction ont obéi à des finalités sociales, dissemblables et opposées.

Un deuxième est fourni par la lecture "diagonale" du graphique. Celle de la position et de l'importance des classes moyennes au sein des divers quartiers de l'échantillon est révélatrice à plusieurs titres. Elle montre l'amenuisement de l'importance du groupe à mesure que l'on descend dans l'échelle sociale des quartiers, leur proportion étant infime dans les zones de bidonvilles ou les douars semi-ruraux, mais elle souligne, aussi, la résidence des membres de cette classe dans des quartiers n'offrant point les caractéristiques normatives de l'habitat, attenantes à la situation matérielle des familles qui la composent. Si c'est dans les quartiers de la ville nouvelle que les classes moyennes sont les plus nombreuses et représentent le groupe dominant, force est de constater qu'un important contingent réside aussi dans les quartiers ne correspondant pas aux ambitions de consommation, d'habitat de ses membres, notamment dans les quartiers de type "nouvelle médina" et lotissements privés, les cités de construction récente, et même dans les vieux quartiers d'habitation des anciennes médinas, comme celles des villes de Rabat-Salé, de Meknès ou de Tanger.

Ce phénomène de dispersion socio-spatiale peut évoquer, sans doute, la permanence de certaines habitudes de

résidence, de comportements socio-culturels hérités (comportements récurrents?) et l'attestation d'une appartenance socio-religieuse qui ne peut s'affirmer pleinement que dans certains cadres urbanistiques "anciens" et symboliques. Pourtant, il semble, que pour la majorité, ce sont les conditions économiques qui demeurent responsables de cette dispersion "forcée", socio-spatiale. La crise du logement qui affecte l'ensemble des villes marocaines, conduit les familles dont un des membres au moins est assuré d'un emploi stable et rémunérateur, à occuper des logements destinés aux groupes sociaux défavorisés. Les effets d'une spéculation foncière et immobilière : cherté des terrains à bâtir ou à lotir (pas de taxe urbaine sur les terrains nus), des logements, des locations... et les insuffisances d'une politique de l'habitat, incapable de freiner ces excès et d'offrir aux populations concernées des logements décentes et en nombre, en sont les principaux mobiles.

Il résulte du phénomène spéculatif, l'occupation par une fraction des classes moyennes d'habitations prévues à l'origine pour reloger les classes défavorisées (notamment, les cités à financement public), l'établissement de leur résidence dans des quartiers n'offrant pas des équipements totalement satisfaisants. Ne faut-il pas, alors, estimer un mouvement de "paupérisation des classes moyennes"? Une des conséquences dramatiques du processus évoqué, rejaillissant sur les classes les moins fortunées, est l'augmentation excessive du prix des terrains, des parcelles de l'habitat populaire et précaire, du prix des loyers de la terre, des locations, dans toutes les zones d'habitat populaire.

Faut-il évoquer, aussi, pour les classes moyennes, certains choix de consommation, privilégiant d'autres dépenses que celles consacrées au logement? Cette hypothèse, maintes fois évoquée, semble bien fragile au regard de la part du budget consacrée à l'habitation, telle qu'elle ressort de l'Enquête "Consommation" (9). Pour les employés de bureau,

(9) "La consommation et les dépenses des ménages au Maroc, en 1971".
Volume I - op. cité -

celle-ci s'élevait, en 1971, à 21,4 %, soit une proportion supérieure à celle de la moyenne urbaine et en augmentation sensible, depuis la précédente enquête de consommation de 1959-1960 (10). La part consacrée aux dépenses d'alimentation s'élevait encore à 41,4% contre 55 % pour le groupe des artisans et 50,5 % pour celui des travailleurs des services.

Toute aussi significative est la position des groupes marginaux, contre point de celle des classes moyennes, dont l'importance croît à mesure que diminue celle des classes moyennes. La classification des quartiers retenue paraît, ainsi, satisfaisante, permettant de définir divers "complexes socio-spatiaux", à partir, notamment de ces deux variables essentielles. Les groupes marginaux ne représentent, dans la ville-espace moderne, que quelques unités assez point significatives, au point de vue social. Par contre, ils se retrouvent dans tous les autres secteurs d'habitat populaire, même si leur proportion varie sensiblement, de 6 à 8% dans les quartiers de type "nouvelle médina" (exemple de Kenitra), à plus de 50% dans le bidonville de Ben M'Sik. Leur répartition, dans les quartiers populaires de la ville, est très révélatrice d'une graduation sociale des zones d'habitation. Ils deviennent très importants dans le groupe où prédominent les classes inférieures (à la seconde place), prépondérants dans un ensemble assez étoffé de quartiers où les formes d'habitat auto-construit et précaire l'emportent (bidonville et pisé). Les groupes marginaux dessinent par leur place, leur poids dans chaque "combinaison sociale", une césure assez franche, parmi les zones d'habitat populaire, partageant l'échantillon correspondant en deux catégories distinctes où se posent, de façon différente, les problèmes de l'intégration ou de la sous-intégration socio-spatiale.

Les groupes sociaux qualifiés de "transitionnels ou de mixtes", représentant la catégorie "charnière" entre les classes modernes, supérieures et moyennes, et les groupes

(10) " La consommation et les dépenses des ménages marocains musulmans. Résultats de l'enquête 1959-1960 "

" inférieurs ", occupent une place originale. Leur position est, en effet, "périphérique" dans les secteurs de la ville moderne, lieux de résidence des classes intégrées, et dans les zones du marginalisme socio-spatial; par contre, elle apparaît "centrale" dans les espaces populaires, compris entre ces deux pôles et déterminante quant à la place des quartiers dans la hiérarchie socio-spatiale.

Les caractères économiques et socio-culturels, précédemment évoqués, expliquent cette position. Dans les secteurs modernes de la ville où triomphent les forces de production, industrielle et marchande, les rapports sociaux induits de la prédominance non contestée du mode de production capitaliste, c'est à dire dans les zones parfaitement intégrées au système économique moderne et supérieur, le rôle du groupe est secondaire, sa place dans la hiérarchie sociale, périphérique. De la même façon, là où les types d'activités, les rapports sociaux sont totalement immergés dans le sous-système inférieur et pauvre, la part du groupe dans le total est faible par rapport à celle des catégories inférieures et marginales. Par contre, dans les zones pénétrées par les flux de produits, de capitaux, de main d'oeuvre, d'innovations et d'informations, de clientèle, développés entre les deux sous-ensembles économiques (où, donc et de manière quasi-automatique, le circuit supérieur et moderne dominateur, s'affirme), la catégorie sociale transitionnelle tend à gagner en nombre, ses effectifs devenant prépondérants ou en bonne place. Dans les zones d'habitat populaire, autant que les classes moyennes et beaucoup plus encore dans les secteurs pauvres, la position dans la hiérarchie et le poids du groupe sont révélateurs de l'intégration ou de la sous-intégration des quartiers, car ils témoignent de la perméabilité des quartiers aux flux économiques, socio-culturels, modernes. Mais cette constatation n'est pas non plus sans équivoque.

Le rang et le poids des catégories inférieures dans chaque "complexe social" que présentent les quartiers de la ville, montrent la place et le rôle exceptionnels qu'elles détiennent. Partout présentes jusque dans les zones occupées

par les classes privilégiées où elles satisfont aux exigences de celles-ci, en services domestiques particulièrement étoffés, elles soulignent surtout, l'intérêt de l'étude des principaux "complexes sociaux" définissant des "complexes spatiaux" internes.

2.2.2 - Les principales associations ou complexes sociaux.

Le terme d'association est évidemment critiquable, ne pouvant signifier, toujours, la réunion de groupes dans un but ou même un intérêt commun; d'autant plus que sont réunis des groupes aux caractères économiques, sociaux et culturels conflictuels et divergents, et très profondément hiérarchisés.

L'analyse précédente a permis de préciser la place de chaque groupe dans l'ensemble, entraînant une première distinction entre les groupes intégrés au sein d'un espace moderne, les catégories sociales aux attributs intégrationnistes certains, les groupes socio-spatiaux plongeant dans la sous-intégration, sinon la marginalité.

L'étude des principales "associations" que la figure 86 suggère, doit donner une description plus nuancée du "paysage socio-spatial", et permettre d'envisager, plus nettement les caractéristiques sociales des populations des quartiers, donc les éléments favorables à un mouvement d'insertion socio-économique accru ou les éléments de blocage à un tel processus.

1) Les différentes associations ou complexes sociaux.

- La première dans la hiérarchie sociale, est dominée par les classes supérieures, associées aux classes moyennes et au groupe inférieur. Plusieurs nuances apparaissent entre d'une part, les quartiers de type "Anfa" (Casablanca) où les classes moyennes sont, en partie, exclues des espaces luxueux et les groupes inférieurs, au service des classes privilégiées, fort nombreux, et les quartiers de type "Agdal" (Rabat) moins ségrégatifs aux classes moyennes.

- La seconde montre la prédominance des classes moyennes,

associées aux classes supérieures ou aux groupes transitionnels, tandis que partout les groupes inférieurs sont à la deuxième place. Il faut distinguer, en effet, entre les quartiers qui demeurent un lieu de résidence des classes supérieures (quartiers ouest de Casablanca, par exemple) et les zones où les classes moyennes se mélangent aux groupes "transitionnels", révélant des disparités de situations assez sensibles (par exemple, entre le quartier "centre moderne" de Casablanca et celui des "Roches Noires").

- La troisième est dominée par les groupes inférieurs, associés aux classes moyennes et aux groupes "transitionnels", les autres groupes étant faiblement représentés, à l'exception, dans quelques secteurs, des groupes "marginiaux". Plusieurs types se détachent assez nettement. Les quartiers où prédominent les groupes "transitionnels", montrent des différences sensibles, entre ceux où les classes moyennes sont bien représentées (cité Takkadoum, à Rabat) et ceux où celles-ci, en partie, s'effacent devant les groupes marginaux. Les quartiers de ce type présentent un potentiel "intégrationniste" beaucoup moins favorable que les précédents.

Les zones où les classes moyennes sont en plus grand nombre que les groupes "intermédiaires ou transitionnels", présentent un profil social sensiblement plus propice à un processus complet d'intégration. Cependant, des nuances apparaissent entre les espaces urbanisés où les classes moyennes sont proportionnellement quatre fois plus nombreuses que les groupes marginaux (Nouvelle Médina de Kenitra) et les zones où celles-ci ne dépassent que de quelques points, les groupes marginaux (cités de Sidi-el-Bernoussi ou de Mohammedia, à Casablanca).

De même, si les secteurs où les groupes "transitionnels" précèdent à la seconde place les classes moyennes, présentent un complexe social apparemment moins intégrant, plusieurs traits permettent de nuancer le schéma. Dans un petit nombre de secteurs, les deux groupes s'équilibrent et montrent des positions sociales plus différenciées et tout aussi favorables que celles des quartiers précédents (exemple de la cité

des Saknia, à Kenitra, ou du quartier Dokkarat, de type "nouvelle médina" à Fès). Ailleurs cependant, la réduction du poids des classes moyennes souligne un affaiblissement du potentiel propice à un mouvement d'intégration. Un secteur offre un complexe social "original" par rapport aux normes des quartiers précédents : l'ancienne médina de Salé. Les classes inférieures dominent, pourtant elles demeurent proportionnellement moins importantes que dans l'ancienne médina de Rabat, tandis que tous les autres groupes sociaux sont assez bien représentés y compris les classes privilégiées dont quelques familles conservent pour des raisons traditionnelles ou religieuses, une résidence en médina.

- Le quatrième complexe social majeur associe aux groupes inférieurs, les groupes marginaux. La position et le poids des groupes traditionnels, la place des classes moyennes permettent de distinguer plusieurs sous-types.

Le rôle des activités artisanales traditionnelles dans l'économie de la médina de Fès explique la place exceptionnelle des groupes sociaux qualifiés de "traditionnels". L'importance du groupe social "intermédiaire ou transitionnel", la résidence de familles appartenant aux classes moyennes et aux classes privilégiées individualisent le premier arrondissement, confirmant en cela les disparités socio-économiques constatées dans un chapitre précédent (2° Livre, 2° partie, Chapitre IV), au sein de ce vaste ensemble citadin.

Dans tous les autres quartiers, les groupes marginaux détiennent avec les classes inférieures une place exceptionnelle, cependant la présence ou la quasi disparition des classes moyennes permettent de définir, à ce niveau de sous-intégration deux groupes distincts. Le premier, par la résidence en plusieurs secteurs d'habitation dominés par les groupes inférieurs et marginaux, de représentants des classes moyennes associés aux groupes "transitionnels", présente un complexe social de sous-intégration partielle ou atténuée. Atténuée par rapport à celle profonde des secteurs urbains où les classes moyennes sont absentes ou ne représentent que quelques unités,

les groupes transitionnels s'affaiblissent à l'avantage des groupes marginaux ou traditionnels.

- Le cinquième "complexe social" s'individualise nettement, caractérisé par la prépondérance des groupes marginaux sur les classes inférieures, particulièrement dans certains, comme des bidonvilles des Saknia à Kenitra, de Ben M'Sik à Casablanca. Dans plusieurs zones d'urbanisation précaire, les groupes transitionnels s'effacent devant les groupes qualifiés de "traditionnels". Les classes moyennes disparaissent de cet espace de vie et les quelques familles qui y résident, y trouvent une résidence temporaire ou les avantages liés à une activité économique précise.

- Le dernier complexe social défini, concerne les douars semi-ruraux, zones d'habitat périphérique où subsistent de nombreux ménages d'origine rurale et d'installation récente. Ceux-ci conservent du monde rural, des activités inadéquates à favoriser une insertion rapide dans les modes d'activités de la cité: petite agriculture et petit élevage, des comportements, des modes de vie encore mal dégagés de l'empreinte, de l'influence de la civilisation rurale. Pourtant que la totalité des groupes sociaux y soit représentée, même modestement (groupes transitionnels), peut révéler un mouvement lent et progressif d'insertion dans l'économie de marché. La présence des groupes inférieurs, marginaux et surtout transitionnels, souligne l'intensité accrue des flux de main d'oeuvre, de produits et d'informations avec la ville. Mais ce fait ne peut être qu'annonciateur d'une insertion par la biais du circuit inférieur, et sur le plan social, le mouvement de sous-intégration et de marginalisme urbain, d'un groupe social "traditionnel".

2) La signification des "associations sociales" répertoriées.

Existe-t-il des processus favorisant une meilleure intégration des habitants des quartiers dans les structures économiques, sociales et culturelles de la cité ? Les disparités entre les divers complexes sociaux ne mettent-elles pas en évidence les cheminements potentiels divers, les différents stades d'évolution ou les principaux niveaux d'intégration ?

La quête d'un emploi, d'un travail est le premier acte du jeune citoyen débouchant en âge d'activité sur le marché du travail, du jeune immigrant arrivant en milieu urbain. La réalisation de cet objectif, d'autant plus fondamentale qu'est partagé par un nombre de plus en plus élevé de "sans travail", est fonction de multiples variables, notamment du niveau d'instruction ou de qualification professionnelle, de l'origine géographique, du réseau de relations sociales. Elle va déterminer le cheminement d'insertion dans l'économie, la société et l'espace urbain. La distinction de plusieurs groupes sociaux traduit, de façon globale, les différents niveaux ou stades d'intégration économique et socio-culturelle.

Le groupe marginal a révélé davantage la prolifération des petits métiers, des activités de survie, l'absence d'attributs favorables d'un grand nombre de citoyens qu'une véritable intégration. Le groupe traditionnel mesure le défaut de correspondance étroite entre l'activité, la situation dans la profession et l'insertion dans les modes d'activité dominants de la ville. De même avons-nous souligné l'originalité du groupe "intermédiaire ou transitionnel" au carrefour de nombreux flux qui se développent entre les deux circuits de l'économie urbaine, ouvert ainsi à différentes possibilités de promotion économique et sociale, d'autant que les revenus disposent d'un pouvoir "intégrant" plus efficace que la profession même.

Le groupe social mesure donc tout autant le degré d'insertion des populations qui le composent, le niveau des revenus que tout un ensemble de contenus sociologiques exprimé au stade des comportements démographique, des attitudes mentales, des aspirations sociales et matérielles, des types de consommation.

- La signification des "complexes sociaux" des quartiers dominés par les classes supérieures et les classes moyennes est apparemment sans équivoque, même si les profils sociaux que montrent les figures 86 et 87, présentent de sensibles variations, évocatrices d'une hiérarchisation sociale poussée,

des inégalités et des disparités accrues entre les secteurs. Le groupe inférieur, présent dans chacune des strates d'habitat n'est pas sujet à controverse, la majorité représentant le personnel attaché aux classes aisées, fortes consommatrices de ces services.

Complexes intégrés, comme agents moteurs de la société urbaine marocaine, soit comme groupes dominants responsables des inégalités sociales, soit comme groupes au service de la domination étatique ou des firmes privées, de quelques uns sur l'ensemble appauvri et "dérégulé". S'il fallait accumuler les paradoxes, il serait pertinent de s'interroger sur la notion d'intégration appliquée aux classes privilégiées : celles-ci ne représenteraient-elles pas, le secteur "non-intégré" d'un ensemble où prédominent les communautés déracinées, les groupes pauvres qui socialisent le concept de sous-développement, appliqué à la totalité. En effet, les distances économiques, socio-culturelles, les disparités de revenus, de situation, de comportements, s'accusent tellement entre les groupes dominateurs et les groupes dominés qu'il semble difficile d'envisager entre eux des opportunités de rencontre, pour organiser un projet de société, fonder de nouvelles bases économiques et sociales, aménager, selon de nouvelles normes, l'espace. En fait, l'opposition sociale des groupes est telle qu'elle ne peut se projeter, au plan politique, que sur l'élaboration de deux projets de société totalement différents et antinomiques. Retrouver un projet social global, des dimensions culturelles intégrant la totalité des groupes, ces aspirations profondes ne paraissent réalisables que par une rupture, par un changement radical du modèle actuel de croissance et donc, sans doute par la mise à l'écart des symboles que charrie, avec elle, la minorité privilégiée possédante.

- La réalité concrète définie par "les complexes sociaux", dominés par les groupes inférieurs, associés aux classes moyennes et aux groupes transitionnels, paraît beaucoup plus délicate à aborder.

La première observation concerne la place qu'ils

occupent, intermédiaire entre les complexes intégrés, agents moteurs du système et ceux qui plongent dans la sous-intégration. Les tendances d'évolution potentielle peuvent être au moins de deux ordres, soit une tendance d'évolution favorable conduisant à terme à une meilleure insertion, soit une tendance inverse d'un mouvement régressif, pouvant entraîner, par la paupérisation et la prolétarianisation des groupes, vers les sphères de la sous-intégration. La faiblesse des groupes "marginiaux et traditionnels" souligne alors, par effet positif, une meilleure adaptation à la vie urbaine, de meilleures chances d'insertion dans le sous-ensemble économique moderne et de promotion socio-spatiale. La présence des classes moyennes surtout, des groupes "transitionnels ou mixtes", comprenant les professions mieux adaptées à l'économie urbaine, donc susceptibles de garantir des revenus satisfaisants et une meilleure stabilité, suggère l'existence de groupes capables d'adhérer à de nouveaux modes de consommation, de nouveaux besoins et comportements.

L'attention se portera, ainsi, sur la position des différents groupes au sein du complexe, sur le poids respectif de chacun, permettant de nuancer entre des complexes "intégrants" et ceux moins favorables à satisfaire un mouvement promotionnel.

Les complexes associant aux groupes inférieurs, un fort contingent de représentants des classes moyennes (exemple de la nouvelle médina de Kenitra) ainsi que des groupes transitionnels, peuvent être qualifiés "d'intégrants", c'est à dire doivent favoriser un cheminement économique, social, culturel et à terme spatial, favorable. La signification des complexes sociaux répertoriés, en effet, n'est point statique, mais trahit une réalité mouvante, pouvant se manifester assez rapidement et en diverses orientations. La présence dans les quartiers, d'une forte proportion de ménages appartenant aux classes moyennes et "transitionnelles" (celle-ci varie entre le tiers et la moitié des effectifs, à l'exception de la cité de Takkadoum où elle atteint 63%), donne une signification économique et sociale particulière. Il s'agit de ménages percevant ordinairement, des revenus réguliers et stables,

dont les membres actifs exercent une activité intégrée au circuit supérieur de l'économie ou adéquate au mode de fonctionnement du système. Cela se traduit par l'acquisition de nouveaux modes de consommation, de nouveaux comportements démocratiques, par la naissance d'une combinaison de facteurs, favorable à une évolution positive des groupes au sein de la société urbaine.

Ces potentialités seront-elles dégagées et exploitées? Permettra-t-on par des mesures sociales et culturelles appropriées, par un autre type de croissance, par une nouvelle politique de l'habitat dégagée du fait spéculatif, l'expression de ces virtualités d'évolution? La dispersion des classes moyennes, notamment entre les divers quartiers d'habitation ne répondant pas, tant au niveau des équipements sociaux et culturels qu'à celui des relations avec les autres secteurs de la ville, du degré de confort des logements..., aux aspirations du groupe, peut faire douter de la réalité d'un tel processus. N'évoque-t-elle pas, au contraire, les éléments de blocage ou même un phénomène régressif, de paupérisation relative?

C'est dans les zones où les groupes sociaux "moteurs" s'amenuisent, où les groupes inférieurs, marginaux, par effet négatif, s'étoffent que les processus d'évolution intégrationniste seront les plus difficiles, les plus aléatoires. Les secteurs où prédominent les catégories sociales "mixtes ou transitionnelles", offrant une stratification sociale originale, présentent-ils un potentiel d'évolution propre et cohérent, pouvant définir une réalité sociale dynamique unique? Le quartier de la cité de Takkadoum de Rabat, paraît le plus apte à répondre à un mouvement rapide d'intégration favorable, par contre, le secteur de type "nouvelle médina" de Meknès, par l'importance du groupe des marginaux et la faiblesse des classes moyennes montre une physionomie sociale beaucoup moins "intégrante". L'étroitesse de l'échantillon ne permet pas de conclusion généralisante, cependant, ces différences évoquent les notions de "degré d'intégration" et divers sens d'évolution.

L'analyse de la réalité sociale des complexes dominés par les classes inférieures, associées aux classes

moyennes et transitionnelles, permet de discerner des complexes "intégrants", des complexes "moins ou peu intégrants". Les limites entre ces groupes demeurent difficiles à cerner; il serait nécessaire de disposer d'un instrument d'appréciation des différents niveaux ou degrés que devrait fournir la multiplication des enquêtes réalisées dans un plan de recherche pluridisciplinaire où seraient associés géographes, économistes, sociologues et urbanistes. Pour l'instant, retenons comme éléments d'appréciation de ces degrés, la position des classes moyennes, la part cumulée de celles-ci et des groupes transitionnels.

Cependant, quelle que soit l'appréciation de ces degrés, la réalité sociale de ces complexes socio-spatiaux se différencie singulièrement de celle dominée par les groupes inférieurs et marginaux.

- Les groupes sociaux inférieurs et marginaux prépondérants définis sont des complexes sociaux pauvres et inadaptés à promouvoir une rapide insertion de leurs membres, dans la ville de référence. Le concept de sous-intégration peut traduire cette situation, d'autant qu'il implique la combinaison de plusieurs facteurs d'ordre économique, social, culturel et spatial.

La population, par la nature de son activité, par la qualification des tâches, participe de façon très variable à l'économie urbaine et s'insère plus ou moins aisément et rapidement, dans la société. Les groupes inférieurs et marginaux trahissent une réalité économique et sociale peu favorable, marquée par des taux de chômage et de sous-emploi élevés, l'immersion dans le circuit économique inférieur, la prolifération des formes d'activité de faible qualification, la faiblesse de revenus aléatoires. La part des activités de survie, définie par le groupe marginal, donne l'élément de comparaison satisfaisant pour juger de la nature et de la valeur des divers complexes, permet de déduire les dynamismes qu'ils manifestent, d'estimer, aussi, l'importance des déséquilibres et les degrés de la sous-intégration. La permanence ou la disparition de la résidence des classes moyennes dans les quartiers, l'importance

des groupes transitionnels ajoutent aux opportunités de préciser différents degrés.

Plusieurs "combinaisons sociales" ont été précédemment distinguées, peut-on concevoir divers degrés de sous-intégration?

. La prédominance des classes marginales sur les groupes inférieurs (celles-ci rassemblent entre 36 et 51 % des populations des divers quartiers), l'amenuisement très rapide des éléments sociaux moteurs (dans ce cas, celui des groupes transitionnels et la quasi-disparition des classes moyennes) traduisent des niveaux et des conditions d'exercice de l'activité, dérisoires, des positions sociales très défavorables, et des conditions de vie, d'habitat déplorables. Leur traduction est l'exclusion quasi-totale des groupes, des modes d'existence et de consommation de la ville. L'origine géographique des habitants, éminemment rurale, la faiblesse des rapports sociaux établis avec les secteurs intégrés de la ville, ces éléments ajoutés aux précédents créent un complexe de sous-intégration totale, définissent une sphère de marginalité profonde, un complexe social bloqué. Ces caractères sont d'autant plus accentués qu'ils s'accompagnent d'éléments de précarité foncière, au plan de la construction et des infrastructures.

. Les secteurs où les groupes inférieurs l'emportent sur les groupes marginaux associés, révèlent encore des situations difficiles, mais plus nuancées. La majorité des populations ne trouve que dans des activités de très faible productivité, incapables de fournir les éléments d'un cheminement socio-économique et spatial intégrant, les quelques moyens de survie.

Les zones où les classes moyennes et transitionnelles ne représentent qu'une proportion minime des populations (entre 10 et 15 % environ, contre moins de dix pour les secteurs précédents), où les groupes marginaux demeurent très étoffés en nombre (par exemple, les bidonvilles des Carrières Centrales à Casablanca, du quartier de Yacoub-el-Mansour à Rabat : Hay-el-Kheïr et El Kora), plongent dans la sous-intégration économique et sociale, à laquelle s'ajoutent les

éléments de précarité foncière, de sous-intégration physique, identiques ou voisins de ceux des secteurs étudiés précédemment. Les complexes sociaux qu'elles définissent, paraissent aussi, peu intégrants; les appréciations rejoignent les conclusions émises par les auteurs de l'enquête sur les quartiers sous-équipés de Rabat-Salé (11) concernant une distinction fondamentale entre l'habitat précaire et l'habitat en dur. Le premier définissant un ensemble fortement différencié, tant par les caractéristiques démographiques, économiques que sociales et culturelles.

Dans les autres secteurs dominés par les groupes inférieurs associés aux groupes marginaux, la proportion des éléments sociaux "moteurs" ou dynamiques est sensiblement plus élevée, comprise entre 20 et 35 % environ (soit la part des classes moyennes et des groupes transitionnels ou mixtes). Elle révèle l'existence de caractères susceptibles d'entraîner un mouvement favorable à une meilleure insertion.

Dans les secteurs où les groupes "moteurs" sont les mieux représentés (sur le graphique de l'ancienne médina de Tanger au lotissement Dradeb), les conditions d'un tel processus semblent les plus favorables, d'autant que la proportion des actifs attachés à l'exercice d'une activité traditionnelle ou ancienne, inadéquate à favoriser l'insertion dans les structures productives de la ville, est la plus faible. L'étude de la profession, de la nature de l'activité, des conditions de son exercice souligne l'intégration fonctionnelle d'une fraction des actifs. Nombre d'entre eux travaillent dans la ville "nouvelle", dans les cadres du circuit supérieur, comme agents subalternes de l'administration publique ou comme manoeuvres de l'industrie. Si la sous-intégration n'est pas contestable, elle est, dans ce cas, partielle et atténuée.

Entre les groupes définissant un complexe de sous-intégration partielle et les secteurs qui plongent dans la

(11) "Quelques quartiers sous-équipés de Rabat-Salé..."
- op. cité p.95 -

sphère de sous-intégration profonde (sur le graphique à partir du bidonville Dokkarat de Fès), se place un ensemble de secteurs urbains, groupe intermédiaire de quartiers comprenant une gamme très variée de formes de croissance, des plus anciennes aux plus récentes.

. Les secteurs où les groupes "traditionnels" demeurent très importants (l'exemple de l'ancienne médina de Fès), mais où les classes moyennes et les groupes transitionnels s'amenuisent singulièrement, présentent un faciès socio-économique peu favorable. L'importance croissante du groupe marginal (voir les différences entre le premier et les deuxième et troisième arrondissements de la médina de Fès), le poids du groupe "traditionnel", dont les activités, le cadre de l'exercice des professions... demeurent inadaptés aux conditions de fonctionnement de l'économie moderne, créent un complexe social de sous-intégration régressive. Celle-ci est correctement vérifiée notamment par le peuplement d'origine rurale dense (et toutes les conséquences qu'il implique) et par le mouvement de prolétarisation de nombreux artisans.

- Les douars semi-ruraux (de la périphérie de Rabat) définissent un complexe social original, dominé par les groupes traditionnels, composés en majorité d'agriculteurs et d'ouvriers agricoles. Une fraction notable des populations subsiste d'activités inadaptées à promouvoir une rapide insertion dans les cadres de l'économie urbaine. Or, au contenu économique des douars s'ajoute un contenu socio-culturel, marqué par la permanence de comportements, de coutumes, hérités du monde rural, freinant la pénétration des éléments de transformation, d'adaptation à la société urbaine. Faut-il évoquer un cadre de non-intégration, par opposition à la sous-intégration des zones "bidonvilloises"?

La nature de l'activité, les relations épisodiques entretenues avec les agents socialisateurs de la cité, les types de construction, l'origine géographique des habitants du douar (rurale et des régions voisines), sont, parmi d'autres, les facteurs pouvant le suggérer. Mais ce contexte de non-

intégration ne serait point statique, comme la transformation des habitations rurales en baraques "standardisées", comme les changements de mentalités, de comportements (vis à vis du monde rural), le montrent. Ce stade de non-intégration partielle ne représente-t-il pas une phase, plus ou moins rapide (la rapidité étant fonction de l'existence du complexe socio-économique intégrant ou peu intégrant de la ville de référence), intermédiaire entre le déracinement proprement dit et l'insertion plus ou moins complète dans les cadres du circuit inférieur, soit la sous-intégration urbaine ? Ces populations n'appartiennent plus au monde des campagnes, pas encore à celui des villes; elles paraissent en marge de la société rurale et de la société urbaine.

Dès lors il faut considérer ces secteurs comme les points d'ancrage de l'immigration rurale, celle composée des cellules ne disposant d'aucun facteur intégrateur favorable, préfaçant le long cheminement d'insertion progressive dans les mécanismes de la ville. Ces espaces représenteront le lieu des changements économiques, sociaux et culturels, plus ou moins rapides, selon les villes, selon les caractères ruraux que les groupes migrants charrient. Car les conditions même de l'insertion dans la ville, sont partiellement définies dans les régions rurales de départ. Peut témoigner de ces transformations, la résidence dans les douars semi-ruraux de populations dont les rôles économiques et les attitudes révèlent l'insertion dans la ville (le système économique), même si celle-ci n'est encore que temporaire ou occasionnelle.

Conclusion:

L'étude des "complexes sociaux" permet d'entrevoir plusieurs niveaux d'intégration urbaine (Tab. 115). Quatre niveaux principaux très hiérarchisés, sont proposés et différenciés.

1. Un niveau d'intégration totale, économique, sociale et spatiale concerne les groupes sociaux "modernes évolués", les classes supérieures privilégiées et partiellement, les classes moyennes.

L'opposition entre les classes privilégiées et les catégories moyennes que relèvent les différences de fonctions, de revenus, de privilèges, se projetant dans les comportements économiques et socio-culturels, précise des degrés dans l'intégration.

Les classes privilégiées dont nous avons analysé les sources du pouvoir économique et politique, représentent le groupe dominateur et dirigeant, responsable du type d'organisation économique et des modes de distribution inégalitaire des ressources et des profits.

Les classes moyennes bénéficient partiellement du mode de croissance. Cependant, les distances économiques et socio-culturelles, spatiales, s'accusent avec les classes dirigeantes. Si le niveau d'intégration n'est pas contestable, les catégories moyennes participent à un complexe d'intégration totalement dominé et dépendant. Celui-ci pourrait être illustré par les comportements mimétiques de ses représentants à l'égard de ceux des groupes dominants.

2. Un niveau d'intégration partielle, économique et sociale, qu'implique un complexe intégrant favorable et progressif, intéresse les "combinaisons sociales" dominées par les groupes inférieurs, associés aux classes moyennes et aux groupes transitionnels.

L'étude détaillée des composantes sociales des populations des différents secteurs urbains, suggère aussi, plusieurs degrés, opposant un complexe intégrant favorable, se rapportant à la forte présence des catégories moyennes intégrées fonctionnellement aux diverses structures économiques modernes, et un complexe intégrant moins favorable, car moins détaché des activités, des emplois, des niveaux d'organisation du circuit inférieur (amenuisement des classes moyennes, renforcement des classes inférieures et marginales).

3. Un niveau de sous-intégration, économique, sociale, culturelle et spatiale, au mode d'existence de référence de la ville, aux rapports économiques et sociaux induits du

Complexes sociaux	Niveaux	Degrés d'intégration
complexes sociaux dominés par les classes supérieures et les classes moyennes.	<u>INTEGRATION</u>	1. <u>complexe dominateur et dirigeant</u> (cl. privilégiées).
		<u>TOTALE</u>
complexes sociaux dominés par les groupes inférieurs, associés aux classes moyennes et aux groupes transitionnels ou intermédiaires.	<u>INTEGRATION</u> <u>PARTIELLE</u>	3. <u>complexe intégrant favorable et progressif.</u>
		ou complexe intégrant progressif
complexes sociaux dominés par les groupes inférieurs et marginaux. La présence ou l'absence des groupes sociaux "moteurs" accusent le concept de sous-intégration : partielle, progressive, profonde et totale.	<u>SOUS</u>	5. <u>sous-intégration partielle ou atténuée</u> (mais nombreuses nuances, complexe intégrant plus ou moins atrophié).
		-
	<u>INTEGRATION</u>	7. <u>sous-intégration profonde</u> paysage social anéanti - <u>marginalisme central</u> (facteurs de blocage).
groupes transitionnels dominants	<u>NON-INTEGRATION</u>	8. <u>complexe non-intégré dynamique, en voie de sous-intégr.</u>

système économique dominant, aux modes d'aménagements urbanistiques et d'habitat de la ville moderne, concerne les complexes sociaux dominés par les groupes inférieurs et marginaux. Différents degrés affectant la sous-intégration, sont distingués, en fonction de facteurs susceptibles de traduire et de favoriser ou non, un mouvement "progressif ou régressif" d'insertion

Une sous-intégration partielle ou atténuée caractérise les groupes qui peuvent éprouver les difficultés d'insertion socio-spatiale, mais sont, partiellement intégrés fonctionnellement. Les écarts avec le modèle de référence, soulignent, encore, les multiples nuances ou degrés de sous-intégration, constatés.

Les groupes qui participent aux modes de production anciens, totalement dominés et "à la dérive", dont l'exercice de l'activité n'est plus conforme à l'économie moderne, satisfaisante quant à l'insertion dans des cadres productifs modernes, sont toujours touchés, sinon accablés par un complexe intégrant régressif. Le mouvement témoigne d'un phénomène d'accentuation de la sous-intégration économique et sociale, induisant une sous-intégration spatiale (cf. les médinas anciennes et le mouvement de prolétarianisation).

La sous-intégration profonde des secteurs où les classes marginales sont majoritaires ou dominantes, traduit la réalité d'un paysage social anéanti, un processus intégrant atrophié, une société de marginalité bloquée, par l'accumulation des facteurs "obstaculisants".

4. Un niveau de non-intégration partielle, temporaire, dynamique intéresserait les secteurs où les groupes "traditionnels", composés d'immigrants d'extraction rurale récente et porteurs de traditions, de coutumes, de toute une symbolique rurale prononcée, l'emportent. Ceux-ci apparaissent en voie d'insertion progressive dans les canaux économiques du circuit inférieur, se trouvent au premier stade d'une sous-intégration urbaine accentuée.

La reconnaissance des divers niveaux et degrés d'intégration des populations des villes marocaines souligne les mécanismes du processus d'urbanisation, les contradictions économiques, sociales, spatiales de la croissance. La croissance des populations urbaines est la jonction de deux phénomènes cumulatifs : l'afflux des campagnards en ville et l'expansion démographique dynamique des populations urbaines. Or, ces nouveaux citoyens ne trouvent en ville les éléments d'accueil, d'intégration. La croissance urbaine n'obéit pas au mécanisme ajusté entre l'évolution économique et sociale des campagnes et le déroulement d'un processus de développement industriel, induisant l'amélioration du niveau de vie des populations, l'expansion d'activités tertiaires qui répondrait à l'augmentation des besoins de biens et de services. La destruction progressive, puis rapide des sociétés rurales anciennes, provoquée, en partie, par la ville et ses différents vecteurs, engendre, à son tour, la désorganisation de la ville, incapable de faire face aux désordres qu'elle occasionne, aux besoins des populations qu'elle a suscités, notamment en matière d'emploi.

De cette incapacité d'organiser, d'intégrer économiquement ces "nouveaux venus", résultent le chômage et le sous-emploi, la parcellisation extrême du travail (réponse apparemment "absurde", à l'absence d'emploi), la prolifération des petits métiers, l'absence de couverture des besoins de scolarisation, d'éducation, de santé des populations. Le défaut, pour le plus grand nombre, d'un travail rémunérateur, de revenus satisfaisants et intégrants, se projette sur l'espace, sous la forme d'un habitat ancien dégradé, d'un sous-habitat envahissant.

Le mode de croissance économique, insuffisamment dynamique et inadapté au développement, à l'augmentation du niveau de vie du plus grand nombre, peut satisfaire aux besoins ostentatoires des classes supérieures privilégiées, de la minorité possédante, mais plonge la plus grande masse des populations urbaines dans le circuit économique inférieur et pauvre.

Dans ces conditions, les hiérarchies économiques et sociales s'accusent, la société urbaine se hiérarchise et s'anéantit à la fois, par le rejet plus ou moins complet, plus ou moins temporaire d'une fraction importante de ses membres. Société troublée, masse ballotée, qui ne sait plus ce qu'elle est, qui a perdu ses symboles, son système de référence (la ville étant une rupture, un changement de système) et qui le manifeste par des signes de désarroi, d'insécurité et d'aliénation. Ne sont-elles pas les témoins d'une sorte de négation même de la ville?

Les manifestations de la sous-intégration, c'est à dire de l'exclusion et du rejet, du marginalisme socio-spatial, ne sont pas réservées aux seuls aspects physiques et morphologiques de la ville, des quartiers. Elles paraissent au niveau des structures d'activité et des caractéristiques sociologiques. Les divers niveaux d'intégration urbaine témoignent des disparités accrues entre les groupes sociaux, surtout de l'effondrement d'une construction sociale ancienne et de la non-émergence d'un système social cohérent et intégrant. L'inarticulation des éléments qui composent cet agrégat social, se projette au plan spatial. L'homme n'est plus en correspondance avec son espace, les signes d'incohérence se multiplient et s'aggravent, d'autant plus nettement que la pression du nombre s'accroît, que la destructuration du monde rural s'étend.

Comment les divers niveaux d'intégration se projettent sur l'espace? Y-a-t-il une correspondance étroite entre la construction sociale et l'espace urbain? L'espace, produit social, mais celui-ci n'influe-t-il pas sur la société? A ces diverses questions s'attache la dernière partie de ce chapitre.

3. CORRESPONDANCE ENTRE SOCIÉTÉ ET ESPACE, OU L'INCOHÉRENCE SOCIO-SPATIALE?

La confrontation des divers niveaux d'intégration

urbaine avec la réalité spatiale qu'ils représentent marque la correspondance étroite entre l'organisation de l'espace urbain et le mode de fonctionnement de l'économie urbaine.

Les deux sous-ensembles économiques se projettent violemment sur l'espace, opposant la ville des classes aisées où sont rassemblés les organismes de direction, les instruments de la domination, du contrôle, de l'aménagement étatique et spatial, du circuit moderne et supérieur, à la ville des classes populaires où, globalement, se situent les petites entreprises, les petits commerces, toutes les formes de croissance du circuit sous-capitalisé et pauvre.

L'expansion des villes, correspondant au mode de fonctionnement du système économique, trahit des processus d'urbanisation contradictoires et antinomiques.

Les quartiers de la ville nouvelle, les zones d'aménagement récent et coûteux, témoignent du souci de créer un espace pouvant satisfaire aux exigences de l'économie moderne et des groupes attenants. Ils répondent, par leurs équipements, leurs infrastructures, les types de construction, aux normes exigeantes de l'urbanisme en vigueur dans les pays industriels, aux besoins des catégories sociales dont l'insertion à l'économie et à la société urbaine n'est point contestable.

Par opposition, le processus de croissance de la ville des classes populaires cumule les éléments négatifs et de précarité : incertitude du statut du sol, absence ou insuffisance des équipements, de plan d'urbanisme, fragilité de l'investissement... Il en résulte une fragmentation de l'espace urbain en divers noyaux plus ou moins denses, plus ou moins évolués (habitat en dur ou sous-habitat), souvent inorganisés et sans relations entre eux, une disparité des types de construction, des équipements, soit la remise en cause totale des règles et des modalités qui ordonnent et structurent la croissance du tissu urbain, soit le rejet d'une fraction des populations de la ville fonctionnelle, née du projet économique.

L'urbanisation dichotomique, hétérogène traduit en termes spatiaux, la nature et les conditions de la croissance de l'économie moderne. Dominant singulièrement les autres aspects de la vie sociale, l'économique invite, désormais, à l'unidimensionnalité dans les rapports sociaux et dans l'espace. De fait, aux deux sous-ensembles du système économique urbain, correspondent deux types d'espace, profondément différents.

Mais, si l'organisation spatiale de la ville procède fondamentalement du type de société dominante, la société capitaliste, celle-ci rencontre des structures spatiales, héritées du passé, conservatoires de rapports de production, de comportements, de modes de vie, d'une culture, qui peuvent contrarier l'ordonnance spatiale, inhérente au processus actuel du développement. De même, si les rapports de production déterminent la place des individus dans l'échelle sociale, leur distribution spatiale globale au sein de l'agglomération, les héritages de modes de production ancien, aujourd'hui dominés, viennent troubler l'agencement hiérarchique des groupes sociaux, ainsi que leur répartition spatiale. C'est, évidemment, dans les centres urbains où l'ancien mode de croissance a conservé cette densité d'exigences économiques et sociales, induites de normes cohérentes d'évolution interne, que les comportements récurrents pèsent sur les changements du monde présent. Par contre, dans les villes où les traditions, les héritages socio-spatiaux ont été très tôt obérés par la société conquérante, où la dimension économique s'est imposée, les mécanismes des disparités socio-spatiales ont pu s'y développer sans contraintes. C'est, ici, que se manifestent avec le plus d'ampleur, les expressions d'une "société partagée".

L'idée d'une coïncidence entre le système social et le système spatial semble pertinente. Pourtant, l'analyse de la distribution spatiale des groupes sociaux, des divers niveaux d'intégration, montre un certain "décalage" entre l'organisation de l'espace et le mode de fonctionnement de la société citadine. L'étude de la distribution des classes moyennes au sein de l'espace urbain, a révélé cette dissociation significative entre le social et le spatial. Celle des complexes sociaux

a souligné, aussi, une inadéquation relative entre les caractéristiques économiques et socio-culturelles de groupes pourvus d'attributs socialisateurs intégrants, et l'espace de vie des populations.

L'analyse de la construction spatiale comparée à celle de la société urbaine, l'étude de la projection sur l'espace des divers niveaux d'intégration économique et sociale, doivent permettre de satisfaire aux exigences de la rencontre de la société à travers l'espace.

3.1. NIVEAUX D'INTEGRATION ET ESPACE URBAIN (Tab. 116).

Le tableau des niveaux d'intégration et des quartiers d'habitation suggère plusieurs remarques significatives.

- Aux divers niveaux et degrés d'intégration correspondent des ensembles de quartiers, aux caractéristiques morphologiques, aux modèles de construction -rationalité, règles et normes- nettement différenciés. Ainsi, une hiérarchisation des quartiers, selon les niveaux d'intégration, peut apparaître globalement. Elle ordonnerait les zones urbanisées, nées de conceptions architecturales et urbanistiques "externes" tributaires des techniques industrielles de construction, les quartiers d'habitat en dur d'un normatif partiel, dotés d'équipements, d'infrastructures de relations, plus ou moins satisfaisants, édifiés à différentes époques et correspondants ainsi, à des rationalités contrastées, et les zones du sous-habitat auto-construit sur lesquelles pèsent de très nombreuses précarités (sur le plan des infrastructures, de la construction, sur le plan foncier). Ainsi des quartiers somptueux des villas des classes dirigeantes, aux zones bidonvilloises des groupes marginaux, s'épanouirait une gamme complète de constructions, rendant compte des divers niveaux d'intégration, aux différents statuts socio-économiques des hommes, aux différents niveaux d'intégration correspondraient autant de quartiers urbains.

- Une analyse plus approfondie, plus détaillée des correspondances entre les niveaux d'intégration et les ty-

Tab. 116 - NIVEAUX D'INTEGRATION ET ESPACE URBAIN.

Niveaux et degrés d'intégration.	Types de quartiers et de construction.	Localisation des quartiers urbains.
1. complexe dominateur (Cl. privil)	zones de villas (prépondérantes) et immeubles de standing	Anfa (Casa) Agdal (Rabat) Racine-Bourgoigne (Casa) Centre Moderne (Casablan)
<u>INTEGRATION</u>		
2. complexe intégré, dominé (cl. moyennes)	q. du centre de la ville nouvelle (immeubles collectifs).	Ville Nlle (Fès-Tanger) Q. Océan (Rabat) Roches Noires et Belvédère-Gare (Casablanca)
3. complexe intégrant favorable et progressif.	Type nouvelle médina	Kenitra. Fès (Q. Dokkarat)
<u>INTEGRATION</u>	Type cité et lotissement	Takkadoum (Rabat). Sidi -
<u>PARTIELLE.</u>	du Service de l'Habitat.	El Bernoussi. Mohammedia.
4. complexe intégrant peu progressif.	Cité de recasement	Saknia et lotis. Kenitra.
	Nouvelle Médina	Tabriquet. Y. El Mansour
	Lotissements récents	Safi et Meknès (q. Touarga)
	Ancienne Médina	Emsallah (Tanger)
		Rabat et Salé
5. Sous-intégration plus ou moins partielle ou atténuée.	Ancienne Médina	Tanger. Meknès et Fès-Jdid
	Nouvelle Médina	Casablanca.
	Cité de recasement	Cités Jemâa. Hassani (Casa)
<u>SOUS-INTEGRATION</u>	Lotissements	Jerifat. Derb Courses (Safi) Dradeb (Tanger)
	Douar clandestin	Hajja (Rabat) Kharouba (Salé)
	Bidonville	Sidi Youssef ben Ali. Marr
		Douar Doum (Rabat)
6. Complexe intégrant atrophié et régressif.	Ancienne Médina	FES Premier arrondis. Sous-intégration Atténuée.
7. Sous-intégration profonde et marginalisme central.	Type BIDONVILLE	El Kora et Hay-el-Kheir (Rabat)
	-----	Carrières entrées (Casa)
		Sidi Othmân. Ben M'Sik
		Douar Jdid (Salé)
		Saknia et bidonv. Kenitra
		Bordj Moulay Omar Meknès
	Type habitat auto-constructuit : pisé	Quartier de Meknès
		Q. de Fès (Dokkarat)
<u>NON-INTEGRATION</u>	Douar semi rural	Chebanat (Rabat)
		Od. Ben Lekti (Tanger)

pes de quartiers révèle, néanmoins une réalité plus subtile et plus nuancée. Plusieurs constatations s'imposent.

La coïncidence entre l'espace moderne, c'est à dire l'espace composé des quartiers, aménagés selon les normes d'urbanisme du modèle euro-américain, et les sphères d'intégration économique et sociale, est totale. Aucun secteur de la ville nouvelle n'y échappe, quelle que soit la nature du complexe social, "dirigeant ou dominé". En effet, ces quartiers sont les lieux de résidence des populations bénéficiaires du mode de croissance économique, des classes privilégiées et d'une fraction des classes moyennes.

Par contre, au-delà des sphères d'intégration complète, la non-coïncidence des niveaux d'intégration urbaine avec les types morphologiques des quartiers s'affirme, révélant les désordres socio-spatiaux internes et l'incapacité présente des mécanismes économiques à accorder la densité sociale des groupes avec l'espace. Aux mêmes types de quartiers, définis de critères physiques, se rapportent différents niveaux ou degrés d'intégration.

Au niveau d'intégration partielle correspondent les mêmes types de quartiers qu'au degré de sous-intégration atténuée : nouvelle médina, lotissements récents, cités de recasement et ancienne médina. Certes, à chaque niveau où s'affirme un caractère de sous-intégration renforcée, diverses strates sur lesquelles pèsent des précarités plus nombreuses et plus lourdes, viennent s'ajouter aux précédentes; ainsi, le type de quartier "ancienne médina" et le niveau d'intégration partielle à complexe intégrant peu progressif, ainsi les douars clandestins et le niveau de sous-intégration atténuée, à complexe intégrant plus ou moins atrophié. Pourtant les divers niveaux d'intégration urbaine apparaissent autrement plus pertinents pour définir la place des quartiers au sein de l'ensemble que les simples critères morphologiques.

Les zones d'habitat en "dur" (à l'exclusion de la ville nouvelle), aux formes d'extension et de construction très diversifiées, révèlent une réalité sociale composite, fragmentée, divers niveaux d'intégration. Lieux de résidence des catégories sociales inférieures et traditionnelles, elles sont aussi les centres d'habitation de groupes parfaitement insérés dans les cadres de production du circuit moderne supérieur, dans des rapports sociaux évolués, mais partiellement exclus des modes d'habitat, de l'espace de vie, de référence urbaine.

La non-intégration spatiale des groupes, disposant d'attributs économiques et socio-professionnels favorables provoque, au plan culturel notamment, des répercussions non négligeables. Si les facteurs socio-culturels (alphabétisation, scolarisation, formation professionnelle, information...) influent sur la pérennité d'une situation de sous-intégration au niveau de l'habitat, alors que l'amélioration des revenus (tirés de l'exercice d'une activité intégrée au mode de production dominant) du niveau de vie, devrait permettre de se soustraire à celle-ci, l'espace, en tant que composante sociale peut exercer, à son tour, une influence sur les comportements citadins et freiner le cheminement promotionnel des groupes. La permanence ou la rigidité de structures spatiales anciennes alors même que les rapports sociaux inhérents sont affaiblis, ou inadaptées au mode de fonctionnement de l'économie moderne (circulation, relations...), aux besoins quotidiens de confort, d'hygiène...des familles, est aussi un handicap à l'émergence de comportements plus modernistes (par exemple, au niveau de la formation de la famille, des coutumes à l'égard du mariage, du travail de la femme...) pouvant favoriser leur capacité d'adaptation, de promotion. Inversement, la présence de groupes intégrés fonctionnellement, peut exercer des effets de démonstration non négligeables auprès des autres catégories sociales, tant au niveau des attitudes économiques, socio-culturelles que des types de consommation. Cependant, la mesure de tels effets est très

délicate et pose le problème du seuil au-delà duquel l'influence modernisatrice devient forte et exigeante. La composition du complexe social intégrant paraît d'autant plus fondamentale.

- Si les quartiers d'habitat en dur présentent plusieurs degrés d'intégration urbaine, une diversité remarquable des situations, les zones du sous-habitat précaire, de type auto-construit : bidonvilles, construction de pisé, en pierres sèches, nouas...plongent globalement, dans une sphère de sous-intégration profonde, qualifiée aussi et de façon rapide de "marginalité", et de non-intégration temporaire. Une forte corrélation unit habitat précaire et niveau de sous-intégration profonde, habitat précaire et société bloquée. La distinction fondamentale entre un sous-habitat : quartiers bidonvillois ou organisés, trames sanitaires, douars semi-ruraux, et un habitat en dur et "durcifié" (douars clandestins) a été précédemment évoquée. Les groupes sociaux qui accompagnent et caractérisent les zones du sous-habitat, demeurent dépourvus d'attributs, favorisant les chances d'intégration à la vie urbaine : taux d'analphabétisme élevés, forte proportion des chefs de ménage d'origine rurale, prépondérance des emplois à survie...Néanmoins, si le tableau confirme par le regroupement des zones d'habitat précaire, au niveau d'une sous-intégration totale, cette distinction majeure, l'adéquation entre les formes du sous-habitat et les aires de marginalité n'est point complète. Peuvent y échapper certains quartiers, comme le montre l'exemple du bidonville du Douar Doum, à Rabat.

Certes des conditions particulières, relativement favorables (proportion élevée des employés subalternes de l'Etat, localisation du douar à proximité de quartiers de résidence des classes aisées, des secteurs à emplois administratifs...) expliquent la composition du complexe social : groupes inférieurs prépondérants et importance relative des groupes socio-économique plus dynamiques. Les classes moyennes et transitionnelles représentent plus de 20% de la popu-

lation totale), il n'empêche que toutes les formes du sous-habitat ne peuvent être confondues avec l'aire de sous-intégration totale : économique, sociale et culturelle.

L'étude détaillée de la composition spatiale des principaux niveaux d'intégration, confirme les disparités sensibles de situations entre les quartiers aux caractères physiques proches.

3.2 - SIGNIFICATION SPATIALE DES DIVERS NIVEAUX D'INTEGRATION.

Quatre niveaux principaux d'intégration urbaine ont été distingués et définis. Quelle est la signification spatiale de chacun? Celle-ci est-elle susceptible de rendre compte des grandes lignes des processus de sélectivité et des disparités, socio-spatiales?

3.2.1 - La signification des sphères d'intégration, est au plan spatial, peu contestable globalement. Aux divers degrés d'intégration s'attachent plusieurs types d'espaces modernes, aux caractéristiques de plus en plus tranchées, révélatrices de la structure très hiérarchisée de la société marocaine.

Les classes privilégiées dirigeantes, maîtresses de l'appareil étatique, des organes de contrôle des échanges avec l'extérieur, d'implantation industrielle et commerciale, ont aménagé de vastes ensembles de villas, d'équipement rare et onéreux, "soignés" et irrigués par de vastes boulevards (fleuris), à l'écart des quartiers populaires et commodément rattachés au centre des affaires de la ville. Ces quartiers par le luxe qu'ils affichent tant au niveau des constructions que des équipements, impriment sur le sol, les distances matérielles, économiques, sociales qui séparent les membres de la minorité possédante, des autres groupes sociaux. Le style de vie qu'elles manifestent, s'accompagne d'une forte consommation de services domestiques. Leur besoin est tel qu'il peut se développer à proximité du ou des quartiers résidentiels, des zones d'habitat populaire "spécialisées", dont la majorité des actifs est employée à le satisfaire. L'exemple

du doublet "socio-spatial" - Anfa, cité Hassani - est à cet égard révélateur (Fig. 84).

Le centre ville retient, encore, dans des immeubles de standing, une fraction des classes supérieures; cependant, celles-ci tendent de plus en plus à abandonner la fonction de résidence des immeubles du centre aux classes moyennes, trouvant dans les quartiers résidentiels de la périphérie "aisée", les commodités susceptibles de répondre à leurs besoins en matière de confort, de loisirs et de sécurité.

Aussi, la sélectivité spatiale et sociale du centre ville s'accuse, entre d'une part l'affirmation d'un espace réservé aux affaires : la Cité (le "coeur" se parant des attributs architecturaux les plus modernes, l'exemple de l'avenue des Forces Armées Royales à Casablanca est le plus spectaculaire) et d'autre part, les quartiers réservés aux activités commerciales, au "tertiaire invisible" de moindre envergure et aux classes moyennes. C'est évidemment dans les villes où l'activité économique est la plus intense que le phénomène est le plus sensible.

C'est donc, dans ce cadre spatial que s'inscrivent les rapports des différents groupes sociaux intégrés en présence. Cadre spatial central qui connaît, aussi, une sorte de dégradé, correspondant à l'état du parc immobilier et au niveau d'aisance des groupes qui l'occupent. Ainsi, la forte proportion des chefs de ménage, originaires des tribus de l'Anti-Atlas et spécialisés (à l'origine) dans le commerce d'alimentation, dans le centre ville de Casablanca n'est pas indifférente à la promotion économique du groupe. Elle peut, dans une certaine mesure, exprimer certains antagonismes ou conflits d'intérêts avec le groupe dirigeant (qualifié commodément de "fassi"), antagonismes sociaux latents dans la société marocaine d'aujourd'hui.

Les quartiers périphériques de la ville nouvelle, autrefois lieux de résidence des groupes étrangers les plus modestes, sont, désormais, les lieux d'installation des classes

moyennes de promotion récente, quartiers qui présentent une densité socio-économique assez exceptionnelle (quartiers de l'Océan à Rabat, du Maarif à Casablanca).

La sphère d'intégration correspondante au plan spatial à la ville moderne, marque une hiérarchisation accrue des individus pris dans des rapports de production du mode dominant et "pur", hiérarchie des groupes dans la société "moderne" et distribution spatiale sélective au sein de la ville nouvelle.

Si les inégalités de revenus, la hiérarchie des statuts sociaux, caractérisent la "ville nouvelle", les mécanismes socio-économiques à l'origine de ces différenciations ne sont pas perçus de même nature que ceux qui s'expriment à l'échelle de la ville. L'intégration économique et socio-culturelle des individus, attachés au circuit économique supérieur, ne se réalise pleinement que dans les cadres spatiaux, même partiellement dégradés, de la ville nouvelle. L'homme acculturé est, ici, en accord avec son espace, créé de normes externes. Espace de la civilisation industrielle, de la division du travail, pris en charge par la collectivité publique, c'est à dire, la ville des citadins, par opposition aux quartiers frappés de désuétude sur qui pèsent de nombreuses précarités et habités par les gens venus du bled, par les néo-citadins, aux espaces d'intégration partielle ou de sous-intégration.

3.2.2. La réalité spatiale des sphères d'intégration partielle.

Elle paraît plus nuancée et révèle la diversité des types de construction et de quartier. Au même niveau d'insertion, se retrouvent nouvelle médina et lotissement, cité de recasement, ancienne médina. Ces différents quartiers demeurent les lieux de résidence d'une fraction des classes moyennes et des groupes "transitionnels", soit des groupes sociaux bien ou assez bien adaptés aux rapports économiques, attenants au secteur moderne. Des différences sensibles ont été soulignées entre un complexe intégrant favorable, progressif et un complexe beaucoup moins favorable.

Au premier correspondent deux types principaux de quartier : nouvelle médina et cité de recasement. Sans revenir en détail sur les circonstances de la création de ces quartiers, rappelons qu'ils résultent d'initiatives de la collectivité publique, donc, en partie dégagées du fait spéculatif. De fait, ils offrent les conditions de logement parmi les plus favorables de l'habitat populaire et bénéficient d'efforts d'aménagement urbanistique et d'équipement social, rares. Pré-vues à l'origine pour reloger plus décentement les familles les plus modestes, les cités accueillent les familles, disposant de revenus réguliers, supérieurs à la moyenne urbaine et intégrées fonctionnellement à la ville. La déviation socio-spatiale du projet, montre l'échec d'une politique d'urbanisme fragmentée, située à l'écart des mécanismes essentiels régissant le développement urbain. Elle souligne, encore, le rejet d'une partie des populations solvables, de la ville accordée au mode de croissance économique, le défaut d'une urbanisation globale, mettant en oeuvre des conceptions urbanistiques et architecturales d'ensemble et des techniques de construction normalisées.

Au complexe intégrant "moins progressif", s'attachent les mêmes types de quartiers, d'habitation (nouvelle médina, lotissements et cité) auxquels s'adjoignent des vieux quartiers de la strate "ancienne médina". Les premiers présentent des caractéristiques assez comparables à celles du précédent, même si les conditions générales de leur édification diffèrent sensiblement, notamment celles de leur financement (dans ce cas, de sources privées). Aussi, les éléments de confort des logements, surtout les équipements sociaux et le cadre architectural d'ensemble, sont généralement moins favorables. Ces variations peuvent expliquer les disparités des complexes sociaux, cependant, d'autres facteurs de discrimination interviennent, en particulier, lorsque sont pris en compte par les habitants, l'éloignement des quartiers des zones d'emplois, des secteurs commerciaux, des lieux de rencontres et d'échanges, la difficulté de relations avec les autres secteurs urbanisés de la ville, l'absence d'animation culturelle.

La résidence des populations appartenant aux classes moyennes, dans les vieux quartiers du centre (ancienne médina) est significative des désordres qui caractérisent la distribution des groupes à l'intérieur du périmètre urbain. En effet, ces vieux noyaux ont subi la dégradation du patrimoine immobilier et ont été progressivement abandonnés par les familles bénéficiant de revenus confortables et réguliers, d'autant plus rapidement qu'ils ne disposaient pas d'équipements de base, en accord avec les exigences nouvelles en matière d'hygiène et de confort : eau courante, système d'égoûts..., exigences d'autant plus fortes que la surpopulation des quartiers s'accroissait. Notons, cependant, que certains "vieux centres" offraient ces conditions minimales, en particulier la médina de Fès. Alors que les médinas anciennes représentaient un exemple achevé d'une organisation spatiale accordée au modèle sociétal, elles apparaissent inadaptées et incapables et incapables d'adaptation aux aspirations des catégories sociales sensibilisées au mode de consommation véhiculé par le modèle d'urbanisation moderne aux nécessités d'échanges et de circulation, à la fois des produits et des hommes.

Comme l'aspiration aux commodités de la ville nouvelle est forte de la part de populations plus conscientes, et raison de leur statut socio-économique et de leur niveau d'instruction, des disparités entre la médina ancienne et les quartiers de la ville moderne, la médina est délaissée progressivement par les classes dynamiques. Seuls les phénomènes ségrégatifs et négatifs freinent encore ce mouvement d'exode vers les secteurs urbains mieux pourvus en éléments de confort. La ville nouvelle, fermée aux familles ne disposant pas de revenus suffisants pour faire face aux prix élevés des loyers, celles-ci s'orientent de préférence vers les lotissements et les cités de recasement.

La traduction spatiale des divers degrés d'interprétation partielle révèle, ainsi, des processus dynamiques d'évolution, de sens inverses. Les cités, certains lotissements récents, aménagés pour répondre, même partiellement, aux

besoins nouveaux et légitimes des populations solvables, tendent à partager le mode de vie de référence urbaine, tandis que les vieux quartiers connaissent une évolution régressive qui les plonge dans les sphères de la sous-intégration.

Les vieux quartiers de Tanger ou de Meknès appartiennent à l'aire de sous-intégration, ceux de Rabat et de Salé connaîtront à leur tour, une semblable évolution, si rien ne vient modifier les tendances actuelles d'évolution. Une étude détaillée des différents quartiers des médinas montre d'ailleurs, les disparités accrues du tissu urbain "intra-muros", la sous-intégration totale de certains, en voie de délabrement, lieux de résidence des groupes marginaux, pôles d'immigration des ruraux, la "préservation socio-spatiale" actuelle d'autres. A Rabat, les quartiers les plus dégradés se situent face aux Oudaïas, dans le mellah, et dans la zone intermédiaire entre le mellah et les Oudaïas. L'évolution de la moyenne des personnes par logement, montre, pour la médina de Salé, une sérieuse accentuation du processus de densification et de surpopulation : en 1960, la moyenne était de 5,7 personnes/logement, en 1970, elle s'élevait à 7,8 (12).

La non-correspondance entre les attributs socio-économiques et culturels favorables d'une fraction des populations des quartiers d'intégration partielle et les conditions de logement, du cadre de vie, souligne la vigueur des processus ségrégatifs, d'exclusion. Elle évoque aussi, la nécessité d'une mise en question de la politique d'urbanisme et du logement trop fragmentée, indissociable d'une contestation de l'ordre économique et social. Le problème de l'habitat du plus grand nombre ne pourra être résolu, si auparavant, celui des populations "solvables", intégrées économiquement et socialement, ne l'est pas.

3.2.3 - La traduction spatiale des niveaux de sous-intégration urbaine : certitudes et équivoques.

La signification spatiale des sphères de sous-

(12) "Notes sur les différents aspects des médinas de Rabat-Salé
M.U.H.E. Délégation de Rabat. S.D.R.S.

-intégration paraît singulièrement diversifiée et complexe. Plusieurs niveaux ont été distingués.

- Le niveau de sous-intégration partielle, regroupant, encore, une frange des classes moyennes et une fraction importante des groupes "transitionnels", connaît la plus grande variété des types de construction et de quartier. A ce niveau de sous-intégration, médinas anciennes et modernes, cités de recasement et lotissements, douars clandestins et bidonvilles voisinent, confrontés aux mêmes problèmes socio-économiques. Certes, l'étude détaillée a montré des degrés de sous-intégration, des écarts sensibles de la réalité sociale des quartiers, cependant, l'ensemble se différencie assez nettement des secteurs frappés de sous-intégration profonde ou intéressés par un complexe intégrant régressif, atrophié. La variété des formes de croissance, attenante au même niveau de sous-intégration partielle, est indicative à plusieurs titres.

Les caractéristiques socio-économiques, communes à des quartiers d'habitation dont les normes, les motivations, les conditions de la construction demeurent très dissemblables (opposition entre le lent processus caractérisant l'élaboration de la structure spatiale des anciennes médinas et l'édification désordonnée des lotissements, fragmentée des différentes cités) soulignent le défaut d'une typologie basée sur les seuls critères morphologiques. Celle-ci peut rester utile en certains cas, mais ne peut être déterminante quant à la définition des capacités et des attributs intégrationnistes des groupes, à la distinction de la variété des chances d'insertion dans la dynamique urbaine. Plus qu'aux caractéristiques physiques des quartiers, il faut s'intéresser aux composantes démographiques, socio-culturelles, aux caractères du travail, de l'activité, aux types de comportements sociologiques, des populations. La diversité du cadre de vie des populations de statut social et économique comparable, est indicatif des désordres spatiaux, induits de processus d'urbanisation contradictoires, de la nature, des conditions de la croissance des cités.

L'homogénéisation sociale et économique de quartiers

aux symboliques si contrastées, souligne l'aggravation du complexe de pauvreté, couvrant la plupart des formes du tissu urbain. La signification socio-spatiale des quartiers disparaît, demeure l'élargissement du concept de sous-intégration à des espaces qui reflètent l'image classique de la demeure citadine moderne ou traditionnelle, révélateur de types d'évolution contradictoires, mais convergents.

Les anciennes médinas, en devenant des pôles d'une immigration rurale, en se prolétarisant (cf. l'évolution des métiers artisanaux traditionnels), en changeant de substance socio-économique, ont connu un phénomène d'évolution régressive. L'accumulation des nouveaux venus, dans des espaces dépourvus des éléments de confort et d'hygiène pour une aussi grande masse, a entraîné la dégradation générale des conditions de vie. La destructuration de la société citadine traditionnelle a révélé les caractères d'inadaptation, de désuétude même, des vieux quartiers. Abandonnées par les groupes aisés, par les familles trouvant à se loger plus confortablement dans les nouveaux quartiers, elles sont devenues le refuge des populations pauvres. Ainsi, les mêmes mécanismes, bien que décalés dans le temps, intéressent l'ensemble des médinas anciennes des villes marocaines. Les vieux quartiers de Tanger, de Meknès Fès-Jdid, ont, pour leur part, connu une phase d'évolution régressive plus rapide.

Les lotissements, les cités de recasement et les nouvelles médinas (celles de Casablanca), attachés au même niveau de sous-intégration partielle, montrent l'absence d'une politique cohérente de l'habitat (les conditions de leur édification, les éléments de la spéculation, la dégradation rapide en taudis de "logements neufs"...), les mécanismes sélectifs qui en résultent. Les douars clandestins traduisent l'évolution plus positive des conditions économiques de certaines populations bidonvilloises. La durcification des bidonvilles, en maisons en dur s'est produite corrélativement à l'élévation du volume d'emplois stables des familles, procurant, ainsi, des revenus plus réguliers et plus sécurisants. Cette évolution

traduit le mouvement d'élargissement des emplois subalternes du secteur public. Une étroite corrélation existe donc entre l'évolution de la construction, le type d'habitat et le niveau des revenus des familles. Le douar Doum, par la pérennité des types de construction précaire, semble contredire la tendance générale, cependant des conditions particulières peuvent justifier cet écart et l'absence du processus de durcification complète. En effet, outre l'élévation générale du niveau d'activité, d'autres circonstances expliquent la transformation du bidonville. Parmi celles-ci, rappelons le relâchement de la surveillance des autorités municipales ou la modification favorable du statut juridique du sol, permettant l'appropriation privative du sol.

- Au complexe intégrant régressif correspond la strate "ancienne médina" de la ville de Fès. L'étude détaillée de la composition socio-économique des populations des trois arrondissements, montre des différences sensibles, même si les points communs l'emportent. Le premier arrondissement, mal ou peu pénétré par les flux d'immigration rurale, est plus conservateur des cadres de vie et d'activité, traditionnels. Les groupes, attachés au mode de production ancien, soulignent l'inadéquation de cet espace aux réalités économiques modernes. La destructuration, plus ou moins rapide et accentuée de la société fassie traditionnelle, la marginalisation des formes d'activités anciennes, des forces productrices, conduisent à une évolution régressive, marquée autant par la dégradation du patrimoine architectural que par l'évolution des composantes sociales. La prépondérance des groupes inférieurs, la fixation des catégories sociales dans les secteurs d'activités, traditionnels et marginalisés, le développement de formes de travail de survie, sont révélateurs d'une telle évolution. La médina de Fès qui représentait, il y a peu, un modèle d'urbanisation cohérente, établissant entre la société et son espace une réelle harmonie, plonge désormais dans la sphère de sous-intégration et perd pour ceux qui l'habitent, toute sa symbolique à laquelle se rattachaient de nombreuses valeurs économiques, sociales et culturelles.

- La traduction spatiale des secteurs de sous-intégration profonde apparaît sans équivoque, regroupant les quartiers du sous-habitat, sur lesquels pèsent de nombreuses précarités.

L'importance du chômage et du sous-emploi, des activités marginales trahit la faiblesse générale des revenus familiaux. Les difficultés de la survie quotidienne représentent un obstacle pour l'amélioration du cadre de vie, pour la modification du faciès des quartiers, d'autant plus qu'à la situation de blocage économique et social, s'ajoute celle, due au statut du sol sur lequel ont été édifiées les baraques. La précarité du statut du sol induit le plus souvent celle des équipements et des logements.

Les bidonvilles, trames sanitaires ou bidonvilles non organisés, révèlent, ainsi, des situations économiques et sociales, des conditions générales de vie, particulièrement critiques. L'analyse des structures démographiques, socio-culturelles, des conditions de peuplement, de la durée de résidence des habitants dans le bidonville montre une situation bloquée, l'absence de mobilité socio-spatiale (cf. la durée d'installation dans le bidonville, des habitants de Ben M'Sik, de Sidi Othmân ou des Carrières Centrales à Casablanca, étudiée dans un chapitre précédent). Si des degrés, dans la sous-intégration, peuvent être distingués entre des bidonvilles dont la structure des populations dénote la prédominance des groupes marginaux, et des bidonvilles où une fraction de la population paraît insérée dans les cadres de l'activité moderne (opposition entre le bidonville des Carrières Centrales et celui de Ben M'Sik, telle qu'elle apparaît à la figure 86), l'ensemble trace un tableau assez pessimiste concernant les processus d'intégration, de mobilité socio-spatiale favorable.

La politique de résorption des bidonvilles est, depuis fort longtemps une des constantes de la "politique d'urbanisme" de l'administration étatique. Politique sans succès, elle demeurera sans efficacité et sans avenir, tant qu'elle ne

correspondra pas à une action globale, intégrée dans une politique de contestation de l'ordre économique et social établi.

CONCLUSION

Malgré des caractères communs, propres aux différents types morphologiques des quartiers, ceux-ci ne représentent plus, désormais, des espaces économiques et sociaux bien définis et univoques. L'apparence de surface cache une diversité accrue des composantes sociales, de la nature du peuplement, une variété de degré d'insertion dans la dynamique urbaine dont les plans d'action et d'aménagement des villes devront prendre, rapidement, en compte. La typologie des quartiers urbains, basée sur les composantes sociales et économiques, apparaît satisfaisante pour dégager les dynamismes internes propres des populations, pour évaluer les divers niveaux d'intégration, les écarts, pour mesurer les chances futures d'insertion ou les situations de blocage.

L'étude des "complexes sociaux", de la traduction spatiale des niveaux d'intégration, a révélé les troubles socio-spatiaux qui caractérisent la société urbaine marocaine et traduisent les disparités sociales accrues.

En situation traditionnelle ou ancienne, l'homme paraît accordé à son espace. Les médinas, avec leurs quartiers ordonnés, leurs corporations, témoignent d'une organisation élaborée et harmonieuse, d'une cohérence socio-spatiale remarquable. Un équilibre s'est instauré entre le social et l'espace, fruit d'une lente évolution interne, qui a pu, dans certains centres, se manifester jusqu'à une période récente.

Désormais, l'espace est devenu une construction fragmentée et inorganique. L'irruption d'une formation sociale dominante, inspirée par une rationalité, des motivations, étrangères au modèle d'urbanisation ancien, à la société marocaine, introduit une dimension nouvelle, dominée par l'économique. La création de son propre espace, aménagé de normes externes, tributaires de conceptions et de techniques d'une

autre civilisation, pour répondre aux besoins de ses représentants, ne peut être confondue avec une simple juxtaposition de villes, de logiques différentes. Comme la modification d'un élément d'une construction entraîne une réaction sur l'ensemble, l'agression de cette formation favorise la destruction de l'ordonnance et du fonctionnement, anciens. Il résulte de cette confrontation, les traumatismes que l'étude a mis en évidence. La destruction de la société citadine ancienne plonge les quartiers "traditionnels" dans l'abandon et l'inadapté, situation d'autant plus difficile que les conditions propices à l'accueil des populations rurales précipitées vers les villes, ne sont élaborées. La réponse donnée à cette situation est l'extension dichotomique des villes, et en particulier, celle des zones du sous-habitat sur lesquelles pèsent de très nombreuses précarités.

Le désaccord profond entre l'homme, balloté au gré des modernisations et son espace, devient fondamental. L'espace n'est plus chargé de significations symboliques, n'a plus la densité sociale répondant à celle d'un vécu ancestral, d'une accumulation civilisatrice interne. La finalité d'une organisation sociale cohérente s'est écroulée, mais aucun projet n'émerge. Le plus grand nombre ne perçoit plus l'accomplissement d'un projet globalisant, commun, intégrant l'ensemble des individus. L'homme n'étant plus maître de son espace, du cadre de l'exercice de son activité et de son environnement social, cet espace imposé, non élaboré d'une évolution cohérente, devient source de traumatismes sociaux. De fait, tous les signes de désarroi, d'aliénation se manifestent : les communautés, déracinées et éclatées, les rythmes de vie, déréglés, les croyances, anéanties, "le divorce quotidien entre l'intimité domestique et le monde extérieur" (13).

L'espace dégradé, sans efficacité, n'est-il pas la dimension de l'effondrement de tout un univers mental?

(13) Boughali (M) : "La représentation de l'espace chez le Marocain illettré"
Edit. Anthropos. Paris. 1974.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Parmi les changements que le Maroc a connus, au cours du vingtième siècle, la croissance urbaine est, sans nul doute, l'un des plus spectaculaires et des plus révélateurs. Modérée jusqu'au début de la seconde guerre mondiale, puis vive et désormais brutale, elle traduit les mutations profondes, ayant affecté la société et l'espace.

Les caractéristiques de la croissance urbaine sont communes à celles des pays sous-développés. Ses diverses expressions ont révélé un modèle d'urbanisation dépendante, favorisant par phénomène sélectif, la croissance rapide des centres, détenteurs des organes de direction et de contrôle, privilégiant l'urbanisation des zones littorales.

La diffusion, certes encore très inégale, du fait urbain à l'ensemble du territoire national, l'augmentation du nombre des villes, par la promotion des petits foyers commerciaux, l'inégale croissance des villes, en fonction de la place détenue dans la hiérarchie des centres, du rôle dans l'organisation de l'espace, la distribution des effectifs, favorable aux grandes villes, demeurent des variables essentielles du processus d'urbanisation. Pourtant, le fait primordial est l'accélération constante et rapide du rythme d'accroissement des populations. Les taux très élevés qu'elles enregistrent, permettent de doubler leurs effectifs en quelques années. Elles captent, désormais, les deux-tiers de l'accroissement démographique total. Si rien ne vient freiner l'élan d'urbanisation et modifier les tendances actuelles, la majorité des populations marocaines résidera en milieu urbain, dans quelques années. La plupart trouveront refuge dans quelques grandes agglomérations dynamiques qui aspirent l'essentiel des flux migratoires campagnards, notamment les villes de l'axe du nord-ouest atlantique.

Un processus d'urbanisation aussi tumultueux et non contrôlé, ne peut manquer d'exercer sur tous les aspects

de la vie économique, sociale et politique marocaine, une influence déterminante dont il est difficile d'apprécier tous les aboutissements. Les implications de l'explosion urbaine à laquelle est confrontée la société marocaine, sont multiples et graves. Elles apparaissent d'autant plus préoccupantes que le chômage et les formes de sous-emploi s'étendent, que se posent, déjà, en termes pressants, les problèmes cruciaux concernant la couverture minimale des besoins des populations citadines, en matière d'alimentation, d'éducation, de santé et de logement.

La ville s'est révélée incapable d'accueillir les nouveaux citadins, de les intégrer en tant que citoyens à part entière. Cette incapacité, récente, s'est traduite au plan économique, par la prolifération des activités de survie, la parcellisation du travail, le développement d'un circuit économique inférieur ou pauvre, principal pourvoyeur d'emplois, de très faible qualification et rapport. Le chômage, toutes les formes de sous-emploi marquent profondément les divers secteurs de la vie économique et sociale, s'inscrivent sur l'espace. L'ordonnance des villes anciennes a été rapidement détruite, les mécanismes d'une urbanisation dichotomique, ont conduit à l'extension décisive d'espaces inorganiques, fragmentés et contrastés, d'espaces privés de significations. Ces forces de différenciation spatiale trahissent le hiatus fondamental, existant entre les groupes sociaux bénéficiant du type de croissance économique dominant et du mode d'urbanisation "moderne", et la majorité des citadins, exclue du mode de vie urbain et condamnée aux types de sous-consommation, nés d'une répartition très inégalitaire des ressources, des biens et des services. Dégradation des vieux quartiers, croissance des formes d'habitat sous-intégrées et extension ostentatoire des quartiers des classes privilégiées sont les projections spatiales d'une organisation sociale fortement hiérarchisée et contrastée. Ces mécanismes se traduisent, au plan social, en termes d'exclusion d'une fraction accrue des populations urbaines ou de sous-intégration et de marginalité.

Les villes marquent, ainsi, désespérément l'inadéquation du modèle de société aux besoins fondamentaux des masses urbaines.

L'accélération de la croissance des effectifs citadins, alors même que les problèmes du chômage et du sous-emploi, du logement et de l'habitat s'aggravent, que les processus des disparités économiques et sociales, d'exclusion socio-spatiale s'accusent, en particulier dans les plus grands centres, souligne la nécessité de maîtriser les facteurs de celle-ci. Or pour les contrôler, faut-il les connaître. La croissance rapide des populations résulte de la conjonction de deux faits majeurs : l'exceptionnel dynamisme démographique des familles citadines et l'ampleur croissante de l'immigration campagnarde. A la fois d'origine citadine et d'origine rurale, son contrôle ne peut être assuré, par des mesures énergiques et efficaces, qu'après une interrogation portant sur l'ensemble de l'organisation et du fonctionnement de la société et de l'espace, plus précisément sur la nature, la densité des relations villes-campagnes.

Le dynamisme des populations citadines est, aujourd'hui assez bien mesuré et perçu, grâce notamment aux enquêtes démographiques récentes. Pourtant, l'analyse des comportements a montré que de nombreuses lacunes demeurent et que les calculs démographiques les plus simples sont, souvent, impossibles faute de données statistiques valables. L'étude des comportements démographiques différentiels, pourtant indispensable pour cerner les tendances évolutives, apprécier les dynamiques internes propres, ne peut être entreprise, en raison de l'absence d'une couverture satisfaisante et complète des populations, par l'Etat-Civil. Or, comment aménager l'avenir, si l'on ne peut prévoir ces évolutions, ces changements d'attitudes, si l'on ne connaît les "complexes modernistes" ou les comportements démographiques des populations des différentes villes ou quartiers, des divers groupes socio-économiques.

L'urgence d'une telle exigence ne peut être discutée, il faut améliorer radicalement la connaissance de la démographie urbaine (et évidemment rurale).

Car, à terme et quelle que soit la nature du régime politique, le problème d'une réduction sensible du croît démographique, se posera inéluctablement. Il n'est pas sûr qu'une politique de limitation impose des mesures drastiques, autoritaires. De simples mesures d'ordre juridique ou même fiscal, des encouragements de différents ordres pourront favoriser rapidement, l'affirmation des tendances régressives, déjà constatées en différentes villes ou auprès de certains groupes sociaux. Mais encore faut-il pour ne pas manquer "la cible", connaître plus profondément, le terrain social d'exécution. Cependant, de telles mesures resteront sans efficacité ou ne seront pas comprises, si, au préalable, l'effort de transformation des structures économiques et sociales, dans le sens d'une plus grande justice sociale, d'une participation des populations aux décisions les concernant, au choix de société, n'est pas encouragé et développé.

Les comportements démographiques dynamiques des populations urbaines trahissent à la fois, la permanence d'attitudes héritées du monde des campagnes et l'exclusion de celles-ci de la société moderne (partielle ou profonde). La destruction de la société rurale donne naissance à de puissants courants d'émigration. Avec eux, pénètrent en ville, des modes de vie, des attitudes mentales, des comportements démographiques éminemment ruraux qui se trouvent en totale contradiction, avec les besoins et les possibilités de l'économie "moderne", avec les nécessités et les exigences du mode de vie urbain. Le secteur économique moderne se révèle incapable, par essence, d'intégrer la plus grande masse des populations, rejetées et confinées dans des activités de survie, subissant des conditions d'existence, d'habitation souvent déplorables. Le complexe de pauvreté et de sous-intégration explique ces attitudes démographiques dynamiques, d'autant plus qu'elles sont cohérentes avec la perception d'un environ-

nement défectueux et insalubre (forte mortalité infantile).

L'évolution positive ou le blocage des comportements paraît, ainsi, fonction de l'insertion des familles, au sein de complexes intégrant plus ou moins évolués et modernistes. La perception de la nécessaire concordance entre les conditions de la formation de la famille et celles de la mobilité socio-économique et à terme spatiale, sera d'autant plus aigüe que les chances de promotion sont réelles. Tant que les familles demeureront immergées dans les sphères de la sous-intégration, les changements des attitudes seront limités et freinés, même si leurs membres sont plus ou moins familiarisés ou sensibilisés au complexe moderniste urbain. Tant qu'une large fraction des populations restera confinée dans des tâches improductives et exclue du mode de vie urbain de référence, c'est à dire dépourvue d'attributs socialisateurs favorables (instruction, soins et surtout travail), de tels comportements démographiques "expansionnistes" persisteront. La démographie urbaine suggère, ainsi, la nécessaire contestation du système économique et social dominant, d'autant plus que la responsabilité de celui-ci est grande, dans le développement impétueux des courants d'immigration rurale, corrélativement à l'ébranlement, puis la destructuration des sociétés rurales anciennes.

Les migrations définitives des campagnards vers les villes n'ont cessé de connaître, au cours des dernières décades, une accélération vigoureuse témoignant des transformations profondes du monde rural et des disparités accrues entre les campagnes et les villes. L'arrivée, en ville, de populations jeunes, dépourvues, pour la plupart, des éléments susceptibles de favoriser leur insertion dans les cadres de l'activité et des modes de vie urbains modernes, est la revanche des campagnes sur les villes. La ville a, en effet, exercé une influence déterminante sur l'évolution des campagnes. La transformation des systèmes de culture traditionnels

au bénéfice des cultures spéculatives, la modernisation du travail agricole, la concentration des terres au profit d'une minorité, souvent citadine, ont été, parmi d'autres, les facteurs d'une modification des rapports sociaux et d'une hiérarchisation sociale accrue. La prolétarianisation d'une fraction de la paysannerie, l'impossibilité pour les petits propriétaires de prendre part aux changements techniques et cultureux, la perception nouvelle des disparités spatiales, participent au mouvement de déferlement des campagnards vers les villes, notamment vers les agglomérations urbaines du littoral atlantique "central", véritables phares de l'émigration, désormais directe.

La composition des flux migratoires : migration de jeunes, d'illettrés, de paysans pauvres, de personnes non préparées aux tâches urbaines, est significative du désordre campagnard. Or les conséquences de l'irruption de cette masse, sont déterminantes sur l'évolution même de la ville, d'autant que celle-ci se révèle impuissante à assurer l'emploi et l'accueil. L'étude de la zone d'attraction démographique du centre d'accueil : les caractères, les structures économiques et sociales, les traditions collectives, les modes de production du milieu d'origine, apparaît décisive pour la connaissance et la compréhension des modalités de l'insertion des communautés rurales et de l'évolution de l'espace urbain même. L'explication des mécanismes socio-spatiaux régissant la croissance des villes se rencontre, en partie, dans les campagnes.

La venue de populations rurales, porteuses d'attitudes, de comportements encore profondément enracinés dans la société rurale, renforce le potentiel démographique des cités, mais accuse les problèmes de l'emploi et du logement. Deux tendances complémentaires, mais inverses s'affirment.

La plupart des immigrants sont venus en ville, à la recherche d'un emploi; celle-ci s'est avérée rapidement infructueuse, s'ils ne bénéficiaient d'appuis ou de relations ethno-sociales. Aussi subsistent-ils d'activités occasionnelles

n'exigeant aucune qualification précise ou de médiocre investissement. La division extrême du travail, la parcellisation des tâches qui peut confiner, en apparence, à l'absurde, résultent de l'incapacité de l'économie à satisfaire cette quête.

Inversement, l'absence de disponibilités monétaires, l'opportunité d'utiliser déchets et rebuts qu'offre la civilisation industrielle, la vivacité des traditions rurales en matière de construction, poussent le nouvel arrivant à édifier lui-même ou avec l'aide de compagnons-voisins, sa maison, abri rudimentaire et précaire, temporairement à l'écart de tout aménagement spéculatif. La construction de baraques, de maisons de terre, de pierres sèches..., sur des terrains dépourvus de tout aménagement préalable, l'occupation individuelle d'espaces non aménagés sur lesquels pèseront de nombreuses précarités représentent une mise en cause des institutions juridiques et des modalités régissant ordinairement l'extension des villes. L'occupation parcellaire du sol, la progression fragmentée du tissu urbain ajoutent, au fait proprement spéculatif et créent les conditions du désordre spatial et d'un réaménagement de l'espace urbain, défiant les compétences.

L'inégale distribution des flux migratoires entre les villes est déterminante quant au dynamisme (démographique) qu'elles manifestent. Les centres qui ont enregistré le développement précoce de l'économie moderne, ont été les principaux bénéficiaires. L'aire de recrutement est d'autant plus étendue, couvrant plusieurs domaines régionaux, qu'ils détiennent un rôle dominant dans l'organisation de l'espace. Intensité des flux d'immigration et diversité des composantes sociologiques se conjuguent alors et favorisent l'épanouissement des formes de croissance urbaine (sous-intégrées, notamment) les plus variées, l'affirmation des disparités socio-économiques et spatiales.

Mais, l'orientation des flux migratoires vers

certaines pôles ou axes privilégiés de l'économie moderne, l'accumulation des hommes en quelques points bénéficiant d'avantages exceptionnels, sont venues renforcer l'évolution naturelle de l'économie de marché, tendant à favoriser l'investissement, dans les centres qui offrent à celle-ci les meilleurs arguments (techniques et économétriques), c'est à dire les moyens des meilleures chances de profit et d'accumulation. Pour les possesseurs de capitaux, pour les firmes étrangères, comme d'ailleurs pour les entreprises industrielles nationales, pour les responsables de l'économie, les grands centres, avant tout Casablanca-Mohammedia, où les conditions les plus favorables à l'implantation d'industries sont réunies (optique d'une optimisation immédiate du capital), représentent les lieux prioritaires de l'investissement. Cette tendance ne peut être contrariée par les pouvoirs publics, soucieux de comptabilité et d'éviter, pour des raisons de sécurité notamment, une trop forte tension sur le marché de l'emploi là où sont concentrés les instruments de son pouvoir et les organismes de sa contestation.

Or, la distribution de l'investissement guidée, partiellement, par le fait démographique, est discutable à plusieurs titres. Le secteur moderne a montré qu'il ne pouvait s'étendre jusqu'à assimiler la totalité des populations, mais au contraire qu'il entraînait le développement d'un secteur économique inférieur et pauvre, au sein duquel se fourvoie la majorité des citoyens actifs. L'industrie à capital intensif et à haute technologie, est faible créatrice d'emplois; elle ne peut répondre aux besoins du pays, riche en main-d'oeuvre inemployée, mais favorise, au contraire, la concentration humaine dans les plus grands centres, vivant de plus en plus en parasites des campagnes, réduit les chances de développement des espaces périphériques, mal pourvus en avantages propres à attirer l'investissement.

L'affaiblissement de la migration massive vers les villes, une autre diffusion géographique des courants migratoires, ne peuvent donc être assurés sans la mise en question du

modèle de croissance économique dominant, sans la contestation du pouvoir des économistes dont "la compétence repose sur une philosophie basement matérialiste" (1). La création de nouveaux postes de travail doit être réalisée impérativement dans les régions où vivent les populations et non, prioritairement dans les zones métropolitaines (axe littoral urbain atlantique) où elles ont tendance à émigrer et à se fourvoyer. La re-distribution de l'investissement ne sera effective que si elle s'accompagne résolument d'une nouvelle conception du développement, mettant au premier plan de ses préoccupations, des formes d'organisation fortement décentralisées, à petite échelle, et utilisant davantage de main d'oeuvre en application de méthodes de production simples. Celles-ci seront en accord avec les besoins des populations régionales, leurs possibilités de financement, de commercialisation..., en cohérence avec les productions agricoles ou de matières premières, locales. Un tel projet ne peut être envisagé si, corrélativement, le contentieux rural n'est pas épuré, si l'économie n'est pas soumise à un traitement global.

Le contrôle ou la maîtrise de la croissance urbaine réclame, ainsi, une révision radicale des priorités. L'espoir de développement, de la promotion humaine, doit quitter la ville, pour la campagne, si l'on veut éviter l'engorgement urbain, l'ingouvernabilité des villes et assurer aux hommes de demain, un projet. Vouloir transformer les conditions de travail et de vie des populations citadines, sans s'attaquer aux problèmes posés par l'évolution de la société rurale, sans modifier radicalement la hiérarchie des relations villes-campagnes, est un leurre et ne peut conduire qu'à l'échec. Celui de la politique de résorption des bidonvilles, menée par l'état depuis plusieurs décades, est à cet égard significatif. La multiplication des cités de recasement, des efforts pour reloger les familles, est un appel à l'immigration campagnarde lorsqu'aucune mesure décisive n'est venue transformer la vie des populations rurales.

(1) E.F. Schumacher : " Small is beautiful. Une société à la mesure de l'homme. "

Contretemps . Le Seuil. 1978. p.175.

L'analyse des conditions du travail, de vie et d'habitat des populations urbaines a montré que la ville n'est souvent qu'une impasse dans laquelle se fourvoie la majorité des habitants. Or les courants d'immigration ne cessent de connaître une progression remarquable. Aucun fait ne peut souligner mieux l'urgence des réformes. Les difficultés d'application du schéma n'enlèvent rien à la nécessité d'agir.

Les villes, en raccourcis visuels saisissants, témoignent d'une organisation sociale profondément inégalitaire.

Les zones de villas, la ville en béton du centre, aménagées de conceptions urbanistiques et architecturales externes, sont les lieux de résidence des classes riches. Elles s'opposent aux zones d'habitat populaire, sous-aménagées et sous-équipées, densément peuplées. Ces types d'espace, aussi contrastés, révèlent des niveaux de revenus et de consommation divers, qualitativement et quantitativement fort éloignés les uns des autres. Le degré de sur-consommation caractérise un groupe restreint de familles, disposant d'importants revenus, tirés du renforcement de positions socio-économiques déjà privilégiées. Le niveau de sous-consommation, celui de la non-satisfaction des besoins fondamentaux des hommes, intéresse les groupes sociaux les moins favorisés, formés des migrants expulsés des campagnes, ne possédant aucune qualification et n'échappant temporairement au chômage que par la multiplication des petits métiers ou des petits services.

La structure de la consommation des classes supérieures et partiellement des classes moyennes, souligne le mimétisme des comportements, à l'égard de celle des pays industriels euro-américains. L'attachement des classes riches aux consommations de prestige et de luxe, entraîne l'accroissement d'importations coûteuses et le développement de fabrications de qualité, du secteur productif moderne, réservées à

ces catégories. L'effet de démonstration qu'il exerce auprès des classes populaires, n'est pas négligeable et peut entraîner une évolution rapide des modes de consommation, favorisant à terme l'affaiblissement ou le déclin du circuit de production ancien ou traditionnel.

A ces différences de consommation correspondent deux circuits de production et de commercialisation. Le circuit moderne, par son organisation, son mode de fonctionnement, de financement...tranche très nettement sur le circuit inférieur ou pauvre, formé d'une multitude de petites unités de production attachées au travail artisanal.

Les citoyens actifs intégrés dans les structures bureaucratiques évoluées du circuit supérieur, grâce à leur formation initiale et leur compétence technique, en perçoivent les bénéfices. Les autres, majoritaires, subsistent difficilement; les emplois de faible qualification et de médiocre investissement du secteur pauvre, ne procurent que de maigres revenus, insuffisants à assurer une intégration économique et sociale.

Ainsi, globalement, l'analyse de l'environnement urbain, du fonctionnement économique et social des villes permet d'opposer des catégories parfaitement intégrées, économiquement, socialement et spatialement, et des groupes sociaux majoritaires, exclus du mode de vie urbain et frappés de sous-intégration, plus ou moins profonde.

Le secteur moderne de l'économie a montré son incapacité à assimiler, progressivement, la totalité des actifs citoyens; par contre, il justifie le développement d'un secteur inférieur et pauvre. Les multiples flux qui les traversent, mettent en évidence les relations étroites et hiérarchisées, développées entre les deux sous-ensembles.

Extrapoler les tendances actuelles de l'économie et de la société urbaines, serait admettre une amplification

sérieuse des disparités citadines internes et une exagération de la dépendance extérieure. Or, la croissance des disparités, des inégalités n'est ni souhaitable, ni acceptable. Le problème fondamental est de savoir mettre un terme à une situation inique où les catégories sociales supérieures confisquent tous les pouvoirs à leur seul profit, où la majorité des citoyens se trouve être appauvrie et dépossédée de tout, de ses modes de production, de ses références socio-culturelles, de son espace même, privé désormais de symbolique et de signification.

L'économie dont le taux de croissance soutient à peine celui de la démographie urbaine, ne peut dégager suffisamment de ressources pour nourrir la consommation ostentatoire et démonstrative des classes privilégiées et assurer des conditions de vie acceptables, à l'ensemble de la population. Ce qui est bon pour le riche n'est pas bon pour le pauvre. Envisager une atténuation des souffrances, des inégalités exacerbées, une meilleure répartition sociale des fruits de la croissance, suppose la fin des abus et des privilèges. La confiscation du pouvoir, le développement de types de relations sociales maîtres/dépendants, les relations étroites avec le monde extérieur, représentent les sources essentielles de la domination exercée par les classes privilégiées, sur l'ensemble de la société.

Les formes actuelles de la croissance urbaine, l'aggravation des disparités citadines internes, le développement du chômage, en particulier des jeunes, l'incapacité des dirigeants de maîtriser la complexité des problèmes urbains créent les conditions de bouleversements futurs.

. RENSEIGNEMENTS ANNEXES .

1. LES AGGLOMERATIONS URBAINES DU MAROC AU DEBUT DU 20°
SIECLE : LES EFFECTIFS DE POPULATION SELON LA NATIONALITE.
2. POPULATION MAROCAINE MUSULMANE DES VILLES, AU DEBUT DU
VINGTIEME SIECLE.

LES AGGLOMERATIONS URBAINES DU MAROC AU DEBUT DU SIECLE :

LES EFFECTIFS DE POPULATION SELON LA NATIONALITE.

	Population totale	Population Musulmane	%	Population Israélite	%	Population Européenne	%
FEZ	95.000	87.000	91,5	8.000	8,5	25	-
MARRAKECH	60.000	46.000	76,5	14.000	23,5	15	-
TANGER	30.000	12.500	42	10.000	33	7.500	25
RABAT	25.000	21.000	83,5	4.100	16,4	60	-
ESSAOUIRA	22.000	12.000	53,5	10.000	45	300	1,
TETOUANE	22.000	16.000	71,5	6.000	27,2	300	1,
CASABLANCA	21.000	15.500	73,5	5.000	23,8	570	2,
EL JADIDA	20.000	16.000	80,5	3.500	17,5	400	2
MEKNES	20.000	15.000	75	5.000	25	25	-
SALE	15.000	15.000	98	300	2	-	-
SAFI	10.000	8.500	83,5	1.500	15	150	1,
KSAR.KBIR	10.000	9.000	90	1.000	10	10	-
AZEMMOUR	10.000	7.000	67	3.000	33	-	-
OUEZZANE	10.000	9.000	90	1.000	10	-	-
OIJDA	8.000	7.000	87,5	1.000	12,5	-	-
TAROUDANNT	7.000	6.000	83	1.200	17	-	-
LARACHE	5.000	3.500	67	1.500	30	150	3
MOULAY IDRIS	5.000	5.000	100	-	-	-	-
SEFROU	4.000	3.000	75	1.000	25	-	-
TAZA	4.000	3.800	95	200	5	-	-
CHECHAOUENE	4.000	4.000	99	40	1	-	-
ASSIAH	4.000	3.500	82,5	600	15	100	2,
DEMNATE	4.000	3.000	75	1.000	25	-	-
AMIZMIZ	3.000	2.600	87	400	13	-	-
BENI MELAL	3.000	2.700	90	300	10	-	-
SETTAT	2.000	1.900	95	100	5	-	-
DEBDOU	2.000	500	25	1.500	75	-	-

POPULATION MAROCAINE MUSULMANE DES VILLES, AU DEBUT
DU VINGTIEME SIECLE.

	Population Musulmane	en % du total (ordonné)	ville côtière	ville intérieure
Moulay Idriss	5.000	99,0 %		x
Chechaouen	3.400	99,0 %		x
Salé	14.700	98,0 %	x	
Taza	3.800	95,0 %		x
Fès	88.000	91,5 %		x
Ksar-Kbir	9.000	90,0 %		x
Beni Mellal	2.700	90,0 %		x
Settat	1.800	90,0 %		x
Oujda	7.000	87,5 %		x
Amizmiz	2.600	87,0 %		x
Safi	8.350	83,5 %	x	
Rabat	20.900	83,5 %	x	
Taroudannt	5.800	83,0 %		x
Ouezzane	5.000	83,0 %		x
Asilah	3.300	82,5 %	x	
El Jadida	16.000	80,0 %	x	
Marrakech	46.000	75,0 %		x
Meknès	15.000	75,0 %		x
Demnate	3.000	75,0 %		x
Sefrou	3.000	75,0 %		x
Casablanca	15.500	74,0 %	x	
Tetouane	15.700	70,0 %	x	
Azemmour	7.000	70,0 %	x	
Larache	3.500	70,0 %	x	
Essaouira	11.700	53,0 %	x	
Tanger	12.500	41,5 %	x	
Debdou	500	25,0 %		x

BIBLIOGRAPHIE

. BIBLIOGRAPHIE .

Les études concernant la géographie de la population du Maroc, sont peu nombreuses bien qu'elles soient importantes. Par contre, il existe un nombre considérable d'ouvrages, d'articles, écrits par des géographes, des historiens, des démographes, des économistes, des urbanistes, des sociologues, des médecins...qui contiennent, souvent dispersées, des informations tantôt intéressantes, tantôt décevantes, pouvant compléter ou éclairer certains aspects de la géographie de la population urbaine.

Dans ces conditions, l'élaboration d'une bibliographie exhaustive tient de la gageure et ne sera point tentée dans le cadre de ce travail. D'autant qu'il existe déjà, des bibliographies importantes pouvant aider les chercheurs, dans différents ouvrages, traitant d'un aspect de la géographie du Maroc.

La bibliographie est celle qui a été directement utilisée pour la recherche, à l'exclusion des ouvrages généraux sur la population ou les pays sous-développés, pour nous source de réflexion globale. Enfin, le fait que les livres ou les articles, utilisés pour l'élaboration de ce travail, sont cités en notes infrapaginales, nous a permis d'alléger la liste bibliographique.

LISTE DES ABREVIATIONS.

A.G.	Annales de Géographie. Paris.
B.E.S.M.	Bulletin Economique et Social (à partir de 1933). Bulletin Economique et Social du Maroc (à partir de 1945). Rabat.
B.I.H.	Bulletin de l'Institut d'Hygiène. Rabat.
CERED.	Centre de Recherches et d'Etudes Démographiques. Publication de la Revue "As-Soukan". Rabat.
C.H.E.A.M.	Centre des Hautes Etudes d'Administration Musulmane Paris.
C.O.M.	Cahiers d'Outre-Mer. Bordeaux.
E.S.N.A.	Etudes Sociales Nord-Africaines. Cahiers Nord-Africains. Paris.
Hes	Hespéris, depuis 1921, Hespéris Tamuda, depuis 1960
Ma.Med.	Maroc Médical, depuis 1921. Casablanca.
Pop.	Revue "population". INED. Paris.
R.G.M.	Revue de Géographie du Maroc.

PUBLICATIONS ET DOCUMENTS DE L'ADMINISTRATION DU MAROC.

1. Annuaire Statistique du Maroc (annuel).
2. Bulletin de Statistiques Sanitaires. Ministère de la Santé Publique. Rabat.
3. Consommation et les dépenses des ménages marocains musulmans. Enquête 1959-1960. Service Central des Statistiques. Rabat. Août 1961.
4. Consommation et les dépenses des ménages au Maroc. Enquête Avril 1970, Avril 1971. Direction de la Statistique. Rabat.
5. Enquête d'opinion sur la planification familiale. Deux tomes : en milieu urbain et en milieu rural. Ministère de la Santé Publique et Secrétariat d'Etat au Plan. Division des Statistiques. Rabat 1971.
6. Population Légale du Maroc. Recensement démographique Juin 1960. Ser.Cent.des Stat. Rabat 1961. 143p.
7. Population Légale du Maroc. Recensement Général de la Population et de l'Habitat 1971. Série "E".Vol.1. Direction des Statistiques .Décembre 1971. Rabat.176p.
8. Publications de la Div.de la Coord. Econo. et du Plan. Rabat : Plans Quinq. (1960-64 , 1968-72 , 1973-77) et Plan Triennal (1965-67).
9. Résultats de l'Enquête à Objectifs Multiples (1961-1963). Serv.Cent. des Statistiques. Rabat. 1967. 408p.
10. Résultats des Recensements de la Population de 1926, 1931, 1936, 1951-52 pour l'ex-zone Sud, de 1950 pour l'ex-zone Nord.
11. Résultats du Recensement de 1960. Serv. Cent. des Stat.Rabat. Vol 1 : Nationalité, sexe et âge, 1964. Vol 2 : popu. active,1965. Vol 3 : Etat matrimonial, niveau d'instruction évolution de la population urbaine, lieu de naissance et de résidence,1972. 939p.
12. Résultats du Recensement de 1971. Série "S" : résultats du sondage au 1/10. Vol 1 : Résultats du Sondage, 1972. Vol 2 : Population active, 1973. Vol 3 : Caractéristiques culturelles de la population, 1973. Vol 4 : Habitat 1974. Direction de la Statistique. Rabat.
13. Situation économique du Maroc (annuel depuis 1962). Direction de la Statistique. Rabat.
14. Statistiques médicales annuelles. Direction de la Santé Publique. Rabat.
15. Tableaux économiques du Maroc, 1915-1959. Serv.Cent. des Stat. Rabat. 1960. 343p.

PUBLICATIONS DU CERED.

16. Processus méthodologique suivi par le CERED pour la collecte sur le terrain des données démographiques. Janvier 1974.
17. Le couplage, expérimentation et résultats. Avril 1974.
18. Les résultats de l'enregistrement des naissances et des décès, 1972 - 1973. Mars 1974.

19. Tables de mortalité marocaine. Août 1974.
20. Cahier du CERED n° 5. Vol 1 : Résultats de l'enquête, structure de la population et événements naturels, Août 1974. Vol 2 : Parité et survie des parents, Janvier 1975. Vol 3 : histoire matrimoniale et fécondité des femmes, Juillet 1975.
21. La fécondité marocaine. Cahier n° 6. Octobre 1974.
22. Projections de la population marocaine. Cahier n° 10. 1975.
23. Le couplage, expérimentation et résultats (corrigé et ajusté). Février 1975.
24. La nuptialité. Cahier du CERED n° 12. Mars 1975.
25. Analyse et projections de la population active marocaine : 1971-1987. Août 1975.
26. Les perspectives de la population marocaine et les objectifs de la planification familiale : 1976-2001. Oct.1975.

AUTRES PUBLICATIONS.

27. Abou Gamrah (A) "Table de mortalité marocaine. Application de la méthode de Brass-Hill". Actes du 2° colloque de démographie maghrébine. Secrétariat d'Etat au Plan. Répub. Algér. Oran 1975.
28. ADAM (A) Le bidonville de Ben M'Sik à Casablanca, contribution à l'étude du prolétariat musulman au Maroc. Ann. de l'Institut d'Etud. Orientales. T VIII. 1949-50. Alger.
29. - La prolétarianisation de l'habitat dans l'ancienne médina de Casablanca. B.E.S.M. 1950-51.
30. - La société rurale et la société urbaine au Maroc. Bull. Enseig. Public au Maroc. 1954.
31. - Naissance et développement d'une classe moyenne au Maroc. B.E.S.M. N° 53-54. 1956.
32. - Casablanca, essai sur la transformation de la société marocaine, au contact de l'Occident. CRAM. CNRS. deux tomes. Gap 1968.
33. - Les classes urbaines sociales, au Maroc. Revue de l'Occident Musul. Médit. N° spécial 1970.
34. - Histoire de Casablanca, des origines à 1914. Aix-en-Provence. 1968.
35. - Bibliographie critique de sociologie, d'ethnologie et de Géographie humaine du Maroc. Alger 1972.
36. - Urbanisation et changement culturel au Maghreb. dans "Villes et sociétés au Maghreb" CRESM. CNRS. 1974.
37. AGOURRAM (A) et BELAL (A) Bilan de l'économie marocaine depuis l'Indépendance". B.E.S.M. N°116. 1970.
38. AMIN (S) L'économie du Maghreb. 2 tomes. Edit. de Minuit. 1966
39. - Le Maghreb moderne. Edit de Minuit. 1968.
40. Analyse démographique Rabat-Salé. Bureau du Schéma Directeur de Rabat 1971.
41. Annuaire de l'Afrique du Nord. publié par le Centre de Recherches et d'Etudes sur les Sociétés méditerranéennes. CNRS. Aix-en-Provence.

42. ANTONA (A) La région des Abda. 1931. Impri.Offic.Rabat.211p
43. ARRAKI (M) Trois petites villes de la Chaoufa Intérieure : Settat, Ben Ahmed et El Gara. D.E.S Rabat 1965. Compte rendu par Beaudet dans R.G.M. N°10. 1967.
44. ASSERMOUH (A) Marrakech et sa constellation de douars spontanés. Thèse d'urbanisme à l'ENSAAV de Bruxelles.
45. - Marrakech et ses douars spontanés. B.E.S.M. N° 118-119. 1972.
46. ASSIME (A) L'utilisation des ressources humaines au Maroc (1926-1970) : Conditions, problèmes et solutions. Thèse de Doctorat de Sciences Economiques.
47. - Comment peut-on envisager une solution aux problèmes posés par l'utilisation des ressources humaines au Maroc. B.E.S.M. N° 126. 1975.
48. ASSOULINE (A) Evolution naturelle de la population et développement économique au Maroc. Congrès Mondial de la population. Belgrade 1965.
49. ATLAS DU MAROC. Publi. du Comité National de Géographie du Maroc.
50. ATLAS DU SEBOU. Projet Sebou. FAO. Rabat.
51. AUBIN (E) Le Maroc d'aujourd'hui 1902-1903. Paris 1904. Librairie A.Colin.
52. AUJARD (R) Problèmes de logement au Maroc. B.E.S.M. 1978.
53. AWAD (H) Morocco's expanding towns. Geog.Journal. Vol 130 N° 1. 1964.
54. AYACHE (A) Le Maroc. Bilan d'une colonisation. Edit.Sociales. Paris.1956. 367p.
55. - La population ouvrière du Maroc : évolution et répartition géographique. B.E.S.M. N° 72. 1958.
56. BAIROCH (P) Le chômage urbain dans les pays en voie de développement. B.I.T. Genève 1972. 106p.
57. BARON.PAYE.HUOT. Conditions économiques et niveau de vie des travailleurs indigènes au douar Doum. B.E.M. N°13. 1936
58. BARON (A.M) Mariages et divorces à Casablanca. Hes 1953.
59. BEGOT (M) Les industries textiles à Casablanca. R.G.M N° 16 1969.
60. BEGUIN (H) Une carte du produit intérieur marocain. Bull. Sociét.Belg.Etud.Géograp. 1970.
61. - Les problèmes de population au Maroc. Bull.Soc. Belg.Etud.Géog. 1971.
62. - La ville et l'industrie au Maroc. Revue Tiers-Monde. 1971.
63. - L'organisation de l'espace au Maroc. Acad.Roy. des Sciences d'Outre-Mer. Bruxelles 1974. 785p.
64. BELAL (A) L'investissement au Maroc : 1912-1964. Paris. Mouton 1968.
65. - Investissement et développement économique. B.E.S.M. N° 109. 1968.

66. BELGHITI (M) Les relations féminines et le statut de la femme dans la famille rurale, dans trois villages de la Tessaout. B.E.S.M. N° 114. 1969.
67. BEL HAJ (Dr) Quelques remarques sur l'état nutritionnel des enfants de 0 à 4 ans, dans les bidonvilles. Mars-Avril 1972. Colloq.Habitat sous-intégré. Rabat. 1973.
68. BEN ABDALLAH . Les bidonvilles de Casablanca, proposition de reconversion. D.R.U.H. Casablanca. 1971. 212p.
69. BENHIMA (Dr M) . La cité du derb Jedid. B.E.S.M. N°80.1954.
70. - . Les problèmes d'urbanisation posés par le développement des agglomérations, quelques essais de solutions pratiques. B.E.S.M. N°94-95. 1962.
71. BENYAKHLEF (M) et BEGUIN (H). Perspectives générales et aménagement du territoire. 4° partie.Etude Projet Sebou. Rabat. PAI. FAO. 1968.
72. BENYOUSSEF (A). Population du Maghreb et communauté économique à quatre. Paris .SEDES. 1967.
73. BEKKAI (M). Sefrou. B.E.S.M. 1952.
74. BERENGUIER (H). Monographie d'un quartier de Casablanca : le derb Ghallef. B.E.S.M. N° 63. 1954.
75. BERNARD (A). Le Maroc . Paris. 1921.
76. BERQUE (J). Médinas, villeneuves et bidonvilles. Cahiers de Tunisie. N° 21.22. 1959.
77. - . Fès ou le destin d'une médina. Cahiers.INstit. de Sociologie. Vol L II. 1972.
78. BERRADA (A). Fécondité, en fonction de la profession du chef de foyer et de l'âge de la mère au Maroc. Conf.Mond. Pop. Belgrade. 1965.
79. BERTRAND (P) Le recensement de la population du Maroc en 1951-52. B.E.S.M. 1955.
80. Bidonvilles de Casablanca. Ministère de l'Intérieur. Rabat 1970.
81. Bidonvilles (les) au Maroc. Rapport spécial aux Nations-Unies. ONU.BERU. 1965.
82. BIROT (P) et DRESCH (J). La méditerranée et le Moyen-Orient T 1. La Médit.Occidentale. Orbis.PUF. 1953.
83. BLEUCHOT (H). Une ville minière marocaine : Khouribga. Revue.Occid.Musul.Médit. N° 6. 1969.
84. BOUGHALI (M). La représentation de l'espace, chez le marocain illettré : mythes et tradition orale. Edit Anthropos 1974. 304p.
85. BOUQUEREL (J). Safi, 2° port du Maroc.C.O.M. 1965.Tome XVII:
86. - . Un port industriel du Maroc : Mohammedia. C.O.M. 1970.
87. - . Marrakech, centre industriel du Sud Marocain Bull.Socié.Lang.Géographie. Tome 3. Fas.3.
88. - . Aspects géographiques de l'Industrialisation du Maroc (Industries de transformation). 3 tomes. Service de reproduction des Thèses.Université Lille III. 1974.

89. BRACHMI (A). L'urbanisation au Maroc. Actes du 2° colloq. de Démog. Maghrébine (Oran 1975).
90. - . L'enquête emploi au Maroc. Actes du Colloq. de Démog. Maghrébine (Oran 1975).
91. BRESSLAU (C). Stadtentwicklung in Morokko. Sanierung und Neuordnung von Kanisterstädten in Salé. Munich.1972.
92. BRIGNON.ALINE.BOUTALEB.LARTINET.ROSENBERGER . Histoire du MAROC. Edit Hatier.1968.
93. BUGNICOURT (J). Enfance et jeunesse dans l'espace marocain. Rabat.1971. Rapport établi provisoire, avec le concours de l'UNICEF et de l'IDEP.
94. - .Environnement urbain et disparités citadines internes en Afrique. IDEP.DAKAR.1974.
95. - . Quelle alternative urbaine pour l'Afrique ? Environnement Africain. Cahier d'étude du milieu et d'aménagement du territoire. Vol II. N° 3. 1976. Dakar.
96. BUY (J). Bidonville et ensemble moderne, approche sociologique de deux populations de Casablanca.B.E.S.M. 101-2.1966.
97. CAILLE (Y) La ville de Rabat, jusqu'au protectorat français. Histoire et Archéologie. Pub.Inst.Hautes Etudes Marocaines. 3 vol. Edit. d'Art et d'Histoire. Vanoest. 1949.
98. CANAL (J) . Géographie générale du Maroc. Paris. 1902.
99. CAMERI (G) . Casablanca, l'agglomération de Casablanca et son expansion démographique, économique et sociale. Universo. N° 4. 1970.
100. CELERIER (J). Les mouvements migratoires des indigènes au Maroc. B.E.M. 1934.
101. - . Densité de population et niveau de vie au Maroc. R.G.I. 1948.
102. - . Le Maroc. Coll.Union Française.Edit.Berger Levrault. 1948. Paris.
103. CHALLET (J). Fès, Meknès, villes voisines. R.G.M. 1962.
104. CHARBONNEAU (P) Climat pathologique de l'enfance marocaine. Na.Med. 1953.
105. - . Les problèmes de l'alimentation des pays sous-développés, le cas concret du Maroc. Revue Econo.Franç N° 3-4. 1958.
106. CHARBONNEAU et KOCHER (G). La médecine préventive au Maroc. B.E.S.M. N° 67. 1955.
107. CHENE (M.R). Les quatre douars de la cité de Yacoub-el-Mansour, à Rabat. Ministère de la Santé Publique.1967. 41p
108. - . La vie des familles dans les fondouks des médinas de Rabat et de Salé. Minis.Santé Publi. Rabat.1968.
109. - . Marges citadines à Rabat-Salé. Thèse de 3° cycle à E.P.H.E (6° sect).Paris 1971. 308p.
110. CHOUKHRALLAH (H). Les abandons de famille au douar Doum, Rabat. Mémoire Dacty.Ecole des Cadres du Minis.Santé Publi. 1970.

111. CHEVALIER (L). Le problème démographique nord-africain. Travaux.Docum. INFD. N° 6. 1947.
112. CISMIGIU (F) . Facteurs de mortalité et dystocie en milieu marocain. Ma.Med. 1952.
113. COULEAU (J) . La paysannerie marocaine. CRESM. CNRS. 1968.
114. COUSIN (A) et SAURIN (D). Le Maroc. Paris 1905. Lib. du Figaro.
115. COUVREUR.LARAICHI (F). Beni Mellal, ville moyenne marocaine Tx du Labo.Etud.Régions Sèches. Fas.II.Nov.1974. Centre de Géographie Appliquée de Strasbourg.
116. DECHAUD (E). Au Maroc, les ports de l'Ouest. Oran 1904.
117. DECOR (A). Vingt années d'activité d'une maternité en milieu marocain urbain. B.I.H. 1948.
118. DEGEZ (A). Aspects d'un urbanisme à Fès. B.E.S.M. N° 89.
119. DE LEENHEER (M) L'habitat précaire à Marrakech et dans sa zone périphérique. R.G.M. N° 17. 1970.
120. DELISLE (S). Le prolétariat marocain de Port Lyautey. Cah.Afriq.Asie. Edit. Peyronnet. Paris 1949.
121. DELON (J). Pédiatrie. Ma.Med. 1955.
122. - . Principales carences de l'enfant marocain. Ma.Med. 1954.
123. Démographie urbaine du Maroc :1917-1946. B.E.S.M. 1947.
124. DESPOIS (J). L'Afrique du Nord. Collec.Pays d'O.Mer. PUF Paris 3° Edit. 1964.
125. DESPOIS et RAYNAL (R). Géographie de l'Afrique du Nord-Oues Paris.Payot. 1967.
126. DETHIER (J). SOIXANTE ans d'urbanisme au Maroc.B.E.S.M. N° 118-119 .1970.
127. - . Liberté pour les bidonvillois: réflexion d'un urbaniste...Communication faite au colloq. sur l'Habitat sous-intégré. Rabat.1973.
128. DEVERDUN (C) Marrakech, des origines à 1912. Deux tomes. Edit.Tech. Nord africaines. Rabat 1959.
129. DOUTTE (E) . Marrakech. Paris 1905.
130. DRESCH (J). Carte des mouvements migratoires. B.E.M. 1934.
131. DUBOIS (P). Une enquête par sondage sur l'emploi à Casablanca. Ministère de l'Econo.Nationale. Rabat.1958.
132. - . Essai de prospective démographique pour le royaume du Maroc. B.E.S.M. N° 79.1958.
133. - . Regards sur l'emploi et le chômage au Maroc. Rabat.Imp.Agdal.1962. 212p.
134. - . Aspects économiques des problèmes de l'emploi au Maroc. B.E.S.M. N° 80. 1959
135. - . Accroissement démographique au Maroc. Confluent N° 15. 1961.
136. - . Croissance démographique et évolution économique du Maroc. Actua.d'O.Mer.INSEE. N°17. 1961.

137. DUCHAC (R) et BENTAHAR (M). Fonction des villes moyennes : contribution à une sociologie des migrations au Maroc. B.E.S.M. N° 122. 1971.
138. DUBONT (J). Situation et évolution de la population (province de Settat) 1971.
139. DU MAGHREB. Numéro spécial des "Temps Modernes". 375 bis. 520p. 1977.
140. ECOCHARD (M). Urbanisme et construction pour le plus grand nombre. Ann.I.T.B.T.P. N°8. Paris 1950.
141. - . Problèmes d'urbanisme au Maroc.B.E.S.M. 1951.
142. - .L'habitat de type marocain. Rev.Archit.d'Aujourd'hui. N° 35. 1951.
143. - . Casablanca, le roman d'une ville. Edit. de Paris. Paris 1955.
144. EL AMRANI JAMAL (A). La planification familiale au Maroc. Rev.Tun.S.Sociales. 1969.
145. EL AMRANI JAMAL et BEAUJOT (R). L'observation directe sur l'exécution du recensement de 1971. Rev. As-Soukan .Vol 1 N° 2. 1973.
146. EN NACIRI. Les Alaouites. Traduc.Fumey. Archives marocaines T IX. Paris 1906. T.X 1907.
147. Enquête par sondage sur l'emploi à Casablanca (1958). Bull. Mensuel de Statis. Rabat.1958.
148. ESCALLIER (R). La population de la chaîne urbaine du Nord-Ouest atlantique marocain. Rev.Médit. N° 1. 1972.
149. - . La croissance urbaine au Maroc. Dans Villes et Sociétés au Maghreb. CRESEM. CNRS. 1974.
150. - . La croissance des villes marocaines. Commu. au Colloq. sur l'habitat sous-intégré au Maghreb. Rabat 1973.
151. ERCKMANN (J). Le Maroc Moderne. Paris 1885. Challamel Edit.
152. Etude d'aménagement de la région de Khouribga. Rabat. CERF. 1969.
153. Etude démographique d'un bidonville de Rabat: le douar Doum. Serv.cent.Statis. Rabat.
154. FAURE (R) L'évolution de la population européenne de Meknès de 1911 à nos jours. R.G.M. N° 5. 1964.
155. FORGETT (N). Femmes et professions au Maroc. Attitude à l'égard du travail professionnel de la femme au Maroc. Rev.Int.S.Sociales. Paris.UNESCO. XIV. 1962.
156. FORICHON (R) L'aménagement des campagnes marocaines. Rev.Archit.d'Aujourd'hui. N° 35. 1951. Paris.
157. FORICHON et MAS (P). Les problèmes de la répartition du peuplement au Maroc. B.E.S.M. N° 76. 1957-58.
158. FOSSET (R) et NOIN (D). Utilisation du sol et population rurale dans les Doukkala. R.G.M. N° 10. 1966.
159. FOSSET (R). Un exemple régional de sous-développement au Maroc : les Doukkala. Inf.Géog. 1967.

160. FOSSET (R). L'évolution de la propriété en Chaoufa de 1962 à 1969. R.G.M. N° 21. 1972.
161. FOUCAULD (Ch de) Reconnaissance au Maroc. 1883-84. Paris 1888. Société d'édition Géog. Marit. Coloniales.
162. FRANCHI (J). Urbanisation d'un bidonville : bordj Moulay Oamr à Meknès. B.E.S.M. N° 83. 1959.
163. GAUD (J). Epidémiologie de la diphtérie au Maroc. B.I.H.M. Tome XIV. 1954.
164. GAUD et MAGE . La tuberculose pulmonaire au Maroc, en milieu marocain, étude épidémiologique. B.I.H.M. 1947.
165. GENDRE (L). Population rurale dans le Rif et dualisme des sites urbains. R.G.M. 1962.
166. - . Urbanisme et accroissement démographique. Revue "Confluent" N°50-2. 1965.
167. GEORGE (P). L'habitat spontané, parasite de l'urbanisation en pays sous-développés. Cahiers INTER. de Sociologie. 1967.
168. - . Les migrations internationales. PUF. 1976.
169. - . Populations actives. PUF. 1978.
170. GODEFROY (G). Les divers aspects de l'expansion démographique de Casablanca. B.E.S.M. N° 103. 1966.
171. HAMMOUDI et HENSENS (S). La structure urbaine, vue par quelques habitants des trois quartiers de Rabat-Salé. Enq. 1973. DEP.MUHE. Rabat 1974.
172. HARDY (G) Le Maroc. dans Hist. des colonies françaises. Paris 1931. Tome III.
173. HART (D.M) Notes on the Rifian community of Tangier. Middle East Journal. Washington. 1957.
174. HENRY (L). Les caractéristiques démographiques des pays sous- développés. Le Tiers-Monde, sous-développement et développement. Tx et Doc. INED. N° 39. 1961.
175. HENSENS (S). Les bidonvilles, essai d'analyse. CERF.DUH. Rabat. 1969.
176. HENSENS (J) . Enquête Nationale sur l'habitat traditionnel au Maroc, été 1970. B.E.S.M. N° 118-119. 1970.
177. - . Les formes du sous-habitat. CERF.DUH. 1971.
178. - . Doum, Rabat sud, reconversion des bidonvilles. CERF. Rabat. 1971. 32P.
179. - . Types et nature du sous-habitat. Note sur la nature des matériaux constitutifs de l'habitation. CERF.DUH Rabat. 1972. 13p.
180. - . Approche théorique du problème actuel de rénovation des médinas. B.E.S.M. N° 118-119. 1972.
181. - . Que faire des médinas ? B.E.S.M. 118-9. 1972.
182. HONNORAT (J). Etude de la démographie urbaine, au Maroc. Ecole Nationale de la France d'O. Mer. 1948. 58p dactylog.
183. HOUEL (G) et DONAVILLE (F) Vingt ans de lutte antipaludique au Maroc. B.I.H.M. Tome XII. 1953.

184. HOUSNI (E). Analyse de l'effet de rétrospection : méthode SOM. Revue As Soukan. N° 3. 1975.
185. HUGUES (E) et NIEGE (J.L). Les européens à Casablanca au dix-neuvième siècle. Paris.1954.
186. ICHTER (J.P). Evolution comparée de la démographie et du logement pour la période 1960-1969, dans la ville de Fès. Rabat. C.U.H. 1967.
187. - . Données de base pour une planification urbaine à Fès, en 1980. Fès .DRUH. 1967.
188. Influences occidentales dans les villes maghrébines à l'époque contemporaine. Actes du Colloque d'Aix-en-Provence Mai 1970. CRESM. Edit. de l'Université de Provence. 1974.
189. Initiation à la pathologie humaine au Maroc. Numéro spécial de Ma.med. 1955.
190. Intentions (les) migratoires des populations de Khouribga. Rabat.CERF. 1971.
191. ISNARD (H). Le Maghreb. Coll. Magellan.PUF. 1966. 272p.
192. - . Géographie de la décolonisation. PUF. 1971. 224p.
193. - . L'espace géographique. PUF.1978. 219p.
194. JOLY (F). Casablanca, éléments pour une étude de géographie urbaine. C.O.M. 1948.
195. JOLY et AUTRES . Géographie du Maroc. Paris Delagrave.1949.
196. JULIEN (CH.A). Histoire de l'Afrique du Nord. Payot. 1956.
197. JUNG (P). Documents statistiques sur la mortalité infantile au Maroc. B.I.H.M. 1955.
198. - . Note sur la mortalité par tuberculose au Maroc. B.I.H.M. 1962-63. Nlle Série. T.III.
199. KHATIBI (A). Image idéale de la stratification sociale et dynamisme des groupes moteurs. Dans "Sociologie des mutations, sous la Dr de Balandier(G). Edit.Anthropos. 1973.
200. KHATIBI et MARTENSSON. Urbanisme, idéologie, ségrégation : exemple de Rabat. CURS.Inst.Sociologie. (30p).
201. Khemisset, étude urbaine. DUH.CERF. 1971. 21p.
202. KROTKI (K) et BEAUJOT (R). La population marocaine : reconstitution de l'évolution de 1950 à 1971. Pop. N° 2. 1975.
203. LAHBABI (M). Les années 80 de notre jeunesse. Edit.Maghébi. Casablanca. 1970. 255p.
204. LAHLIMI (A) Les collectivités rurales traditionnelles et leur évolution. B.E.S.M. N° 106-107. 1967.
205. LAMBERT (P). NOTICE sur la ville de Maroc. B.S.Géo.Paris. N° 7. 1868.
206. LAPHAM (R). Quelques notes sur l'étude de la fécondité. B.E.S.W. N° 104-105. 1967.
207. - . Modernisation et contraception au Maroc Central. Revue Pop. N° spécial "Le Maghreb". 1971.

208. LARAoui (A) L'histoire du Maghreb : essai de synthèse. F.Maspéro. Paris 1970. 390p.
209. LAZAREV (G) et PASCON (P). Les villages miniers de la région de Khouribga. Notes Maroc. N° 14. 1960.
210. LAZAREV (G) Changement social et développement des campagnes marocaines. B.E.S.M. N° 109. 1968.
211. LEANDRI (M). L'exode rural dans les Doukkala, étude monog. de la tribu des Ouled Frej Abdelrheni. Mémoire C.H.E.A.M. N°21-28. 1953.
212. - . L'exode rural au Maroc et la formation du prolétariat marocain. C.H.E.A.M.N° 2584. 1955.
213. LECLERC (R). Le Maroc Septentrional. 1905.
214. LECOMTE (J) et MARCOUX (A). Utilisation de la contraception au Maroc et en Tunisie. Actes du 2° colloq. Démographie Maghréb. Oran 1971.
215. LE COZ (L). Premiers résultats du recensement démographique de 1960. Notes Maroc.N° 15. 1961.
216. - . Le Rharb, fellahs et colons. Etude de Géographie régionale. Deux tomes 1964.
217. - . Le 3° âge agraire du Maroc. A.G. 1968.
218. LE COZ et AUTRES. Géographie du Maroc. Hatier 1964.
219. LENZ (O) Timbouctou, voyage au Maroc, au Sahara et au Soudan. Traduc. Lehaucourt. Paris 1884.
220. LESNE (M) Les Zemmour: évolution d'un groupe berbère. Paris. 1959.
221. LESTHAEGHE (R). La fécondité urbaine au Maroc, quelques notes de recherches. B.E.S.M. N° 110-111. 1968.
222. LE TOURNEAU (R). Fès, avant le Protectorat. Public.Institut. Hautes Etud.Maroc. Tome XIV. 1949.
223. - . Les villes musulmanes d'Afrique du Nord. Alger. La Maison des Livres. 1957.
224. - . La vie quotidienne à Fès, en 1900. Coll. Hachette. 1965. 315p.
225. MAGHREB-DOCUMENTS. Paris. La Documentation française.
226. MAGE-HUMBERT (E). Aspects de la tuberculose pulmonaire chez l'enfant marocain. B.I.H.M. 1951.
227. MAHE (Y). L'extension des villes indigènes au Maroc. Bordeaux. 1936.
228. MANEVILLE (R). Prolétariat et bidonvilles.Casablanca 1949-1950. Archives C.H.E.A.M. 1950.
229. MANDLEUR (A). Les industries alimentaires de Marrakech. R.G.M. 1970. N° 17.
230. - . Croissance et urbanisation de Marrakech. R.G.M. 1972. N° 22.
231. MARTENSON (M). Attitudes vis à vis du travail professionnel de la femme marocaine. B.E.S.M. N° 100. 1966.

232. MARTINIÈRE (H de La). Souvenirs du Maroc. Paris 1919.
233. MAROC. FAO. Projet Sebou. Economie IV. Fas.21 : Aspects de la géographie de la population et de la population active du Maroc. Rabat. Projet Sebou. 1968.
234. MARQUEZ (G). Les épiciers chleuhs et leur diffusion dans les villes du Maroc. B.E.S.M. 1935.
235. NAS (P). Phénomènes d'urbanisation et les bidonvilles au Maroc. Thèse Inst.Urbanisme. Paris. N° 270. 1951.
236. - . Problèmes d'habitat musulman au Maroc. B.E.S.M N° 62. 1954.
237. - . De la renaissance d'un ancien centre du dir : Demnate. B.E.S.M. N° 67. 1955.
238. - . Tanger, une île. R.G.M. N° 1-2. 1962.
239. - . Urbanisme, architecture et développement. Revue Afric.d'Architec. et d'Urbanisme. N° 1. Rabat. 1964.
240. MASSIGNON (L). Enquête sur les corporations musulmanes d'artisans et de commerçants au Maroc. Paris. 1925.
241. MASSON (A). Urbanisation et Habitat du grand nombre. L'approche marocaine. Ann. Afrique du Nord. 1972.
242. - . La croissance des zones d'habitat dense et spon-tané au Maroc: bilans et perspectives. Etud.Médit. 1974.
243. MATHIEU (J) et NANEVILLE (R). Les accoucheuses musulmanes traditionnelles de Casablanca. Pub.Inst.Hautes Etud.Maroc. T.VIII. Paris. 211p.
244. MAURAN (Dr). Le Maroc d'aujourd'hui et de demain.Rabat. Paris. 1909.
245. MAURER(G). Les paysans du Haut Rif Central. R.G.M.1968. 14.
246. MAURET (E). Le développement de l'agglomération de Rabat-Salé. B.E.S.M. N° 17. 1954.
247. MENNIS (M). L'exode rural et ses conséquences dans la province de Safi. 1966 (55p ronéo).Ecole Nation.Agri.Meknès.
248. MERNASSI (F). Communication on the Moroccan Woman's Access to the Labor Market. Prepared for the Institut for Ethologie og Antropologie.Copenhagen. 1975.
249. MIEGE (J.L).La nouvelle médina de Casablanca: le derb Car-lotti. C.O.M. 1953.
250. - .Le Maroc et l'Europe de 1830 à 1894. 4 vol. 1960-63. Paris. PUF.
251. - . Documents d'Histoire Economique et Sociale Marocaine, au 19° siècle. CRAM.CNRS. Paris. 1969. 363p.
252. Migration interne Fès et Taza. Vol 1. Rapport préliminaire. Etudes et Enquêtes :36. INSEA. Rabat. 1975.
253. MINER (H). Le déclin des corporations de Fès, vu sous l'an-gle d'une théorie des conflits. B.E.S.M. N° 109. 1968.
254. Ministère des T.Publics. C.H.U. Rabat. 1964. Nouvelles réflexions pour une politique d'urbanisme et d'habitat.

255. MONTAGNE (sous la dir). Naissance du Prolétariat Marocain Dans cahiers de l'Afrique et de l'Asie. Edit Peyronnet Paris. 1951. 291p. (Enquête collective 1948-50).
256. MONTAGNE (R). Naissance et développement du prolétariat marocain. Dans "Industrialisation de l'Afrique du Nord . A.Colin. 1952.
257. MONTEIL (V). Le Maroc. Coll. Petite Planète. Seuil. 1974.
258. MORESTIN (H). Les faubourgs indigènes de Rabat. C.O.M. 1950.
259. NACIRI (M). Salé, étude de géographie urbaine. R.G.M. 1965.
260. - . Quelques exemples d'évolution de douars à la périphérie urbaine de Salé. R.G.M. N° 8. 1965.
261. - . Les formes d'habitat sous-intégrées, essai méthodologique. Extrait des Actes du Colloq. de Vincennes, publiés dans le Bull. du SMUH. 1970.
262. NESPOLA (H). Kenitra, historique et analyse du développement de l'agglomération et du port et ses incidences sur l'évolution et l'économie du Rharb. B.E.S.M. N°85. 1960.
263. NICOLAS (J). Un quartier de Casablanca : le Maarif. COM 1963.
264. NOGER (C). La santé publique au Maroc. Bull. Santé Publi. Maroc. 1972.
265. NOIN (D). Introduction à l'étude des déséquilibres régionaux au Maroc. R.G.M. N° 1-2. 1962.
266. - . Aspects du sous-développement au Maroc. A.G. 1966.
267. - . Répartition de la population et les mouvements migratoires dans la plaine du Tadla. R.G.M. 1965. N°7.
268. - . L'urbanisation au Maroc. Inf.Géog. N°2. 1968.
269. - . Casablanca. Atlas du Maroc. Planches 36 et 36 B Notice 82p et 5 cartes H.T.
270. - . Eléments pour une étude géographique de l'industrie marocaine. R.G.M. 1968.
271. - . Les variations régionales de la natalité dans le Maroc rural. Rev.Tun.S.Sociales. 1969.
272. - . La population rurale du Maroc. Deux tomes : 279p et 342p. PUF. Paris 1970.
273. - . Casablanca. Notes et études documentaires . Juin 1971. N° 3797-98.
274. Note sur l'évolution de la population urbaine au Maroc, entre 1936 et 1960. Ministère des Travaux Publics. CUH. Rabat. 1963.
275. NOUAGER (K). Femmes et professions au Maroc. Evolution et travail de la femme au Maroc. Rev.Int.S.Sociales.UNESCO 1962.
276. PASCON (P) et TRYSTRAM (J.P). L'émigration des Chleuhs du Sous : les Aït Ouadrims à Jerada. B.E.S.M. 1964. N° 62.
277. PASCON (P). LA main d'oeuvre et l'emploi dans le secteur traditionnel. B.E.S.M. N° 100 et 101-2. 1966.

278. PASCON (P). Population et développement, éléments de psycho-sociologie d'une démographie volontaire au Maroc. B.E.S.M. N° 104-105. 1967.
279. PASCON et BENTAHAR. Ce que disent 296 jeunes ruraux (Enq. UNICEF). B.E.S.M. 112-113. 1970.
280. PASCON. La formation de la société marocaine. B.E.S.M. N° 120-121. 1971.
281. - . Le Haouz de Marrakech. Thèse Dr d'Etat. Paris. 1975.
282. PASKOFF (R). Oujda, esquisse de géographie urbaine. B.E.S.M. N° 73. 1957.
283. PAULET (C). Estimation des niveaux de fécondité et mortalité au Maroc, pour la période 1960-1970. Actes du 2° Coll. démographie maghrébine. Oran 1975.
284. PAYE (L). Evolution du peuplement de l'Afrique du Nord. Politique Etrangère. Juin 1937.
285. PERUGIER (J). L'intégration urbaine dans les villes petites et moyennes de la région économique du Tensift. Ronéoté. 2 Tomes. 260p. 1976.
286. - . L'intégration urbaine dans le Sud-Ouest marocain. B.E.S.M. 131-132.
287. PERE (M). Agadir, ville nouvelle. R.G.M. N°12. 1967.
288. Perspectives démographiques 1970-1990. Rabat. S.E.C.P. 1971.
289. PETIT (J.C.) et CASTET-BAROU. Contribution à l'étude des mouvements de la population marocaine musulmane et de l'exode rural. B.E.S.M. N°68. 1955-56.
290. PETONNET (C). Espace, distance et dimension, dans la société musulmane. A propos du douar Doum. Dans : "L'Homme". Revue Fran.d'Anthropologie. Vol12. Mouton 1972.
291. Peuplement urbain et bidonvilles. Rabat. G.E.U.H. 1957.
292. PLANHOL (X.de). Les fondements géographiques de l'histoire de l'Islam. Paris. Flammarion. 1968.
293. PONCET (J). Grands projets et difficultés marocaines. Revue Tiers-Monde. N° 41. 1970.
294. POPULATION (La) du Maroc. C.I.C.R.E.D. Série 1974. World Population year. INSEA. Rabat.
295. Pour un urbanisme opérationnel. DUH. CERF. Rabat 1968.
296. PRESSAT (R). Les caractéristiques démographiques des pays sous-développés : la mortalité. Tiers-Monde, sous-développement et développement. INED. N° 39. 1961.
297. Problèmes de la répartition du peuplement au Maroc. Ministère des Travaux Publics. 1956.
298. Problèmes d'urbanisme posés par le développement des agglomérations, quelques essais de solutions pratiques. B.E.S.M. 94-95.
299. Projet d'aménagement urbain à Casablanca. M.U.H.T.E. BIRD. Mars 1976.

300. Quartiers de Rabat-Salé, évolution et situation. Schéma Directeur Rabat-Salé. Délégation de Rabat.M.U.H. 1972.
301. Quelques chiffres autour du problème de la délinquance juvénile. Ser.des Affaires Sociales. Rabat. 1970.
302. Quelques quartiers sous-équipés de Rabat-Salé, Temara et Kenitra. Caractéristiques démographiques et socio-économiques en 1969. Etudes et Enquêtes. N° 20. Juillet 1971. INSEA. Rabat.
303. Question (la) Agraire au Maroc. Pub. du B.E.S.M. Série Documents. N° 123-4-5. Rabat 1974. 423p.
304. RACHIDI (M). La dimension de la famille marocaine musulmane. Revus AS Soukan. N°1 . 1973.
305. - . Méthode d'estimation de l'effectif des naissances annuelles et des taux de fécondité par groupe d'âge. Rev. As Soukan. N°1. 1973.
306. - . Les anomalies dans les structures par âge de la population. Rev. As Soukan. N° 2. 1973.
307. RACHIDI et HOUSNI. Processus méthodologique suivi par le CERED pour la collecte sur le terrain des données démographiques. CERED. Rabat. 1974.
308. RAOULT (A). Principaux résultats de l'enquête sur l'état de nutrition des enfants marocains. O.M.S. Rabat 1967.
309. Rapport Général de la résidence sur la situation du Protectorat du Maroc au 31 Juillet 1914. Rabat. 1914. 502p.
310. Rapport sur La situation alimentaire et nutritionnelle au Maroc. FAO. 1959.
311. RATIER (J). Le bidonville des Carrières Centrales. Mémoire de stage de l'ENA. 1949.
312. RAYNAL (R). Mouvements migratoires récents et actuels dans le bassin de la Moulouya. B.E.S.M. 1951.
313. - . La terre et l'homme en Haute-Moulouya. B.E.S.M. 1960.
314. RAYNAUD (Dr.L). Etude sur l'hygiène et la médecine au Maroc. Alger. 1902. 203p.
315. REINHARD (M) et ARMENGAUD (A). Histoire générale de la population mondiale. Edit.Montchrestien. Paris. 597p.
316. REMY (Y) et CHARLOT (Y). Etude sur la nutrition des enfants d'âge scolaire. B.I.H.M. 1953.
317. RIPOCHE (J). La mortalité infantile au douar Debagh . B.I.H.M. 1952. N°3-4.
318. ROBINE (L). Les Ouled Frej à Casablanca. C.H.E.A.M. 1956.
319. ROUSSELLE (A). Bibliographie sur les bidonvilles et les quartiers d'habitat dits sous-intégrés au Maroc. Préparée pour le coll. sur l'Habitat sous-intégré au Maghreb 1973.
320. ROYER (J). Urbanisme aux colonies. Compte rendu du 1° Congrès Inter. d'Urbanisme aux Colonies. Deux tomes . Delayance Edit. 1932.

321. SABAGH (G). Analyse de l'influence du niveau d'instruction sur la fécondité au Maroc. Rev.Tun.S.Sociales N°17-8. 1969.
322. SABAGH (G) et SCOTT(C). Etude comparative de différentes méthodes de collecte de données démographiques, dans l'enquête marocaine à objectifs multiples de 1961-63. Revue As Soukan. N°1. 1973.
323. SAIDI (S). Aspects démographiques de la main d'oeuvre et de l'emploi au Maroc. Cong.Int.Pop. Belgrade. 1965.
324. SALAMA (S) et BERRADA (A). Démographie Marocaine. Revue Confluent. N° spécial "problèmes démographiques au Maghreb" 50. 1965.
325. SANGUY (C). Réflexions sur le problème de l'habitat indigène à Casablanca. Ma.Med. N°265. 1946.
326. - . Remarques sur la mortalité infantile musulmane causes et remèdes. Ma.Med. 1946.
327. Santé Publique au Maroc. N° spécial du Maroc Médical. 1950.
328. SANTOS (M). Le métier de géographe en pays sous-développés. Edit.OPHRYS. 1971.
329. - . Les villes du Tiers-Monde. Lib.Tech. Edit. M.T.Genin. 1971.
330. - . L'espace partagé, les deux circuits de l'économie urbaine en pays sous-développés. Edit.M.T.Genin.1975.
331. Schéma d'organisation de l'axe urbain littoral:Casablanca, Rabat, Kenitra. Rabat.D.U.H.1966.
332. SEGONZAC (de). Voyages au Maroc.1899-1901. Paris.A.Colin. 1903. 409p.
333. SELOSSE (J). Tradition et Modernisme. Perception du changement social par une population citadine marocaine. Rev.Fran. Sociologie. IV. N°2. 1963.
334. SEKLANI (M). La fécondité dans les pays arabes : données numériques, attitudes et comportements. Rev.Pop. 1960.
335. - . Population du Maroc, premiers résultats du recensement de 1960. Rev. Pop. 1962.
336. - . Croissance démographique comparée des pays du Maghreb :1950-1990. Rev.Tun.S.Sociales. 1969.
337. SICAULT (G). Mortalité infantile et mortalité au Maroc. Ma.Med. 1952.
338. STAMBOULI (F). Sous-emploi et espace urbain : les bidonvilles au Maghreb. ans "Espaces et Sociétés". Edit. Anthropos. N°6-7. 1972.
339. - . Système social et stratification urbaine au Maghreb. Communication à la Conf. d'Istamboul (1975), organisée par U.S.Social Science Council, sur le thème "Polity, Economy and Society in Turkey and North-Africa.
340. STAMBOULI et ZGHAL (A). La vie urbaine dans le Maghreb précolonial. Ann.Afrique Nord.CRESM. CNRS. 1972.
341. Statistique (la) des décès et leurs causes, en milieu urbain au Maroc. 1960-1962. Aperçus rétrospectifs. B.I.H.M. 1965. 267p.

342. STEWARD (Ch.F) The Economy of Morocco 1912-1962. Cambridge.Univ.Press. 1964.
343. SUISSE (P). L'exode rural. B.E.S.M. N°68. 1955.
344. - . Physionomie du douar Doum. B.E.S.M.N°69. 1956.
345. TERRASSE. (H). Maroc, villes impériales. Arthaud. 1937.
346. - . Histoire du Maroc des origines à l'établissement du protectorat français. Deux tomes. Casablanca. Edit.Atlantides. 1954.
347. TIANO. (A). Le Maghreb entre les mythes. Paris.PUF. 1967.
348. - . Le développement économique du Maghreb. Paris.PUF. 1968.
349. TROIN (J.F). Observations sur les souks de la région d'Azrou et de KHnifra. R.G.M. N°3-4. 1963.
350. - . Marchés ruraux et influences urbaines dans l'arrière pays de Rabat. R.G.M. N°7; 1965.
351. - . Une nouvelle génération de centres ruraux au Maroc : les agglomérations commerciales. R.G.M. 1965.
352. - . Le Nord-Est du Maroc : mise au point régionale. R.G.M. 1967.
353. - . Structures et rayonnements commerciaux des petites villes marocaines. Rev.Tun.S.Sociales. 1968.
354. - . Essai méthodologique pour une étude des petites villes en milieu sous-développé. Les structures commerciales urbaines du Nord-Marocain. A.G. N°441. 1971.
355. - . Les souks marocains, marchés ruraux et organisation de l'espace dans la moitié nord du Maroc. EDISUD. Aix-en-Provence. 1975. Deux tomes.
356. TROIN et BEGUIN. La population au Maroc. T.Monde N°46.1971.
357. TURNER (J.F). Problèmes d'habitat, solutions administratives et solutions populaires. Rev.Arch.d'Aujourd'hui.N°140. 1968.
358. VALENSI (L).Le Maghreb, avant la prise d'Alger. Flammarion. 1969. 141p.
359. VALLIN (J). Les populations de l'Afrique au Nord du Sahara. Rev. Pop. N°6. 1970.
360. VAN DER KLOET (H). Inégalités dans les milieux ruraux : possibilités et problèmes de la modernisation agricole au Maroc. Inst.de Recherches des Nations Unies pour le développement social. Genève. 1975.
361. VAN HUYCK (A). Le problème des bidonvilles au Maroc. Tunis. Fond.Ford. Nov. 1969.
362. VASSEUR (CH). L'urbanisation au Maroc. Epoque contemporaine. Rabat. 1966.
363. VENATOR (M). Carences alimentaires et tuberculose pulmonaire...au Maroc. Ma.Med. 1953.
364. VERDUGO (C). Ville de Tanger, enquête urbaine. B.E.S.M. N° 78. 1958.

365. Ville de Settat, enquête sociologique dans les bidonvilles.
D.U.H. Délég. Régionale de Casablanca. 1968. 30p.
366. Ville et organisation de l'espace dans les pays en voie de
développement. N° spécial de la Revue Tiers-Monde. 1971.
367. Villes et tribus du Maroc. Mission scientifique au Maroc.
Doc. publiés sous les auspices de la Résidence Générale.
Dix tomes. Notamment Tomes I et II. Casablanca, les Chaouïa.
1915 (30- et 338p).
368. Villes (les). Maroc. Encyclopédie mensuelle d'outre-Mer
Paris. N° spécial T.II. 1956 (122p).
369. WEISGERBER (F). Voyage de reconnaissance au Maroc.
Rev. Génér. Sc. Pures et Appl. 1903.
370. - . Casablanca et les Chaouïa en 1900.
Casablanca. 1935.
371. WENDEL (W). Sidi Ifni - von der spanischen kolonialstadt
zur marokkanischen Kreisstadt.
Bingen am Rhein. 1973.
372. ZIMMERMANN (M). La population du Maroc, l'essor économique.
A.G. 1915.
373. - . Paysages et villes du Maroc.
Edit. du Lyon Colonial. Lyon 1923.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIERES

	Pages
INTRODUCTION GENERALE	1
LIVRE PREMIER : LA CROISSANCE DES POPULATIONS URBAINES .	
CHAPITRE I. SOURCES STATISTIQUES ET CONNAISSANCE NUMERIQUE DE LA POPULATION DU MAROC.	11
1. La population du MAROC.	11
1.1 Dénombrements et recensements pendant l'ère coloniale.	11
1.2 Les recensements de 1960 et de 1971.	17
1.3 Evolution de la population marocaine, au cours du vingtième siècle.	22
2. La population urbaine, à travers les dénombrements et les recensements.	30
2.1 Le fait urbain et les composantes statistiques.	30
2.2 Quelques réflexions sur la promotion urbaine.	36
2.3 Un nombre limité, mais croissant de villes.	47
3. L'évolution des effectifs citadins, au cours du 20° siècle	49
3.1 Les données globales ou une population urbaine en rapide progression.	49
3.2 Diversité ethnique de la population urbaine : le poids des communautés étrangère et israélite.	55
3.3 L'évolution de la population citadine marocaine musulmane.	62
CHAPITRE II. LA POPULATION URBAINE DU MAROC, AU DEBUT DU VINGTIEME SIECLE.	71
1. La population urbaine au début du 20° siècle .	75
1.1 Les effectifs citadins.	75
1.2 Les composantes ethniques.	83
2. La croissance urbaine et ses composants, dans les der- nières décades du 19° siècle.	102
2.1. L' ESSOR URBAIN , à la fin du 19° siècle.	102
2.2 Les facteurs de la croissance urbaine.	113
3. Les villes et la diffusion du fait urbain.	148
3.1 Les régions arides et montagnardes caractérisées par une vie économique médiocre.	149
3.2 La diffusion du fait urbain dans les plaines et les plateaux atlantiques.	164

3.3 Les villes du littoral atlantique.	185
CHAPITRE III. URBANISATION ET COLONISATION	213
1. L'organisation de l'espace colonial.	214 +
1.1 Le financement de l'équipement du Maroc.	216
1.2 L'infrastructure des transports, techniquement et géographiquement adaptée au projet colonial.	219
1.3 La colonisation rurale.	227
2. Les structures urbaines marocaines et la colonisation.	245
2.1 Le processus d'urbanisation.	246
2.2 Inégale diffusion du fait urbain.	266
2.3 Les variations de la croissance des villes.	276
3. Evolution de la ville en situation coloniale.	297
3.1 De Lyautey à la crise économique (1912-1930)	299 r
3.2 De la crise économique au lendemain de la guerre.	305
3.3 La ville marocaine à l'Indépendance : le bilan d'une politique.	334 +
CHAPITRE IV. URBANISATION MAROCAINE : UN PROCESSUS ACTUEL, CUMULATIF ET PROBLEMATIQUE.	356
1. Les caractères du processus d'urbanisation	356
1.1 L'accélération prodigieuse du processus d'urbanisation, depuis l'Indépendance.	357
1.2 La diffusion spatiale du fait urbain.	368
1.3 Inégal dynamisme des villes marocaines.	379 +
2. Les populations et l'évolution des quartiers urbains.	395
2.1 La politique urbaine, poursuivie depuis l'indépendance.	398
2.2 La population urbaine et les principaux types d'habitat.	410
2.2.1 La répartition des populations, selon les types d'habitat.	412
2.2.2 Analyse des conditions d'habitation des citadins, selon le nombre de personnes par pièce.	420
2.2.3 Essai de distribution des populations entre les quartiers de résidence.	425

LIVRE SECOND : LES COMPOSANTES DEMO-GEOGRAPHIQUES
DU PROCESSUS D'URBANISATION MAROCAIN.

1° PARTIE : LES CARACTERES DEMOGRAPHIQUES DES POPULATIONS
CITADINES.

CHAPITRE I. LA CONNAISSANCE DES CARACTERES DEMOGRAPHIQUES
DE LA POPULATION CITADINE. 439

1. Les sources de l'analyse démographique. 441
 - 1.1 Un Etat-Civil, sinon embryonnaire, au moins incomplet. 441
 - 1.2 Des recensements difficilement utilisables 443
 - 1.3 Les enquêtes démographiques. 445
 - 1.4 Les enquêtes urbaines. 451
2. Les obstacles présents à la recherche démographique. 453
 - 2.1 Les anomalies de la structure par âge. 453
 - 2.2 L'enquête rétrospective des événements démogra. 455

CHAPITRE II. : LES CARACTERES STRUCTURELS DE LA POPULATION
URBAINE. 458

1. La structure par sexe. 458
2. La structure par âge. 463
 - 2.1 Composition par âge : mesures et appréciation. 463
 - 2.2 La structure par âge de la population urbaine. 468
 - 2.3 Les disparités de structure entre villes et campag. 471
 - 2.4 Les variations de la composition par âge entre les villes. 473
3. Etude de la structure matrimoniale des popu. Citadines. 474
 - 3.1 Population totale et état matrimonial. 474
 - 3.2 Population urbaine et situation matrimoniale. 476
 - 3.3 Disparités de comportements entre les populations des villes et des campagnés. 480
 - 3.4 Evolution des mentalités et des comportements. 483
 - 3.5 La situation matrimoniale des populations des grandes villes. 486 +

CHAPITRE III. NATALITE ET FECONDITE EN MILIEU URBAIN	492
1. Le niveau et l'évolution de la natalité marocaine.	492
1.1 La natalité.	492
1.2 La fécondité	500
2. Les facteurs de la fécondité urbaine.	505
2.1 Les aspects biologiques de la fécondité.	506
2.2 Le complexe nataliste ou les facteurs psychosociaux favorables à la fécondité.	511
3. La Baisse de la fécondité urbaine : évolution et tendances.	526
3.1 De nouveaux comportements à l'égard de la famille.	527
3.2 L'influence des moyens modernes d'information.	533
4. Les variations de la natalité ou une introduction à une étude de la fécondité différentielle.	544
4.1 Les divers indices de la fécondité.	545
4.2 Evolution des indices de fécondité.	548
4.3 Les enseignements de l'enquête sur la planification familiale.	550
CHAPITRE IV. LA MORTALITE URBAINE.	554
1. Les faits de mortalité.	555
1.1 La mortalité générale en milieu urbain.	556
1.2 La mortalité infantile.	559
1.3 Mortalité juvénile, encore trop élevée.	566
2. Les facteurs de la mortalité.	567
2.1 Les causes de décès en milieu urbain.	567
2.2 La mortalité infantile et des jeunes enfants.	570
2.3 Les facteurs de la mortalité des enfants et des adultes.	579
3. Les handicaps de la lutte contre la mortalité.	580
3.1 Les lacunes de l'équipement médico-social.	580
3.2 La sous-alimentation et la malnutrition.	582
3.3 L'influence du niveau culturel.	591
4. Les variations de la mortalité, entre les villes marocaines.	594
CHAPITRE V. L'ACCROISSEMENT NATUREL .	597
1. Le dynamisme démographique des populations marocaines, au cours de la période statisticienne (depuis 1960)	597
1.1 Des estimations contradictoires.	597
1.2 Les enquêtes démographiques, des estimations satisfaisantes.	599

1.3 Quelques observations sur l'évolution constatée.	600
1.4 Des chiffres révélateurs.	601
2. Evolution des taux d'accroissement naturel des populations marocaines, au cours du 20° siècle.	602
3. Les facteurs de l'augmentation du dynamisme naturel.	605
3.1 La baisse de la mortalité.	606
3.2 La natalité, au cours du 20° siècle.	615

2° PARTIE : LES PHENOMENES MIGRATOIRES ET LE DEVELOPPEMENT DES VILLES.

CHAPITRE I. LES COMPOSANTES DEMOGRAPHIQUES DE LA CROISSANCE DES POPULATIONS URBAINES, AU 20° SIECLE. 619

1. Le poids respectif de l'accroissement naturel et des mouvements migratoires dans la formation de la pop. urbaine.	620
1.1 Les premières estimations globales.	620
1.2 De nouvelles bases d'estimation.	622
1.3 L'ampleur de l'exode rural, depuis le début du vingtième siècle.	624
2. Les composantes de la croissance démographique des villes, dans la phase actuelle (depuis 1960).	630
2.1 Quelques remarques préliminaires.	630
2.2 Accroissement naturel et bilan migratoire.	633
3. L'évolution, au cours du 20° siècle, des composantes démographiques de la croissance des villes marocaines.	647 +
3.1 Les composantes de la croissance démog. des villes de 1936 à 1960.	648
3.2 Les composantes de la croissance des grandes villes (1936-1960).	650
3.3 Les moyennes et petites villes : immigration et émigration (1936-1960).	660
3.4 Quelques considérations sur la distribution et l'orientation des flux migratoires, au cours du premier tiers du 20° siècle.	664
4. Bilan des mouvements migratoires et évolution de la composante migratoire dans la croissance des villes, depuis le début du 20° siècle.	669 +
4.1 Quelques observations préalables.	669
4.2 Tableau récapitulatif des mouvements d'immigra.	671
4.3 Migration interne et croissance de la chaîne urbaine du Nord-Ouest.	672

CHAPITRE II. L'ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES CITADINS.

1. L'origine géographique simplifiée des populations urbaines, en 1971. 691
 - 1.1 La carte des lieux de naissance simplifiés. 692
 - 1.2 Inégale attraction des centres, auprès des mig. 700
 - 1.3 Les lieux de naissance de l'ensemble des popu. des grandes villes du Maroc, en 1960 et en 1971. 703
2. Les migrations interurbaines. 706
 - 2.1 Les villes de départ et la distribution géographique des flux d'émigration. 707 +
 - 2.2 Les villes d'immigration citadine et les zones d'attraction des grands centres. 721
 - 2.3 Les migrations interurbaines étudiées, comme un des critères de différenciation des populations, au sein de l'espace urbanisé. 739

CHAPITRE III. ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES CITADINS, NÉS EN MILIEU RURAL.

1. La carte des migrations définitives des campagnards vers les villes (carte en couleur H.T. N° 1). 751
 - 1.1 Inégale participation régionale aux flux d'émigrat. 751
 - 1.2 Exode rural et aires d'attraction des villes. 757
2. Origines géographiques des immigrants ruraux et zones d'attraction des villes de résidence, en 1971. 764
 - 2.1 Casablanca, l'aire d'attraction démographique. 764 +
 - 2.2 Les mouvements d'immigration campagnarde dans villes de la Chaouïa et des Doukkala. 802
 - 2.3 La polarisation des flux d'émigration régionale les exemples des villes de la province safiote et de Marrakech. 817
 - 2.4 Polarisation incomplète ou absence de polarisation des flux d'exode rural régionaux. 832
3. Comme éléments de conclusion. 850
 - 3.1 Aires d'attraction et fonctions économiques. 853
 - 3.2 Diffusion des flux d'immigration au sein de l'espace urbain et origine des habitants des divers quart. 865

CHAPITRE IV. LES CARACTERES DE L'IMMIGRATION.

1. Le processus migratoire. 884

1.1 Des sources statistiques d'information très insuffisantes.	884
1.2 Les trajectoires migratoires.	886
1.3 Les diverses phases historiques du processus migratoire : les difficultés d'approche et d'interprétation.	901
2. Les caractères démographiques des cellules migrantes.	909
2.1 Une immigration de jeunes.	909
2.2 Immigration masculine ou / et féminine.	912
2.3 La composition des cellules migrantes.	920
3. Les attributs économiques, sociaux et culturels des immigrants.	923
3.1 Les attributs économiques.	923
3.1.1. Une "émigration forcée".	923
3.1.2. Etude de l'insertion économique des migrants.	926
3.2 Les caractères socio-culturels des groupes migrants.	939

LIVRE TROIS : LES ACTIVITES, LES GROUPES SOCIO-ECONOMIQUES
ET L'ESPACE URBAIN.

INTRODUCTION.	947
CHAPITRE I. POPULATION URBAINE, ACTIVITE ET NON-ACTIVITE ACTIVITE PROFESSIONNELLE ET ACTIVITE ECONOMIQUE, UNE AP- PROCHE STATISTIQUE.	949
1. Etude des structures démographiques de la population active et leur évolution.	949
1.1 La population urbaine active.	951
1.2 Chômage et sous-emploi, des populations citadines.	962
2. La population urbaine active, selon la profession et la branche d'activité économique.	975
2.1 La population active et les professions.	975
2.2 LA population active, selon la branche d'acti- té économique.	989 x
2.3 La situation dans la profession de la population urbaine.	1002
Conclusion.	1005
CHAPITRE II. ACTIVITE ECONOMIQUE ET PROFESSIONNELLE DES POPULATIONS URBAINES, NOUVELLE APPROCHE METHODOLOGIQUE.	
1. Critique des classifications traduites d'un modèle exter- ne, mal adapté aux réalités marocaines.	1010
1.1 Considérations sur les notions de travail et de non-travail, dans les villes marocaines.	1011
1.2 Activité professionnelle, critique et réalité.	1017
2. Un choix raisonné et simplificateur : nouvelle classifica- tion socio-économique des actifs, en milieu urbain marocain.	1076
2.1 Multiplicité des relations entre les deux circuits économiques et incidences sur l'activité professionnel- le des groupes.	1077
2.2 Propositions pour une nouvelle classification des travailleurs dans les villes.	1083
Conclusion	1101
CHAPITRE III. ESPACE URBAIN ET CLASSES SOCIALES.	

1. Remarquable diversité des formes de croissance urbaine : la composition de l'échantillon.	1105
1.1 Un échantillon représentatif des quartiers	1105
1.2 Présentation détaillée de l'échantillon.	1107
2. Essai de classification des quartiers, selon les catégories sociales.	1124
2.1 La méthode de classification adoptée.	1125
2.2 Interprétation de la graphique.	1126
2.2.1 Remarques préliminaires.	1127
2.2.2 Principales associations ou les complexes sociaux.	1133
Conclusion.	1145
3. Correspondance espace - société ou l'incohérence socio-spatiale.	1150
3.1 Niveaux d'intégration et espace urbain.	1153
3.2 Signification spatiale des niveaux d'intégration urbaine.	1158
3.2.1 La signification des sphères d'intégration est, au plan spatial peu contestable.	1158
3.2.2 La réalité spatiale des sphères d'intégration partielle.	1160
3.2.3 La traduction spatiale des niveaux de sous-intégration : certitudes et équivoques.	1163
Conclusion du chapitre.	1168
<u>CONCLUSION GENERALE.</u>	1170
ANNEXES.	1182
BIBLIOGRAPHIE.	1185



